

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

**Diplôme de Conservateur
de Bibliothèque**

MEMOIRE D'ETUDE

**Le Comportement documentaire des chercheurs
scientifiques de la Réunion**

par Régine AUGEREAU

**Sous la direction de Monsieur Jacques Kériguy
Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

1993

39

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

**Diplôme de Conservateur
de Bibliothèque**

MEMOIRE D'ETUDE

**Le Comportement documentaire des chercheurs
scientifiques de la Réunion**

par Régine AUGEREAU



**Sous la direction de Monsieur Jacques Kériguy
Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des
Bibliothèques**

**Responsable de stage :
Madame Anne-Marie Blanc
Service Commun de la Documentation de l'Université de la Réunion**

**Lieu et dates :
Service Commun de la Documentation de l'Université de la Réunion
du 5 juillet au 1er octobre 1993**

1993
DCB
39

1993

190 f.

LE COMPORTEMENT DOCUMENTAIRE DES CHERCHEURS SCIENTIFIQUES

DE LA REUNION

par Régine Augereau

RESUME : Le Service Commun de la Documentation de l'Université de la Réunion concentre la quasi-totalité des fonds documentaires de recherche de l'île. Ces richesses sont peu exploitées, au détriment de la communauté scientifique locale qui utilise les services d'organismes extérieurs.

La politique documentaire qu'il entend mener devra tenir compte des habitudes informatives des chercheurs afin d'adapter ses services aux besoins des agents de la recherche, et pour se faire apprécier en temps que médiateur primordial de la circulation de l'information scientifique et technique sur l'île.

DESCRIPTEURS : Comportement utilisateur ; Chercheur scientifique ; Recherche information.

ABSTRACT : The University of Réunion's Common Documentation Service controls practically the entire research collections for the Island. Little use is made of these studies to the detriment of local scientists who tend to use outside companies. The information policy which should prevail, must take into account the usual customs of these scientists in order to adapt the service to their needs, and, achieve this must become the prime diffuser of the technical and scientific publications on the Island.

KEYWORDS : User Behaviour ; Research worker ; Information Retrieval.

AVANT-PROPOS

**Cette étude a été menée au cours d'un stage de trois mois effectué à la
Bibliothèque universitaire de la Réunion.**

**Je tiens à exprimer tous mes remerciements à l'ensemble des personnes qui ont
bien voulu me consacrer une part de leur temps durant ces quelques semaines
et qui m'ont véritablement accueillie avec beaucoup de sympathie.**

Je tiens donc à remercier :

Madame Anne-Marie Blanc, directrice du SCD, pour ses conseils et son expérience qui m'ont aidé dans la conception de ce travail.

Madame Roucaya Saffa, Madame Martine Metz, Madame Lucienne Dadoun et Monsieur Jean Viel pour le temps précieux qu'ils ont bien voulu me consacrer.

Madame Vieville et l'ensemble du Personnel du site de la Victoire pour leur accueil chaleureux.

L'Ensemble du Personnel de la Bibliothèque Centrale et de la Section de Droit qui m'a apporté aide et sympathie, et a facilité toutes mes démarches :

Monsieur Yves Le Doyen, Monsieur Roger Nalem, Madame Marie-Paule Lascagne, Monsieur Alain Carron et beaucoup d'autres.

Toutes les personnes qui ont bien voulu participer à l'enquête et qui ont fait preuve de patience et de gentillesse :

Dans les laboratoires de recherche de l'Université de la Réunion, dans les services administratifs de l'Université et dans les services décentralisés de l'État.

Dans les instituts publics de recherche.

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	p.1
INTRODUCTION	p.4
1. Présentation du sujet et mode d'approche	p.5
2. Problématique	p.6
3. La spécificité réunionnaise	p.9
3.1 La Réunion	p.9
3.2 Le potentiel de la recherche	p.10
3.3 L'Université et les bibliothèques de l'Université	p.12
PREMIERE PARTIE : METHODOLOGIE	p.17
1. Les sources bibliographiques consultées	p.18
2. L'enquête par entretien	p.19
2.1 La construction du sondage	p.19
2.2 Les difficultés rencontrées	p.20
3. Les cadres d'entrevue	p.21
DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DES RESULTATS	p.25
1. La population sondée	p.26
2. L'environnement documentaire du chercheur	p.28
2.1 De petites unités documentaires, dites de proximité	p.28
2.2 Les usagers	p.28
2.3 Une gestion documentaire à inventer	p.29
2.4 Un comportement individualiste	p.30
2.5 Les ressources budgétaires de la documentation	p.31
3. Les pratiques documentaires du chercheur	p.33
3.1 La nature des besoins	p.33
3.1.1 L'IST est primordiale	p.33
3.1.2 Une information ciblée et homogène	p.34
3.1.3 L'activité de publication	p.35
3.1.4 L'équipement informatique	p.36
3.2 La recherche bibliographique	p.38
3.2.1 Typologie des outils de recherche bibliographiques	p.38
3.2.2 Les stratégies de recherche documentaire	p.39
3.2.3 La maîtrise de la quête documentaire	p.44
3.3 La collecte de l'IST	p.46
3.3.1 La fourniture des documents	p.46
3.3.2 Des ressources documentaires locales méconnues	p.51
3.3.3 Une bibliothèque universitaire délaissée	p.53

4. Satisfactions et attentes des chercheurs	p.54
4.1 Une satisfaction globale	p.54
4.2 Maîtriser l'information	p.56
5. Conclusion	p.58

TROISIEME PARTIE : LE SCD, UNE DYNAMIQUE A DEVELOPPER

1. La documentation universitaire sous-utilisée	p.59
2. La volonté de créer des services performants	p.62
3. Le début d'une politique documentaire	p.67

CONCLUSION GENERALE

p.70

INDEX DES SIGLES

p.71 bis

ANNEXES

p.72

1. Présentation des instituts de recherche	p.73
- BRGM	p.74
- CIRAD	p.79
- CORI/INSERM	p.90
- IFREMER	p.97
- METEO-FRANCE	p.103
- ORSTOM	p.110
2. Présentation des laboratoires scientifiques de l'Université	p.116
- Biologie et Physiologie végétale	p.117
- Biologie marine	p.119
- Chimie-Biochimie	p.120
- Ecophysiologie	p.122
- IREMIA	p.124
- Pathologie des Invertébrés	p.126
- Sciences de la Terre	p.127
- Thermique-Energie solaire/Génie industriel	p.129
3. Présentation de la Bibliothèque universitaire	p.145
4. Les cadres d'entretien utilisés lors de l'enquête	p.154
5. Les principaux outils de référence mentionnés	p.158
6. Revue de presse	p.160

BIBLIOGRAPHIE

p.179

INTRODUCTION

INTRODUCTION

1. PRESENTATION DU SUJET ET MODE D'APPROCHE

Deux raisons conditionnent l'abord de ce sujet dans cette étude : le comportement documentaire des chercheurs scientifiques de l'île de la Réunion :

- Nous savons que cette population très spécifique de par son activité de recherche et de créativité dans la recherche, a un besoin important et durable de **l'Information Scientifique et Technique**. Les chercheurs l'utilisent comme vecteur de transmission du savoir, nécessaire à toute innovation moderne, aussi bien pour capter les connaissances développées par d'autres, que pour transmettre à leur tour les derniers résultats.

Les flux de diffusion de l'IST suivent depuis quelques décennies une courbe de type exponentiel, due non seulement à l'exacerbation des politiques d'innovation et de recherche dans tous les secteurs sensibles, mais due également à l'incroyable technicité des moyens de transmission de l'information que l'on nomme les "Nouvelles Technologies" et qui rendent quasiment accessible, si on le désire, l'ensemble des données numérisées du monde, sur un écran d'ordinateur, et d'une façon extrêmement fiable et rapide.

De manière plus prosaïque, les chercheurs baignent aussi au milieu des médias de la communication scientifique, dont ils se servent quotidiennement mais dont ils expriment les difficultés à en maîtriser le rythme et la gestion pour leurs propres besoins.

Il semble donc légitimement intéressant de mener une étude sur les pratiques informationnelles d'une catégorie de chercheurs, qu'ils soient impliqués dans le milieu universitaire ou dépendants d'un organisme de la recherche publique, et de mettre en lumière **l'inter activité qui existe entre leurs attitudes documentaires et l'usage développé par chacun des bibliothèques qui leur sont proches**.

En effet, des bibliothèques se sont développées à l'ombre ou à proximité des laboratoires, pour répondre dans la plupart des cas à une demande très précise et souvent très ponctuelle d'accumulation de la documentation, nécessaire à la poursuite des travaux. C'est bien sûr le cas des bibliothèques d'UFR des universités et des centres de documentation des départements de recherche hors université qui se sont installés à la Réunion.

- Le cadre institutionnel et géographique qui accueille donc cette étude se prête tout à fait à une enquête soulevant le problème de la circulation de l'IST, dans une zone éloignée des grands organes de recherche métropolitains et des gisements documentaires spécialisés.

La Réunion est en effet dotée d'une Université en plein essor, tant par le nombre des étudiants que par l'ensemble des structures de recherche et de formation qu'elle abrite, et le Service Commun de la Documentation, regroupant la bibliothèque universitaire et

les bibliothèques d'UFR, présente une organisation propre à intéresser les acteurs de la recherche.

Le Département est l'hôte depuis longtemps d'instituts de recherche publics, parapublics et industriels, dont les programmes de recherche fondamentale et appliquée ont des retombées directes sur l'activité économique de l'île. Ils ont parallèlement, constitué des collections documentaires spécifiques, qui forment un ensemble au milieu des nombreuses sources d'information que comptabilise l'île actuellement.

Les paramètres sont donc réunis pour mettre à jour, lors de l'enquête, les comportements documentaires des chercheurs scientifiques de l'île et déterminer l'impact des fonctionnalités des bibliothèques qu'ils utilisent sur leur attitudes.

A l'heure où le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche crée une Direction de l'Information Scientifique et Technique et des Bibliothèques, ce sujet redevient d'actualité car comme l'actuelle dénomination du Ministère qui rapproche la recherche de l'enseignement supérieur, l'information scientifique et technique est un des dénominateurs communs entre les chercheurs et les bibliothèques.

La bibliothèque universitaire de la Réunion a donc exprimé le désir de voir effectuer ce travail au coeur de sa zone d'influence, afin d'affiner la connaissance qu'elle possède déjà des différents acteurs de la recherche scientifique réunionnaise et afin de mieux cerner les besoins d'une partie de son public. **Elle pourra alors orienter de manière optimum la politique documentaire qu'elle entend mener avec tous les partenaires locaux qui voudront bien y participer.**

2. PROBLEMATIQUE

L'enquête a pour but essentiel la définition des attitudes documentaires des chercheurs scientifiques de l'île, ceci dans un contexte universitaire qui inclut donc les activités d'enseignement aux côtés des actions de recherche et dans le milieu des grands instituts de recherche nationaux ayant une renommée internationale et des moyens souvent considérables.

L'approche particulière de cette population doit cerner leurs besoins informationnels, leurs pratiques quotidiennes et leurs rapports psychologiques les plus marquants avec la documentation scientifique, comme leurs difficultés et leurs revendications devant une activité qui demande une attention particulière.

Un parallèle entre les comportements des deux types de population sera édifiant et les résultats obtenus définiront plus nettement, pour les établissements qui remplissent une fonction documentaire organisée telle que la bibliothèque universitaire, la connaissance d'un public spécifique ou potentiel et pourront servir de base à la mise en place de services mieux adaptés à cette population, s'ils n'existent déjà.

A ce propos, il est digne d'intérêt de mesurer également à travers ce sondage, l'utilisation que les scientifiques font de leur bibliothèque de laboratoire, puisqu'elles ont été fondées à leur intention et de mettre en évidence tous les moyens auxquels ils ont recours pour faciliter l'appropriation d'information.

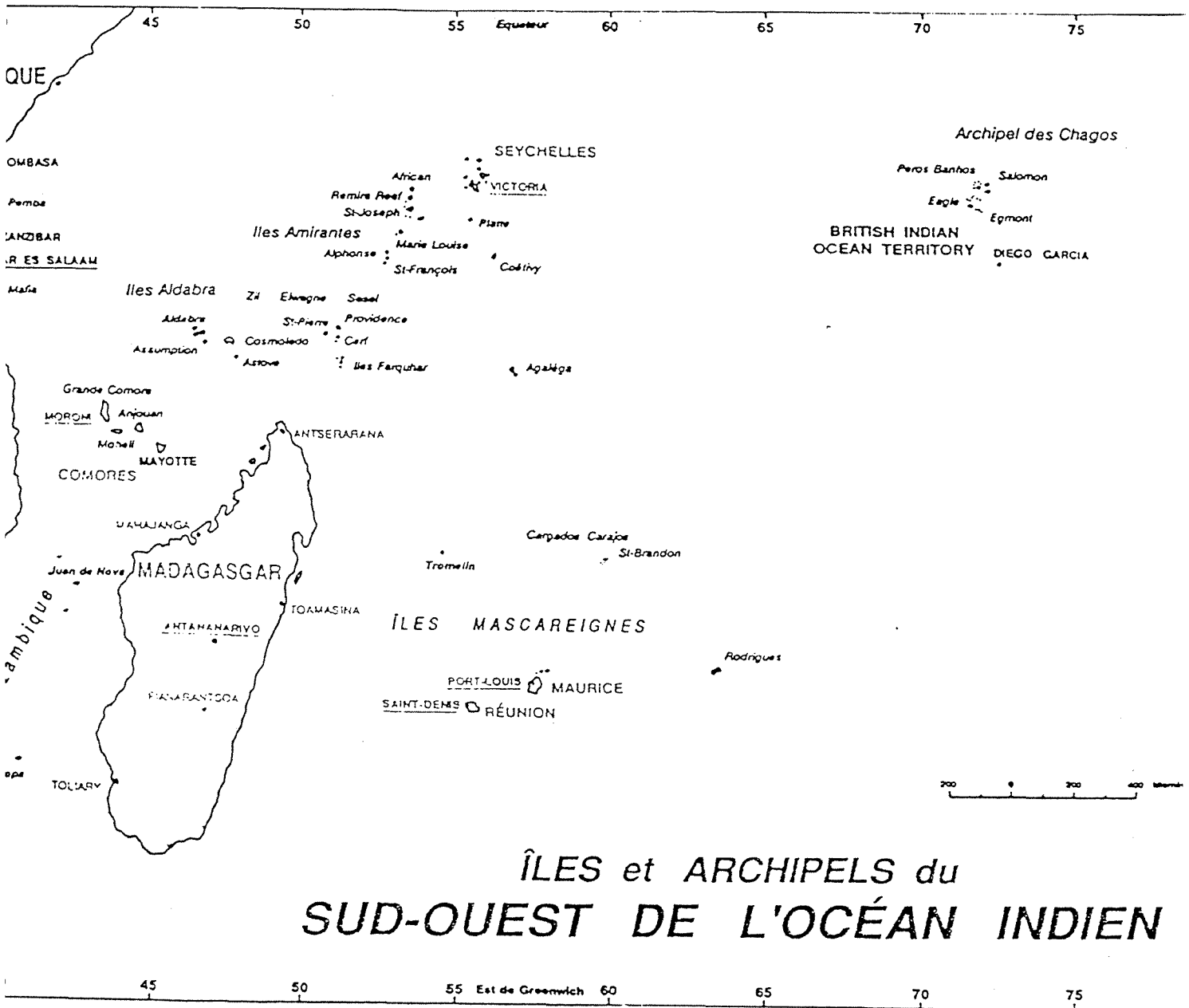
Nous savons qu'il existe un partenariat entre les différentes équipes scientifiques de l'île autour de programmes communs de recherche, tant par les moyens humains et matériels, que pour les sources financières. Il est important de souligner **si une collaboration existe par un partage ou un échange documentaire entre les chercheurs des deux milieux retenus et s'il est de nature à combler les besoins des participants, au détriment des services offerts par les bibliothèques locales.** En effet, une première estimation de l'utilisation des bibliothèques locales, faite par les chercheurs, montre une désaffection de leur part pour elles¹.

Nous formulerons l'hypothèse suivante : l'éloignement géographique et communicationnel des centres de recherche de la Réunion avec les grands réservoirs documentaires métropolitains favorise encore plus l'échange d'information entre les scientifiques de l'île et celui-ci est une des causes de leur désaffection vis-à-vis des services des bibliothèques locales de recherche. L'enquête devra répondre sur ce point.



Après avoir défini l'objet de cette étude et présenté le contexte dans lequel elle s'inscrit, il convient donc de souligner les pratiques documentaires des chercheurs rencontrés et d'en dégager les principales spécificités, afin qu'ultérieurement, le Service Commun de la Documentation puisse élaborer une véritable politique documentaire dans ses murs et puisse devenir un intermédiaire fondamental de l'IST à la Réunion.

¹Statistiques de la Bibliothèque Universitaire sur la nature des inscrits au prêt depuis 1991. Mémoire ENSSIB de P. Boudol, 1992.



ÎLES et ARCHIPELS du SUD-OUEST DE L'OCEAN INDIEN

3. LA SPECIFICITE REUNIONNAISE

3.1 LA REUNION

L'île de la Réunion compose l'Archipel des Mascareignes avec les îles Maurice et Rodrigues, baignant dans cette zone appelée Sud-Ouest de l'Océan Indien.

"**Volcan dans l'Océan Indien**", c'est une île de type tropical au relief montagneux dont la circonférence approche 2500 km². Le volcan est l'un des plus actifs au monde.

A la fois département et région française, elle est située à 10 000 km de la Métropole et représente le seul pays européen de la zone.

Sa volonté de coopération avec ses voisins géographiques, afin de développer ce pôle européen, l'a fait devenir membre de la Commission de l'Océan Indien (COI) en 1985 où elle représente les intérêts de la France et de l'Europe dans une organisation de coopération régionale de tous niveaux. Madagascar, les Seychelles, Maurice et les Comores y sont ses autres partenaires.

La population réunionnaise est caractérisée par son taux d'expansion démographique qui a été le plus élevé d'Europe entre 1960 et 1990 : plus de 10 000 personnes par an.

Elle comptait 600 000 habitants en 1991, dont la spécificité réside dans la diversité des peuplements successifs qui forme l'heureux métissage actuel.

Les chiffres reflètent le transfert du problème démographique sur le développement économique, notamment au niveau de l'emploi : 42 % de la population a moins de 20 ans, le taux de chômage est de 37 % soit le triple de la moyenne européenne, 34 % des scolarisés atteignent le niveau Bac au lieu de 54 % en France et le taux d'analphabétisme des 15 ans et plus est de l'ordre de 21 % contre environ 2 % dans l'hexagone.²

L'économie locale est de type agricole et vivrière (canne à sucre, vanille, plantes à parfum...). Il existe très peu de ressources en matières premières et l'étendue des terres est très limitée. Le secteur industriel met du temps à s'implanter en raison de la faiblesse du marché intérieur, du coût des denrées dû à l'éloignement de la Métropole et à la concurrence des pays limitrophes.

Le secteur tertiaire domine l'activité, notamment par les institutions administratives et la manne des fonctionnaires qu'elles emploient, à côté des services du secteur marchand et du tourisme qui se développent timidement.

L'île est soutenue par l'Etat qui lui alloue les subventions nécessaires à sa croissance économique et pour résister à la pression de ses voisins.

Malgré les handicaps qui pèsent, des plans de développement des potentialités locales ont été menés à bien et ont tous soutenu une politique de formation des hommes, donc de développement des enseignements, en même temps qu'une croissance des secteurs porteurs de l'économie, donc de la recherche.

²Livre blanc de la recherche : île de la Réunion / Ministère de la Recherche et de la Technologie [et al]. 1991.

3.2 LE POTENTIEL DE LA RECHERCHE

Voici un panorama des principaux domaines de la recherche publique et industrielle ayant toujours été en phase avec l'histoire du développement de l'île, par ordre d'importance :

L'Agronomie : elle concentre le quart des chercheurs en recherche publique, 45 personnes, et 20 laboratoires répartis dans six organismes de recherche.

Les thèmes d'étude sont : - la canne à sucre et la vanille (1er des trois pôles d'excellence définis lors du Livre blanc de la recherche voulu par le Ministère de la Recherche et de la Technologie en 1991).
- la diversification des cultures,
- les plantes à parfum,
- la gestion des eaux et du sol.

Centres concernés : Université, CIRAD, CTICS, CERF, ONF, ORSTOM.

Terre, atmosphère, hydrosphère : elle occupe 33 chercheurs dans 13 laboratoires situés dans huit organismes.

Les thèmes sont : - la volcanologie (2ème pôle d'excellence),
- la pédologie,
- l'hydrologie,
- la détection des cyclones (3ème pôle d'excellence),
- l'halieutique,
- la protection du littoral.

Centres concernés : Université, BRGM, ORSTOM, Météo-Réunion, IFREMER, Maison du volcan..

La Médecine : 10 laboratoires dans 3 organismes et employant 32 chercheurs participent à son développement.

Les thèmes reprennent : - les maladies infectieuses,
- les sociopathies,
- les maladies héréditaires.

Centres concernés : CORI, Centre hospitalier départemental...

Le Droit, les Sciences économiques, l'Anthropologie et la Socio-Ethnologie : 33 chercheurs de 10 laboratoires appartenant eux-mêmes à 3 instituts, y travaillent.

Les thèmes : - la prévision démographique,
- l'anthropologie médicale,
- les sociétés et géopolitiques du Sud-Ouest de l'Océan Indien.

Centres concernés : Université, INSEE...

La Recherche industrielle avec 22 chercheurs.

Les thèmes : - le secteur agro-alimentaire,
- l'énergétique reliée à la filière canne à sucre et plantes à parfum (distillation),

- les sciences des matériaux,
- la technologie électrique,
- la mécanique et le génie civil.

La recherche est donc calquée sur les spécificités physiques et sociales de la Réunion, soit pour répondre à une demande économique ou industrielle locale, soit par l'émergence de recherches nouvelles adaptées au milieu.

Le poids de la recherche publique est prépondérant puisque trois organismes publics rassemblent à eux-seuls les 2/3 des chercheurs présents sur l'île : l'Université avec 117 enseignants-chercheurs en 1990 soit près 1/3 des effectifs ; le CIRAD avec 42 chercheurs en agronomie tropicale à la même période et le CORI³ avec 32 chercheurs du secteur bio-médical.

Le nombre de structures de recherche implantées dans l'île et qui sont en majorité de petites unités se situait en 1990 autour d'une vingtaine, accueillant 192 chercheurs, nombre qui a augmenté de 2,56 % par an entre 1980 et 1990 pour passer de 75 personnes à 192⁴ (ce chiffre a été en réalité surestimé, le calcul pour 1993 recense 169 chercheurs).

Ceci s'explique par la nécessité qu'ont les nations de développer la recherche pour garantir une croissance économique et sociale, notamment dans les moments de crise économique. La Réunion a bénéficié de cet état de fait.

Le budget de la recherche publique s'élevait à 32 millions de francs hors salaires en 1990, dont l'Etat français finançait les 2/5 et les Collectivités plus de la moitié.

La part du secteur privé est revenue à 5 % et celle de la CEE à 3 %.

Principaux centres installés à la Réunion :

1855 : Muséum d'histoire naturelle

1930-1960 : CERF, CTICS, Météo Réunion.

1960-1970 : CIRAD (IRAT en 1962, IRFA en 1967), INSEE, IFREMER, Centre Universitaire.

1970-1980 : BRGM, Observatoire volcanologique.

1980-1988 : Conservatoire botanique Mascarin, Muséum Stella Matutina, CORI, Maison du volcan, ORSTOM.

Les laboratoires scientifiques de l'Université :

- Biologie marine
- Biologie et physiologie végétale
- Chimie/Biochimie
- Ecophysiologie
- IREMIA
- Pathologie des Invertébrés
- Sciences de la Terre
- Thermique/Génie industriel

³Voir en Annexes la présentation des centres de recherche non-universitaires.

⁴Le livre blanc de la recherche : île de la Réunion / Ministère de la Recherche et de la Technologie [et al]. 1991.

3.3 L'UNIVERSITE ET LES BIBLIOTHEQUES DE L'UNIVERSITE

- L'Université :

Elle a fêté ses dix années d'existence en 1992. Toutes les statistiques montrent l'explosion du nombre des étudiants inscrits dans les différentes filières qu'elle propose (+17 % par an) et les nombreux rapports des autorités universitaires dessinent un sombre constat sur l'avenir d'un établissement qui a cruellement manqué de moyens jusqu'à présent, et qui ne comble que partiellement son retard à l'heure actuelle.

Le Plan de développement quadriennal de l'Université signé avec les représentants du Ministère de l'Education Nationale en 1990 a cependant permis la réalisation de constructions nouvelles, le développement de formations diversifiées et l'arrivée de personnels enseignants et IATOS. On note également : un budget consacré à la recherche multiplié par deux entre 1990 et 1993, la résolution de préparer un campus de 70000 m² de locaux avec la construction d'une résidence universitaire internationale et de nouveaux logements étudiants, l'amélioration des conditions de vie et d'accueil des élèves sur le campus et la réalisation à côté de la nouvelle Faculté de Droit, d'une bibliothèque de Droit-Lettres.

Il reste que malgré les efforts importants consentis par les collectivités locales et l'Etat, le flux d'étudiants est tel que les Facultés de Droit et de Sciences Humaines sont déjà saturées avant leur ouverture, que la Faculté des Sciences a dû subir un accroissement de 44% des ses effectifs en 1991 et qu'il n'est pas programmé d'extension des locaux des laboratoires tant le problème étudiantin est primordial.

On compte aujourd'hui 7000 étudiants répartis dans 60 filières alors qu'ils étaient 3000 en 1984.

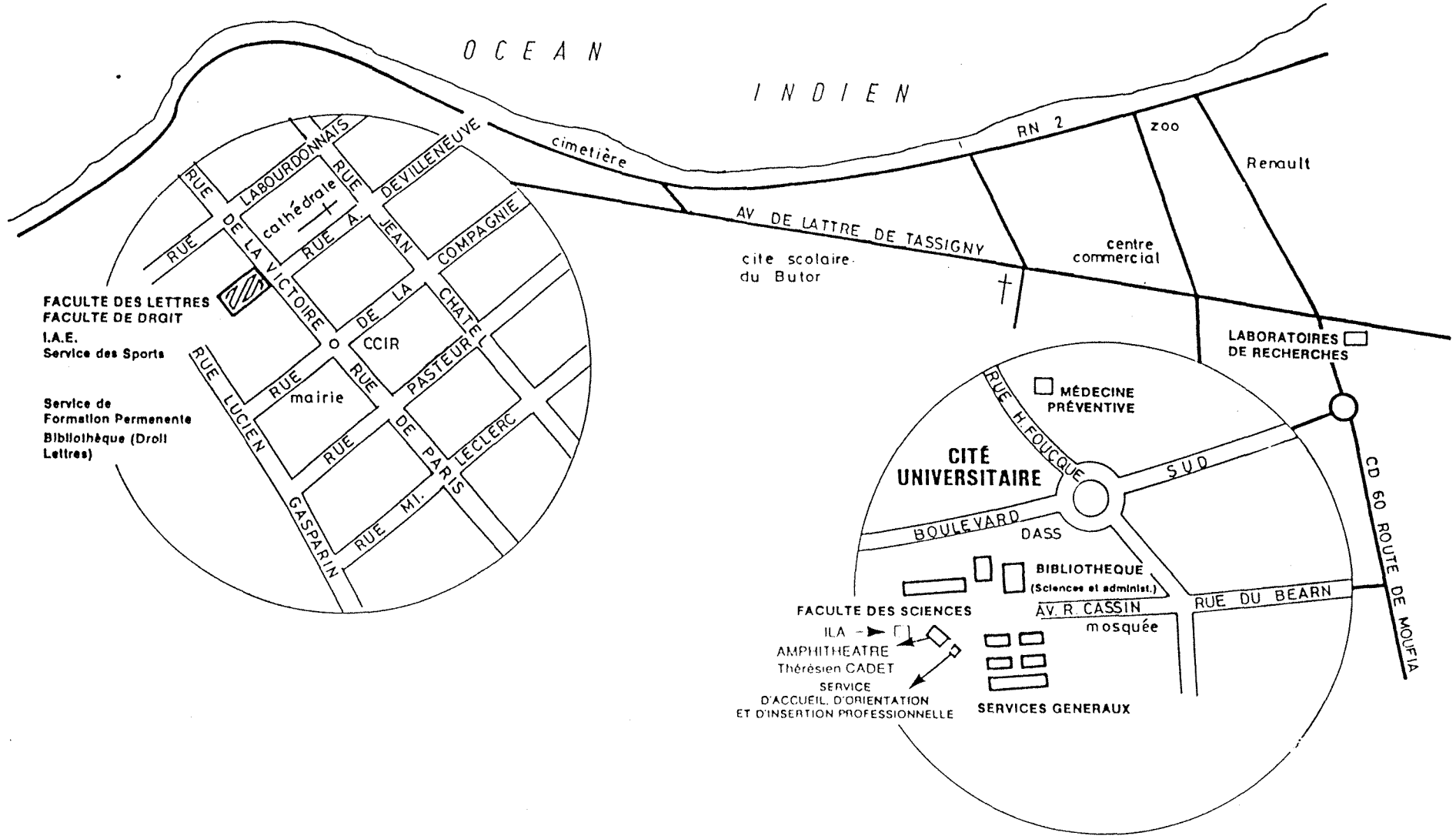
Cette situation n'empêche pas l'Université de favoriser les nouvelles formations, notamment pour les 3ème cycle qui sont encore peu nombreux et d'adopter une politique de relations internationales par les programmes d'échanges d'étudiants mais également, d'enseignants et de chercheurs avec les pays de la zone Océan Indien et étrangers : Madagascar, Maurice, Comores, Seychelles, Australie, Inde, Afrique du Sud et de l'Est, Etats-Unis, Angleterre, Allemagne, Espagne.

Au total, elle a reçu 263 étudiants étrangers en 1992 et elle continue de consolider son image d'Université française et européenne de l'Océan Indien.

La formation dispensée à l'Université est prise en charge par trois Facultés, comme on aime encore à le dire ici :

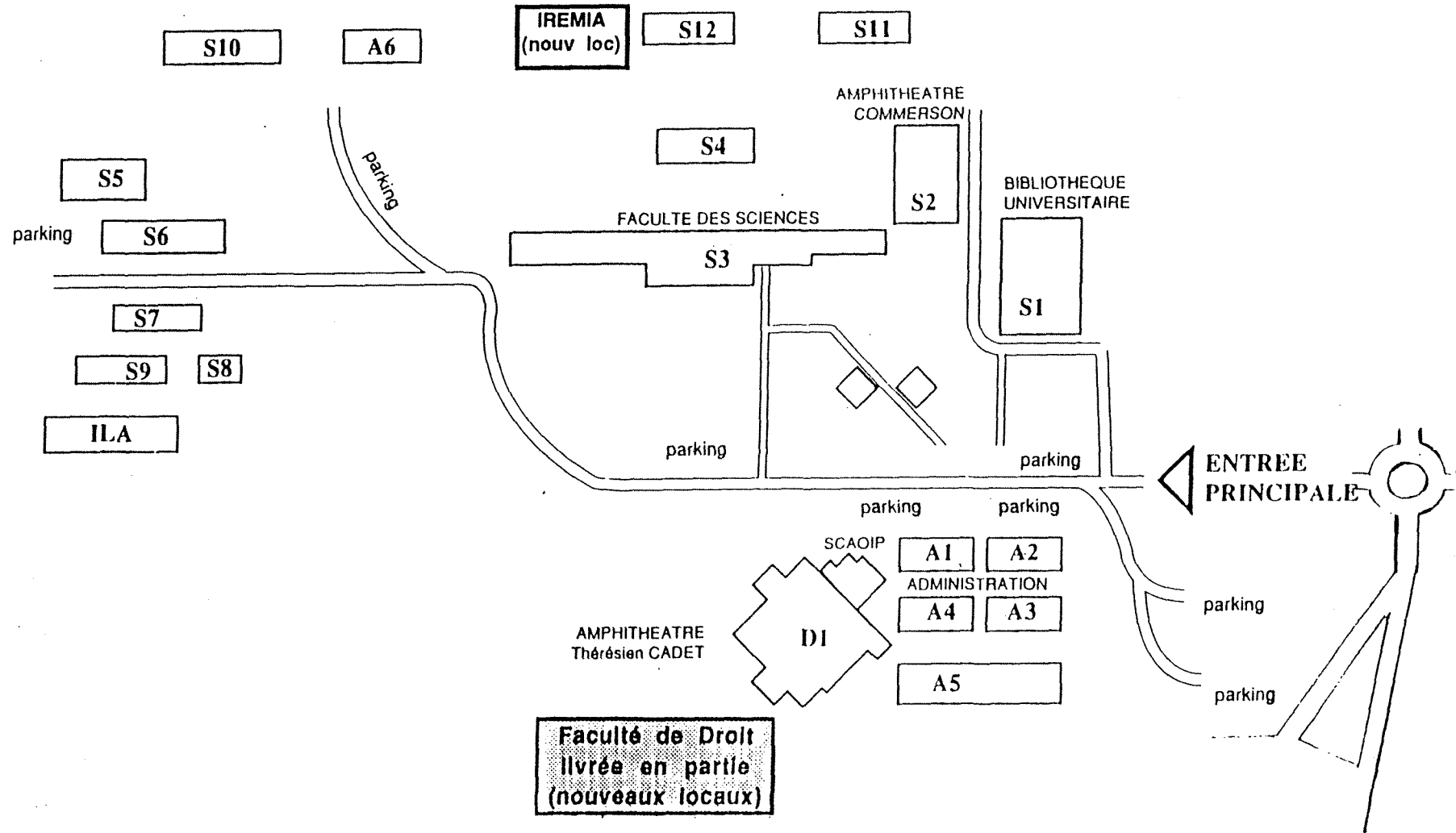
Site de la rue de la Victoire : UFR de Lettres et Sciences humaines (1078 ét.)
(centre ville) Institut d'administration des entreprises (121 ét.)
Institut de linguistique et d'anthropologie (120 ét.)
Service commun de la formation permanente (663 stagiaires)
Service commun de la formation des enseignants
Institut universitaire de formation des maîtres (362 ét.)
CNFPT

Site du Chaudron : UFR de Sciences (2641 ét.)
UFR de Droit et Sciences économiques (1685 ét.)



IMPLANTATION DES LOCAUX SUR LE CAMPUS

BOULEVARD SUD



Premier cycle d'études médicales (10 ét.)
Centre universitaire régional d'études territoriales (300 ét.)
Centre d'études administratives
Centre d'études judiciaires
Tous les services centraux de l'Université
Service commun de la documentation
Service commun des relations extérieures et internationales
Service commun d'accueil, d'orientation et d'insertion professionnelle

Site du Moufia

...
: Laboratoire de géophysique
Laboratoire d'anthropologie.

- Le Service Commun de la Documentation :

Ce service est apparu en 1987 à la Réunion, à la suite du décret n° 85-694 du 4 juillet 1985 relatif aux centres de la documentation des établissements d'enseignement supérieur dépendant du Ministère de l'Éducation nationale, et doit permettre la connaissance et la rationalisation des différents sites documentaires de l'Université, afin de les intégrer comme tous les autres services communs, à la politique de développement de l'établissement.

La principale composante du SCD par l'importance de ses collections est la bibliothèque universitaire. Elle est elle-même éclatée en trois sites distincts, ce qui pose le problème de l'accès à la documentation, mais sera regroupée sur le campus du Chaudron en 1994/95, lors de l'achèvement du nouveau bâtiment qui accueillera, à côté de la Faculté de Droit, la bibliothèque de Droit-Lettres.

Cette bibliothèque a été conçue comme un centre multimédia puisqu'une logithèque, une audiothèque, une vidéothèque et un centre de presse utiliseront les nouvelles technologies au service de la communication.

Site du Chaudron : Bibliothèque Centrale (Sciences, Histoire, Sciences économiques, Droit 1er cycle).

Bibliothèque de Droit (dans des locaux provisoires de la Faculté de Droit : Droit 2ème et 3ème cycle).

Site de la rue de la Victoire : Bibliothèque de Lettres.
(centre ville)

La deuxième composante est formée par les Bibliothèques d'UFR qui sont associées au SCD. Un recensement de 1992 en dénombre 25, réparties dans tous les laboratoires de l'Université, petites collections documentaires proches des unités de recherche et très spécialisées dans un domaine du savoir.

Leur développement répond à un besoin ponctuel de documentation de la part des chercheurs et elles sont bien souvent nées d'une volonté individuelle, pour combler ainsi les carences de la grande B.U.

Cependant leur développement anarchique et leur mode de financement très diversifié ont besoin d'une rationalisation, qui permettrait de définir une vraie politique de croissance de l'IST à l'Université. C'est une des missions du SCD.

25 BUFR ont été recensées lors d'une enquête de 1992 :

- 9 dans les laboratoires de sciences
- 5 en droit
- 6 en sciences humaines
- 5 dans les instituts et les services communs de l'Université.

Ces deux schémas de bibliothèques représentent les 2/3 des fonds documentaires de la recherche sur l'île, en 1992, soit :

- 53 000 documents pour la B.U. dont 24 000 en libre-accès.
1350 titres de périodiques.
- 19 373 volumes pour les BUFR (36 % des monographies du SCD)
264 titres de périodiques (19,5 % de l'ensemble des revues du SCD).

PREMIERE PARTIE :
METHODOLOGIE

I METHODOLOGIE

1. LES SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES SUR LA RECHERCHE

L'enquête qui fait l'objet de ce dossier est basée sur les résultats obtenus lors d'entretiens menés auprès d'un nombre important de chercheurs scientifiques de l'Université et des instituts non-universitaires.

L'entretien est une méthode d'investigation qui répond à certaines règles et qui est employé à des fins précises. L'ouvrage qui a servi de base de réflexion sur ce point est celui d'Alain Blanchet et Anne Gotman, paru sous la direction de François de Singly en 1992, aux éditions Nathan-Universités :

- L'Enquête et ses méthodes : l'entretien.

Il a permis l'élaboration du cadre théorique des questions à soulever lors des entrevues, l'initiation au déroulement d'un interview et aux méthodes de relance de la conversation et a proposé des champs d'analyse qui ont été partiellement utilisés ici, notamment l'analyse thématique des réponses.

Le contact avec les personnes interrogées a révélé l'absence de précédent d'enquête sur ce sujet particulier, au moins dans les centres visités. L'implantation récente des laboratoires à la Réunion explique sans doute cela. Le recours à la lecture de plusieurs enquêtes établies dans les années 1970-1980 par des spécialistes du secteur documentaire a donc été rendu nécessaire, afin d'avoir un appui méthodologique, essentiel à l'organisation de cette recherche (qualité des questions, connaissance du milieu, évaluation des résultats).

Il s'agit de trois articles :⁵

- Recherche , industrie : éléments comparatifs / Eric Sutter.
- Le Chercheur dans la bibliothèque de recherche / Nicole Robine.
- L'Information scientifique et la recherche : enquête réalisée par le Service Formation-Information de l'IRIA / C. Bornes.

Ces enquêtes servent d'exemple sur le mode d'appréhension du sujet traité et informant, bien sûr, sur les attitudes documentaires des chercheurs, qui se révèlent être très différentes d'un milieu à un autre.

Enfin, la bibliographie constituée au fur et à mesure du déroulement de l'étude, a permis un approfondissement de la connaissance du milieu de la recherche nationale mais aussi réunionnaise et a pu orienter l'approche de certains points. Il s'agit des rapports annuels des différents instituts contactés, des dossiers sur la politique documentaire au sein de ces organismes...

⁵Voir la bibliographie.

2. L'ENQUETE PAR ENTRETIEN

2.1 LA CONSTRUCTION DU SONDAGE

L'enquête doit mettre en évidence les tendances documentaires des chercheurs scientifiques relevées lors d'entretiens semi-directifs non enregistrés, dont la durée moyenne s'est fixée autour de 60 minutes.

L'interview est une méthode de communication interactive entre un questionné et un questionneur, qui doit favoriser l'expression orale la plus libre et la plus riche possible.

L'objectif était d'approcher et d'intéresser une population déjà très sollicitée par les réunions, les entrevues et les supports écrits de communication, et qu'il fallait tout de même amener à s'exprimer sur une pratique particulière dont certains n'avaient pas réellement envie de parler.

Le choix de la méthode s'est donc porté sur l'entretien semi-directif plutôt que sur le questionnaire, car le premier a deux qualités qui se sont révélées payantes : il permet de toucher la personne dans son environnement de travail et de mieux comprendre ses propos qu'elle peut illustrer par des attitudes ; les réponses ne sont pas figées comme sur un questionnaire, qui est plutôt utilisé pour faire le point très précisément sur une question connue, et la personne peut soulever des notions qui n'avaient pas été prévues dès le départ.

Deux canevas structurés des différents thèmes à évoquer ont servi de cadre d'entrevue et ont permis un dépouillement plus logique des réponses obtenues. L'un destiné au responsable du centre de recherche et aux personnes-ressources, l'autre destiné aux chercheurs de ce centre.

Le choix de la population sondable a été défini dès le départ de l'enquête. D'un côté, tous les laboratoires scientifiques de l'Université, soit huit unités ; de l'autre six instituts de recherche implantés sur l'île, sélectionnés pour la qualité de leurs travaux, et en fonction de leur participation aux programmes de recherche qui favorisent la formation des hommes et le développement socio-économique de l'île :

- BRGM (géologie minière)
- CIRAD (agronomie tropicale)
- CORI/INSERM (santé, médecine)
- IFREMER (océanographie, halieutique..)
- METEO-FRANCE (météorologie, veille cyclonique)
- ORSTOM (développement des pays du Sud).

Ces organismes participent tous à la recherche publique évoquée dans un chapitre précédent et, de manière plus ou moins forte, à la mise en valeur des trois pôles de compétence évoqués plus avant : canne à sucre, volcanologie, atmosphère.

L'échantillon des personnes interrogées à l'intérieur de ces établissements n'a pas été arrêté précisément. Il fallait un nombre représentatif de chercheurs acceptant cette interview, si possible proportionnel au nombre total de chercheurs par laboratoire.

Une pré-enquête montre que le nombre de chercheurs scientifiques se monte à 169 personnes en 1993 : 70 à l'Université et 99 dans les six instituts ciblés.

A la fin de l'enquête, 43 personnes au total ont été interrogées, soit :

- à l'Université : 20 chercheurs (30% des chercheurs) et 4 personnes-ressources.
- dans les Instituts : 17 chercheurs (17% des chercheurs) et 2 personnes-ressources .

Le pourcentage des chercheurs universitaires est considéré comme représentatif ; celui des chercheurs d'institut est plus faible mais il s'agit en fait d'une moyenne. Dans certains centres, 100% des chercheurs ont été sondés, et la proportion la plus faible s'établit à 10% des effectifs de recherche.

Globalement, l'approche des acteurs de la recherche est satisfaisante (22% des chercheurs).

A ceci s'ajoutent les 6 personnes-ressources qui ne sont pas considérées comme des chercheurs mais qui collaborent de près avec eux et qui connaissent leurs pratiques documentaires : deux secrétaires, une documentaliste, deux conservateurs de la B.U. et une personne responsable de la mise en valeur de la recherche à l'Université.

Les résultats statistiques sont basés sur le nombre de chercheurs ayant répondu : 37.

Parallèlement, une enquête sur la Bibliothèque universitaire a été entreprise afin d'établir une présentation des services qu'elle propose à ses publics⁶, et des entrevues libres avec la responsable de l'établissement ont permis de mieux connaître son fonctionnement. Afin de compléter le catalogue collectif des périodiques du SCD de la Réunion, commencé en 1992, il a été décidé que les visites dans les centres de recherche seraient l'occasion de recenser les nouvelles revues présentes dans les laboratoires universitaires et de recenser aussi les périodiques possédées par les instituts.

Une liste des différents outils de recherche documentaire utilisés par les scientifiques a également été établie, afin de mieux connaître leurs instruments de référence et de les localiser.

2.2 LES DIFFICULTES RENCONTREES

- Les responsables des centres de recherche n'ont pu être tous contactés pour des raisons de temps et de disponibilité, et ceux qui l'ont été n'avaient pas toujours les éléments statistiques demandés lors du questionnement. Plusieurs visites et communications téléphoniques ont été alors nécessaires.

La principale difficulté a été de rassembler ces données statistiques :

Aucun inventaire dédié à la documentation détenue par les centres de recherche n'existe réellement, les réponses sur les moyens budgétaires consacrés aux collections se sont révélées incomplètes et l'absence d'un personnel formé aux techniques bibliothéconomiques a freiné la récolte de chiffres sur l'utilisation des fonds (prêts, consultation, usagers extérieurs..). Les données sur la richesse des fonds sont donc des estimations que nous espérons les plus fiables possibles, faites à partir du comptage des éléments quand cela fut possible.

⁶En annexe du mémoire.

- Certains chercheurs se sont montrés peu disposés à communiquer sur le sujet de l'étude, d'autres se sont montrés méfiants quant aux motifs mêmes qui ont animé cette enquête. Il semble que le manque de temps et la peur de participer à une enquête "commanditée" par la B.U. soient à l'origine de ce sentiment.

- La période "hivernale" des congés à cette époque à la Réunion n'a pas permis d'interroger quelques étudiants du 3ème cycle scientifique sur leurs pratiques documentaires en qualité de chercheur débutant, ce qui aurait pu donner un éclairage supplémentaire au sujet et laisser voir si cette catégorie d'utilisateur fréquente les BUFR.

3. LES CADRES D'ENTREVUE

Comme il a été souligné auparavant, deux cadres d'entretien ont été utilisés : l'un pour les responsables des centres de recherche et pour les personnes-ressources, présentant le service, les fonds documentaires ainsi que les orientations prises par l'établissement dans sa politique documentaire.

Le second met en exergue les besoins et les pratiques informatives des chercheurs et des enseignants-chercheurs ainsi que leurs rapports entretenus avec les fonds documentaires dont ils se servent ou dont ils ne se servent pas.

D'une manière globale, ces grilles abordent les quatre points suivants :

- le contexte organisationnel du centre
- la documentation
- les usages et besoins documentaires
- les orientations ou les souhaits pour améliorer les pratiques informatives.

CADRE I : à l'intention des responsables des instituts et des laboratoires et aux personnes-ressources

I PRESENTATION DU CENTRE

- Adresse et aperçu historique du service
- Nom du responsable
- Tutelle administrative
- Missions générales du service et de l'organisme-mère
- Activités et thèmes de recherche
- Finalités locales
- Activités de coopération (locales, nationales, internationales)
- Organisation matérielle (locaux, personnel, matériel)
- Moyens financiers
- Activité de publication

Cette première partie définit l'organisation générale de l'établissement, ses activités et ses moyens.

II PRESENTATION DES FONDS DOCUMENTAIRES

- Collections (types de documents, types de supports, niveau intellectuel, spécificités..)
- Gestion documentaire (techniques et matériels)
- Services offerts aux usagers (prêt, consultation..)
- Locaux (surfaces, fonctionnalités..)
- Personnel (spécialisé ou pas)
- Moyens budgétaires accordés à la documentation
- Catégories de lecteurs et usages documentaires

Ce chapitre est absent des entretiens menés avec les responsables des laboratoires ; une enquête à ce sujet ayant été réalisée en 1992 par un stagiaire ENSSIB.

Seule la rubrique "Moyens budgétaires" a été évoquée avec eux.

L'inventaire des collections des bibliothèques des instituts complète ainsi la vision de l'ensemble documentaire scientifique présent sur l'île.⁷

III LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE DU SERVICE

- Orientations pratiques en matière de documentation (ce qui est à améliorer..)
- La politique de l'IST à l'intérieur du service (la politique de la maison-mère)
- Les souhaits quant à l'amélioration du service documentaire (partenariat..)

D'une manière particulière, cerner ce qui est entrepris pour développer la documentation et la communication dans les structures de recherche. L'avis des responsables d'unités permet un éclairage supplémentaire par rapport aux propos des usagers, c'est-à-dire des chercheurs eux-mêmes.

⁷Voir en Annexes la présentation des différents centres scientifiques de recherche.

CADRE II : à l'intention des chercheurs et des enseignants-chercheurs

I DOCUMENTATION LIEE A L'ACTIVITE DE RECHERCHE

- Disciplines de recherche, spécificités des thèmes
- Nature de l'information recherchée (textuelle, bibliographique, courante, ancienne..)
- Types de documents consultés (ouvrages, périodiques..)
- Supports de présentation de l'information (papier, audiovisuel, électronique..)
- Langues de publication
- Estimation du taux de couverture du domaine par ces documents
- Activité de publication

Il s'agit de connaître précisément la nature et la qualité des documents dont ils ont besoin par rapport à leurs activités de recherche et d'enseignement.

II LA RECHERCHE DE L'IST

- Fréquence de l'activité documentaire dans l'activité globale
- Les stratégies de recherche bibliographique
- Sources et supports utilisés pour la recherche bibliographique (outils de référence, matériel informatique..)
- La fourniture des documents identifiés
- La gestion des documents collectés

Déterminer les usages et les comportements à l'égard de l'information reçue ou à recevoir, par les stratégies individuelles de recherche documentaire.

III LE RECOURS AUX CENTRES DOCUMENTAIRES

- Consultation du fonds documentaire commun
- Fréquentation des bibliothèques locales
- Contact avec des bibliothèques éloignées

Pour chaque question : - si oui, pour quels services ?

- taux de satisfaction
- attentes personnelles par rapport à ces centres.

- si non, pour quelles motifs ?

- autres moyens utilisés
- attentes personnelles par rapport à ces autres moyens.

Il s'agit d'estimer l'impact des services offerts par les bibliothèques, de toute nature qu'elles soient, sur l'attitude des chercheurs vis à vis de la recherche informative.

IV SATISFACTION RETIREE DE L'ACTIVITE DOCUMENTAIRE

- Nature de la satisfaction exprimée
- Difficultés rencontrées lors de la recherche documentaire
- Améliorations envisagées.

Déterminer les types de difficultés auxquelles ils sont confrontés, les schémas utilisés pour y remédier ou non, ainsi que les opinions personnelles sur la documentation en général.

V IDENTITE

- Qualité au sein de l'établissement
- Nombre d'années de recherche scientifique

Les déterminants sociaux sont envisagés à la fin de l'entretien pour ne pas gêner la personne. Ils seront employés pour mettre en évidence si l'expérience des chercheurs influe sur leurs pratiques documentaires.

DEUXIEME PARTIE :
ANALYSE DES RESULTATS

II ANALYSE DES RESULTATS

1. LA POPULATION SONDEE

Il n'existe pas de modèle-type ni de définition stricte du terme de "chercheur scientifique" et les personnes rencontrées lors de l'enquête se définissent comme tel, à partir du moment où elles consacrent une part de leurs activités professionnelles à la recherche, que celle-ci soit de type fondamental ou de type action-développement.

Nous avons ajouté à ce nombre les personnes n'effectuant plus de travaux de recherche mais dirigeant un centre de recherche (la plupart des responsables interrogés, par exemple).

Au total, la population sondée rassemble les catégories suivantes :

- cadres chercheurs
- enseignants-chercheurs
- techniciens
- responsables des centres ou des laboratoires
- doctorants.

Elle compte donc 37 individus : 20 appartenant aux laboratoires de l'Université, 17 travaillant dans les Instituts de la recherche publique.

Les enseignants-chercheurs universitaires ont estimé à 10 % le temps consacré à la recherche dans leur activité globale, les chercheurs d'institut de 20% à 100%.

Tous les domaines de pointe de la recherche réunionnaise sont représentés dans les disciplines des chercheurs touchés lors des entrevues :

- Agronomie, Biologie végétale : 4 chercheurs du CIRAD
3 chercheurs du laboratoire de Biologie végétale
- Volcanologie, Terre : 2 chercheurs du BRGM
2 chercheurs du laboratoire des Sciences de la Terre
- Atmosphère : 3 chercheurs de l'ORSTOM
2 chercheurs de METEO-FRANCE
2 chercheurs du laboratoire de Thermique-Energie solaire
- Océanographie : 2 chercheurs de l'IFREMER
- Médecine : 4 chercheurs membres du CORI
- Mathématiques, Informatique : 4 chercheurs de l'IREMIA
- Biologie et physiologie animale : 2 chercheurs du laboratoire d'Ecophysiologie
1 chercheur du laboratoire de Pathologie des invertébrés
2 chercheurs du laboratoire de Biologie marine

- Chimie organique/Biochimie : 3 chercheurs des laboratoires de Chimie-Biochimie et d'Agrochimie.
- Génie civil : 1 chercheur du laboratoire de Génie industriel.

L'Ancienneté dans le poste révèle que 10 chercheurs ont moins de 5 ans d'expérience,
3 chercheurs ont de 5 à 10 ans d'expérience,
24 chercheurs ont plus de 10 années d'expérience.

La grande majorité des scientifiques interrogés a une pratique ancienne de la profession et ceux-là avouent ne pas avoir changé leurs habitudes informatives depuis le début de leur carrière, au niveau du type et de l'utilisation des outils de recherche documentaire.

Cette constante est cependant à moduler au niveau du temps consacré à la documentation, comme nous le verrons plus tard.

Les chercheurs scientifiques de la Réunion travaillent dans de petites équipes, aussi bien dans les instituts que dans les laboratoires universitaires.

Chaque secteur emploie un petit nombre de spécialistes, ceux-ci développent des micro-domaines de la connaissance et sont aidés par des collaborateurs en nombre restreint, souvent représentés par des doctorants VAT (Volontaire Aide Technique) ou ATER (Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche).

On assiste en fait à une juxtaposition de chercheurs hyper-spécialisés vivant dans une unité plus globale comme un département de recherche, par exemple.

Ainsi, cinq laboratoires universitaires sur huit ont moins de 10 chercheurs (de un à huit, doctorants compris) et quatre instituts sur six emploient 12 chercheurs au plus dans leurs locaux (de 2 à 12, doctorants inclus).

Ceci a des incidences sur la circulation de l'information puisque chacun a des besoins informatifs spécifiques suivant les thèmes de recherche développés, et qui sont parfois radicalement différents d'une personne à une autre. Les supports de diffusion de l'information sont donc pratiquement individualisés à ce niveau.

Deux exceptions cependant à ce constat :

Le CIRAD qui abrite 40 chercheurs en agronomie et le CORI qui recense 32 chercheurs du domaine biomédical sur l'île.

On peut estimer toutefois que pour le cas du CIRAD qui comprend cinq départements de recherche, le nombre de chercheurs est en réalité rapporté à 10 dans chaque secteur et qu'il forme donc un ensemble de petites équipes.

Le CORI est une association qui fédère les acteurs de la recherche biomédicale ayant un programme de travail en accord avec les missions de l'INSERM. Le chiffre de 32 personnes annoncées doit être revu à la baisse car il date de 1991 et chaque équipe est éclatée dans plusieurs organismes qui travaillent sur le secteur.

2. L'ENVIRONNEMENT DOCUMENTAIRE DU CHERCHEUR

2.1 DE PETITES UNITES DOCUMENTAIRES, DITES DE PROXIMITE

Tous les services de recherche sondés ont créé des bibliothèques dans leurs murs (centre de documentation pour les instituts et BUFR pour les laboratoires universitaires). Destinées à l'usage des chercheurs des centres, elles sont constituées de collections d'importance quantitative et qualitative très diverse, souvent multimédia et très spécialisées.⁸

Ces bibliothèques de proximité, telles qu'elles sont désignées par les chercheurs, remplissent plusieurs fonctions :

- l'éloignement des pôles documentaires de la Métropole et des centres de documentation des organismes-mères pour les instituts, a favorisé leur création, afin de regrouper sur un même site les documents de base nécessaires aux programmes de recherche et les informations écrites produites par les chercheurs internes à l'établissement ;

- les universitaires les ont développées afin de combler les insuffisances de la B.U. au niveau des documents intéressant la recherche, utiles pour leur propres besoins et pour posséder les manuels d'enseignement de la discipline, qui sont aussi prêtés aux étudiants.

- les acquisitions de nouveaux documents s'établissent en fonction des besoins momentanés des chercheurs qui étudient, par la suite, des aspects particuliers de leur recherche ou d'autres sujets d'exploration.

- les fonds ainsi constitués ont l'avantage d'être à portée de main, ce qui rassure leurs utilisateurs : connus des quelques spécialistes du centre, ils sont peu exposés à la dispersion et les personnes évitent les déplacements vers d'autres sources documentaires, facteur de perte de temps.

La proximité évoque la possibilité de pourvoir rapidement à ses besoins, mais aussi à ceux des étudiants ; la spécialité souligne l'activité hautement qualifiée des laboratoires de recherche.

2.2 LES USAGERS

La majorité des chercheurs interrogés a estimé être utilisatrice de la bibliothèque de proximité pour des recherches d'information régulières : 22 chercheurs d'instituts et de laboratoires⁹ répondent positivement sur ce point (11 universitaires et 11 non-universitaires), 15 y répondent négativement (9 universitaires et 6 non-universitaires) et disent y avoir recours pour des recherches très ponctuelles et éloignées dans le temps.

Sur les 22 chercheurs usagers réguliers des collections, 19 ont une ancienneté dans la profession supérieure à dix années.

⁸Consulter en annexes, la présentation des instituts et des laboratoires de recherche.

⁹Par convention, on entendra par "instituts", les centres de recherche non-universitaires et par "laboratoires", les centres de recherche de l'Université.

L'utilisation de la bibliothèque commune est donc une pratique qui touche les chercheurs ayant le plus d'expérience mais surtout ceux qui travaillent depuis un bon nombre d'années dans le même centre.

Les explications avancées sur ce sujet sont diverses :

- soit le chercheur a lui-même participé à la naissance du fonds documentaire et l'enrichit toujours. Il le connaît bien et sait s'en servir.

- soit il a décidé en accord avec l'équipe de recherche d'enrichir les collections déjà existantes et de remettre à jour les données conservées, pour l'usage commun.

- soit la valeur des documents est telle que s'y référer est une opération gratifiante.

- soit le fonds est un peu dépassé mais les thèmes de recherche entrepris nécessitent toujours une recherche rétrospective.

Les conclusions de cette question sont à moduler avec les résultats des deux prochains points, car si les chercheurs disent bien utiliser les collections de la bibliothèque de proximité, ils ont parallèlement constitué une documentation personnelle, ce qui tend à montrer que le recours aux ressources communes n'est pas aussi fréquent que prétendu.

Des usagers extérieurs ont également accès aux bibliothèques des centres scientifiques.

En moyenne, les instituts reçoivent une centaine de chercheurs dans l'année, étudiants et scolaires externes au service, et le prêt de documents est possible.

Les laboratoires universitaires ne reçoivent en moyenne qu'une quarantaine de visiteurs extérieurs par an, fortement composée d'étudiants.

2.3 UNE GESTION DOCUMENTAIRE A INVENTER

La visite des différents centres a été l'occasion d'approcher les modes de gestion des fonds documentaires respectifs.

Trois schémas "bibliothéconomiques" se sont présentés :

1 - Il n'existe pas de gestion particulière des collections, après l'enregistrement des documents sur le cahier de réception du courrier et l'attribution d'un numéro d'ordre.

Un classement thématique existe mais n'est pas mis à jour, le prêt est soumis à la responsabilité de chacun et à sa bonne volonté (instituts : 2 cas, laboratoires : 2 cas).

2 - Les documents sont inscrits sur un cahier d'enregistrement du courrier et on attribue un numéro d'ordre, le ou les fichiers sont mis à jour avec du retard et ne sont pas fiables à cent pour cent, le classement est organisé et tenu en ordre, le prêt reste sous la responsabilité et la confiance de chacun (instituts : 3 cas, laboratoires : 3 cas).

3 - L'enregistrement sur le cahier du courrier ou sur un cahier d'inventaire spécial existe, les fiches catalographiques même sommaires, accompagnent les documents et/ou les fichiers manuels ou informatisés sont complétés, le classement est organisé et le prêt contrôlé (instituts : 1 cas, laboratoires : 3 cas).

La gestion documentaire n'est donc pas totalement assumée par les chercheurs qui ne se sentent pas attirés par cet exercice. Le manque de personnel formé à cette tâche leur fait défaut et on assiste dans quelques centres, à une anarchie documentaire qui n'incite pas les usagers à utiliser les ressources présentes dans les bibliothèques, ou à mal les exploiter.

Il existe rarement de matériel informatique dédié à la gestion des bibliothèques dans les services de recherche ; les instituts confient ce travail à leur bibliothèque centrale de

Métropole ou développent des fichiers-maison (4 cas) ; les laboratoires misent sur les fichiers papier qui ne sont pas tous fiables ou développent des logiciels-maison dont beaucoup ont été abandonnés faute d'efficacité. Deux laboratoires ont un système informatique particulier qui fonctionne bien pour cette activité.

Le manque de gestion organisée de la documentation n'est pas lié à des problèmes de moyens financiers qui peuvent pénaliser les petites structures, mais à l'absence de politique de développement à ce sujet, ou plus simplement, de prise de conscience de cette question. En effet, dans cette étude, les deux centres les plus importants possèdent les bibliothèques les plus mal gérées.

L'absence de gestion véritablement contrôlée est aussi un motif de désintérêt pour l'accès à la bibliothèque de proximité, qui a été largement évoqué par les chercheurs des centres, dans leur globalité. Les jeunes chercheurs, notamment, sont peu disposés à "fouiller" les fonds communs et préfèrent utiliser les ressources d'autres centres de documentation.

La recherche bibliographique est rendue difficile par l'absence de catalogue ou d'outils de recensement adéquats.

Les chercheurs ayant plus d'expérience couplent le recours aux collections de leur laboratoire, qu'ils connaissent bien, avec l'accès aux gisements documentaires extérieurs et les remarques des scientifiques obtenues à ce sujet, recourent l'idée que les bibliothèques de proximité ne répondent que très partiellement aux besoins des personnes pour lesquelles elles ont été créées.

2.4 UN COMPORTEMENT INDIVIDUALISTE

Ce constat est corroboré par l'usage commun, très répandu chez les chercheurs, qui est de constituer une documentation personnelle.

Cette documentation relative à des thèmes scientifiques très spécialisés est accumulée au fur et à mesure des années et conservée dans les bureaux personnels. Elle est composée de quelques dizaines d'ouvrages de niveau recherche, de manuels utilisés pour l'enseignement, d'ouvrages de référence sur la discipline de recherche et de rapports. Mais l'essentiel est représenté par les tirés à part d'articles de spécialistes, dont le nombre estimé, quel que soit le type de chercheur, n'est pas inférieur à 1000 titres et peut atteindre au bout de dix ans, 5000 références.

Les chercheurs qui ont des abonnements individuels, en plus des revues reçues dans le centre, les gardent également dans leur bureau ou les partagent avec un nombre restreint de collaborateurs et se procurent les textes, ou les photocopies des textes référencés dans les bibliographies de fin d'article.

Ce type de document est le plus représenté dans leur collections propres et le plus recherché, car il véhicule une information de pointe, au fait de l'actualité scientifique et disponible rapidement.

L'ensemble des chercheurs interrogés, à l'exception de quatre personnes, ont désigné ce support informationnel comme représentant 85 % de la documentation utilisée régulièrement et liée aux activités de recherche (moyenne entre les chercheurs d'instituts et les chercheurs de l'Université).

Seules les revues scientifiques généralistes peu lues telles que "Science" ou "Nature", sont mises à la disposition de tous dans la bibliothèque de proximité, chacun conservant dans les bureaux les périodiques du micro-domaine.

La B.U. de sciences expose dans ses salles une soixantaine de revues scientifiques courantes destinées aux chercheurs locaux. 20 abonnements supplémentaires (soit un coût de 60000F) sont pris en charge par la bibliothèque, mais les revues restent dans les laboratoires pour l'usage des scientifiques.

Il est à noter que 18 chercheurs parmi la totalité désirent créer une base de données afin de référencer et de classer leur documentation personnelle et éventuellement les fonds les plus utilisés de la bibliothèque. Certains ont vu l'urgence de gérer la masse des tirés à part avant qu'ils ne soient submergés par la documentation. On observe ici également une dispersion des initiatives et des comportements très nombrilistes par manque de concertation au sein des départements de recherche.

Les pratiques sont donc à cette échelle très individualistes, car même s'il est réel que chaque équipe travaille sur des thèmes très spécifiques qui n'intéressent pas les autres collègues, elles limitent aussi la circulation de l'information scientifique et la connaissance des disciplines connexes.

Ce point démontre de plus, que les chercheurs dans leur majorité utilisent les bibliothèques de proximité de façon très ponctuelle, et dans une moindre mesure que celle annoncée dans les réponses à la question précédente.

2.5 LES RESSOURCES BUDGETAIRES DE LA DOCUMENTATION

La question évoquée sur ce point au cours des entretiens n'a quasiment obtenu aucune réponse précise de la part des chercheurs et des responsables des centres de recherche et il apparaît qu'il n'existe aucune ligne budgétaire spécifique consacrée à la documentation dans le budget primitif des centres.

Les instituts métropolitains qui gèrent leur délégation réunionnaise ont bien sûr développé des services de conservation et de diffusion des documents qui possèdent leurs postes budgétaires et qui prennent en charge la plupart des dépenses documentaires des instituts délocalisés, notamment pour les abonnements de périodiques.

Les centres de l'île ne comptabilisent pas spécifiquement cette nature de dépenses et peu ont pu estimer leurs coûts documentaires. Ils annoncent une charge moyenne de 5000 à 20 000 francs par an pour l'achat d'une trentaine de monographies.

Ces données sont à moduler car les deux plus importants centres, par le nombre de personnel qu'ils accueillent ne se sont pas prononcés.

Pour le BRGM, une part importante des charges documentaires est ventilée sur les programmes de recherche-développement auxquels elles sont liées ; une moindre part, représentée par la documentation moins technique est imputée sur des lignes diverses, telles que les dépenses de petit matériel dans la partie "fonctionnement".

Les laboratoires ne sont pas plus précis sur ce point :

Il n'existe pas non plus de ligne budgétaire propre à la documentation dans les laboratoires universitaires mais les charges ont été définies avec plus de clarté :

En moyenne, sont dépensés annuellement 10 000 francs pour l'acquisition d'une vingtaine de monographies, mais aussi pour les commandes de photocopies, de prêt-inter et pour certains laboratoires, pour l'abonnement à des revues. Ils sont pris sur les crédits de recherche affectés à un programme.

L'IREMIA qui fait figure d'exception dans ce schéma, obtient 40 000 francs de coût documentaire annuel ventilé sur le budget de recherche alloué par l'ancienne Direction de la Recherche et des Etudes Doctorales, aujourd'hui Direction Générale de la Recherche et de la Technologie (30 000 francs) et sur le budget normal d'enseignement du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (10 000 francs). C'est actuellement le seul laboratoire qui, en début d'année, décide la répartition du budget propre au laboratoire, en commun, et qui budgétise des dépenses documentaires précises.

Il n'existe pas de bilan analytique rétrospectif disponible à l'Université sur le budget des laboratoires, qui permettrait de regarder l'évolution des dépenses documentaires par rapport aux programmes de recherche.

La Bibliothèque universitaire prend en charge l'essentiel des abonnements de **revues scientifiques détenues dans les laboratoires**, en plus des titres exposés dans ses locaux, afin de les dégager d'une dépense importante qui grèverait leur budget déjà limité ; soit une vingtaine de titres qui forment un engagement d'environ 60 000 francs sur 600 000 francs consacrés annuellement aux abonnements globaux.

D'une manière générale, les instituts de l'île ne définissent pas leurs dépenses documentaires dans un poste réservé car celles-ci sont faibles et l'essentiel du coût est supporté par leur bibliothèque centrale de Métropole. Les charges sont centralisées afin d'obtenir la maîtrise des coûts documentaires des services de recherche délocalisés sur tous les continents.

Les laboratoires de l'Université ont également des coûts documentaires réduits du fait que la Bibliothèque universitaire serve de relais financier pour les abonnements de périodiques, et ils ne désignent pas ces dépenses sur une ligne spécifique. Mais leurs crédits étant serrés, ils développent une politique de limitation des dépenses documentaires.

L'analyse des réponses obtenues dans ce chapitre met en lumière les conclusions suivantes :

Les centres de recherche de l'île sont composés de petites équipes humaines, aux besoins informatifs très spécialisés. Les bibliothèques de proximité, elles aussi de petite taille, ne sont pas réellement utilisées pour les recherches courantes, ne sont pas gérées correctement pour la plupart et ne disposent pas d'une ligne budgétaire définie à long terme. Les chercheurs constituent donc leur propre documentation qui n'est que très peu diffusée.

3. LES PRATIQUES DOCUMENTAIRES DES CHERCHEURS

3.1 LA NATURE DES BESOINS

3.1.1 L'IST EST PRIMORDIALE

L'ensemble des chercheurs sollicités sont unanimes pour définir la recherche de l'Information Scientifique et Technique comme primordiale dans leur profession et essentielle pour la conduite des programmes de recherche.

La connaissance des dernières innovations par le biais privilégié des articles de périodiques permet d'être tenu au courant de l'actualité, d'étudier les résultats et les méthodes décrites par les textes et de gagner parfois beaucoup de temps dans la mise en pratique des données dans les investigations personnelles.

Les chercheurs d'instituts se documentent plutôt régulièrement et quotidiennement par la lecture des articles, car la communication de l'avancée des recherches dans le domaine de compétence permet la comparaison avec leurs travaux : 12 personnes sur 17 déclarent y passer beaucoup de temps : cela varie d'une heure par jour (environ 10% du temps) à une heure par semaine (2,5 % du temps).

Les universitaires s'informent plutôt au coup par coup après avoir amassé la documentation. Les charges d'enseignement et d'administration ont été annoncées comme étant les responsables de ce constat : 15 personnes sur 20 estiment y passer beaucoup de temps ; ils étudient cette documentation le soir ou pendant trois journées consécutives si cela est nécessaire. Mais ils signalent tous qu'ils n'y passent pas 10% de leur temps.

Tous les chercheurs interrogés déclarent donc passer beaucoup de temps à s'informer. Or, la majorité d'entre-eux regrettent de ne pouvoir augmenter cette période en raison de l'activité de recherche en elle-même, des charges d'administration, de représentation à l'extérieur ou parce qu'ils ont des obligations d'enseignement : 31 personnes sur 37 (15 non-universitaires et 16 non-universitaires) souhaiteraient que ce temps consacré à l'information soit prolongé.

Ces remarques mettent en lumière que l'activité documentaire est intégrée à la vie même du chercheur et qu'il est grand consommateur d'information. Mais, en même temps, celui-ci exprime sa difficulté à maîtriser la gestion temporelle de cette activité, révélant en fait, l'emploi de méthodes informatives qui ne sont pas parfaitement adaptées à ses besoins.

En effet, les discussions à ce sujet laissent transparaître que les chercheurs craignent de se voir "dépassés par la documentation" dont le flux ne cesse de croître et perçoivent la récupération des informations pertinentes comme un exercice de plus en plus ardu.

Ces points seront développés plus précisément dans les chapitres suivants.

3.1.2 UNE INFORMATION CIBLEE ET HOMOGENE

La nature des informations utilisées par les scientifiques concerne les résultats et les méthodes de recherche développés par les spécialistes des micro-domaines des sciences. Le haut niveau de spécificité et les contrôles sur la qualité des communications écrites dans ce secteur font que l'IST est concentrée dans quelques publications de réputation mondiale et dans une myriade de publications moins reconnues ou de vulgarisation scientifique.

Le périodique à parution régulière est le support privilégié pour le mode de communication des chercheurs puisque sa parution régulière rend l'accès à l'information très rapide.

Il est le vecteur d'une information courante, en texte intégral et qui comporte des références bibliographiques propres à relancer la recherche d'informations supplémentaires.

- Les chercheurs d'institut (15 personnes sur 17) révèlent que 90 % de l'information qui les intéresse se trouve dans les revues. Ils lisent les monographies pour 10 % de leur besoin informatif (ouvrages, thèses, rapports..)
- Les universitaires reçoivent leur information scientifique au travers des publications périodiques pour 80 % et pour 20 % dans les monographies (18 personnes sur 20).
- Les quatre personnes non comprises dans ces pourcentages trouvent ce qui les intéresse pour 80 % dans les monographies et pour 20 % dans les articles. Elles développent en effet, soit un nouveau sujet de recherche qui nécessite la récupération des principaux textes de base écrit sur lui, ou bien, elles proposent des prestations de services au sein de l'établissement de recherche et ne se servent que de rapports internes.

Les chercheurs ont exprimé leur préférence pour le support écrit dans le mode de diffusion de l'information. A noter l'absence de référence aux autres supports de communication : images, audiovisuel.

Ce point recoupe l'idée déjà exprimée plus avant, disant que les chercheurs accumulent des articles ou des photocopies d'articles, représentant l'essentiel de leur documentation personnelle et que l'utilisation des bibliothèques communes de proximité est aléatoire.

Les articles récupérés sont en grande part rédigés en langue anglaise, pratiquée d'ailleurs par tous les chercheurs : 90 % en anglais et 10 % en français pour les non universitaires.
80 % en anglais, 10 % en français, 5 % en espagnol et 5% en allemand pour les universitaires.

Aucune autre langue n'est signalée.

Seuls, deux chercheurs utilisent une documentation totalement francophone. Ils font partie des quatre cas référencés ci-dessus.

La prépondérance de la langue anglo-saxonne n'est plus à confirmer dans les publications scientifiques internationales. Est-elle liée à la qualité des revues de langue anglaise par rapport aux revues de langue française ?

A la question portant sur l'estimation du taux de couverture du domaine, obtenue par la lecture des périodiques utilisés le plus fréquemment, les chercheurs ont été précis :

- 25 personnes pensent couvrir leurs besoins informationnels de 80 à 100 % par la lecture de 5 titres de revues car leurs thèmes de recherche correspondent à ceux évoqués dans ces périodiques.

- 12 personnes estiment que la lecture des 5 revues les plus utilisées ne couvre pas leurs besoins informatifs car leur discipline déborde sur des domaines diversifiés. Ils doivent en lire beaucoup plus (10 à 12) mais regardent les "Abstracts", détaillant les articles de périodiques pour éviter un coût d'abonnement trop élevé.

Les chercheurs ont donc des besoins documentaires très homogènes quel que soit leur statut, au moins à ce stade de l'enquête : des articles de périodiques, rédigés pour la plupart en anglais et détenus dans moins d'une dizaine de publications.

3.1.3 L'ACTIVITE DE PUBLICATION

En règle générale, les chercheurs participent à la diffusion des connaissances en publiant eux-mêmes des articles dans des revues spécialisées, qu'elles soient avec comité de lecture, ce qui représente un gage de rigueur et de qualité, ou sans comité de lecture afin de favoriser la rapidité de diffusion de l'article. En effet, il n'est pas rare de lire des résultats de recherche un an après leur dépôt auprès du comité de lecture de la publication.

L'écriture d'un article prend beaucoup de temps entre la rédaction même et les corrections éventuelles demandées par les responsables du périodique. Il doit être accompagné d'une bibliographie correctement rédigée et fiable.

La conséquence de l'activité de publication est la reconnaissance du chercheur par la communauté et elle favorise les contacts et les sollicitations. C'est aussi un moment important pour le chercheur qui a travaillé de nombreux mois sur son micro-domaine et qui trouve des résultats innovants.

Dans certains centres, le nombre de publications annuelles fait partie du mode d'évaluation de la personne et donc du centre lui-même.

Parmi la population sondée, il y a pratiquement autant de chercheurs d'institut que de chercheurs universitaires qui publient, mais le nombre d'articles produits par an est plus élevé chez les non-universitaires que chez les universitaires :

- 12 personnes sur 17 pour les instituts (70%), avec une moyenne de 3 à 4 articles par an.

- 12 personnes sur 20 pour les laboratoires (60%), avec une moyenne de 2 articles par an.

Les enseignants-chercheurs perçoivent l'activité de publication comme contraignante car elle s'ajoute à leur charge d'enseignement et d'administration. C'est un point qui peut

expliquer leur manque de temps à la fois pour la recherche et pour la rédaction des articles.

L'étude des catégories d'auteurs d'articles montre que les chercheurs qui publient le plus parmi ceux qui le font, sont ceux qui ont moins de 5 ans d'expérience et ceux ayant plus de 10 ans d'expérience ; soit au début de la carrière lorsque l'énergie et l'envie de se faire connaître est la plus forte , et, au moment de l'acquisition d'une certaine maturité dans la réalisation des thèmes d'étude.

3.1.4 L'EQUIPEMENT INFORMATIQUE

Tous les centres de recherche visités sont équipés de matériel informatique. Celui-ci fonctionne principalement pour des besoins de calculs et de mise en forme des données scientifiques, et ils sont le plus souvent couplés avec des machines d'expérimentation.

Les instituts de recherche ont un parc informatique qui paraît plus important que celui des laboratoires, au niveau du nombre d'ordinateurs accessibles par les chercheurs de chaque unité (1 ordinateur pour 2 chercheurs).

Les laboratoires universitaires commencent véritablement à s'équiper depuis trois ans et deux d'entre-eux, en raison de leurs thèmes de recherches bien spécifiques et de leurs moyens budgétaires, possèdent déjà une trentaine de machines : L'IREMIA et le laboratoire de Thermique/Génie industriel. Les autres ont un équipement très disparate.

La différence essentielle entre les deux entités à ce niveau réside dans les possibilités d'utilisation du matériel informatique pour l'accès à l'IST :

Les universitaires, à l'exception des agents de l'IREMIA, usent de l'informatique uniquement pour les besoins de la recherche et pour l'organisation des résultats (traitement de texte...).

Les chercheurs d'instituts ont la possibilité de se connecter par Transpac à leur centre métropolitain respectif, aux bibliothèques qui y sont rattachées et pour trois d'entre-eux, aux autres unités du groupe implantées dans le monde. Un seul fait partie d'un réseau international de communication électronique.

Les services offerts par ces liaisons sont multiples : dialogues interactifs grâce au système des messageries, interrogation des bases de données maison ou externes, participation à l'échange d'informations dans les "news", appelées aussi conférences électroniques internationales, transfert de fichiers...

L'outil informatique est donc également employé pour rompre l'isolement documentaire puisqu'à partir d'un poste, l'accès à des références bibliographiques et textuelles est possible. Les serveurs sont localisés en Métropole dans les centres de recherche. Les scientifiques disent s'en servir régulièrement, en complément de la lecture des revues et surtout pour les recherches rétrospectives. En effet, les bibliothèques métropolitaines servent de relais à la recherche bibliographique.

Les chercheurs ont cependant souligné les difficultés de connexion ou de transmission dues à l'éloignement géographique qui pénalisent fortement la recherche documentaire informatisée.

Les laboratoires de l'Université ne bénéficient pas encore de ces services et ils utilisent peu les bases de données ou les messageries, par rapport aux moyens classiques de

diffusion de l'information. LIREMIA est le seul espace où la connexion aux news électroniques est notamment possible par le protocole Internet et Bitnet (30000 sites accessibles).

Les résultats de ce chapitre décrivent l'homogénéité des besoins informationnels des chercheurs contactés :

Ils estiment prendre beaucoup de temps pour se documenter car cela est primordial pour leurs activités et souhaiteraient améliorer l'importance du travail de documentation

Les articles scientifiques en anglais fournissent les informations qui les intéressent, dans un nombre très restreint de titres de périodiques, pour la majorité des personnes.

L'activité de publication et le recours aux services électroniques de recherche documentaire marquent cependant une différence d'attitude entre les agents de la recherche universitaire et ceux des instituts publics :

Le manque de temps pour la première activité annoncée et le déficit en équipement informatique et télématique pour l'autre processus, semblent être les causes principales du déséquilibre entre les deux types de chercheurs.

3.2 LA RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE

3.2.1 TYPOLOGIE DES OUTILS DE LA RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE

La lecture des publications à parution périodique est donc systématique chez les chercheurs comme ils l'ont annoncé plus avant. Ils complètent cependant leurs sources d'information par l'utilisation d'outils de recherche bibliographiques et ceci dans plusieurs cas :

- être informé très rapidement des articles des spécialistes dans les revues les plus pointues du domaine.
- collecter le maximum de références bibliographiques afin de débiter une recherche nouvelle.
- identifier une référence ancienne ou chercher une référence ancienne.

La typologie des outils de recherche bibliographiques rend compte de la diversité des documents utilisés et de leur type.

A l'exception des revues spécialisées, 16 produits documentaires ont été cités¹⁰ :

- Pascal (répertoire papier ou base de données)	: cité 13 fois / 37
- Current Contents (répertoire papier ou base de données)	: cité 11 fois
- Medline (base de données)	: citée 5 fois
- Revues de presse, bulletins des sommaires et bulletins bibliographiques des bibliothèques métropolitaines d'instituts	: cités 5 fois
- Actes de congrès	: cités 5 fois
- ASFA (répertoire papier ou base de données)	: citée 4 fois
- Base de données de l'INRIA	: citée 3 fois
- News électroniques ou news letter	: citées 3 fois
- Chemical Abstracts	: cité 2 fois
- AGRITROP (base de données CIRAD)	: citée 2 fois
- Banques de données du BRGM	: citées 2 fois
- HORIZON base de données de l'ORSTOM	: citée 2 fois
- Entomology Abstracts	: cité 1 fois
- Revue de sommaires des bibliothèques du CETIL	: citée 1 fois
- Index Medicus	: cité 1 fois
- Téléthèses	: citée 1 fois

Les répertoires bibliographiques manipulés par les chercheurs sont de deux types : sur support papier et sur support électronique (en ligne, sur disquette, Minitel).

Pour les outils de référence informatisés, cinq chercheurs seulement mentionnent l'utilisation de banques d'images ou de données statistiques.

Les titres cités précédemment sont ceux qui sont traditionnellement destinés à la recherche scientifique et qui contiennent des références bibliographiques et textuelles. Les chercheurs concentrent donc leurs investigations documentaires sur les réservoirs les plus connus et les plus répandus (Pascal du CNRS, Current Contents de l'ISI).

¹⁰Cf. "Principaux outils de références mentionnées", en annexes du mémoire.

Le dépouillement des résultats montre qu'il manque un outil pourtant très connu : Science Citation Index de l'ISI qui présente les articles et les auteurs de plus de 4000 périodiques scientifiques de nombreux pays et qui est très utile à la constitution de bibliographies. Les raisons de cette absence n'ont pas été explicitées par les chercheurs.

3.2.2 LES STRATEGIES DE RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Les scientifiques ont été interrogés sur les méthodes documentaires employées afin de rechercher l'information qui les intéresse dans leur activité quotidienne, qu'elle soit rétrospective ou courante.

Les outils utilisés, les modes d'appréhension, les priorités dans la recherche, les supports de présentation de l'information sont autant d'indices qui permettent de juger de la stratégie engagée par une population qui est confrontée quotidiennement à la technique de la recherche bibliographique intéressant essentiellement les articles de revues.

Les chercheurs d'institut consultent pour cette recherche :

En première priorité :

- 9 chercheurs consultent les revues reçues dans le centre ou auxquelles ils sont personnellement abonnés. Ils prennent connaissance des articles et surtout des références bibliographiques accompagnant les textes. Le tri s'effectue par thème de recherche.

Les scientifiques disent que 5 % des articles sélectionnés et parfois commandés concernent réellement leur sujet de recherche.

- 7 chercheurs préfèrent lire en premier lieu, les répertoires bibliographiques auxquels ils ont accès pour effectuer toute recherche documentaire.

Pascal et Current Contents viennent en tête des outils consultés et plutôt sous forme électronique (base de données) que papier.

- 1 chercheur lit quant à lui les actes de congrès avant toute chose.

En deuxième lieu :

- 11 chercheurs interrogent les bibliothèques de Métropole ou les contactent par courrier afin de consulter les bases de données, ou afin de demander une recherche documentaire informatisée sur les bases de données maison ou extérieures au centre.

L'intermédiaire privilégié est alors un documentaliste de la bibliothèque de l'institut ou d'une bibliothèque spécialisée extérieure.

- 4 chercheurs prennent connaissance des revues et des références bibliographiques de fin d'article, en deuxième méthode.

- 2 chercheurs demandent l'aide d'une relation personnelle installée en Métropole (ami, autre chercheur spécialisé..) pour la recherche d'une information puis regardent en même temps les collections de la bibliothèque commune et la

documentation des collègues proches.

En troisième méthode :

- 11 chercheurs sollicitent les réseaux de contacts interpersonnels auxquels ils appartiennent (amis, autre chercheur spécialisé, auteurs, relations établies lors d'un congrès...). L'échange de documents, plus que les demandes de recherche est alors en cause.
- 3 chercheurs mentionnent l'utilisation des bibliothèques spécialisées, de la documentation personnelle ou des bases de données bibliographiques.
- 3 n'ont pas de troisième voie dans la recherche informative.

Parmi les scientifiques qui ont recours aux bases de données à un moment ou à un autre de leur stratégie, soit 12 personnes sur 17 (70%), six ont un profil documentaire particulier correspondant à une interrogation des références par mots-clés définissant le sujet, et qui est effectué par le personnel de la bibliothèque de l'institut. Six consultent les données sans intermédiaire et effectuent le tri eux-mêmes.

Les chercheurs universitaires consultent pour cette recherche :

En première priorité :

- 10 chercheurs abordent la recherche documentaire par l'examen des répertoires bibliographiques qu'ils reçoivent dans les laboratoires. Pascal et Current Contents sont aussi en vedette mais plutôt sous la forme papier (7 personnes) que sous la forme électronique (3 personnes). Ils sont aussi d'accord pour estimer que 5% des articles sélectionnés les concernent réellement.
- 7 chercheurs privilégient la lecture des revues spécialisées et leur panel de références bibliographiques, ainsi que les actes de congrès.
- 3 participent, en premier lieu, à l'échange d'information sur les "news électroniques" et récupèrent ainsi des données.

En deuxième lieu :

- 9 chercheurs étudient les périodiques dans un deuxième temps.
- 6 chercheurs accèdent aux répertoires et aux bases de données bibliographiques présents sur le site ou par une interrogation à distance.
- 3 chercheurs sollicitent des contacts personnels extérieurs afin d'effectuer une recherche documentaire.
- 1 chercheur consulte les actes de congrès.
- 1 chercheur visionne les microfiches des thèses détenues à la B.U.

En troisième méthode :

- 12 chercheurs font intervenir les relations avec d'autres chercheurs afin d'obtenir des références de documents intéressants.
- 3 chercheurs étudient leur documentation personnelle.
- 1 chercheur demande les services d'une bibliothèque spécialisée de Métropole.
- 1 chercheur effectue des recherches sur Minitel sur des organismes techniques.
- 1 chercheur consulte les publications de Météo-France.
- 1 chercheur communique sur les "news électroniques".
- 1 chercheur consulte les documents de la B.U.

En quatrième voie :

- 9 sollicitent le réseau de relations interpersonnelles afin d'obtenir des références et l'envoi d'une documentation qu'il est plus rapide de trouver à l'extérieur de l'île. La recherche s'effectue souvent dans des bibliothèques universitaires de Métropole et toujours par un autre chercheur spécialisé.
- 1 chercheur lit les actes de congrès.
- 1 chercheur demande des références aux bibliothèques spécialisées de Métropole.
- 9 chercheurs n'emploient pas de quatrième méthode.

Parmi les chercheurs universitaires qui ont recours à l'informatique à un moment ou à un autre de leur recherche documentaire, soit 6 personnes sur 20 (30%), 2 ont un profil documentaire par mots-clés sujet et le tri est effectué par du personnel spécialisé (Pascal du CNRS et base de données de l'INRIA). 4 n'ont pas de profil et effectuent l'interrogation et le tri des données eux-mêmes.

Les stratégies de recherche documentaire peuvent se résumer ainsi :

- laboratoires :

1. consultation des répertoires bibliographiques sur support papier et quasiment à égalité, les revues.

(peu de répertoire bibliographiques sur support électronique et 2 profils documentaires sur les bases de données.

Appréciés pour leur manipulation simple et leur faible encombrement.

Utilisés aussi pour la recherche rétrospective)

2. consultation des revues.
(pour l'information courante)

3., 4. sollicitation des réseaux de relations interpersonnelles et des bibliothèques métropolitaines.
(pour la littérature grise et pour se procurer plus rapidement les références et les documents)

Il existe très peu de contact avec la bibliothèque universitaire locale. Ils sont plus développés avec les bibliothèques métropolitaines, notamment pour l'interrogation de leurs bases de données ; qu'elles soient celles de l'université où ils ont poursuivi leurs études ou celles de l'université où ils ont déjà travaillé.

- **instituts :**

1. consultation des revues et des répertoires bibliographiques électroniques, quasiment à égalité.
(les répertoires bibliographiques sont en majorité sur support électronique et 6 profils documentaires sont utilisés).

2. consultation des bases de données bibliographiques ou textuelles des bibliothèques centrales d'institut ou extérieures.
(pour les références rétrospectives ou courantes sur un domaine connexe à celui du chercheur)

3. sollicitations des réseaux de relations interpersonnelles.
(afin de récolter les références des documents peu diffusés et afin de se faire connaître par le milieu)

Il existe un contact étroit avec les bibliothèques de Métropole : de l'institut de rattachement, des universités ou des établissements spécialisés.



Les stratégies de recherches bibliographiques sont une nouvelle fois homogènes entre les deux catégories de chercheurs pour ce qui est des types d'outils utilisés et de l'ordre de consultation de ces outils : les périodiques et les répertoires bibliographiques papier ou sur support informatisé.

Les différences essentielles se situent au niveau du support de transmission et de conservation des informations recherchées : l'informatique.

Les universitaires sont sous-équipés en ordinateur permettant l'interrogation des bases de données et avouent leur manque de formation et de goût pour cela. Les blocages culturels au sujet de l'outil informatique jouent peut-être un rôle ici.

Les universitaires limitent au maximum le recours à un intermédiaire documentaire dans leur quête bibliographique, à l'inverse des chercheurs d'institut.

L'aide d'un contact et des services d'une bibliothèque métropolitaine ne viennent qu'en quatrième phase dans leur stratégie documentaire.

L'analyse des stratégies de la recherche documentaire révèle cependant un point très important qui va à l'encontre des résultats régulièrement acquis lors des enquêtes de type similaire sur le sujet : les chercheurs scientifiques réunionnais placent seulement en troisième méthode, le recours aux contacts interpersonnels pour réunir une information pertinente.

Ceux-ci réuniraient cependant toutes les qualités intrinsèques à la diffusion optimum de l'IST : rapidité de la transmission orale de l'information, diffusion sélective des données utiles aux partenaires, divulgation des points de détail nécessaires à la réussite des travaux de recherche, critiques et évaluations immédiates des données, transmission des messages complexes.¹¹

Les explications avancées par les chercheurs eux-mêmes montrent que la dimension restreinte des équipes de recherche, l'hyper-spécialité des hommes et l'éloignement géographique rendent difficiles les contacts avec la communauté scientifiques sur l'île et à l'extérieur.

La recherche bibliographique est alors une priorité pour réunir rapidement les documents utiles.

De manière générale, les relations entre personnes dans un même laboratoire sur un sujet de recherche se font surtout au début d'un travail, lors de la phase d'accumulation des données.

Les liaisons avec des correspondants en Métropole s'effectuent plutôt tout au long de la recherche, du début à la fin, mais avec des fréquences très aléatoires dues aux difficultés d'échange générées par l'éloignement.

La participation aux congrès est très appréciée pour la communication informelle des données, en dehors des communications elles-mêmes.

Les chercheurs interviewés pallient leur manque de communication orale par l'usage des outils informatisés de recherche documentaire et par le contact écrit aux différents acteurs de la recherche après la lecture de leurs articles, comme nous le verrons dans la partie "collecte de l'IST".

¹¹Cf. en bibliographie : Demailly, André. Comportement de communication des chercheurs scientifiques.

3.2.3 LA MAITRISE DE LA QUETE DOCUMENTAIRE

La question abordant la définition des principales difficultés rencontrées par les chercheurs dans leur quête informative a reçu des réponses très claires. Trois obstacles surgissent :

- la recherche des données anciennes est une difficulté :

Les chercheurs sont habitués à utiliser des supports qui leur fournissent une information courante et dans des délais rapides. La recherche documentaire rétrospective s'effectue, d'abord, pour la plupart d'entre-eux dans leur documentation personnelle et dans les fonds de la bibliothèque commune, si cela est possible.

Ils expriment alors leur difficulté à trouver un document parmi un ensemble non-organisé, comme leur bibliothèque l'est souvent, ou leur peine à feuilleter des revues et des répertoires bibliographiques anciens pour retrouver la référence tant espérée.

D'autres, à l'occasion de l'exploration d'un domaine nouveau ou connexe à leur étude, et qui ont besoin de documents de base généralement anciens eux aussi, consultent les bases de données. Elles ont l'avantage de présenter un panel de références de toutes les époques. L'obstacle est alors la définition précise des mots-clés de la recherche pour qu'ils ne donnent pas de références trop nombreuses et sur des concepts trop larges.

La majorité des chercheurs amateurs de recherche documentaire informatisée, utilisent des descripteurs "sujet" et le recours à un thesaurus identique et pour chaque discipline scientifique proche, leur semble être primordial afin d'éviter les "bruits" et les "silences".

Leur manque de formation à ce sujet, l'utilisation imparfaite de ces outils et la méconnaissance des produits de la recherche documentaire sont également les raisons de leurs difficultés.

- Le tri des informations collectées est ardu :

"Ne pas se disperser mais suivre de près ce qui sort".

Les chercheurs sont apparemment confrontés à un double problème : chercher les informations en lisant le maximum de documents appropriés, et en même temps, définir exactement les données pour éviter la dispersion.

Beaucoup voit la recherche documentaire en elle-même comme une activité relativement facile, mais beaucoup se rendent compte que le tri des références réellement pertinentes leur pose problème. L'entassement dans les bureaux des articles qui se révèlent inexploitable sur l'instant ou qui ont été demandés dans l'éventualité d'une recherche future, n'est pas négligeable.

Cela rejoint la difficulté de définir des mots-clés précis et de suivre une démarche cohérente. Il semble que beaucoup de chercheurs demandent plus, pour n'utiliser qu'une partie seulement des références.

- Avoir une formation à la recherche documentaire et à la gestion de la documentation

La difficulté d'organiser la gestion des fonds documentaires présents dans les centres de recherche, observée auprès de notre population de chercheurs a déjà été soulignée dans les chapitres précédents.

L'isolement, le manque de temps et de personnel qualifié pour répondre à cette nécessité ont amené certains d'entre-eux à penser qu'une formation à la documentation leur était indispensable. Ils prennent conscience de l'importance d'un accès facilité à l'IST, que cela soit dans leur propre bureau, dans les collections communes ou vers les sources extérieures aux laboratoires. "Savoir qui à quoi, où et comment ?" est une réflexion qui a été souvent entendue au cours de cette enquête.

L'expérience fait dire à beaucoup que "le foisonnement documentaire peut amener la démobilisation dans la recherche d'information", que cette recherche se conduit souvent "sur le tas", parfois de "manière désespérée" et que "ce n'est pas un réflexe acquis, ce n'est pas vital, mais certainement pas superflu".

L'improvisation est donc une méthode plus souvent appliquée à la recherche documentaire par les chercheurs que ceux-ci ont bien voulu l'exprimer dans les questions précédentes. Les réflexions et les difficultés qu'ils ont montré ici la rende flagrante.

Leurs demandes recouvrent le besoin d'être informés et formés à la méthodologie documentaire afin de rationaliser les activités informationnelles qui prennent beaucoup de temps, et afin de connaître les outils qui peuvent leur être les plus adaptés pour identifier l'information et pour la recevoir.

Ce chapitre pourrait être de nature très optimiste si les chercheurs ne demandaient pas, au bout du compte, que la formation en question ne dure pas plus d'une demi journée !

Les mentalités sont encore fermées à la reconnaissance de l'activité documentaire comme une technique -on parle aussi de science- qui demande un apprentissage minimum.

Pourtant les nouvelles formations à la méthodologie documentaire dans les filières de l'enseignement supérieur ont montré tout leur intérêt et les changements interviendront sûrement par une initiation précoce aux techniques documentaires.

Cette partie de l'étude est cependant très importante. Elle démontre le rôle essentiel d'une bonne gestion documentaire dans l'activité de recherche scientifique et surtout, la volonté des chercheurs de participer à cette gestion rationnelle.

Les scientifiques de l'Université voient la Bibliothèque universitaire comme intermédiaire pour cette question et comme relais de l'IST.

Leur attente est à la fois nouvelle et pressante.

Les chercheurs d'institut sont en réalité mieux préparés à la recherche documentaire informatisée et bénéficient d'un confort supplémentaire par l'offre des services des bibliothèques centrales de Métropole.

3.3 LA COLLECTE DE L'IST

3.3.1 LA FOURNITURE DES DOCUMENTS

Les résultats des réponses font apparaître une grande diversité dans les démarches d'obtention des articles de périodiques repérés lors de la recherche bibliographique, puisque se sont eux qui représentent, l'immense majorité des documents manipulés. L'acquisition des autres supports, principalement les monographies, est plus linéaire. Les méthodes dépendent de l'expérience des personnes, de l'organisation des unités de recherche et des équipements mis à disposition.

On observe les tendances suivantes :

Méthode prioritaire :

Instituts : - Pour 7 chercheurs, la bibliothèque centrale pourvoit en premier à l'envoi des articles identifiés lors des recherches dans les documents de référence et dans les revues. L'interrogation des bases de données internes ou externes à l'organisme, la DSI, est donc couplée la plupart du temps, à un service d'envoi d'articles.

De plus, les revues consultées par les chercheurs des centres sont souvent celles produites par l'institut lui-même et ce service de fourniture gère la correspondance avec toutes les unités.

Les bibliothèques centrales produisent des revues de sommaires et des bulletins bibliographiques qui favorisent également l'échange avec les usagers. Il est donc normal que ceux-ci, surtout s'ils sont éloignés, sollicitent les services d'organismes qui sont étudiés pour répondre à leurs besoins.

Les demandes transitent par le courrier et en cas d'urgence, par fax.

Les délais sont ressentis comme raisonnables (une à trois semaines).

- 4 chercheurs bénéficient du même service auprès de l'INIST du CNRS, après l'interrogation ou la lecture des références scientifiques contenues dans Pascal.

Les demandes sont faites par courrier et les délais font l'objet de fortes critiques (2 semaines à trois mois). Beaucoup de chercheurs ont abandonné cette base pour son manque de couverture dans les domaines pointus et pour l'insuffisance de références anciennes. L'obtention des articles anciens, c'est-à-dire ceux édités avant l'année en cours, semble également être difficile.

- 4 chercheurs écrivent directement aux auteurs après avoir relevé leurs coordonnées dans Current Contents. Les adeptes de cet usage en soulignent l'importance car il permet d'établir un contact direct avec un autre spécialiste qui se révèle parfois très fructueux : échanges de points de vue, réflexion sur un sujet de recherche, échange de documents...

Un chercheur a développé une méthode très fonctionnelle d'envoi des demandes de tirés à part à partir de l'interrogation de la base sur disquettes,

qui aboutit à l'impression automatique des adresses sur papier normalisé. Les délais sont très aléatoires (3 semaines à 6 mois) mais le taux de réponse est proche de cent pour cent.

- 1 chercheur utilise les catalogues d'éditeur pour acquérir les monographies qui l'intéressent en ce moment pour monter sa propre documentation.
- 1 chercheur explore la bibliothèque du centre réunionnais en priorité, afin de trouver des revues anciennes ou nouvelles.

Laboratoires :

- 12 chercheurs écrivent aux auteurs en priorité, pour se procurer les articles intéressants. Les raisons invoquées sont semblables à celles des agents des instituts. Ce mode de récupération des articles est la suite logique de la consultation de Current Contents papier. La transmission par courrier est également assez longue mais le bénéfice retiré de cet usage souffre ce défaut (3 semaines à 6 mois).
- 5 chercheurs sont des clients de l'INIST et demandent des photocopies par courrier. Ici également, le temps et la qualité des réponses sont mis en cause.
- 3 chercheurs écrivent aux bibliothèques de Métropole qui sont spécialisées dans leur discipline et qui envoient les photocopies contre paiement. Ils profitent également de leurs services à l'occasion d'un voyage dans l'hexagone ou délèguent un chercheur sur place, pour effectuer la recherche et l'envoi des documents. Celui-ci envoie aussi les photocopies d'articles des revues reçues dans son laboratoire. Dans ce dernier cas, la demande s'effectue souvent par téléphone.

Deuxième méthode :

Institut : - 5 chercheurs passent par les services de certaines bibliothèques métropolitaines spécialisées, en complément de leur première démarche, afin de récupérer l'information. Elles sont liées le plus souvent aux universités connues pour développer une discipline particulière, mais concernent aussi des instituts publics (INRA, EDF, INRIA..).

Les délais de réponse sont très divers et les demandes se font par courrier. Là aussi, un collègue d'un laboratoire universitaire ou non, peut être délégué pour exercer une veille informative et pour envoyer régulièrement les documents à la Réunion.

- 3 chercheurs écrivent aux auteurs des articles repérés précédemment, en seconde méthode.
- 2 chercheurs passent par le CORI pour recevoir les photocopies des références de documents issus des bases Pascal, Medline et Téléthèses.

- 2 s'adressent à leur bibliothèque centrale après une première stratégie.
- 1 chercheur utilise le catalogue des documents produits par des groupes de constructeurs de machines agricoles.

Laboratoires :

- 5 chercheurs parmi les 20 interviewés envoient des demandes de photocopies par le système du Prêt Entre Bibliothèques (PEB), après l'essai d'une première solution.
Les délais de réponse sont considérés comme étant très rapides mais toutes n'aboutissent pas toujours à un succès. L'envoi de la demande se fait par messagerie électronique et la transmission des documents par courrier.
(en 1993, treize chercheurs scientifiques utilisent ce service mais de façon très irrégulière, ainsi que 10 chercheurs de Lettres et 3 chercheurs de Droit).
- 5 chercheurs écrivent aux auteurs des articles en deuxième méthode.
- 4 passent par un intermédiaire en Métropole, chercheur également, afin de récupérer l'information pertinente. Celui-ci réalise une veille sur l'IST soit dans son laboratoire, soit par une bibliothèque spécialisée.
Le flux des informations est donc très aléatoire.
- 3 demandent à l'INIST la fourniture des articles.
- 1 chercheur étudie les catalogues d'éditeurs pour l'acquisition de monographies.
- 1 chercheur consulte les news électroniques qui permettent les échanges entre les chercheurs de tous les pays et doit donc recevoir des documents par courrier électronique ou postal.
- 1 chercheur utilise les services d'une BUFR de l'Université de Bordeaux qui fait parvenir gratuitement et sous deux semaines, les articles présents dans une revue de sommaires de périodiques spécialisés annuelle.

Des collections très spécialisées, une gestion informatisée, des outils de recherche pointus, un personnel formé et souvent au fait de la recherche scientifique, des services "personnalisés" et une bonne communication entre tous les acteurs des centres forment des atouts majeurs pour combler des besoins informationnels.

Les chercheurs d'institut en ont parfaitement exprimé l'intérêt même si des améliorations restent à entreprendre.

Les instituts ont développé ces centres de documentation depuis longtemps pour subvenir et traiter les besoins d'information de leurs cadres. Leur description¹² montre l'importance de leurs collections, l'existence d'un réseau d'échanges documentaires entre les stations régionales et hors du territoire français.

Ils font tous l'objet d'une politique de rationalisation et de développement :

Le BRGM, le CIRAD, l'INSERM, l'IFREMER, l'ORSTOM et à partir de 1994, Météo, ont ou vont concevoir des pôles de gestion documentaire très performants bénéficiant des apports des nouvelles technologies informatiques (bases de données sur CD-ROM, profils documentaires, messageries...). Il est alors normal de constater que les chercheurs de ces établissements utilisent en priorité leurs services.

De ce point de vue, les bibliothèques centrales sont un succès.

Les universitaires écrivent donc directement aux auteurs scientifiques après l'étape de recherche dans Current Contents, principalement. La bibliothèque universitaire intervient pour deux avantages : la prise en charge des abonnements de certains périodiques très spécialisés et le PEB. Celui-ci est actuellement en pleine expansion¹³ mais seulement 13 chercheurs scientifiques sur 70 en bénéficient aujourd'hui.

Il est évident que la BU ne joue pas le rôle de partenaire privilégié pour les enseignants-chercheurs dans leur schéma informationnel.

L'appel aux bibliothèques de Métropole est aussi un usage très répandu chez nos chercheurs, par l'intermédiaire d'un courrier ou par celle d'un autre chercheur présent dans l'hexagone. Les bibliothèques universitaires et les bibliothèques de laboratoires universitaires sont autant consultées que les bibliothèques ou les laboratoires d'organismes publics de recherche, en Métropole.

Les liens qui unissent les chercheurs à leur ancienne unité métropolitaine de rattachement fonctionnent donc bien. En effet, ils connaissent la teneur des documents qui y sont reçus et il se trouve toujours une personne chargée de la veille documentaire et de l'envoi des données recueillies et qui joue le rôle de délégué à la recherche.

C'est une pratique très répandue dans les sections de recherche des bibliothèques d'université et qui n'est pas sans poser des problèmes aux bibliothécaires.

Un déplacement en France est aussi un moyen souvent cité par les chercheurs, de visiter ces sites et d'acheter éventuellement le document que l'on n'a pu obtenir par ailleurs.

Les congrès ont été cités en troisième place dans la stratégie de fourniture de documents car la communication interpersonnelle qui s'y produit permet de rassembler des notes, de récupérer la littérature grise en plus des pré-prints des actes de congrès. Si cela est

¹²Cf. la présentation des institut de recherche en annexe.

¹³Consulter la présentation de la B.U. en annexe.

Troisième axe :

Instituts : - 8 chercheurs s'adressent ensuite aux réseaux de relations personnelles afin d'obtenir les documents recherchés.

Un grand nombre sont constitués de relations tissées au cours des congrès où le contact direct avec les spécialistes est possible.

- 5 chercheurs utilisent les services d'une bibliothèque métropolitaine spécialisée.

- 3 chercheurs écrivent aux auteurs des articles de périodiques.

Laboratoires :

- 8 chercheurs sollicitent leurs relations personnelles souvent créées à l'occasion d'un congrès.

- 5 chercheurs contactent des bibliothèques d'établissement métropolitains, qu'elles soient universitaires ou d'instituts.

- 2 chercheurs contactent les éditeurs pour l'achat de monographies.

- 1 chercheur demande les services de l'INIST.

- 1 chercheur examine les news électroniques qui favorisent l'échange de documents.

- 1 chercheur vient consulter les collections de la BU.

Quatrième démarche :

Instituts et laboratoires : on retrouve ici de façon très parcellaire les usages du point n°3 (relations, bibliothèque de Métropole, congrès).

*

L'observation des usages de chacun pour la récupération des documents sélectionnés lors de la recherche documentaire montre une grande similitude.

La différence essentielle se situe au premier niveau des démarches lorsque les chercheurs d'institut sollicitent leur intermédiaire documentaire que représente la bibliothèque centrale, alors que les chercheurs universitaires ont une action personnelle et individuelle, en écrivant aux auteurs des articles de revue.

Les bibliothèques centrales apparaissent comme des médiateurs privilégiés pour les centres délocalisés des instituts publics tels qu'il en existent à la Réunion et tout au long de cette enquête.

Elles interviennent pour la recherche documentaire, pour la diffusion de l'information et des nouvelles acquisitions, pour la centralisation des achats documentaires et pour l'envoi des documents identifiés lors de la recherche d'IST.

très important pour les relations qui se nouent entre des chercheurs par la suite, la périodicité éloignée d'un congrès empêche de récupérer de l'information très courante, ce qui peut être l'explication de leur place en troisième recours dans la stratégie documentaire.

Enfin, l'essentiel de la transmission des documents s'effectue par le moyen du courrier postal et pose des problèmes de fiabilité et de rapidité. Les chercheurs le jugent cependant le plus approprié, notamment pour éviter un coût en télécommunications trop important.

Télécopieurs et transmission par moyens informatisés sont utilisés avec parcimonie.

3.3.2 DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES LOCALES MECONNUES

Comme il a été souligné précédemment, la communication des chercheurs vers l'extérieur de l'île est très forte.

L'éloignement des gisements documentaires connus et spécialisés de la recherche pourrait cependant les pousser à coopérer localement pour faire transiter l'IST ou à utiliser les pôles de ressources documentaires réunionnais.

En réalité, peu de chercheurs déclarent visiter les bibliothèques locales des autres centres de recherche, de l'Université ou d'autres établissements et une majorité estime que cela n'est pas nécessaire. Très peu de chercheurs d'instituts ont visité une fois la Bibliothèque universitaire et beaucoup ne comptent pas y aller. Ceci est également valable pour les sites du Musée Stella Matutina sur les techniques agricoles et industrielles ou du Conservatoire botanique Mascarin sur la botanique tropicale.

A la question portant sur l'existence de réseaux ou de collaborations d'échanges de la documentation entre spécialistes, il est répondu par la négative.

Or, la coopération entre agences sur un projet de recherche commun est l'occasion d'un échange documentaire, mais il touche surtout des produits liés à la recherche appliquée, ce qui n'est pas la même documentation que les résultats purement prospectifs d'un chercheur dans un micro-domaine. De plus, les programmes de recherche ne comportent que très rarement un volet documentation et si l'échange a lieu, il se fait de manière informelle et sur des documents très précis.

Des conventions entre établissements peuvent même limiter la divulgation des résultats de certains travaux vers les chercheurs ou vers la communauté scientifique.

Des chercheurs avouent que la méconnaissance des collections détenues dans les autres centres de recherche leur fait courir le risque de chercher ailleurs ce qui peut se trouver sur place. Ce peut être le cas pour la littérature grise, par exemple.

Les universitaires ont le souci d'établir entre eux une complémentarité documentaire, mais cela reste très aléatoire du fait que les hyper-spécialistes n'ont pas les mêmes besoins, et que le manque de temps et de structures fédératives fortes empêchent la bonne circulation de l'information entre eux. L'échange des documents reste aussi au niveau des initiatives personnelles et n'est pas conventionnel.

Il n'existe donc pas de système d'information au sujet de la documentation détenue par les autres structures à la Réunion, il n'y a pas d'échanges réels et reconnus sur ce sujet et la juxtaposition de spécialistes entraîne un cloisonnement documentaire entre les chercheurs.

Les chercheurs scientifiques de l'île ne pallient donc pas les manques de leur bibliothèque de proximité (BUFR, BU ou centre de documentation local) par l'échange entre spécialistes.

Les causes de la désaffection des scientifiques pour les gisements documentaires qui leur sont proches, comme l'analyse des résultats des questions précédentes l'a montré, ne résident donc pas dans un échange prolifique des informations entre les agents de la recherche.

3.3.3 UNE BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE DELAISSEE

La vision générale de la bibliothèque universitaire exprimée par les chercheurs scientifiques est celle d'une institution administrative figée qui obéit à des prérogatives strictes et qui a une mission essentielle : la gestion de collections à l'usage des étudiants. Certains scientifiques de l'Université parlent de "bâtiment, là-bas, de l'autre côté". On mesure l'impact assez négatif qu'assume la BU auprès d'un public qu'elle est censée accueillir comme les autres. Il apparaît en réalité que ses services sont très mal connus :

Les chercheurs d'institut considèrent que ses fonds sont trop encyclopédiques pour pouvoir vraiment les intéresser, mais qu'elle doit détenir des revues utiles pour les domaines de recherche connexes à ceux qu'ils développent. En fait, il est plus systématique pour eux d'utiliser les services de leur bibliothèque centrale qui est déjà très spécialisée et qui évite, par exemple, de convenir d'une convention avec la BU pour le prêt de documents.

Ils ne connaissent pas l'existence des outils de recherche bibliographiques disponibles, la nature des fonds, le nombre de revues consultables, le système du PEB, ni la possibilité d'interroger les bases de données scientifiques les plus courantes.

Quelques universitaires y passent pour consulter les périodiques mais ne s'y attardent pas. Le nombre de chercheurs inscrits au prêt représente 5% des lecteurs totaux inscrits au prêt. Si tous connaissent les caractéristiques des collections qu'elle présente, surtout pour les périodiques, peu savent que les disquettes Current Contents sont empruntables alors que la version papier est diffusée largement dans les laboratoires à partir de la B.U., peu sollicitent le PEB pour la fourniture des documents, peu interrogent les bases de données qu'elle tient à leur disposition et peu sont au courant de l'acquisition de CD-ROM bibliographiques récents.

Les principales raisons avancées définissent les collections comme trop encyclopédiques et insuffisantes. L'absence de salle réservée aux enseignants-chercheurs qui serait éloignée du bruit et équipée de matériel informatique est un problème également soulevé.

Mais surtout, le manque de communication entre ce public et ce service commun paraît crucial. La bibliothèque leur semble à la fois décentralisée géographiquement dans le campus par rapport aux laboratoires, et décentralisée de la politique générale de l'Université. Beaucoup de chercheurs ont souhaité obtenir des informations sur son fonctionnement, son budget et sa manière de décider les acquisitions.

Il faut cependant se demander si l'information diffusée par les représentants de la B.U. auprès des membres de la recherche présents dans les différents conseils de l'Université est à son tour répercutée efficacement sur les personnels des laboratoires. La parcellisation des lieux de recherche est aussi un obstacle pour la circulation des données.

Le manque de personnel est aussi apparu comme une entrave à une plus grande sollicitation des services de la bibliothèque du campus.

4. SATISFACTIONS ET ATTENTES DES CHERCHEURS

4.1 UNE SATISFACTION GLOBALE

La satisfaction peut se définir ainsi dans le cas qui nous intéresse : c'est le degré d'accomplissement de la recherche documentaire par rapport aux objectifs et aux moyens.

Les chercheurs ont été questionnés sur ce point et l'immense majorité d'entre eux exprime sa satisfaction globale : ils déclarent utiliser un système d'information qui leur permet d'obtenir les documents essentiels à leurs activités.

Cependant, en tentant de détailler leur premier sentiment, la plupart des scientifiques font part de leurs désirs d'améliorer leurs stratégies informatives.

Les chercheurs des instituts formulent cinq propositions pour optimiser la satisfaction de leurs besoins :

- L'accroissement des moyens financiers vient à la première place des revendications. Le nombre de périodiques disponibles dans les centres de l'île doit augmenter pour atteindre 15 titres par domaine. Pratiquement, chaque chercheur devrait disposer en permanence de ces revues dans son bureau ou dans une pièce commune très proche.

Ce point est paradoxal puisque les chercheurs ont estimé couvrir leurs besoins informatifs en lisant 5 titres de périodiques, dans un chapitre précédent. De plus, le temps consacré à la lecture et à la recherche documentaire leur paraît déjà très important ; ils risquent alors d'être submergés par la lecture des quinze titres en question.

La possibilité de consulter un plus grand nombre de revues est en fait un facteur rassurant pour les scientifiques, qui gardent des sources d'information proches d'eux, ce qui évite la perte de temps occasionnée par les demandes de photocopies en Métropole. L'éloignement géographique pèse sur l'accès à la documentation.

- L'éventail des bases de données interrogeables sur support informatique doit être développé et celles-ci doivent être directement consultables des bureaux. Tous les centres ne sont pas reliés sur le réseau de la bibliothèque de leur institut. C'est un souhait de pouvoir le faire dans le futur, pour les bases "maison" et surtout pour les bases extérieures. Pour ceux qui ont recours à la DSI, la définition de mots-clés très précis, utilisés pour la veille documentaire, pose encore un problème. L'aide des documentalistes des services centraux est largement sollicitée sur ce point.

Des services plus personnalisés sont souhaités également, notamment pour les recherches rétrospectives.

- La communication avec le personnel de la bibliothèque centrale de Métropole peut être améliorée afin que les services documentaires soient encore mieux adaptés aux besoins des chercheurs. La nature des produits secondaires qui sont diffusés dans les centres d'Outre-mer (revues de sommaires, bulletins bibliographiques, revues de presse..) doit évoluer. Les chercheurs demandent à ce qu'ils soient communiqués plus souvent et avec un nombre de pages moins important pour faciliter la lecture.

Le personnel des bibliothèques centrales est considéré comme compétent et la coopération avec les chercheurs est positive.

- La gestion de la bibliothèque locale est aussi une demande de la part des chercheurs. Du personnel qualifié qui puisse organiser le classement et le prêt leur semble primordial. Un poste d'intermédiaire documentaire avec la Métropole doit être créé afin d'optimiser les contacts et pour centraliser les demandes d'information et de réception du courrier.

Cependant, beaucoup de chercheurs ne souhaitent pas que cette personne intervienne dans le processus de la recherche bibliographique, qui reste un acte très personnel.

- Au niveau de l'organisation documentaire locale, ils sont prêts à centraliser leurs monographies et les revues les plus générales dans la bibliothèque commune, mais souhaitent garder dans les bureaux, les périodiques les plus spécialisés.

En conclusion, les agents des instituts demandent un accès plus large aux sources d'informations scientifiques et techniques dont l'éloignement de la Métropole les prive. Ils comptent sur la qualité des personnels de documentation et reconnaissent les services de ces médiateurs de l'information au point d'en espérer la venue à la Réunion. Certains centres de l'île, tel que Météo-France, ont décidé la création de postes de conseiller-locuteur pour l'IST.

Les chercheurs scientifiques de l'Université expriment également les mêmes opinions :

- Les moyens documentaires des laboratoires sont à développer. L'augmentation du nombre de périodiques doit aboutir également au triplement des titres.

- L'informatique et les possibilités très vastes attachées à cet outil doivent être accessibles depuis les bureaux des chercheurs.

Le projet de création d'un réseau informatique local qui pourra transmettre les données textuelles, vocales et visuelles recueille l'approbation de la majorité des scientifiques.

L'accès aux bases de données locales et internationales (catalogue de la BU, herbier des Mascareignes..) leur paraît tout à fait utile à la recherche documentaire, à la simplification de la veille informative et réduit les délais d'obtention des documents.

- La bibliothèque universitaire doit étendre ses activités. Les chercheurs ont tous exprimé le désir de voir la B.U. au centre de leur parcours informationnel :

- Elle doit faire connaître ses services, ses collections et ses actions à l'ensemble la communauté des chercheurs. Beaucoup soulignent l'effort qui a déjà été entrepris dans ce sens. Depuis cette année, la récupération systématique des thèses soutenues à la Réunion est une initiative très appréciée (microfichage des thèses, récupération des thèses anciennes..).

- La formation des utilisateurs aux outils de la recherche documentaire est souhaitée.

Les CD-ROM nouvellement acquis intriguent les chercheurs mais peu veulent se déplacer pour les utiliser. Il en est de même pour les outils de référence : un nombre très restreint de chercheurs connaît l'existence des Current Con-

tents sur disquettes à la B.U. et la possibilité de les emprunter ; les avantages du PEB sont encore des mystères pour la majorité des chercheurs sondés.

- La création d'une salle réservée à la recherche a été souvent demandée par les scientifiques du campus. Le modèle des bibliothèques universitaires métropolitaines reste apprécié, notamment lorsque du matériel informatique y est présent. Ils ont ainsi le sentiment que leurs besoins seront mieux reconnus et que les outils réservés à leur usage y seront adaptés.
- La gestion des BUFR apparaît également comme une nécessité et ils demandent l'aide technique du personnel de la B.U. pour établir recensement, le classement, l'indexation des documents et la création de fichiers ou de bases de données documentaires. Les règles de catalogage identiques pour tous faciliteraient la recherche et la localisation exacte des documents d'un laboratoire à un autre.
- Enfin, il faut susciter la concertation entre les laboratoires et les responsables de la documentation pour réaliser les acquisitions qui les concernent, envisager les changements d'organisation et favoriser la communication globale.

En conclusion, les chercheurs universitaires donnent le sentiment d'avoir pris conscience de l'importance d'une gestion documentaire bien menée qui favorise l'effort de recherche, d'enseignement et de créativité.

Ils sont demandeurs d'informations nouvelles, de formation et souhaitent connaître les potentialités des sources documentaires qui les entourent.

Une idée primordiale apparaît dans leur discours : la bibliothèque universitaire doit jouer le rôle d'intermédiaire documentaire qui leur manque. Les propositions reflètent le besoin de mettre sur pied une politique de la documentation.

C'est un début de réflexion très prometteur sur lequel les interlocuteurs universitaires rencontrés ont insisté.

L'image de la bibliothèque universitaire et de son personnel change. Celui-ci est sollicité comme aide technique dans un premier temps mais les chercheurs souhaiteraient aussi obtenir conseils et orientations de leur part.

Ces services pourront s'exercer pleinement à condition que les effectifs des personnels de la bibliothèque soient augmentés.

4.2 MAITRISER L'INFORMATION

L'interview des responsables des établissements de recherche et des laboratoires universitaires permet de connaître les orientations de la politique documentaire décidées au sein des organisations. Elles font l'objet de ce chapitre.

A la vision purement pratique des chercheurs, il est intéressant d'ajouter la vision et le discours officiel des décideurs organisationnels.

En fait, les préoccupations des premiers rejoignent les orientations des deuxièmes :

Pour les instituts :

- on entend accroître le fonds local pour une meilleure couverture des besoins d'information, avec le souci de mettre sur pied une gestion rationnelle de la documentation. L'activité de recherche est liée à l'action documentaire, et laisser grandir les bibliothèques personnelles au détriment des bibliothèques communes nuit à la communication. Le personnel qualifié pour gérer ce service commun est attendu et se révèle indispensable.

Le centralisme des commandes de documents effectué par les bibliothèques de Métropole n'est pas remis en cause mais la gestion des collections locales doit être plus efficace.

- Le budget consacré à la documentation doit augmenter pour permettre l'achat des ouvrages de base et d'un nombre suffisant de périodiques.

- L'appel aux nouvelles technologies de stockage et de traitements des données est primordial pour maîtriser le flux des informations et leur manipulation. L'informatique est perçue comme l'outil-clé qui permet justement d'atteindre une gestion documentaire cohérente (scannérisation, base de données, CD-ROM, messageries internationales..).

- La communication avec les bibliothèques centrales peut être améliorée, notamment lors de la transmission des demandes de recherches bibliographiques, grâce également à ces nouvelles technologies.

- un responsable propose la création d'un groupement d'intérêt scientifique sur la documentation scientifique réunionnaise avec tous les partenaires locaux et plusieurs acceptent l'idée d'un réseau local informatisé entre les centres de recherche de toute l'île.

Pour les universitaires :

- Il est nécessaire pour eux de développer les fonds des BUFR qui rendent des services par leur proximité et leur spécialité. Une aide technique de la part des personnels de la B.U. serait souhaitable pour organiser la gestion des collections et pour renégocier le dépôt des ouvrages et des revues. Ceci peut faire l'objet de conventions plus précises.

- La concertation est essentielle afin de construire un début de politique documentaire qui intègre pleinement les besoins des chercheurs. Pour cela, l'initiative doit venir de la B.U.

- Celle-ci contient les 2/3 de la documentation scientifique de toute l'île et doit développer la communication avec tous les partenaires et les usagers afin de faire connaître et apprécier ses ressources.

5. CONCLUSION

Le parallèle entre les pratiques documentaires des chercheurs scientifiques de l'Université et celles des agents des instituts publics de la Réunion fait apparaître dans la globalité une grande similitude.

La nature des besoins documentaires est limitée à la recherche et à l'obtention des articles de périodiques qui représentent le vecteur primordial de la communication scientifique et technique courante.

Les bibliothèques ou les centres de documentation communs ne leur offrent qu'un attrait limité, dont l'absence de gestion est un motif important. Les bibliothèques communes, dites de proximité, ont la vocation de conserver des collections anciennes ou des manuels d'enseignement pour les besoins des universitaires ; celles des instituts, pour quatre cas sur six, recèlent les archives et les documents de seconde nécessité.

Les différences prépondérantes se caractérisent d'une part par le poids crucial des activités d'enseignement assumé par les universitaires, qui modifie leur rapport à la recherche documentaire et leur contribution aux publications scientifiques, et d'autres part, par l'usage des matériels informatiques qui représente un des aspects les plus discriminants entre les comportements informationnels des deux catégories de chercheurs.

Mais s'il faut extraire la particularité la plus frappante, c'est le fait que les enseignants-chercheurs universitaires se passent de médiateur documentaire lors de la recherche d'IST, alors que les chercheurs des instituts sollicitent de plus en plus les services de leur bibliothèque centrale de Métropole.

La bibliothèque universitaire, moins encore que les BUFR, n'entre dans leur schéma informationnel.

La coopération documentaire entre les chercheurs scientifiques de l'île, ne comble en aucun cas leurs besoins d'information et l'éloignement des réservoirs documentaires européens n'est pas un facteur multiplicateur de cet échange, qui reste restreint et informel. Le cloisonnement des sources d'information reste fort à la Réunion.

La désaffection des scientifiques pour les bibliothèques locales est l'effet de l'absence de tout réseau performant de communication de l'IST sur l'île, qui favorise la recherche des données vers les sources les plus spécialisées et les mieux adaptées de la Métropole.

TROISIEME PARTIE :

LE SCD ,

UNE DYNAMIQUE A DEVELOPPER

III LE SCD : UNE DYNAMIQUE A DEVELOPPER

1. LA DOCUMENTATION UNIVERSITAIRE SOUS-UTILISEE

Dans l'esprit du décret n° 85-694 du 4 juillet 1985 portant sur les services documentaires des établissements d'enseignement supérieur du Ministère de l'Education nationale, les Services Communs de la Documentation ont été créés pour définir les conditions d'une gestion plus rationnelle de la documentation universitaire.

L'Enjeu est de favoriser la diffusion de l'information scientifique et technique auprès des publics rencontrant des besoins différenciés dans leurs activités, tels que les enseignants, les chercheurs et les étudiants.

Ces directives supposent d'acquérir en premier lieu, la connaissance des ressources documentaires présentes dans l'établissement, puis de cerner les besoins des usagers afin d'organiser des services bibliothéconomiques en phase avec les demandes formulées.

L'adéquation des outils documentaires aux besoins du public est un des paramètres régissant l'offre d'information.

La structure d'un SCD offre les conditions pour mener à bien ces projets puisque celui-ci doit rapprocher tous les acteurs de l'information et permettre l'amélioration de la communication auprès des utilisateurs.

L'existence d'organes consultatifs ou l'action des interlocuteurs documentaires des BUFR doivent contribuer ainsi à la définition et au fonctionnement d'une politique documentaire adaptée à chaque entité.

Le SCD est un service commun de l'Université et doit à ce titre interpeller tous les partenaires intéressés par le développement de la documentation.

Le Service commun de la documentation de la Réunion est né dans les textes en 1987. Dans la réalité, il ne fonctionne que partiellement.

Chaque laboratoire d'UFR qu'il soit scientifique ou non abrite des bibliothèques qui répondent aux besoins documentaires les plus urgents, comme nous l'avons vu auparavant.

Elles grandissent de façon anarchique, sans politique d'acquisition réelle et sans consultation préalable de la bibliothèque universitaire. Celle-ci participe aux abonnements des périodiques les plus coûteux ou les plus pertinents et gère des dépôts de livres qui sont utiles pour les enseignants et leurs étudiants.

Le manque de communication entre la BU et les BUFR, l'absence de responsables de la documentation dans celles-ci et le nombre restreint de personnel de bibliothèque handicapent la mise au point d'une véritable politique documentaire qui harmoniserait les rapports entre les chercheurs et les responsables de la documentation à l'Université.

Une des conclusions de l'enquête montre le désintérêt des chercheurs pour les services de la bibliothèque universitaire qui est pourtant l'organisme dont les richesses documentaires concernant la recherche sont les plus importantes sur l'île et à deux pas des laboratoires.

De plus, les bibliothèques d'UFR souffrent d'une sous-utilisation qui transparaît tout au long de l'enquête alors que les discours ne reflètent pas tout à fait ce constat. Les chercheurs comblent leurs besoins informationnels sans passer nécessairement par l'aide des bibliothèques locales car l'éventail de leurs services ne sont pas adaptés aux demandes des scientifiques.

La documentation de l'Université réunionnaise n'est donc pas véritablement intégrée à la politique de cet établissement, alors qu'elle est un facteur très important du développement de la recherche universitaire et de la formation des étudiants.

Des efforts financiers et structurels ont été réalisés cependant afin de moderniser la bibliothèque universitaire et pour la rendre plus attractive à tous les publics.

Voici qu'une autre conclusion de l'étude signale des attentes spécifiques de la part des chercheurs scientifiques afin qu'elle développe son rôle de centre nerveux de la documentation universitaire.

Nous les rappelons ici :

- faire connaître les services de la bibliothèque universitaire
- former les usagers et les chercheurs, et apporter une aide à la gestion des collections des laboratoires.
- identifier les besoins des chercheurs et adapter les outils documentaires à leurs demandes.
- enrichir la concertation existante et développer le concept de culture scientifique.

Les esprits sont donc ouverts à la réalisation d'une concertation sur l'organisation documentaire du site réunionnais et l'association des BUFR au sein du SCD peut alors prendre tout son sens.

2. LA VOLONTE DE CREER DES SERVICES PERFORMANTS

Le plan de développement de l'Université de la Réunion discuté lors du contrat quadriennal entre l'Etat et l'Université a donné une place à l'aménagement du Service commun de la documentation. Il est clair que la phase d'accroissement des effectifs étudiants et la création de nouvelles filières de formation que connaît aujourd'hui l'établissement universitaire, doivent être accompagnés d'une réorganisation des structures documentaires dans le but de les adapter aux besoins de tous les types de public.

Le rapport du Comité économique et social régional de 1991¹⁴ décrit une bibliothèque universitaire enclavée dans des locaux trop étroits, ayant des collections insuffisantes, un personnel trop peu nombreux et des services inadaptés aux moyens modernes de recherche documentaire.

En 1993, l'effort entrepris par les différentes autorités afin de dynamiser la documentation est illustré par des réalisations qui correspondent et qui dépassent même, les vœux des chercheurs rencontrés lors de cette enquête :

- Le rapprochement des sections documentaires et la construction de la bibliothèque Droit-Lettres :

La construction de la nouvelle bibliothèque de Droit et des Lettres de 3000 m², auprès de la nouvelle faculté de Droit inaugurée en septembre 1993, sera achevée en 1994. Elle doit permettre le regroupement des composantes documentaires sur un même campus, gage d'une meilleure utilisation de leurs services, et constitue le point de départ d'un réaménagement de l'espace documentaire de l'Université, plus grand et plus fonctionnel.

Le site de la rue de la Victoire disparaît pour être déménagé auprès de la section des sciences, qui elle, gagne de l'espace en déployant ses fonds de sciences humaines et de droit dans les nouveaux locaux. Elle pourra mettre en accès direct les riches collections qui dorment dans ses sous-sols.

La bibliothèque de Droit-Lettres est conçue pour devenir un centre multimédia.

Des services tels qu'une logithèque, une vidéothèque et une audiothèque seront accessibles aux cotés des services plus classiques de la bibliothèque.

Sont également prévus des points d'accueil et d'orientation, un centre de presse et d'exposition et toute une gamme de lieux de communication comme les salles de conférence, de travail collectif ou individuel et une salle des enseignants.

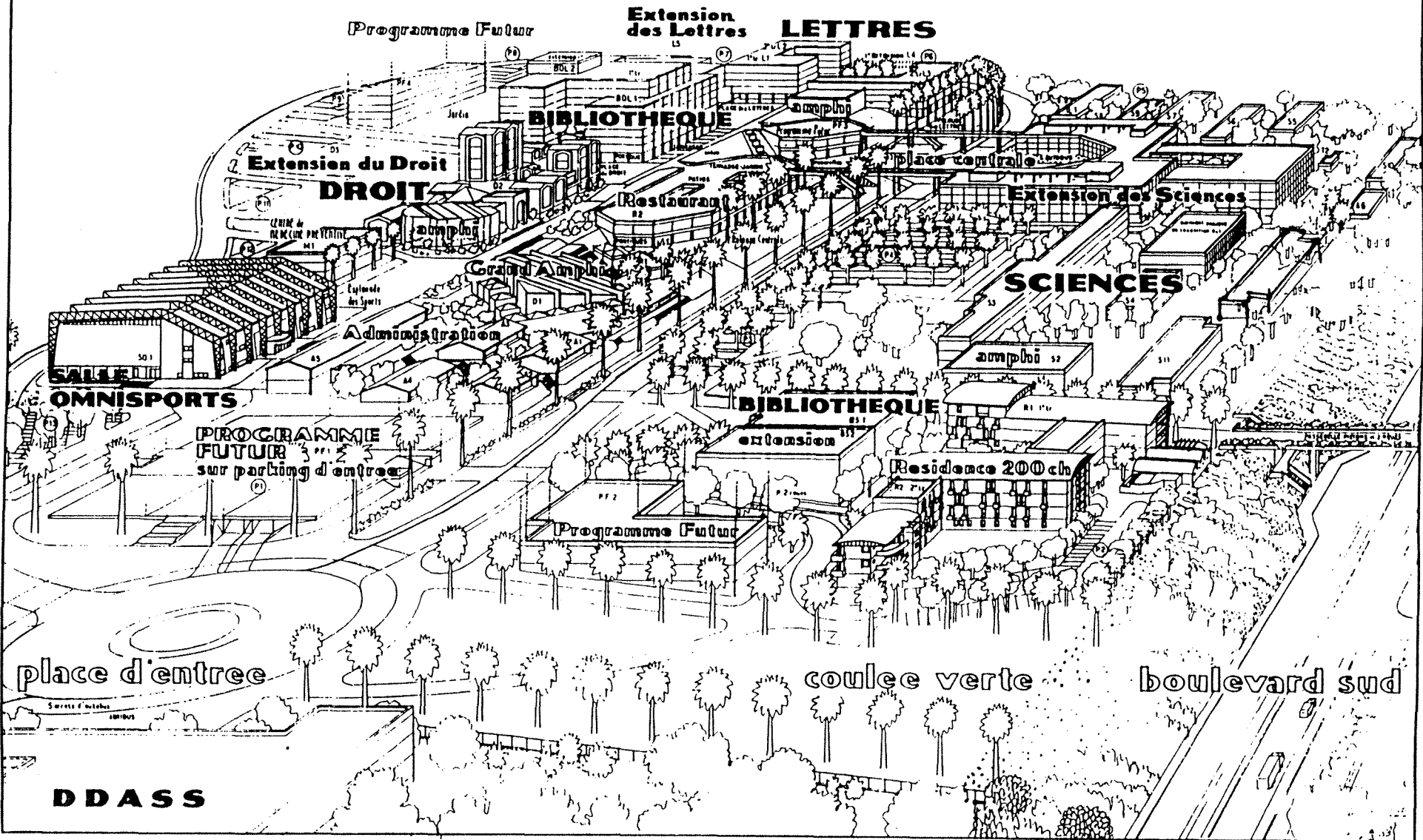
Il sera fait appel aux technologies les plus pointues de transfert d'information (vidéo, télé-conférences, banques de données..) au service des utilisateurs.

Cette réorganisation totale de l'espace documentaire est indispensable à la mise en route d'une politique efficace de l'IST sur le campus réunionnais. Accueillir dans de bonnes conditions les publics et leurs offrir les moyens de s'informer plus efficacement va dans le sens des missions d'un tel établissement : favoriser la formation et l'intégration des jeunes générations.

Les enseignants-chercheurs pourront utiliser les médias proposés dans ce centre pour leur propre enseignement et découvrir les nouvelles collections de la bibliothèque.

¹⁴Cf. bibliographie partie n°3, en annexe.

Existant en 1989
 Construit pendant la durée du Contrat de Plan
 Schéma 2000



- Une phase importante : l'informatisation de la BU et du campus :

La bibliothèque rédige actuellement le cahier des charges lié à l'informatisation des tâches bibliothéconomiques.

Le prêt, le catalogage, la gestion des documents devraient bénéficier de la performance de l'automatisation et libérer ainsi le personnel du poids des tâches répétitives pour qu'il consacre plus de temps à l'accueil du public et à la communication.

L'informatisation entraîne la réorganisation des services et la préparation des hommes à l'utilisation de nouveaux outils de travail :

C'est ainsi que la cotation en CDU des collections en accès indirect va avoir lieu pour permettre leur enregistrement informatique, la conversion rétrospective des notices anciennes sera effectuée par le personnel de la bibliothèque car les fichiers actuels sont trop incomplets pour être confiés à une société de service extérieure et le catalogage par déchargement des notices de BN-Opale continue à enrichir les fichiers.

Le catalogue de la bibliothèque sera donc accessible rapidement et de n'importe quel point du réseau local du campus.

Ce réseau est à l'étude pour décider de son organisation et de son contenu mais existe déjà physiquement, par l'extension des câbles de fibre optique installés dans tous les bâtiments de l'Université.

Ils transporteront en 1994/95 des données numériques, la téléphonie et la vidéo-son sur un réseau local pouvant accueillir tous les types d'ordinateurs. Le protocole d'accès est du type Ethernet et l'organisation TCP-IP, fournit des passerelles possibles avec d'autres réseaux.

Les utilisateurs pourront se connecter sur trois serveurs :

- un serveur dédié à la formation : à l'usage des étudiants surtout, il leur permettra d'obtenir de l'information pratique sur des banques de données ou d'utiliser des imprimantes mises à leur disposition dans les salles informatiques etc.
- un serveur au centre de calcul de l'IREMIA : qui servira à l'interrogation des bases de données très spécifiques telles que les bases d'images et plutôt réservées à l'usage des chercheurs du site. L'IREMIA constituera le laboratoire de recherche en intelligence artificielle sur la numérisation d'images et sur les systèmes experts en langage objet.
- un serveur pour l'accès aux réseaux internationaux sous Internet facilitant la communication sur les news électroniques et sur les messageries. Le réseau RENATER français (Réseau National de la Technologie et de la Recherche) est évidemment accessible par le RNIS (Réseau National à Intégration de Services) et les liaisons Transpac (Transmission par paquets) restent valables pour les transmissions classiques.

Un réseau télévisuel diffusera des émissions pédagogiques en différentes langues au profit des étudiants, essentiellement celles des pays de la zone mais aussi dans les langues européennes ; des cassettes vidéo montrant des expérimentations ou des phénomènes difficilement observables seront à la disposition de tous dans le centre multimédia de Droit-Lettres et des informations pratiques seront diffusées dans les lieux de passage ; des salles informatiques pour les étudiants seront disponibles un peu

partout sur le campus d'où ils pourront consulter le catalogue de la bibliothèque, faire des réservations et utiliser le Minitel pour les bases de données les plus courantes.

La visioconférence reste au stade de l'expérimentation car c'est une technique au coût élevé mais qui pourra fonctionner avec les universités de Rennes et Bordeaux, afin de transmettre en direct les cours des spécialistes universitaires.

Une régie vidéo est aussi en projet afin de monter les films pédagogiques et de les diffuser auprès des chercheurs qui s'intéressent aux spécificités de la recherche réunionnaise.

Le parc des ordinateurs composant le maillage informatique du campus s'élèvera à la fin de l'année 1993 à 300 unités.

La coopération régionale dans ce domaine reste un souci puisqu'une étude actuelle doit évaluer l'impact de l'implantation de serveurs dans les pays du sud-ouest de l'Océan Indien afin d'obtenir le partage des données entre sites de recherche et de formation. La coopération avec ces pays mais aussi la coordination avec l'ORSTOM et le CIRAD seront nécessaires, notamment pour la mise en service de moyens coûteux comme les satellites...

- L'effort de la BU pour développer l'offre des produits documentaires auprès des usagers :

L'accès aux bases de données devrait amplifier le recours aux services du Prêt entre Bibliothèques (PEB) qui a déjà beaucoup de succès auprès d'une partie des chercheurs, grâce aux délais réduits de réception des documents. Aujourd'hui à la Réunion, l'accès au serveur se fait en ligne.

Une bibliothèque de CD-ROM unique sur l'île et présente dans les sections de la bibliothèque, offre un service d'orientation bibliographique assez complet et facilite le repérage des documents avant l'interrogation sur les bases de données.¹⁵A noter que ce service est totalement gratuit.

Des banques de données documentaires sont consultables à partir du Minitel (FRANCIS..), gratuitement pour quelques temps encore.

Le catalogue collectif des périodiques universitaires est remodelé et remis à jour. Il devra décrire également les outils de la recherche documentaire repérés lors de l'inventaire (CD-ROM, disquettes, outils de référence papier). Il permettra de localiser les titres détenus par les différentes unités et d'en demander la consultation. Des économies d'échelle peuvent ainsi voir le jour par ce système.

Un catalogue collectif des revues de médecine va paraître en coopération avec le CORI. Un catalogue des non-livres est en projet pour recenser les microformes et les outils sur support numérisé conservés sur le campus.

Un catalogue des thèses et des mémoires soutenus à l'Université de la Réunion pourrait également voir le jour.

¹⁵Voir en annexe la présentation de la Bibliothèque universitaire.

Un projet de recensement et de compilation des tirés à part conservés dans les laboratoires et les bureaux est aussi à l'étude.

La collaboration de la bibliothèque au Catalogue Collectif National des Publications en Série (CCN) doit intervenir en 1994. Les titres y figurant pourront être identifiés sur le CD-ROM Myriade qui est déjà interrogeable dans la section de Lettres et seront réceptionnés par le PEB.

Les documents concernant les pays de l'Océan Indien localisés dans la section des sciences présentent un intérêt patrimonial d'une grande qualité. Ici sont rassemblés toutes les publications ayant trait au régionalisme du sud-ouest de l'Océan Indien qui intéressent les chercheurs de toutes les disciplines. Un catalogue très complet des références détenues dans ces locaux est disponible, la base BIEC de l'Institut des études créoles de l'Université d'Aix en Provence et la base IBISCUS du Ministère de la Coopération seront acquises sur disquettes, pour faire de cette section particulière le partenaire pour l'utilisation et l'alimentation des banques de données des champs de recherche créolophones.

La bibliothèque universitaire à l'ambition de devenir une plate-forme d'information et d'orientation de l'IST sur l'île et vers les usagers des pays de la zone. Elle a aujourd'hui les moyens financiers pour gérer la documentation de recherche et pour valoriser les produits francophones.

Ses initiatives actuelles relance son dynamisme et doivent répondre aux attentes des chercheurs sur deux points : l'adaptation des outils documentaires à leurs besoins spécifiques et la meilleure connaissance de ses services et des sources documentaires présentes sur le campus.

Les usagers auront accès, d'ici quelques années, aux réservoirs documentaires locaux, métropolitains et internationaux qui leur fait défaut aujourd'hui.

3. UN DEBUT DE POLITIQUE DOCUMENTAIRE

Comme il a été montré dans une précédente partie de cette étude, les chercheurs eux-mêmes sollicitent les initiatives de la bibliothèque universitaire afin d'engager une réflexion plus approfondie sur le devenir de la documentation au sein du SCD et pour convenir d'une organisation plus efficace en ce domaine.

S'il est vrai que l'effet de masse critique ne s'applique pas encore à la documentation des unités de recherche qui sont de taille modeste, il n'en existe pas moins un questionnement, voire un malaise de la part des acteurs de la recherche face à l'accumulation et à la diversité des supports de l'information conservés ou utilisés dans les lieux de travail.

Ils demandent l'aide de la bibliothèque universitaire dans ces domaines afin de faciliter l'accès aux sources de l'information et pour développer les collections d'une manière concertée.

- Une première démarche engagée par la BU en 1992 auprès des laboratoires a visé à définir le coût documentaire lié aux activités de recherche.

Nous avons vu la diversité des situations de financement de la documentation dans un chapitre précédent et il paraissait important de chiffrer les dépenses d'information des chercheurs pour évaluer leurs besoins.

Des priorités d'achat ont alors été décidées entre les partenaires pour répondre au plus indispensable et pour faire le point sur le "secondaire".

Les abonnements de périodiques, les acquisitions de monographies et d'ouvrages de référence à la charge de la BU à destination des unités de recherche, ont donc été revus.

Même si la situation n'est pas optimale, ce travail a permis de trouver des abonnements multiples pour un même titre, qui n'avaient pas lieu d'être. En contrepartie, d'autres abonnements ont été souscrits pour diversifier un peu plus le terrain des connaissances.

- La programmation des besoins documentaires d'un ensemble d'utilisateurs et le respect d'une certaine complémentarité dans les acquisitions devra passer par l'action de commissions d'achat, que la BU espère mettre sur pied dans le courant de l'année.

Une des priorités en ce domaine est la désignation d'un interlocuteur documentaire dans chaque laboratoire qui sera partie prenante dans l'élaboration et le fonctionnement de la politique documentaire décidée en commun.

Les conventions liant la BU aux BUFR seront donc rediscutées et améliorées.

Celles-ci prévoiront, en charge pour la BU, l'aide aux acquisitions et la diffusion de l'information sur les produits documentaires utiles à la recherche.

L'aide technique réclamée par les chercheurs pour la gestion des fonds est actuellement irréalisable, car le manque de personnel est déjà criant pour les tâches régulières à l'intérieur de l'établissement.

L'outil informatique peut jouer ici un rôle important lors de la réalisation effective du réseau local et lors de la création des banques de données documentaires.

Il restera cependant la lourde charge d'intégrer les données dans ces bases.

Les catalogues collectifs élaborés prochainement localiseront au moins les ressources locales proches.

L'unification des modes de classement, des règles de catalogage, des modalités de prêt dans les BUFR sont des tâches longues et contraignantes à mettre au point et l'effort de tous doit être mis à contribution pour partager ces activités.

- Les actions de formation des usagers ont également été évoquées par les chercheurs dans le panel de leurs attentes envers la BU.

Il existe une politique dans ce domaine depuis deux ans, mais elle est destinée uniquement aux étudiants de première année. Des étudiants-moniteurs assurent plusieurs heures par semaine une orientation et une formation bibliographique aux demandeurs, y compris pour l'interrogation des CD-ROM.

Le succès va croissant au fur et à mesure que ce service est connu.

Deux vidéocassettes élaborées par une équipe du CRDP et diffusées dans les CDI, les bibliothèques municipales et aux étudiants de premier cycle viendront soutenir les activités de formation et d'information documentaires : "Les nouvelles technologies et la recherche documentaire" et "BU mode d'emploi".

La bibliothèque veut aussi être présente pour la formation des professionnels de la documentation, qu'ils soient locaux ou appartenant à des pays de la région, et pour les sociaux-professionnels intéressés par les nouvelles technologies documentaires, par exemple.

Au niveau local, plusieurs stages réunissant les bibliothécaires de toute l'île sont prévus en collaboration avec les associations et les collectivités locales : l'Association réunionnaise de coopération inter bibliothèques (ARCIB), l'Institut de formation aux métiers culturels (IFMC), le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), la Direction régionale de l'action culturelle (DRAC) et le Conseil général.

La bibliothèque universitaire espère jouer un rôle important dans les cycles de formation des employés de bibliothèque et pour la préparation aux concours administratifs dans ce secteur.

Au plan régional, d'autres formules de stages accueilleront des professionnels de l'île Maurice et de Madagascar. A terme, la création d'une Fédération des associations des bibliothécaires de la zone Océan Indien est souhaitée pour servir de base à l'échange documentaire.

Le concept d'Université de l'Océan Indien qui doit fédérer les moyens et les agents de la formation supérieure dans cette zone géographique, est une structure apte à mobiliser la coopération entre les centres de documentation et les bibliothèques, non seulement pour l'offre documentaire mais aussi pour la formation professionnelle.

Enfin, la bibliothèque universitaire réunionnaise a pris une part active dans les actions culturelles et dans la diffusion de la culture scientifique vers le grand public.

Les journées de sensibilisation à la science telles que "Science en fête" ont permis la présentation des nouveaux supports de stockage de l'information comme les CD-ROM ; la participation ou le cautionnement de journées d'étude sur la documentation de l'Océan Indien sont des initiatives qui font connaître à la fois les qualités de la BU et les

ressources informatives locales et régionales détenues dans les nombreux centres de culture scientifique présents sur l'île.

Le SCD de l'Université de la Réunion espère concrétiser tous ces projets afin de redynamiser un service qui n'a pas suivi de près l'évolution des moyens modernes de diffusion de l'information.

Les attentes des enseignants-chercheurs pourront trouver une réponse dans l'éventail de toutes les actions documentaires qu'il sera en mesure d'offrir dans l'avenir, et celles-ci pourront être améliorées par les propositions et les initiatives de tous ceux qui voudront participer à son développement.

Le SCD est en train de prendre forme pour s'intégrer dans le paysage universitaire réunionnais et régional.

CONCLUSION GENERALE

CONCLUSION GENERALE

L'enquête effectuée auprès des chercheurs scientifiques de la Réunion propose un approfondissement dans la connaissance des habitudes documentaires de cette population.

La description et l'analyse des processus d'appropriation de l'information scientifique ont mis en évidence la nature des besoins informationnels de chaque catégorie de chercheurs, en tenant compte de la structure du milieu professionnel, des moyens employés pour cette activité et des usages individuels.

Les besoins documentaires se révèlent être très homogènes entre les deux groupes de chercheurs mais l'étude montre un aspect très discriminant des pratiques entre universitaires et non-universitaires : l'absence de recours à un médiateur documentaire tel que la bibliothèque universitaire, pour les premiers.

La bibliothèque et par extension le Service Commun de la Documentation de l'Université de la Réunion, doivent créer une véritable politique documentaire intégrée à l'organisation universitaire s'ils désirent inverser cet état de fait.

Les contrats quadriennaux prévoient un volet documentaire, les plans de développement conjoncturels impliquent l'extension des services documentaires universitaires et les usagers sont prêts à s'impliquer dans la réflexion sur le devenir de l'information scientifique et technique.

La bibliothèque universitaire a ici plusieurs atouts pour prouver son dynamisme auprès de ses publics.

Les moyens qui seront mis à sa disposition devront cependant être soutenus sur une longue période et accompagnés de créations d'emplois pour devenir une réussite.

La collaboration impliquant tous les partenaires documentaires de l'île et de la région Océan Indien est capable d'apporter le réseau de diffusion de l'IST qui manque à la Réunion.

Cette île représente un pôle européen de développement économique, social et culturel dans la zone, elle ne doit pas oublier que la communication est un facteur essentiel pour promouvoir la recherche fondamentale et appliquée mais également la formation des hommes.

INDEX DES SIGLES

- BRGM.** Bureau de recherches géologiques et minières
CERF. Centre d'études, de recherche et de formation
CIRAD. Centre de coopération international en recherche agronomique pour le développement
CNRS. Centre national de la recherche scientifique
CORI. Conseil d'orientation de la recherche INSERM
CTICS. Centre technique et d'information sur la canne à sucre
DGRT. Direction générale de la recherche et de la technologie du Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (ancienne DRED)
DRED. Direction de la recherche et des études doctorales (devenue DGRT)
DSI. Diffusion sélective de l'information
IFREMER. Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer
INIST. Institut de l'information scientifique et technique (CNRS)
INRA. Institut national de la recherche agronomique
INRIA. Institut national de recherche en informatique et en automatique
INSEE. Institut national des statistiques et des études économiques
INSERM. Institut national de la santé et de la recherche médicale
IRAT. Institut de recherches agronomiques tropicales et des cultures vivrières (CIRAD)
IREMIA. Institut de recherche en mathématiques et informatique appliquées
IRFA. Institut de recherche sur les fruits et les agrumes (CIRAD)
ISI. Institute for scientific information
IST. Information scientifique et technique
ONF. Office national des forêts
ORSTOM. Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération
SCD. Service commun de la documentation

ANNEXES

I

PRESENTATION

DES

INSTITUTS DE RECHERCHE

BRGM

BUREAU DE RECHERCHES GEOLOGIQUES ET MINIERES

(B.P. 6009 45060 Orléans Cedex 2 ☎ 38-64-34-34)

ACTIVITES	<p>Créé voici une trentaine d'années, le BRGM est le premier organisme français spécialisé dans les activités de recherche et d'exploitation du sol et du sous-sol, pour :</p> <ul style="list-style-type: none">- l'exploration et l'exploitation des ressources minérales- la découverte et la gestion des eaux souterraines- la lutte contre la pollution- les études des sous-sols pour la réussite des projets de génie civil.
MISSIONS	<p>En qualité de service géologique national, le BRGM a une mission de service public à remplir en mettant à la disposition de tous la documentation dont il dispose sur les sols et les sous-sols.</p> <p>En tant que société-mère d'un groupe minier international, il exerce des activités commerciales bénéficiaires et dresse l'inventaire minier français. Enfin, agissant comme société de service dans le secteur concurrentiel, il développe la recherche pour assurer la pérennité du groupe minier et gère des programmes d'études nationaux et internationaux.</p>
ORGANISATION	<p>Le BRGM est sous la tutelle du Ministère de l'Industrie, des Postes et des Télécommunications et du Commerce extérieur et celle du Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur.</p> <p>Il est constitué en Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC).</p> <p>Il compte 5 directions :</p> <ul style="list-style-type: none">- direction du service géologique national- direction du service du sol et du sous-sol- direction des activités minières- direction du développement- direction scientifique <p>et 25 agences régionales, en France et dans les DOM-TOM, intervenant dans 40 pays.</p>
BUDGET	<p>En 1992, il représentait 1,2 milliards de francs¹ provenant en grande part de l'Etat, mais aussi du monde industriel, des collectivités locales, des gouvernements étrangers et du produit des exploitations minières.</p>
PERSONNEL	<p>En 1992, 1460 personnes réparties sur tous les continents (géologues, hydrogéologues, chimistes, géochimistes, physiciens et minéralogistes).</p>

¹Rapport BRGM 1992.

- PUBLICATIONS** Le BRGM possède la plus grande maison d'édition française en sciences de la terre.
Le catalogue présente environ 2000 titres d'ouvrages scientifiques et de vulgarisation, 1500 titres de cartes géologiques et thématiques et des périodiques techniques.
- BIBLIOTHEQUE** Un des plus importants centres de documentation dans le domaine des sciences de la terre est situé à Orléans :
- Fonds : 4000 collections de périodiques dont 1600 vivants, 22000 livres, thèses ou actes de congrès, 50000 cartes, 28000 rapports internes, 25000 brochures.
 - Services : Prêt et consultation sur place.
 - Bases de données :
 - GEOBANQUE, base de données sur les carottages géologiques.
 - ECOMINE, base bibliographique de 16000 références sur l'activité minière mondiale.
 - Service d'interrogation des banques de données externes (Electre, Téléthèses, CCN, Pascal-Géode).
 - Un fichier informatisé de tous les abonnements souscrits par toutes les unités.
 - Un fichier informatisé de la collection des Rapports du BRGM et de quelques organismes.
 - Un fichier manuel des actes de congrès classé par ville
 - Géocarte-information : revue trimestrielle de la cartographie géologique mondiale.
 - Service de Diffusion Sélective de l'Information (DSI).
 - Bulletin des acquisitions...

LE SERVICE GEOLOGIQUE REGIONAL OCEAN INDIEN

(46 bis rue de Nice 97489 Saint-Denis ☎ 19-262-48-60-41)

ACTIVITES

Cette délégation du BRGM est installée à la Réunion depuis 1974 pour assurer la mise en valeur des ressources géologiques de l'île.

Les principaux thèmes de recherche développés depuis 1989 sont :

- la recherche, l'exploitation et la protection des eaux souterraines.
- les risques géologiques.
- les matériaux, roches et minéraux industriels en milieu volcanique
- le développement de méthodologies et d'outils d'aide à la décision : CAO, bases de données, télédétection, synergie des approches méthodologiques.

Il collabore avec des partenaires extérieurs lors de programmes communs, soit en 1989 :

13 universités françaises, 3 écoles d'ingénieur, 3 institut et l'U.S. Geological Survey.

MISSIONS

Elles recouvrent des activités de service public (assistance technique aux collectivités territoriales...), de recherche (activité volcanique, hydrogéologie...) et d'ingénierie (inventaire des points d'eau, cartes géologiques...). C'est un EPIC.

La part des activités de service public a représenté 12% de 80 à 88, celle concernant la recherche a été de 11% dans la même période, les autres actions représentant des prestations de service rendues dans les domaines déjà cités.

ORGANISATION

Actuellement, 6 géologues assurent le fonctionnement du service réunionnais et une personne s'occupe des tâches administratives, de l'accueil du public, notamment pour l'accès à la bibliothèque, et des sessions d'interrogation des banques de données.

Le service accueille aussi un nombre variable de stagiaires dont des doctorants.

Le budget annuel du centre représente environ 3,5 millions de francs qui proviennent des crédits d'Etat pour une moitié et des subventions des collectivités locales, pour l'autre moitié.

COLLECTIONS ET OUTILS DE RECHERCHE

Le fonds documentaire est multimédia :

- près de 1000 rapports et documents techniques sur la géologie.
- 1800 dossiers d'analyse accompagnés de cartes des points hydrologiques locaux.
- 2000 à 3000 diapositives et photographies.
- une centaine de monographies très spécialisées de niveau recherche, quelques usuels plus généraux et quelques thèses.

- 5 titres de périodiques spécialisés en géologie, hydrologie et environnement, et trois lettres d'information de différents Ministères ou organisations de développement économique.

- La revue de références bibliographique ECOMINE.

- Banques de données locales :

Un fichier informatisé sur l'activité volcanique du Piton de la Fournaise, sous la forme de descriptions et de cartes, pour 200 événements survenus de 1640 à 1982.

Base de données locale de 600 à 700 références de rapports.

BANQUE DE DONNEES DU SOUS-SOL, de plusieurs milliers de dossiers et partiellement informatisée comprenant des fichiers spécialisés (mouvements de terrains, activité volcanique, bilan hydrologique, alimentation en eau et inondations), également visible à la Maison du Volcan (couloirs des coulées de lave)

Ils constitueront des outils d'aide à la décision destinés aux exploitants, autorités administratives et élus.

GESTION DOCUMENTAIRE

Les documents sont classés selon un plan thématique, les dossiers accompagnés de cartes hydrologiques étant répartis selon un classement systématique maison.

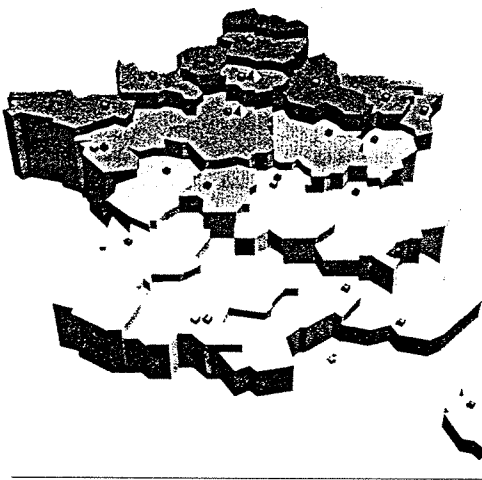
Il n'existe pas de cahier d'inventaire propre à la documentation.

Seule la consultation sur place est autorisée pour les visiteurs extérieurs avec un système de prêt limité pour les personnes autorisées.

Un fichier papier thématique recense une partie des fonds du centre de documentation.

Une revue de presse concernant les activités de l'ensemble des unités du BRGM est reçue toutes les semaines à la bibliothèque ; un bulletin de sommaires des périodiques gérés par la bibliothèque centrale d'Orléans circule périodiquement dans ce département.

IMPLANTATIONS DU BRGM EN FRANCE



ACTIVITÉS MINIÈRES

Nantes : Alain DOMMANGE
10, rue Henri-Picquerel - 44071 NANTES Cedex 03 - Tél. 42 37 15 16 - Fax. 40 74 82 12

Clermont-Ferrand : Jean-Louis VARRONDE
Campus universitaire des Cèzeaux - BP 186 - 24, avenue des Landais - 63174 AUBIERE Cedex - Tél. 73 25 24 31 - Fax. 73 27 10 91

Mission Sud : Bruno MOYROUD
BP 30 - 16, quai de Lorraine - 13503 SALLES-LE-DIAZ - Tél. 68 46 95 50 - Fax. 68 46 90 17

BRGM - ALSACE : Jean-Jacques R.SLER
204, route de Schirneck - 67200 STRASBOURG
Tél. 88 30 12 62 - Fax. 88 28 79 09

BRGM - AQUITAINE : Michel COMBÉ
Avenue du Docteur-Schwitzer - 33600 PESSAC
Tél. 56 80 69 00 - Fax. 56 37 16 11

BRGM - AUVERGNE : Jacques MAILLARD
Campus universitaire des Cèzeaux - BP 186
24, avenue des Landais - 63174 AUBIERE Cedex
Tél. 73 26 24 31 - Fax. 73 27 10 91

BRGM - BASSE-NORMANDIE : Dominique BAUDRY
2, rue du Général-Moulin - 14000 CAEN
Tél. 31 74 59 90 - Fax. 31 73 21 07

BRGM - BOURGOGNE : Claude CHAUVY
Parc Technologique - 3, avenue Jean Berini
21000 DIJON - Tél. 80 72 42 31 - Fax. 80 72 47 88

BRGM - BRETAGNE : Philippe LEBLANC
14, avenue Sergent-Magnot - 35000 RENNES
Tél. 99 30 94 51 - Fax. 99 30 49 72

BRGM - CENTRE : Daniel ROUSSELOT
Avenue de Concor - BP 6009 - 45000 COTRÉANS Cedex 2
Tél. 38 64 37 37 - Fax. 38 64 35 78

BRGM - INDRE-ET-LOIRE :
38, rue Augustin Fresnel - BP 139 - 41011
37171 CHAMBRAY-LES-TOURS
Tél. 47 27 82 80

BRGM - CHAMPAGNE - ARDENNE :
Dominique RAMBAUD
Pôle Technologique Henri Farnier
12, rue Clément Ader - BP 27 - 51000 REIMS Cedex
Tél. 26 61 65 55 - Fax. 26 05 08 66

BRGM - CORSE : Roger DOMINICI
Immeuble Agostini - ZI de Fuioni - 20200 BASTIA
Tél. 95 33 75 67 - Fax. 95 30 62 10

BRGM - FRANCHE-COMTE : Claude CHAUVY
12, avenue Fontaine Albert - 25000 BESANCON
Tél. 51 88 03 11 - Fax. 51 88 01 27

BRGM - HAUTE-NORMANDIE : Dominique BAUDRY
Parc de La Vohne
12, rue Raymond Arron - 78100 MANTES-LE-YVIGNAN
Tél. 35 60 12 00 - Fax. 35 60 30 07

BRGM - ILE-DE-FRANCE : Patricia ANDRÉ
ZI La Hôle Griseille - Boite n° 226 - 27, rue du 8 Mai 1945
94475 BOISSY-SILVÉSY Cedex
Tél. 45 69 33 33 - Fax. 45 69 34 34

BRGM - LANGUEDOC - PAYS D'OC : Jean-BENOÎT BISCALDI
1019, rue de Philippe - 34100 MONTPELLIER
Tél. 67 65 81 13 - Fax. 67 65 81 17

BRGM - LIMOUSIN : Christian VOTER
Rue Henri-Giffard - 2, rue - 87260 UZES
Tél. 55 37 33 08 - Fax. 55 37 33 12

BRGM - LORRAINE : Yves BARROT
1, rue du Parc-de-Bastion - 54500 VANDOEUVRE
Tél. 83 44 43 51 - Fax. 83 44 43 50

BRGM - MIDI-PYRÉNÉES : Barbara POEHL
Avenue Pierre-Georges-Lafocqué - BP 2003
31045 TOULOUSE Cedex
Tél. 61 52 12 14 - Fax. 61 52 01 76

BRGM - NORD - PAS-DE-CALAIS : Pierre MOUTRAUX
Forêt Lezennes - 59200 LESTRAS
Tél. 20 91 36 19 - Fax. 10 15 54 87

BRGM - PAYS-DÉVOTÉS : Marie-LEONILDOUR
10, rue Henri-Picquerel - 44071 NANTES Cedex 03
Tél. 40 37 15 15 - Fax. 40 37 52 12

BRGM - PICARDIE : Pierre MOUTRAUX
Parc de Rivery - 7, rue Anne-Poncet - 80130 RIVERY
Tél. 22 91 42 47 - Fax. 22 91 42 96

BRGM - POITOU - CHARENTES : Christian MOREAU
12-14, rue Gombard - 86000 POISSIERS
Tél. 49 55 95 25 - Fax. 49 55 96 59

BRGM PROVENCE :
ALPES - COTE D'AZUR : Michel MAILLOL
117, avenue de Luminy - 13009 MARSEILLE
Tél. 91 41 24 45 - Fax. 91 41 15 10

BRGM - COTE D'AZUR : Alain GOUNON
Sophia Antipolis 1
06655 VALBONNE Cedex
Tél. 93 65 42 62 - Fax. 93 65 35 06

BRGM - RHONE - ALPES : Michel TIRAT
29, boulevard du 11 Novembre - BP 6063
69004 VILLEURBANNE Cedex
Tél. 78 89 72 02 - Fax. 78 94 12 64

DOM-TOM :
BRGM - GUYANE : J.-L. FOUCHER
Vila 1, cité Reopra - BP 552 - 97333 CAYENNE Cedex
Tél. (594) 30 06 24 - Fax. (594) 31 49 07

BRGM - GUADALOUPE : Charly PAULIN
Vila d'Huy - Marie-Nolte-Dame - 97139 ABYMES Cedex
Tél. (590) 82 75 40 - Fax. (590) 91 51 66

BRGM - MARTINIQUE : Charly PAULIN
4m.09 route de Diex
BP 394 - 97256 FORT-DE-FRANCE Cedex
Tél. (596) 71 66 68 - Fax. (596) 63 30 46

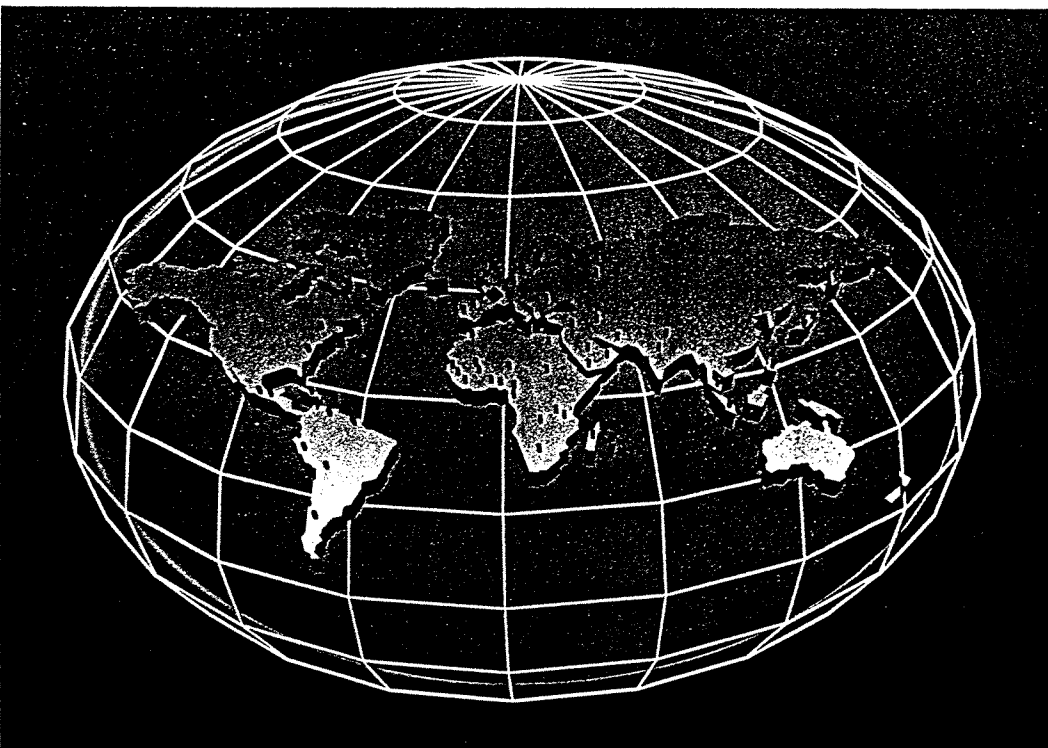
BRGM - RÉUNION : Albert STIEUDES
44 bis, rue de Nica - BP 1206
97454 ST-DENIS-DE-LA-RÉUNION
Tél. (262) 21 22 14 - Fax. (262) 21 86 96

AZEP - NOUVELLE-CALÉDONIE :
Jacques LEGUERRE - P
20, rue du Général Mangin - NOUMÉA
Tél. (687) 27 55 00 - Fax. (687) 27 71 33

BRGM - MAYOTTE :
Région de N. S. J. C. - BP 200
Tél. (262) 75 40 30 - Fax. (262) 75 40 30

BRGM - GUYANE : J.-L. FOUCHER
Vila 1, cité Reopra - BP 552 - 97333 CAYENNE Cedex
Tél. (594) 30 06 24 - Fax. (594) 31 49 07

IMPLANTATIONS DU BRGM A L'ÉTRANGER



Malaisie : Yves CHEZE
SIREM MALAYSIA
2605/6 Jalan Cheboh
Taman Yari - 26700 RAUB Pahang
Tél. (609) 351 531 - Fax. (609) 351 531

Malawi :
P.O. BOX 2730 - BLANTYRE - Tél. (265) 63.15.69

Malï :
Immeuble Dossolo
Immeuble A - 1^{er} étage droite - Guaher au Fleuve
BP 2019 BAMAKO
Tél. (223) 22.26.26 - Télex. BRGM 2451 MLJ

Maroc :
3 rue Coad Sahajaj - RABAT Pénide
Tél. (212) 7.75.86.78 - Fax. (212) 7.75.86.78

Niger : Hubert DEHAYS - R
BP 11458 - Route Tabaret - NAMEY
Tél. (227) 72.23.25 - Fax. (227) 72.34.20 - Télex. 5399 NI BRGM

Nigéria : Jean-Marie VAGNERON - D
BRGM NIGERIA LIMITED
80 B Adetokumbo Ademola Street - Victoria Island
P.O. BOX 1436 - LAGOS
Tél. (234) 1.61.35.97 - Télex. 21727 NG

Oman : Michel BURRER - D
P.O. BOX 6785 - Ruwi - MASCATE - Sultanat d'Oman
Tél. (968) 75.29.74 (bureau)
Fax. (968) 60.15.01 (et tél. domicile)

Ouganda : R. BARIOU - C
c/o Tembo International Ltd.
P.O. BOX 4289 KAMPALA
Tél. (256) 41.23.00.66 - Fax. (256) 41.25.55.29 - Télex. 61160

Pacifique : Nelly CALDONIA - J.J. ESPRAT - D
6, RT 1 bis, Ducos - BP 56 - NOUMÉA
Tél. (687) 28.44.88 - Fax. (687) 28.42.13

Pérou : Jean-Marie GEORGE - D
CEDIMIN
Avenida San Felipe n° 682 - Jesús Maria - LIMA 21
Adresse postale : Apartado 21-0013
Tél. (51) 14.63.32.27 ou 14.63.44.12 - Fax. (51) 14.63.33.77

Paraguay : Rafael VASQUEZ LOPEZ - M
Travesa Guerra Juncoera 7 - VALONGO 44040
Tél. (591) 2.912.19.44 - Fax. (351) 2.912.20.76

Sénégal : Michel GAGNONNET - R
BP 268 - 7, rue Jean-Memoz - DAKAR
Tél. (221) 23.72.19 - Fax. (221) 23.38.64
Télex. BURGEOS 51 274 SG

Soudan : Gérard VINCENT - D
(c/o Total Soudan)
P.O. BOX 2350 - KHARTOUM
Tél. (249) 75.225.608 - Télex. BRGM 24.085 SD

Togo : Philippe DELANGE - D
BP 2052 - LOME
Tél. (228) 21.67.54 - Fax. (228) 21.84.95
Télex. 5274 Affm. BRGM

Zaïre :
BP 1974 - 11, av. des Cocotiers - KINSHASA I

Legend :
D : Directeur local
R : Représentant BRGM
M : Mission BRGM
C : Correspondant officiel BRGM
T : Filiale

Arabie Saoudite : Jérôme CAIA - D
P.O. BOX 1492 - 21431 JEDDAH
Tél. (966) 2.665.11.04 ou 660.48.83
Télex. BRGM 601674 SJ - Fax. (966) 2.665.18.59

Belgique : BRGM CEE : Charles HUIJBREGTS - R
90, avenue Lombard - 1200 BRUXELLES
Tél. (32) 73.43.238 - Fax. (32) 73.43.238

Bosnie : Xavier LECA - M
Casilla postal 22726 LA PAZ
Tél. (591) 2.37.96.35 - Fax. (591) 2.39.29.44

Botswana :
Mokotwane Road
P.O. BOX 401 898 - Broadhurst Industrial
Plot 10203 GABORONE
Tél. (267) 35.62.63 - Fax. (267) 35.17.26

Burkina Faso : Christian ZUNINO - R
01 BP 86 - Rue n° 146 - OUAGADOUGOU 01
Tél. (226) 30.63.34 - Fax. (226) 31.41.49

Cameroon : Jean-Paul SILVAIN - D
BP 1741 - YAOUNDÉ
Tél. (237) 21.14.26 - Télex. BURGEOL 8507 KN
Fax. (237) 21.15.70

Chili : Jean-Claude PREVOT - M
Casilla 14700 - Correo 21 - Santiago Chile
Tél. (56) 2.229.300.86 - Fax. (56) 2.211.30.86

Côte d'Ivoire :
01 BP 1335 - ABIDJAN 01

Egypte : Jean-Robert DAUM - M
4 rue Shehad - Mohandesin - LE CAIRE (Al Gahirah)
Tél. (202) 34.84.707 - Fax. (202) 95.49.48

Equateur : Yves GULLOU - M
ECUATOMIN S.A. - Apartado postal 17.07.9339 - QUITO
Calle Cordero 932 Y Diego de Almagro 7
Tél. (593) 2.431.533 - Fax. (593) 2.431.533

Espagne : Michel BONNEMAISON - M
SEIEMSA - Faro de Somoaguas
Pl. 1^a Módulos 5-6 - Pozuelo de Alarcón - 28228 MADRID
Tél. (341) 352.88.90 - Fax. (341) 352.89.14

Espagne : Pedro VERZIER - F
BP 175 - LERIO
Tél. (341) 76.06.09 - 76.44.98 - Télex. BRGM 5576 SG
Fax. (341) 76.44.98 COMTEL Affm. BRGM

Gabon : Yves LE FIR - D
BP 175 - LIBREVILLE
Tél. (241) 76.06.09 - 76.44.98 - Télex. BRGM 5576 SG
Fax. (241) 76.44.98 COMTEL Affm. BRGM

Guinée : Jean-Paul SILVAIN - D
BP 1741 - YAOUNDÉ
Tél. (237) 21.14.26 - Télex. BURGEOL 8507 KN
Fax. (237) 21.15.70

Ghana : F. BARTHELEMY - M
c/o FAABLIN Ltd
P.O. BOX 76.86 - ACCRA-NORTH
Tél. (233) 21.225.821 - Fax. (233) 21.22.45.07
Télex. 2414 FAAB

Honduras :
Direccion general de minas e hidrocarburos
Proyecto inventario minero nacional
Apart. postal 981 - TEGUCIGALPA
Tél. (504) 32.86.13 - Fax. (504) 32.78.48

Indonésie : Daniel LONCHAMPT - M
PT NABRE BAKTI MINING
Jalan Ampara Raya n° 18A
JAKARTA 12560
Tél. (62-21) 78.00.394 - Fax. (62-21) 78.90.436

Kenya : Jean-Luc NAGEL - M
Mission Kakamega Project - BP 2050 - KAKAMEGA
Tél. (254) 331.20.271 - Fax. (254) 331.20.112

Madagascar : Philippe DREAN - D
BP 458 - ANTANANARIVO
Tél. (261) 24.02.31 - Fax. (261) 24.10.28
Télex. BURGEO 2278 MG

CIRAD

CENTRE DE COOPERATION INTERNATIONALE EN RECHERCHE AGRONOMIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT

(42 rue Scheffer 75116 Paris ☎ 16-1-47-04-32-15)

ACTIVITES

Le CIRAD existe depuis 1984, par le regroupement des départements de recherche de l'ancien Institut d'Agronomie Tropicale. Il est spécialisé en recherche agronomique des régions tropicales et dans le développement de l'agriculture par filière :

- la canne à sucre
- les fruits et la production maraîchère
- l'élevage bovin
- l'agro-équipement
- la forêt
- les huiles essentielles

Ses activités de recherche fondamentale sont de plus en plus complétées par des actions de recherche-développement appliquées aux spécificités du pays d'accueil.

La coopération est un espace de partenariat indispensable pour lui, aussi bien avec les pays du Nord comme les organismes français et européens de la recherche et les centres internationaux, qu'avec les pays du Sud et leurs organes de recherche régionale, les entreprises du secteur agro-alimentaire et autres acteurs non gouvernementaux.

MISSIONS

Il s'agit de permettre le développement des régions tropicales et subtropicales en ce qui concerne l'agriculture, par l'expérimentation de procédés et de méthodes, la formation des hommes et la diffusion de l'information et des savoirs.

Les centres CIRAD ont une volonté de participer au développement économique et social des pays dans lesquels ils sont implantés.

ORGANISATION

Le CIRAD est sous la tutelle du Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur.

Constitué en Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC), il compte sept départements de recherche :

- Cultures annuelles (C.A.)
- Cultures pérennes (C.P.)
- Productions fruitières et horticoles (FLHOR)
- Elevage et médecine vétérinaire (EMVT)
- Forêts (CIRAD-FORETS)
- Systèmes agro-alimentaires et ruraux (SAR)
- Gestion, recherche, documentation et appui technique (GERDAT)

L'implantation actuelle des centres du CIRAD couvre une cinquantaine de pays tropicaux.

BUDGET	En 1992, il représentait environ 1 milliard de francs ² dont plus de la moitié provient de fonds publics (Etat et collectivités territoriales).
PERSONNEL	Il est constitué en 1992 d'environ 1789 personnes, réparties en deux catégories : 907 cadres et 882 collaborateurs et agents de maîtrise spécialisés dans les domaines couverts par les départements du CIRAD.
PUBLICATIONS	<p>Chaque département du CIRAD produit une revue spécialisée et des rapports qui peuvent être diffusés.</p> <p>Des monographies sont régulièrement éditées dans des collections à l'intention des spécialistes par ces mêmes départements ("Mémoires et travaux" de l'IRAT, "Etudes et synthèses" de l'EMVT..)</p> <p>Enfin, la gestion des communications de recherche dans les périodiques internationaux à comité de lecture fait l'objet d'une politique de publication accrue.</p> <p>Un Service Central d'Edition publie en complément toute l'information institutionnelle et les résultats des programmes de recherche du CIRAD à destination des partenaires et du grand public.</p>
BIBLIOTHEQUE	<p>Chaque département du CIRAD a développé un centre de documentation spécialisé dans les domaines couverts par le service et qui offre les mêmes prestations que la bibliothèque centrale de Montpellier.</p> <p>Ce Centre d'Information et de Documentation en Agronomie des régions chaudes (CIDARC- Avenue du Val de Montferrand BP 34032 Montpellier Cedex 1 ☎ 67-61-58-00) dessert les besoins des chercheurs du centre mais également ceux du public des organismes implantés sur le site d'Agropolis à Montpellier (INRA, ORSTOM, CEMAGREF, Bibliothèques universitaires de Perpignan, de Montpellier...) et de tous ses partenaires internationaux, dans les domaines de l'agronomie tropicale. Ces derniers fournissent les références documentaires de leurs travaux et publications, en échange de quoi ils peuvent interroger la base de données AGRITROP du CIRAD et leurs documents sont signalés dans la revue bibliographique du même nom.</p> <p>-Fonds : 11 000 ouvrages, 1028 périodiques courants, 6 000 microfiches ainsi que des vidéos et diapo-sons.</p> <p>- Services : Consultation sur place</p> <p style="padding-left: 20px;">Bases de données :</p> <p style="padding-left: 20px;">AGRITROP, base bibliographique de 125 000 références sur l'agronomie et le développement rural des zones chaudes.</p> <p style="padding-left: 20px;">CD-ROM SESAME, référentiel bibliographique de 100000 documents internationaux sur la recherche agricole.</p> <p style="padding-left: 20px;">CD-ROM TROPAG, base bibliographique du Royal Tropical Institute (Pays-Bas).</p> <p style="padding-left: 20px;">AGROSTAT-PC, statistiques de la Food and Agriculture Organization of the United Nations sur disquettes.</p> <p style="padding-left: 20px;">Current Contents, séries Agriculture et Life Sciences, de l'ISI (Institute for Scientific Information).</p> <p style="padding-left: 20px;">Service de Diffusion Sélective de l'Information et d'interrogation des banques de données internationales</p> <p style="padding-left: 20px;">Participation aux réseaux documentaires du CCN, IBISCUS et AGRIS.</p>

²Rapport CIRAD 1992

AGENCE DU CIRAD REUNION

(Station de la Bretagne Z.I. Chemin Grand Canal 97487 Saint-Denis ☎ 19-262-52-50-09)

- ACTIVITES** Implanté depuis 1962 à la Réunion, le CIRAD ne comptait à l'époque qu'un département, l'IRAT (Institut de Recherche en Agronomie Tropicale).
La recherche agronomique dans les principales filières de développement annoncées plus avant, constitue l'essentiel de ses activités, avec l'application au secteur commercial, des procédés expérimentés par ses services.
- MISSIONS** Aujourd'hui, ses projets concernent le développement agronomique de la région Réunion par la mise en valeur des potentialités agricoles et vivrières de l'île.
C'est un EPIC.
- ORGANISATION** Le personnel du CIRAD Réunion est évalué à 183 personnes dont 40 cadres chercheurs, répartis entre les cinq départements qui sont représentés sur l'île :
- GERDAT : 1 chercheur
 - Cultures annuelles : 22 chercheurs, 81 techniciens
 - FLHOR : 9 chercheurs, 53 techniciens
 - SAR : 6 chercheurs, 7 techniciens
 - Forêts : 2 chercheurs, 2 techniciens
- Ses locaux sont construits en deux points géographiques : Saint-Denis pour le nord et Saint- Pierre pour le sud de l'île.
C'est actuellement la plus importante implantation CIRAD dans un département d'Outre-mer.
Le budget , charges salariales comprises, est de l'ordre de 44 millions de francs et est financé pour moitié par l'Etat et pour moitié par les collectivités locales, celles-ci ayant passé une convention de cinq ans avec le centre pour participer financièrement aux études sur la recherche agronomique.
- COLLECTIONS
ET OUTILS
DE RECHERCHE** Le fonds documentaire est composé de :
- 3000 ouvrages comprenant des monographies de niveau recherche, des actes de congrès, des thèses et des rapports internes et externes au CIRAD, tous en liaison avec la recherche agronomique.
 - quelques supports cartographiques.
 - environ 120 titres de périodiques, la plupart n'étant plus édités.
 - Banques de données accessibles par Transpac :
AGRITROP, base de données CIRAD sur l'agronomie et le développement rural des pays chauds.
PASCAL, base de données scientifique du CNRS
Current Contents, Agriculture, de l'ISI (Institute for Scientific Information) sur disquettes.

**GESTION
DOCUMENTAIRE**

Le classement des monographies est thématique, celui des périodiques relevant d'une classification systématique maison.

Il n'existe pas de registre inventaire dédié à la documentation et aucun fichier manuel ou informatisé de recherche des références.

Une liste alphabétique des titres des revues avec leur cote permet de les retrouver.

L'accès à la bibliothèque est public, le prêt étant très limité et justifié, et aucun personnel n'est affecté à la gestion documentaire des fonds.

Il est possible d'obtenir des photocopies gratuites de certains documents sur demande.

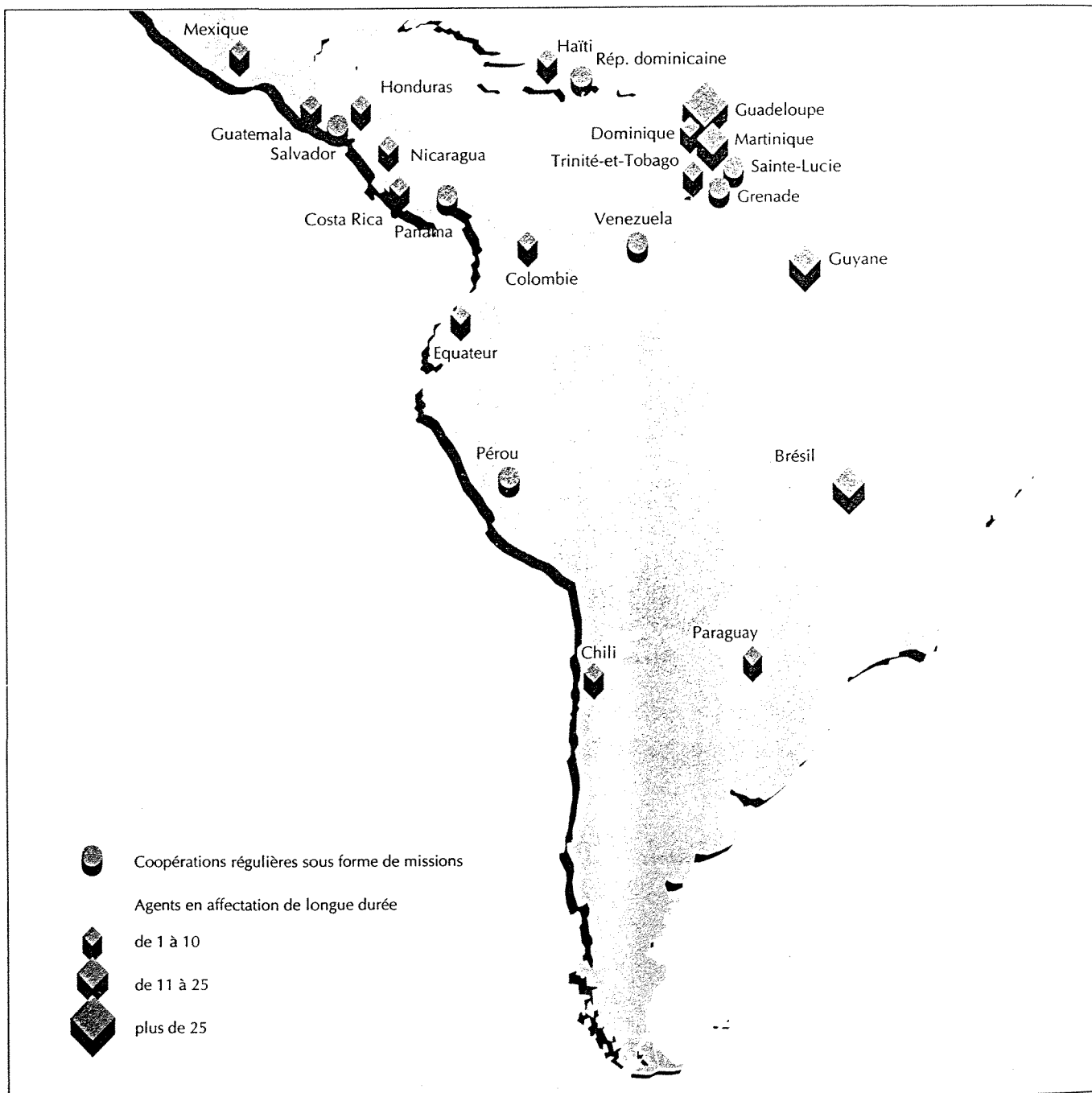
Une revue de presse mensuelle concernant le CIRAD est consultable à la bibliothèque, ainsi que des revues bibliographiques trimestrielles sur l'agriculture et le développement rural, et également un catalogue trimestriel des nouvelles acquisitions des différents départements du centre.

Le CIRAD en Afrique et dans l'océan Indien

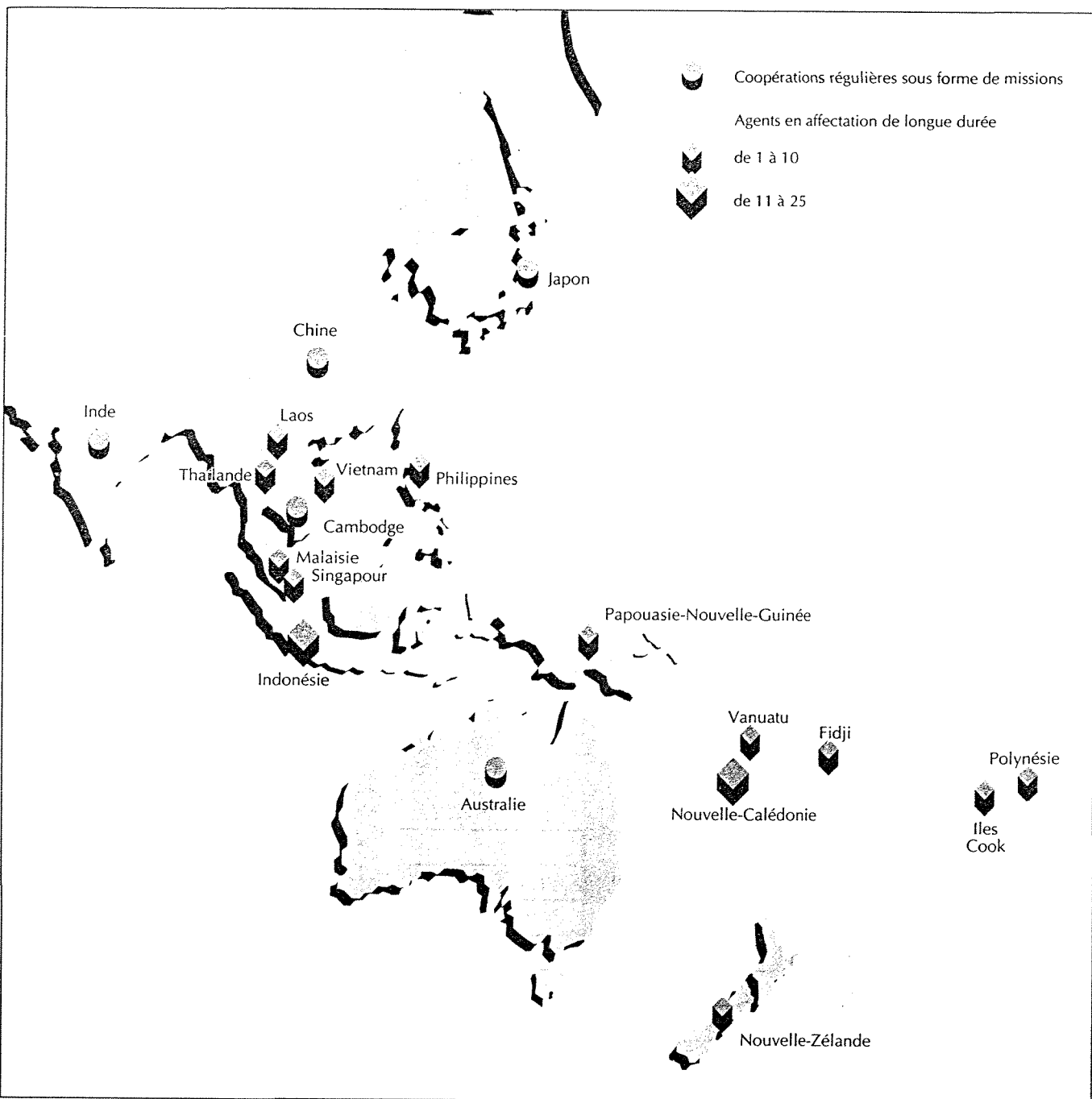


LE CIRAD EN BREF

Le CIRAD en Amérique latine et dans les Antilles



Le CIRAD en Asie et dans le Pacifique



ANNEXES

Les adresses du CIRAD

Siège social

42, rue Scheffer
75116 Paris
France
Téléphone : (1) 47 04 32 15
Télécopie : (1) 47 55 15 30
Télex : 648729 F

Centre de recherche de Montpellier

2477, avenue du Val de Montferrand
BP 5035
34032 Montpellier Cedex 1
France
Téléphone : 67 61 58 00
Télécopie : 67 61 59 86
Télex : 480762 F

Les départements du CIRAD

CIRAD-CA

Département des cultures annuelles
45 bis, avenue de la Belle Gabrielle
94736 Nogent-sur-Marne Cedex, France
Téléphone : (1) 43 94 43 00
Télécopie : (1) 43 94 44 91
Télex : 264656 F

CIRAD-FLHOR

Département des productions
fruitières et horticoles
26, rue Poncelet
75017 Paris, France
Téléphone : (1) 40 53 70 50
Télécopie : (1) 40 53 04 26
Télex : 645992 F

CIRAD-CP

Département des cultures pérennes
12, square Pétrarque
75116 Paris, France
Téléphone : (1) 45 53 60 25
Télécopie : (1) 45 53 68 11
Télex : 645491 F

CIRAD-EMVT

Département d'élevage et de médecine
vétérinaire
10, rue Pierre Curie
94704 Maisons-Alfort Cedex, France
Téléphone : (1) 43 68 88 73
Télécopie : (1) 43 75 23 00
Télex : 262017 F

ANNEXES

CIRAD-Forêt

Département des forêts
45 bis, avenue de la Belle Gabrielle
94736 Nogent-sur-Marne Cedex, France
Téléphone : (1) 43 94 43 00
Télécopie : (1) 43 94 43 29
Télex : 264653 F

CIRAD-GERDAT

Département de gestion, recherche,
documentation et appui technique
42, rue Scheffer
75116 Paris, France
Téléphone : (1) 47 04 32 15
Télécopie : (1) 47 55 15 30
Télex : 648729 F

CIRAD-SAR

Département des systèmes agroalimentaires
et ruraux
2477, avenue du Val de Montferrand
BP 5035
34032 Montpellier Cedex 1, France
Téléphone : 67 61 58 00
Télécopie : 67 41 40 15
Télex : 485221 F

Le CIRAD dans les DOM-TOM

Guadeloupe

M. le directeur
Agence du CIRAD
Station IRFA de Neufchâteau
Sainte-Marie
97130 Capesterre-Belle-Eau
Téléphone : (590) 86 30 21
Télécopie : (590) 86 80 77
Télex : 919121 GL

Guyane

M. le directeur
Agence du CIRAD
BP 701
97387 Kourou Cedex
Téléphone : (594) 32 04 30
Télécopie : (594) 32 42 27
Télex : 910323 FG

Martinique

M. le directeur
Agence du CIRAD
BP 427
97204 Fort-de-France Cedex
Téléphone : (596) 60 23 94 ou 51 66 90
Télécopie : (596) 60 09 24
Télex : 912249 MR

Nouvelle-Calédonie

M. le directeur
Agence du CIRAD
BP 73
Païta
Téléphone : (687) 35 36 84
Télécopie : (687) 35 32 23

Réunion

M. le directeur
Agence du CIRAD
Station de La Bretagne
97487 Saint-Denis Cedex
Téléphone : (262) 52 50 09
Télécopie : (262) 52 68 60
Télex : 916033 RE

ANNEXES

Le CIRAD à l'étranger

Bénin

M. le correspondant
BP 715
Cotonou
Téléphone : (229) 31 34 46

Brésil

M. le délégué
SCLN 405
Bloco D, Entrada 49, Sala 209
Brasília DF
Téléphone : (55) 61 347 00 22
Télécopie : (55) 61 347 00 22
Télex : 614688 BR (att. CIRAD)

Burkina Faso

M. le délégué
BP 596
Ouagadougou 01
Téléphone : (226) 30 70 70
Télécopie : (226) 30 76 17

Burundi

M. le correspondant
c/o ISABU
BP 795
Bujumbura
Téléphone : (257) 22 33 90
Télécopie : (257) 22 38 40

Cameroun

M. le délégué
BP 2572
Yaoundé
Téléphone : (237) 21 25 41
Télécopie : (237) 20 29 69
Télex : 8202 ou 8531 KN

Congo

M. le correspondant
BP 1291
Pointe-Noire
Téléphone : (242) 94 31 84
Télécopie : (242) 94 47 97
Télex : 8303 KG (att. CIRAD)

Costa Rica

M. le délégué pour l'Amérique latine
et les Caraïbes
Apartado 695
2300 Curridabat
San José
Téléphone : (506) 25 59 72
Télécopie : (506) 25 09 40

Côte-d'Ivoire

M. le délégué
BP 6483
Abidjan 01
Téléphone : (225) 22 18 69
Télécopie : (225) 21 43 68
Télex : 23220 CI

Etats-Unis

M. le correspondant
Development Research Associates
2025 I Street, NW, Suite 524
Washington DC 20006
Téléphone : (1) 202 872 05 76
Télécopie : (1) 202 872 84 91
Télex : 440452 UI

Gabon

M. le correspondant
CATH
BP 643
Libreville
Téléphone : (241) 74 17 66
Télécopie : (241) 74 65 22
Télex : 5900 GO

Guinée

M. le correspondant
c/o MCAC
Ambassade de France
BP 570
Conakry
Téléphone : (224) 44 42 62
Télex : 22400 GE (att. CIRAD)

ANNEXES

Indonésie

M. le délégué
Sutimah Building, 3rd Floor
Jalan Kemang Raya 2
Jakarta Selatan 12730
Téléphone : (62) 21 799 28 67
Télécopie : (62) 21 799 30 44
Télex : 47243 IA (att. CIRAD)

Madagascar

M. le délégué
BP 853
Antananarivo
Téléphone : (261) 22 71 82
Télécopie : (261) 22 09 99
Télex : 22591 MG

Mali

M. le délégué
BP 1769
Bamako
Téléphone : (223) 22 42 93
Télécopie : (223) 22 87 17
Télex : 2678 MJ

Maroc

M. le correspondant
Laboratoire national de production
de vaccins vétérinaires
BP 585
Rabat-Chellah
Téléphone : (212) 69 04 54
Télécopie : (212) 69 16 89
Télex : 32052 M

Philippines

M. le correspondant
c/o PCARRD
Los Baños
Laguna
Téléphone : (63) 500 14 ou 500 20
Télex : 40860 PM

République d'Afrique du Sud

M. le correspondant
Agribis c.c.
PO Box 1435
Gallo Manor
Sandton 2052
Téléphone : (2711) 804 3482
Télécopie : (2711) 804 5190

Sénégal

M. le délégué
37, avenue Jean XXIII
BP 6189
Dakar-Etoile
Téléphone : (221) 22 44 84
Télécopie : (221) 21 18 79
Télex : 21562 SG

Singapour

M. le correspondant
Selegie Complex 14275
257 Selegie Road
Singapore 0718
Téléphone : (65) 337 26 00
Télécopie : (65) 337 62 69
Télex : 34563 RS

Tchad

M. le correspondant
Laboratoire de Farcha
BP 433
N'Djamena
Téléphone : (235) 51 30 07
Télécopie : (235) 51 33 02
Télex : 5340 KD (att. CIRAD)

Thaïlande

M. le délégué
c/o Franco Pacific Co. Ltd
8th Floor, Mahatun Plaza
888/88 Ploenchit Road
Bangkok 10500
Téléphone : (662) 254 20 83 à 88
Télécopie : (662) 253 68 41
Télex : 82108 TH

Vanuatu

M. le délégué
Station de Saraoutou
BP 231
Santo
Téléphone : (678) 36 320
Télécopie : (678) 36 355
Télex : 1001 NH

INSERM

INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

(101 rue de Tolbiac 75654 Paris Cedex 13 ☎ 16-1-44-23-60-00)

ACTIVITES

L'INSERM est un organisme de recherche médicale et biomédicale créé en 1964 pour développer la connaissance de la santé de l'homme et des facteurs qui la conditionnent.

Il intervient dans la recherche médicale et sur la santé par l'intermédiaire de ses 231 laboratoires propres, par des contrats pluriannuels accordés à des laboratoires extérieurs qui travaillent en collaboration, et par des programmes de recherche associant à la fois ses laboratoires et des services extérieurs à son réseau.

Grands axes de recherche de l'INSERM :

- les maladies infectieuses, M.S.T. et SIDA
- les maladies cosmopolites, cardio-vasculaires et cancer
- le vieillissement et les handicaps
- la prévention et l'évaluation.

La coopération que l'institut entretient avec les organismes de la recherche biomédicale touche aussi bien les Universités françaises et européennes, le milieu hospitalier, que les autres centres de recherche, tels que le C.N.R.S., l'Institut Pasteur ou l'I.N.R.A., des sociétés internationales telle que l'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S.), des organisations syndicales professionnelles ou des entreprises industrielles.

MISSIONS

Elles sont de trois ordres :

- participer à la connaissance de la santé de l'homme, sous ses aspects individuels et collectifs, dans leurs composantes physiques, mentales et sociales.
- acquérir ou développer les connaissances dans les domaines de la biologie et de la médecine ainsi que dans l'ensemble des disciplines qui participent au progrès sanitaire et médical.
- découvrir et évaluer les moyens d'intervention tendant à prévenir et à traiter les maladies ou leurs conséquences et à améliorer l'état de santé de la population.

ORGANISATION

L'INSERM est sous la tutelle du Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et de la Ville, ainsi que du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

C'est un Etablissement Public Scientifique et Technologique (EPST).³

Il regroupe cinq départements :

- Département de l'emploi scientifique et technique
- Département de l'évaluation et du financement de la recherche
- Département du partenariat pour le développement économique et social

³Annuaire INSERM 1992.

- Département de l'information et de la communication
- Département des relations internationales
ainsi que les services rattachés au Secrétariat Général, qui représentent à eux tous l'administration centrale de l'INSERM.

- BUDGET** En 1992, le budget s'évaluait à 2,3 milliards de francs dont 2,1 milliards provenant du budget civil de recherche développement de l'Etat. Les ressources propres de l'INSERM comptent pour 8% dans le budget total.
- PERSONNEL** L'INSERM emploie près de 4778 agents en 1992, dont 2032 chercheurs et 2746 ingénieurs, techniciens et personnel administratif. Près de 9400 agents qui ne sont pas des personnels statutaires de l'INSERM mais qui travaillent dans ses unités de recherche propres, s'y ajoutent.
- PUBLICATIONS** L'Institut édite une trentaine de collections d'ouvrages, le catalogue présente plusieurs centaines de titres de monographies et plus de 200 actes de colloques.
Un périodique : "INSERM Actualités" se présente comme un bulletin d'information sur la recherche médicale et biomédicale.
- BIBLIOTHEQUE** Le centre de documentation et d'information en éthique des sciences de la vie et de la santé est installé à Paris (101 rue de Tolbiac 75654 Paris Cedex 13 ☎ 16-1-44-23-60-92).
Fonds : Il propose une cinquantaine de rapports du Comité Consultatif National d'Éthique, 1500 ouvrages comprenant des thèses, des actes de colloques et des rapports d'organes gouvernementaux, une centaine de dossiers documentaires sur l'éthique, ainsi qu'une centaine de périodiques scientifiques.
Plusieurs banques de données sont accessibles au centre de documentation :
- MEDLINE ET BIOETHICS, bases de données bibliographiques médicales (5 millions de références sur MEDLINE en 1989 et 27 000 références sur BIOETHICS en 1989).
- MEDACTUA, revue informatisée des sommaires de 500 grandes revues biomédicales.
- B.I.R., Banque d'Information sur les Recherches INSERM qui fait le point sur les recherches du centre ou des laboratoires extérieurs.
- PASCAL, banque de données scientifique, du CNRS.
- FRANCIS, banque de données des sciences humaines, du CNRS.
- Deux Services communs de la documentation se partagent de plus les tâches de recherche et de diffusion de l'IST pour les chercheurs de l'institut :
- Le SC1 "information médicale automatisée" propose ses services de facilitation de l'accès aux bases de données biomédicales, de conseil et de formation : diffusion de Medline et des autres bases de la National Library of Medicine, recherches bibliographiques rétrospectives, diffusion sélective de l'information sur support papier ou disquette, formation en micro-informatique, analyse des articles de

revues françaises signalées dans Medline.
(80 rue du Général Leclerc 94276 Le Kremlin-Bicêtre ☎ 49-59-19-20).

- Le SC2 "fourniture de documents" collabore avec l'INIST pour les documents non localisés dans le service et complète le catalogue des périodique reçus dans les unités .

(44 chemin de ronde 78000 Le Vésinet ☎ 34-80-24-80).

L'INSERM a engagé une réflexion sur la réorganisation de son service documentaire et la dénomination et les missions de ces deux entités vont évoluer d'ici la fin de l'année 1993.

CORI

CONSEIL D'ORIENTATION DE LA RECHERCHE INSERM

(Université de la Réunion Bibliothèque Universitaire B.P. 7152 97715 Saint-Denis Cedex 9
☎ 19-262-29-98-98)

ACTIVITES

Le CORI de la Réunion a été fondé en 1987⁴ afin d'étudier les principes d'une meilleure adaptation de la recherche, aux besoins de santé locaux et de rattraper le retard accumulé en matière de recherche médicale. L'INSERM garantit la qualité scientifique des recherches médicales qui sont envisagées, le CORI développe les initiatives de formation à et par la recherche et favorise toute action facilitant l'accès à l'information et à la documentation.

Le principe adopté est celui du jumelage sur un même programme, d'équipes locales (hôpital, université, DDASS..) et d'unités INSERM, ainsi que dans certains cas, d'équipes de partenaires différents (ORS-TOM, INSEE..), l'essentiel étant que les acteurs locaux deviennent partenaires à part entière de la recherche.

Axes de recherche définis pour la Réunion :

- maladies infectieuses, paludisme, parasitoses intestinales...
- sociopathies, suicide et tentatives, alcoolisme.
- maladies héréditaires, myopathies, maladies psychiatriques...
- pathologies cosmopolites, maladies rénales, diabète, cancer...

MISSIONS

Le CORI étudie la situation et les perspectives de développement de la recherche biomédicale, il favorise les coopérations en la matière avec les partenaires locaux ainsi que la valorisation économique des recherches, en même temps qu'il exerce une fonction d'information, de liaison avec l'INSERM et qu'il facilite la formation des chercheurs et l'orientation des personnels formés à la recherche.

ORGANISATION

Le CORI est composé de 12 membres renouvelables tous les quatre ans (8 élus et 4 nommés par l'INSERM) avec 4 suppléants élus par un collège électoral, représentatif de la recherche biomédicale à la Réunion.

Il tient une réunion ordinaire au moins deux fois par an.

Le CORI s'adjoit un bureau de quatre membres :

- un président
- un responsable de l'information (ici, le Directeur du SCD)
- un responsable à la valorisation économique et sociale et à la collaboration régionale
- un responsable à la recherche et à la formation

Ce bureau se réunit au moins huit fois par an.

Une convention générale de coopération a été signée en juin 1988 par laquelle les collectivités locales et l'INSERM entendaient mettre leurs moyens en commun pour développer la recherche biologique, médicale et de la santé à la Réunion.

⁴Plaquette de présentation du CORI 1992.

Le budget du CORI est lié aux projets de recherche qui font l'objet de conventions entre les différents partenaires. Il peut être financé par des subventions des collectivités territoriales ou d'autres organismes après avoir mis en oeuvre un contrat entre l'INSERM et ces assemblées.

COLLECTIONS ET OUTILS DE RECHERCHE

La bibliothèque du CORI est installée dans les locaux de la Bibliothèque Universitaire de sciences sur le campus du Chaudron car elle assure la diffusion de l'information biomédicale, en échange de quoi l'INSERM finance l'abonnement de la B.U. à quelques revues du domaine.

Un documentaliste assure à mi-temps la gestion des fonds et un service d'interrogation de plusieurs bases de données.

Le budget de la bibliothèque CORI est estimé à 180000 francs, supporté pour moitié par l'INSERM et par le Conseil Régional, et dont une très grande part est consacrée aux dépenses salariales et à l'investissement.

- Fonds : 150 monographies de la collection "Colloque INSERM une cinquantaine de rapports INSERM.

5 thèses.

20 publications diverses sur la recherche médicale de niveau recherche.

2 titres de périodiques, l'un publié par l'INSERM, l'autre par la DDASS de l'île.

- Services : Prêt et consultation sur place.

Consultation payante de Medline, Pascal et Télé thèses en ligne et commande des références (tarifs préférentiels - La demande peut être formulée par téléphone).

Un répertoire bibliographique des références du domaine biomédical trouvées dans ces trois bases est disponible à la bibliothèque.

GESTION DOCUMENTAIRE

Les documents détenus dans la petite salle du CORI installée dans la B.U. viennent d'être cotés en CDU et sont consultables dans la salle de la Bibliothèque de Sciences sur une étagère dédiée aux ouvrages de médecine. Les fiches catalographiques seront insérées dans les fichiers de la même salle.

Le prêt se fait dans les conditions définies par la Bibliothèque universitaire.

CONSEILS D'ORIENTATION DE LA RECHERCHE INSERM (CORI)

Les Conseils d'orientation de la recherche INSERM (CORI), mis en place dans les DOM-TOM, ont pour mission de représenter l'INSERM auprès des autorités locales, d'étudier la situation et les perspectives régionales de développement de la recherche biomédicale et en santé, de favoriser la mise en contact d'équipes de ces régions et des chercheurs de l'Institut, et de simuler les coopérations régionales et internationales.

ANTILLES-GUYANE

CORI de Guyane

Président : Marcel CLODION
Observatoire régional de la Santé
BP 659
97335 CAYENNE Cedex
(594) 30.02.20

Membres du bureau : Alain SAINT-CYR, Joëlle SANKALE-SUZANON.

Membres : Gabriel CARLES, Dominique FOURNIER, Frank JOLY, Jean-Paul MOREAU, Gyslaine PATIENT, Geneviève SIMARD.

CORI de Martinique

Président : Gérard SOREL
Service de diabétologie
CHRU de Fort-de-France
BP 632
97261 FORT-DE-FRANCE Cedex
(596) 55.22.41

Membres du bureau : Georges BUISSON, Roger CHOUT.

Membres : Patrick ESCARMANT, Guillaume LE MAB, Claudine NEISSON-VERNANT, Jean-Louis ROUVILLAIN, Guy SOBESKY, André YEBAKIMA.

CORI de Guadeloupe

Président : Guy MERAULT
Unité INSERM U.359
CHRU de Pointe-à-Pitre "Abyes"
BP 465
97159 POINTE-A-PITRE Cedex
(590) 83.48.99

Membres du bureau : Camille BERCHEL, Michel STROBEL.

Membres : Jacques BANGOU, Jean-Marc GABRIEL, Pauline KANGAMBEGA, Joseph LACAVE, Marc LUBETH, Marie-Dominique RHODA, Christian SAINT MARTIN, Gaëlle WAN AJOUE.

CORI Inter-régions Antilles Guyane

Il regroupe les membres des bureaux des CORI de Guyane, Martinique et Guadeloupe. Le rôle du CORI Inter-régions est d'assurer l'information réciproque des CORI, la diffusion de l'information des colloques scientifiques et d'ateliers de formation, et de promouvoir les relations internationales avec les pays avoisinants.

Président : Guy MERAULT
Unité INSERM U.359
CHRU de Pointe-à-Pitre "Abyes"
BP 465
97159 POINTE-A-PITRE Cedex
(590) 83.48.99

Vice-Présidents : Marcel CLODION, Gérard SOREL

Membres : Camille BERCHEL, Georges BUISSON, Roger CHOUT, Alain SAINT-CYR, Joëlle SANKALE-SUZANON, Michel STROBEL.

LA RÉUNION

Président : Henri CAILLENS
Laboratoire de biochimie
CHD Félix Guyon
97400 SAINT DENIS
(262) 21.24.90

Membres du bureau : Anne-Marie BLANC, Christine CATTEAU, Henriette CHAMOUILLET.

Membres : François AMIEL, François CARTAULT, Paul FINIELZ, Jérôme GALTIER, Maurice JAY, Pierre MONDAIN, Catherine MONTCHAMP-MOREAU, Corinne RICARD.

NOUVELLE-CALÉDONIE

Président : Charles MERGER
Service de gynécologie-obstétrique
CHT Magenta
BP J5
NOUMÉA Cedex
(687) 27.21.21

Membres du bureau : François LEDOUX, Pierre PEROLAT, Gabriel VALET.

Membres : François BACH, Pierre BACQUET, Philippe BUFFET, Josée FERRAND-COUSTENOBLE, Michel GERMAIN, François JARRIGE, Christophe LAMBERT, Dominique LAURENT.

IFREMER

INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE POUR L'EXPLOITATION DE LA MER

(155 rue Jean-Jacques Rousseau 92138 Issy- les-Moulineaux Cedex ☎ 16-1-46-48-21-00)

ACTIVITES

L'IFREMER est né en 1984 de la fusion de l'Institut Scientifique et Technique des Pêches Maritimes (ISTPM) et du Centre National pour l'Exploitation des Océans (CNEXO), afin de développer le seul organisme français dont la vocation est exclusivement maritime.⁵

Ses actions l'amène à engager des activités de recherche fondamentale en collaboration avec des chercheurs d'organismes publics dans des disciplines aussi variées que les géosciences, l'océanographie ou la biologie marine, à réaliser des travaux technologiques dans des domaines tels que, l'acoustique ou l'hydrodynamique et de promouvoir les techniques nouvelles dans les industries de la mer (robots, engins sous-marins...), ainsi que d'assurer le suivi des ressources halieutiques et aquacoles et de gérer la construction de la flotte océanographique hauturière.

MISSIONS

L'Institut a cinq missions définies dans son texte fondateur :

- Organisme de recherche, il développe la connaissance et les techniques dans le secteur de l'exploitation des ressources de la mer et de la protection du littoral.
- Agence d'objectifs, il doit stimuler les programmes de tous les acteurs de la recherche nationale en s'appuyant sur l'expertise de ses laboratoires et doit favoriser ainsi la coopération nationale et internationale.
- Agence de moyens, il a en charge la construction de la flotte océanographique française et des moyens lourds qui lui sont associés, et concoure à les mettre à la disposition de la communauté scientifique nationale.
- Service public, il assure le suivi des ressources de la mer et une protection de l'environnement littoral, notamment par le contrôle de la qualité de l'eau.
- Agence de valorisation, il diffuse les résultats de ses travaux auprès des entreprises françaises du secteur, afin qu'elles affrontent la concurrence internationale, et contribue à la formation des ingénieurs et des techniciens aux technologies maritimes.

ORGANISATION

L'IFREMER est sous la tutelle conjointe des Ministères : de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, de l'Équipement des Transports et du Tourisme, de l'Agriculture et de la Pêche. C'est un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC).

Au siège social parisien, il faut ajouter 5 centres IFREMER instal

⁵Rapport IFREMER 1992.

lés à Boulogne-sur-Mer, Brest, Nantes, Toulon et Tahiti, ainsi que 5 délégations Outre-Mer situées aux Antilles, en Guyane, en Nouvelle Calédonie, à la Réunion, à Saint-Pierre-et-Miquelon, et 23 stations réparties le long du littoral français qui sont rattachées aux centres régionaux.

Les filiales du groupe assurent la valorisation de la politique de recherche de l'institut auprès des professionnels de la mer et gèrent les moyens de la flotte océanographique (COFREPECHE, FRANCE-AQUACULTURE, CREOCEAN..).

BUDGET

En 1992, il s'élevait à 993 millions de francs dont l'origine provient en majeure partie des subventions étatiques auxquelles s'ajoutent les ressources propres de l'institut.

PERSONNEL

1200 ingénieurs, chercheurs, techniciens et administratifs et 600 personnes travaillant dans les filiales composent l'éventail des personnels de l'IFREMER.

PUBLICATIONS

Le centre possède sa propre maison d'édition qui offre au catalogue une centaine de titres de monographies regroupés en collections thématiques des sciences de la mer, de niveau recherche comme de niveau grand public, ainsi que quatre titres de revues spécialisées (Oceanologica Acta, Aquatic Living Ressources, Equinoxe, Recherche Marine) et une dizaine de cassettes audiovisuelles.

(Edition de l'IFREMER B.P. 70 29280 Plouzané)

BIBLIOTHEQUE

L'IFREMER accueille deux bibliothèques importantes à côté des centres de documentation propres à chaque centre régional, l'une sise à Nantes et l'autre à Brest.

Les collections ont été répertoriées et se présentent ainsi

Nantes : 10500 ouvrages et thèses, 1100 périodiques en cours, 1500 collections anciennes de revues, les collections des grandes expéditions océanographiques, 13000 brochures 2500 cartes marines, 15000 coupures de presse, 900 rapports de recherche interne, spécialisés dans le domaine des ressources vivantes et de l'environnement marin.

(rue de l'Île Dieu B.P.1049 44037 Nantes Cedex 01-

☎ 40-37-40-00)

Brest : environ 30000 ouvrages et thèses, 1000 périodiques en cours, 1500 collections anciennes de revues...concernant les technologies marines et l'aquaculture.

(B.P.70 29280 Plouzané ☎ 98-22-40-40)

Toulon et Boulogne : ces deux bibliothèques moins importantes possèdent des collections spécialisées en halieutique.

Services : Consultation sur place.

Aide à la recherche documentaire (demandes par courrier et par téléphone acceptées).

Publication de sommaires de revues, d'une revue de presse et d'un bulletin des acquisitions de livres et de

périodiques.

Bases de données :

LIVREMER, base des ouvrages IFREMER comptant 45000 références.

REVUMER, base des périodiques de 3000 références.

NODUMER, base recensant les publications traitant des nodules (abandonnée).

VETOMER, base créée avec la collaboration des laboratoires vétérinaires de Brest.

SESAMER, base bibliographique de 25000 références d'articles sur la pêche et les cultures marines.

ASFA, base bibliographique pluridisciplinaire couvrant l'ensemble des sciences et techniques de la mer et des eaux douces.

Des CD-ROM de MEDLINE, base bibliographique de la National Library of Medicine (N.L.M.-USA) couvrant l'ensemble du domaine biomédical et des CURRENT CONTENTS de l'I.S.I.

PASCAL, base scientifique du CNRS sur Minitel.

Un projet de constitution d'un centre d'information et de documentation spécialisé dans les sciences et techniques de la mer, à Brest devrait fédérer sur la technopole iroise la documentation de plusieurs organismes : IFREMER, Institut Universitaire des Etudes Marines (IUEM), Institut polaire et ORSTOM.

IFREMER

DELEGATION DE LA REUNION-OCEAN INDIEN

(rue de la Glacière B.P. 60 97822 Le Port Cedex ☎ 19-262-42-03-40)

- ACTIVITES** La délégation est implantée depuis 1968 à la Réunion afin de développer des programmes de recherche pluriannuels concernant la connaissance, la valorisation et l'exploitation des ressources de la mer. La recherche-développement prend une large part de ses activités.⁶
- Thèmes de recherche :
- Inventaire et gestion des ressources halieutiques à la Réunion et à Mayotte
 - Suivi des populations de tortues vertes des Iles Eparses (Océan Indien)
 - Technologie des pêches (dispositifs de concentration de poissons, lignes, filets, casiers)
 - Développement intégré du système de pêche réunionnais (ressources, flotilles, marins, marchés)
- Ces programmes sont pour certains, menés en collaboration avec le secteur industriel, avec l'Université de la Réunion pour ce qui concerne la biologie marine et la protection de l'environnement, avec l'ORSTOM pour la partie recherches océanographiques ainsi qu'avec de nombreux partenaires locaux, européens et étrangers qui sont partie prenante dans l'exploitation des potentialités marines.
- MISSIONS** Le centre réunionnais a pour objectif de développer la recherche scientifique et technique dans le milieu marin local (halieutique, microbiologie, océanographie..), de favoriser les moyens technologiques et leur transfert vers les structures existantes (écoles, professionnels..), de recenser, d'évaluer et de gérer les ressources halieutiques (dispositif de concentration de poissons..) et de stimuler la coopération nationale et internationale dans des projets incluant la diffusion des résultats de recherche auprès des industries du secteur marin.
- ORGANISATION** La délégation de l'IFREMER à la Réunion a le statut d'Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC).
Son personnel comprend quatre personnes titulaires dont 1 chercheur, 2 techniciens-chercheurs et 1 secrétaire et un nombre variable d'ingénieurs contractuels qui participent aux recherches menées dans ce laboratoire.
Le budget global n'a pas été communiqué.
- COLLECTIONS ET OUTILS DE RECHERCHE** La bibliothèque de la délégation est scindée en trois espaces : le hall d'entrée, la salle de réunion et une salle contenant les documents les plus précieux.
- Fonds : L'estimation des collections a révélé l'existence de 400 monographies spécialisées dans les domaines de la mer (ichtyologie,

⁶Plaquette d'information Délégation IFREMER Réunion 1992.

aquaculture, techniques de pêche, gestion des ressources halieutiques, tortues, mollusques, gestion et valorisation des produits, méthodes d'évaluation..), en majorité en langue anglaise et de niveau recherche, une centaine de thèses, une centaine de rapports IFREMER et d'autres organismes à vocation semblable ainsi que quelques documents anciens et quelques ouvrages de référence.

Le nombre de périodiques montre 20 titres courants spécialisés ainsi qu'une dizaine de lettres internes de différents Ministères et instituts.

Il est possible d'acheter les cassettes produites par l'IFREMER.

- Services : Consultation sur place sur rendez-vous et aucun prêt.

GESTION DOCUMENTAIRE

Il n'existe aucun cahier d'inventaire propre à la documentation, celle-ci étant enregistrée sur un cahier de réception du courrier, avec attribution automatique d'un numéro d'identifiant.

Les fonds sont classés par thème qui reprennent ceux énumérés plus avant et il n'y a pas de fichier correspondant.

Les périodiques sont classées par ordre alphabétique des titres.

Il n'y a pas de responsable de la documentation, la consultation et le rangement des documents étant subordonné à la bonne volonté de chacun.

Le personnel du centre peut consulter la base ASFA en ligne, dispose d'un logiciel de gestion de bibliothèque GESBIB 3 qui est en mesure de se connecter aux autres centres IFREMER et aux bibliothèques du groupe, notamment pour la récupération des données des bases de données maison et des CD-ROM installés en Métropole. Une messagerie existe également sur le réseau de communication Ethernet.

**Adresses des centres
et délégations de l'IFREMER**

Siège social

Technopolis 40 - 155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 Issy-les-Moulineaux cedex
Tél. 46.48.21.00

Centre de Boulogne

150, quai Gambetta - BP 699
62321 Boulogne-sur-Mer Cedex
Tél. 21.99.56.00
Directeur : Gérard Lefranc

Centre de Brest

BP 70 - 29280 Plouzané
Tél. 98.22.40.40
Directeur : Jean-Max de Lamare

Centre de Nantes

BP 1049 - 44037 Nantes cedex 01
Tél. 40.37.40.00
Directeur : Henri Durand

Centre de Toulon/La Seyne

BP 330 - Zone portuaire de Brégaillon
83507 La Seyne-sur-Mer cedex
Tél. 94.30.48.00
Directeur : Jean Jarry

Centre de Tahiti

BP 7004 - Taravao - Tahiti - Polynésie française
Tél. 689.57.12.74
Directeur : Jean-Michel Griessinger

Délégation de Saint-Pierre et Miquelon

Quai de l'Alysse - BP 4240
97500 Saint-Pierre et Miquelon
Tél. 508.41.30.83
Délégué : Philippe Moguedet

Délégation de Nouvelle-Calédonie

Quai des Scientifiques - BP 2059
Nouméa - Nouvelle-Calédonie
Tél. 687.28.51.71
Délégué : Michel Gauthier

Délégation de La Réunion

BP 60 - 97822 Le Port cedex - La Réunion
Tél. 262.42.03.40
Délégué : Jean-Pierre Minet

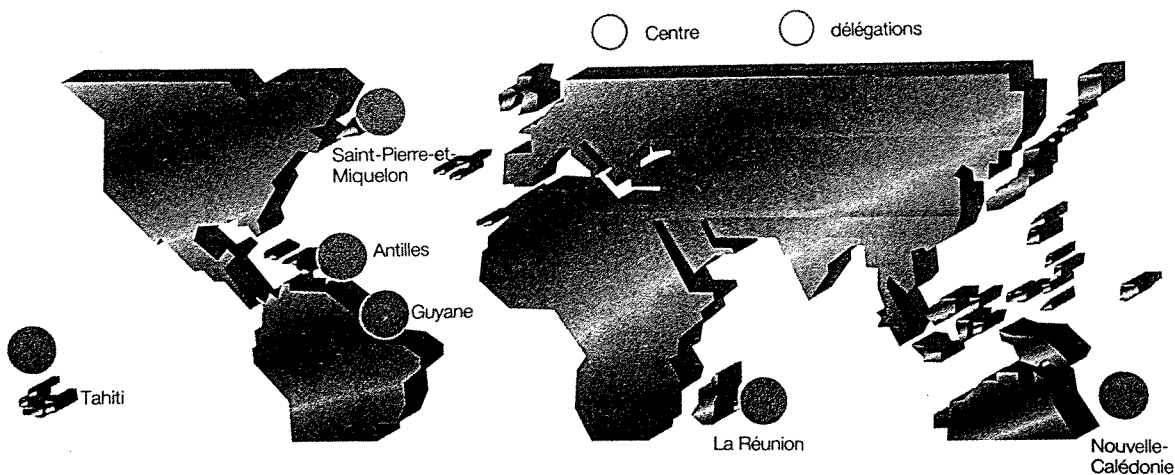
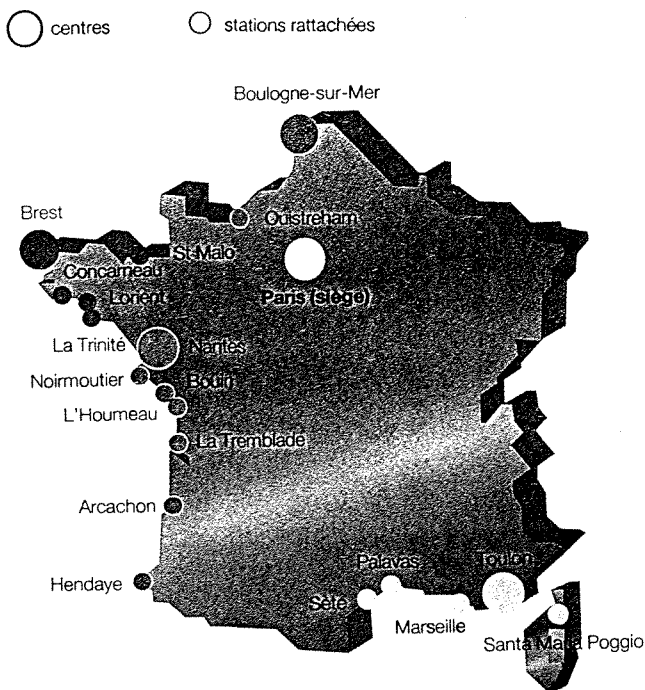
Délégation des Antilles

Le Robert - Pointe Fort - 97231 Le Robert
Martinique
Tél. 596.65.11.54
Délégué : Jean-Marc Ricard

Délégation de Guyane

BP 477 - 97302 Cayenne - Guyane française
Tél. 594.30.22.00
Délégué : Jean Marin

**Implantation de l'IFREMER
en Métropole et Outre-Mer**



METEO FRANCE

(Direction de la Météorologie Nationale 77 rue de Sèvres 92104 Boulogne-Billancourt Cedex
☎ 16-1-46-04-91-51)

ACTIVITES

METEO FRANCE remplace depuis 1989, l'ancien Service de la METEOROLOGIE NATIONALE. Cet organisme assure la connaissance de la météorologie par les moyens de prévision et de mesure des conditions atmosphériques.

L'ensemble de ses dispositifs d'observation, tels que les stations de radio-sondage en altitude ou les radars ou encore les satellites, couplés à des systèmes très précis de calcul au sol, lui permette également d'étudier les phénomènes climatologiques.

MISSIONS

Météo France⁷ contribue par ses actions à la formation des chercheurs par et pour la recherche, favorise toute initiative de programmes de recherche nationale dans ses domaines de compétence et agit pour l'exploitation des résultats de ses programmes auprès des partenaires du secteur public et concurrentiel.

Sa mission de service public l'amène à diffuser à tous les prévisions météorologiques nationales et aujourd'hui régionales, ainsi que des données plus spécifiques dans les domaines de la marine, de la montagne et de l'agro-météorologie.

Météo France coopère avec tous les services météorologiques du globe au sein de l'Organisation Météorologique Mondiale (O.M.M.), institution spécialisée des Nations Unies.

ORGANISATION

Placé sous la tutelle du Ministère de l'Equipement, des Transports et du Tourisme, ce centre sera un *Etablissement Public à caractère Administratif (EPA)* en 1994.

Il abrite une Direction d'Administration Centrale et des services extérieurs :

- 6 Services Techniques Centraux :

Service Central d'Exploitation de la Météorologie (SCEM)

Service National de Recherches Météorologiques (CNRM)

Service des Equipements et des Techniques Instrumentales de la Météorologie (SETIM)

Ecole Nationale de la Météorologie (ENM)

Service Administratif de la Météorologie (SAM)

Service Central de la Communication et de la Commercialisation (S3C)

- 7 Services extérieurs territoriaux de métropole :

Les Services Météorologiques Inter Régionaux (SMIR) de l'île de France et Centre, du Nord, du Nord-Est, du Centre-Est, du Sud-Est, du Sud-Ouest, de l'Ouest.

- 6 Services météorologiques d'Outre-mer :

Le SMIR d'Antilles-Guyane, le Service Météorologique Régional de la Réunion, le Service Météorologique de Saint-Pierre-et

⁷Rapport d'activité METEO FRANCE 1991.

Miquelon, celui de Mayotte, de Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna, le Service Météorologique de Polynésie Française.

- BUDGET** En 1991, il est estimé à 1 milliards de francs provenant des dotations en crédits du budget de l'Etat pour la plus grande part, puis de subventions des collectivités territoriales ou d'organismes partenaires, pour le reste. Cette somme représente 0,66 pour mille du budget global de la nation qui se montait à cette époque à 1.294.145 millions de francs.
- PERSONNEL** Les différentes catégories de personnel rassemblent 3625 agents, soit :
- les personnels techniques et contractuels CNRS : 2820
 - les personnels administratifs : 373
 - les ouvriers d'Etat : 233
 - autres catégories : 199, dont contractuels outre-mer : 84
et militaires : 115
- PUBLICATIONS** Météo France produit des publications périodiques dont le catalogue est disponible au Bureau de vente de la Médiathèque Centrale (Service Central de la communication et de la Commercialisation 1 Quai Branly 75340 Paris Cedex 07 ☎ 45-56-71-11) et qui propose l'abonnement à 4 titres de périodiques du centre (Météo-Hebdo, Bulletin Climatique Mensuel, METMAR, la Météorologie). 200 titres de monographies sont diffusés (notes de synthèse, statistiques, manuels..).
- Sont également en vente des photos prises par satellite, des planches de nuages, des microfiches, des diapositives, des atlas, des cartes des précipitations en France etc..
- BIBLIOTHEQUE** Une Médiathèque de la Météorologie, ouverte à Paris, centralise le réseau d'échanges documentaires qui transite par tous les services de Météo France, qui possèdent eux-mêmes des centres documentaires. (2 avenue Rapp 75007 Paris ☎ 45-56-71-84).
- Elle sera relayée par une seconde médiathèque installée à Toulouse dans les locaux du Centre National de Recherches Météorologiques (CNRM). (42 avenue Gustave Coriolis 31057 Toulouse Cedex).
- Fonds : La bibliothèque parisienne est riche de plusieurs dizaines de milliers de monographies et de plusieurs milliers de collections, qui vont des livres rares aux diapositives et aux microfiches.
- Elle possède environ 1037 titres de revues.
- Services : Prêt et consultation sur place, recherche documentaire notamment par téléphone ou par courrier.
- Base de données interne QUESTEO, contenant 56000 signalements bibliographiques du domaine météorologique
- Diffusion Sélective de l'Information aux abonnés de la base à partir des profils thématiques choisis et demande automatique d'emprunts de documents auprès de la médiathèque.
- La gestion bibliothéconomique s'effectue au service central sur le logiciel maison SIGMUND et est dupliqué vers tous les centres secondaires qui ont la possibilité de l'utiliser pour leur propre bibliothèque.

LE SERVICE METEOROLOGIQUE DE LA REUNION

(B.P. 4 97490 Sainte Clotilde ☎ 19-262-28-01-23)

ACTIVITES

Apparu en 1962 à la Réunion, ce service météorologique est chargé de l'observation et de la prévision météorologique, notamment le suivi des phénomènes cycloniques.

Il a été désigné en juillet 1993, par l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM), quatrième Centre Météorologique Régional Spécialisé pour les cyclones tropicaux, après ceux de Miami, New-Delhi et Tokyo.

Concrètement, des équipements et procédures particulièrement performantes seront opérationnels dans le centre à la suite de cette désignation.

Ce service a également engagé des actions de coopération avec l'Université de la Réunion et l'ORSTOM pour l'observation des phénomènes atmosphériques.

MISSIONS

Elles sont orientées en priorité vers la sauvegarde des personnes et des biens.⁸ Elles s'exercent à travers les activités de prévision et d'assistance.

- Assistance à la navigation maritime
- Assistance à la navigation aérienne
- Assistance aux autres usagers (grand public par voies médiatiques)
- Assistance cyclonique

L'intérêt de disposer dans la zone du sud de l'Océan Indien d'un Service Météorologique Régional Spécialisé pour les cyclones tropicaux va permettre à Météo France de jouer un rôle moteur en matière de coordination, de recherche-développement et de formation au plan régional.

ORGANISATION

Le Service Météorologique Régional de la Réunion est sous la tutelle du Ministère de l'Équipement, des Transports et du Tourisme.

Le réseau d'État comprend les installations météo de Gillot, de Saint-Pierre, du Port et de la Plaine des Cafres sur l'île, ainsi que les stations des Îles Éparses (Océan Indien), de Mayotte, des Terres Australes Françaises et de Tromelin.

Le réseau départemental géré par le Service Météorologique avec l'aide du département réunionnais, permet d'affiner les données locales et comprend 99 postes pluviométriques et thermométriques tenus par des observateurs bénévoles et un ensemble de stations automatiques.

La majeure partie des services de Météo Réunion est installée dans le quartier du Chaudron, avec la Division Coordination-Moyens Communs, la Division Exploitation du réseau et la Division Développement-Études-Traitement des données.

Le personnel se compose d'une centaine de personnes dont 62 ingénieurs et techniciens et 10 chercheurs.

Le budget du centre est alloué par l'État et se chiffre à 5 millions de francs en 1991, hors masse salariale.

⁸Rapport d'activité METEO FRANCE 1991.

COLLECTIONS
ET OUTILS
DE RECHERCHE

L'ensemble des collections présentes au centre réunionnais est inaccessible car aucun local particulier ne lui est réservé, à l'exception d'une salle de 15 m² non équipée à cette intention et dépourvue de toute fonctionnalité.

La documentation se trouve donc "archivée" à l'étage et inutilisée par le personnel comme par les usagers potentiels.

Fonds : Une estimation montre que Météo Réunion posséderait 130 monographies sur la météorologie, l'informatique et la climatologie, une vingtaine de comptes-rendus de colloques et une vingtaine de rapports.

En réalité, aucun inventaire n'a été réalisé sur l'ensemble des documents et ces données sont sans aucun doute largement sous évaluées.

On a dénombré 20 films produits par METEO FRANCE, ainsi que 400 diapositives, des cartes et des images satellitaires.

Il existe un cahier d'inventaire des périodiques reçues au centre, lui aussi incomplet et qui présente une cinquantaine de titres pour la plupart courants.

Services : Consultation sur place.

Une liaison informatique devrait permettre l'interrogation de la base de données QUESTEO de METEO FRANCE, et la plupart des recherches bibliographiques sont effectuées par la bibliothèque centrale.

GESTION
DOCUMENTAIRE

Il n'en existe à vrai dire aucune puisque l'arrivée des documents est bien enregistrée sur un cahier du courrier mais ne fait l'objet d'aucun traitement sur place.

Le logiciel de gestion bibliothéconomique SIGMUND est installé à la Réunion, mais les données sont saisies par la bibliothèque de Métropole et il n'est pas utilisé par le personnel.

Le classement de la documentation est aléatoire et le prêt interne repose sur la confiance et la responsabilité de chacun.

Une personne s'occupe du classement de la documentation mais n'est pas spécialiste et formée à cette discipline.

Un intermédiaire documentaire a été désigné pour mettre en place une véritable bibliothèque en 1994, qui sera implantée dans de nouveaux locaux. Cette initiative est le fruit d'une réflexion de fond de la part de Météo-France, au sujet d'une réorganisation totale de la circulation de l'IST en son sein, pour améliorer la performance des services documentaires.

Les structures de Météo-France



Placée sous la tutelle du ministre responsable des Transports, Météo-France comporte une direction d'administration centrale et des services extérieurs énumérés ci-dessous :

Six services techniques centraux :

- le Service Central d'Exploitation de la Météorologie (S.C.E.M.)
- le Centre National de Recherches Météorologiques (C.N.R.M.)
- Le Service des Equipements et des Techniques Instrumentales de la Météorologie (S.E.T.I.M.)
- l'Ecole Nationale de la Météorologie (E.N.M.)
- le Service Administratif de la Météorologie (S.A.M.)
- le Service Central de la Communication et de la Commercialisation (S.3.C.)

Sept services extérieurs territoriaux de métropole :

- le Service Météorologique InterRégional (S.M.I.R.) d'Ile-de-France et Centre
- le SMIR du Nord
- le SMIR du Nord-Est
- le SMIR du Centre-Est
- le SMIR du Sud-Est
- le SMIR du Sud-Ouest
- le SMIR de l'Ouest

Six services météorologiques d'Outre-Mer :

- le SMIR d'Antilles-Guyane
- le Service météorologique régional de la Réunion

- le Service météorologique de Saint-Pierre-et-Miquelon
- le Service météorologique de l'île de Mayotte
- le Service météorologique de Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna
- le Service météorologique de Polynésie Française

Directement rattachés au Ministre de l'Équipement, du Logement, des Transports et de l'Espace, le Conseil Supérieur de la Météorologie et l'Inspection Générale de l'Aviation Civile et de la Météorologie sont deux organismes auxquels Météo-France peut demander des avis ou qui formulent des recommandations en matière de prospective ou d'appréciation des besoins d'ordre météorologique à satisfaire.

Organisation des structures de projets

Les réflexions menées dans le cadre du projet IROCOIS ont abouti à l'élaboration d'une première "charte des projets Météo-France". Cette charte est un document de référence qui définit les responsabilités respectives des principaux acteurs (chef de projet, chef de service...) ainsi que les principes à adopter pour l'organisation et la conduite des projets aux différentes étapes de leur cycle de vie, de leur lancement à leur clôture.

La décision de mettre en œuvre cette charte a été accompagnée par trois mesures importantes : l'élaboration d'un vaste plan de formation à conduire en 92/93, le choix d'un logiciel d'aide à la gestion de projets dont tous les services sont progressivement dotés, et la mise en place d'une fonction de coordination et de suivi des projets au sein des bureaux de la sous-direction technique.

(la liste des projets figure dans l'annexe 21)

ADRESSES DES DIRECTIONS DE SERVICE

ADRESSE POSTALE	TELEPHONE	TELECOPIE
DIRECTION DE LA METEOROLOGIE NATIONALE 77 RUE DE SEVRES 92104 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX	(1) 46 04 91 51	46 05 44 07
SERVICE CENTRAL DE LA COMMUNICATION ET DE LA COMMERCIALISATION 1 QUAI BRANLY 75340 PARIS CEDEX 07	(1) 45 56 71 71	45 56 71 11
CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES METEOROLOGIQUES 42 AVENUE GUSTAVE CORIOLIS 31057 TOULOUSE CEDEX	61 07 90 90	61 07 96 00
SERVICE CENTRAL D'EXPLOITATION DE LA METEOROLOGIE 42 AVENUE GUSTAVE CORIOLIS 31057 TOULOUSE CEDEX	61 07 80 80	61 07 80 09
SERVICE DES EQUIPEMENTS ET TECHNIQUES INSTRUMENTALES DE LA METEOROLOGIE 7 RUE TEISSERENC DE BORT B.P. 202 78195 TRAPPES	(1) 30 13 60 00	30 13 60 60
ECOLE NATIONALE DE LA METEOROLOGIE 42 AVENUE GUSTAVE CORIOLIS 31057 TOULOUSE CEDEX	61 07 90 90	61 07 96 30
SERVICE ADMINISTRATIF DE LA METEOROLOGIE 77 RUE DE SEVRES 92104 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX	(1) 46 04 91 51	
SERVICE METEOROLOGIQUE INTERREGIONAL ILE DE FRANCE CENTRE 2 AVENUE RAPP 75340 PARIS CEDEX 07	(1) 45 56 71 71	45 56 72 46
SERVICE METEOROLOGIQUE INTERREGIONAL NORD 18 RUE ELISEE RECLUS B.P. 07 59651 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX	20 47 20 20	20 67 66 16
SERVICE METEOROLOGIQUE INTERREGIONAL NORD-EST B.P. 124 67403 ILLKIRCH CEDEX	88 40 42 42	88 67 84 84
SERVICE METEOROLOGIQUE INTERREGIONAL CENTRE-EST IMMEUBLE BRITANNIA 20 BD EUGENE DERUELLE 69432 LYON CEDEX 3	78 95 59 00	78 95 59 14

SERVICE METEOROLOGIQUE INTERREGIONAL SUD-EST 44 ROUTE DE GALICE 13098 AIX EN PROVENCE CEDEX 02	42 20 13 72	42 59 59 92
SERVICE METEOROLOGIQUE INTERREGIONAL SUD-OUEST 7 AVENUE ROLAND GARROS 33700 MERIGNAC	56 13 82 00	56 13 82 04
SERVICE METEOROLOGIQUE INTERREGIONAL OUEST B.P. 42 A 35031 RENNES CEDEX	99 65 22 30	99 65 22 22
SERVICE METEOROLOGIQUE INTERREGIONAL ANTILLES-GUYANE B.P. 645 97262 FORT DE FRANCE CEDEX	(19 596) 63 36 71	60 18 41
SERVICE METEOROLOGIQUE REGIONAL DE LA REUNION B.P. 4 97490 SAINTE CLOTILDE	(19 262) 28 01 23	29 14 02
SERVICE METEOROLOGIQUE DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MAYOTTE B.P. 24 97610 DZAOUZI	(19 269) 60 03 74	60 05 08
SERVICE D'ETAT DE LA METEOROLOGIE EN NOUVELLE-CALEDONIE B.P. 151 NOUMEA (NOUVELLE-CALEDONIE)	(19 687) 27 30 04	27 42 95
SERVICE D'ETAT DE LA METEOROLOGIE EN POLYNESIE FRANCAISE B.P. 6005 (FAAA AEROPORT) POLYNESIE FRANCAISE	(19 689) 42 03 35	41 96 91
SERVICE METEOROLOGIQUE DE SAINT PIERRE ET MIQUELON BD DE PORT EN BESSIN B.P. 4232 97500 SAINT PIERRE ET MIQUELON	(19 508) 41 24 02	41 49 26

ORSTOM

INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT EN COOPERATION

(213 rue Lafayette 75480 Paris Cedex 10 ☎ 16-1-48-03-77-77)

ACTIVITES

Fondé voilà cinquante ans, l'ORSTOM (Office de la Recherche Scientifique Outre-Mer) prend en 1982 une autre dénomination, mais garde par convention son ancienne désignation.

Il se propose de conduire des recherches sur les milieux intertropicaux, qui sont devenues des références internationales.⁹

L'Institut propose à ses partenaires des pays du Sud et aux acteurs de la recherche des programmes pluridisciplinaires et des résultats sur quatre thèmes : *Pour le développement...*

- l'Environnement et les grands écosystèmes océaniques, aquatiques et terrestres.
- l'Agriculture en milieu tropical fragile.
- l'Environnement et la santé.
- les Hommes et les sociétés en mutation.

Il propose aussi ses capacités d'expertise aux organismes publics et privés français, étrangers ou internationaux.

..En coopération

- Il essaie de conduire ces activités en coopération avec les organismes des pays du Sud, pour la plupart en voie de développement, en fonction des choix techniques retenus par ses partenaires français et étrangers.

Les chercheurs de l'ORSTOM forment également de jeunes chercheurs français ou étrangers en encadrant des allocataires, des stagiaires et en participant à l'enseignement universitaire.

MISSIONS

Ses actions de partenariat avec les institutions scientifiques des pays du Nord, notamment dans des programmes internationaux, lui ont valu de développer une connaissance et des compétences sur les problématiques de la recherche dans les régions tropicales.

Ses missions sont de :

- former les jeunes chercheurs français et étrangers dans ses laboratoires ou ceux de ses partenaires du Nord ou du Sud.
- soutenir la communauté scientifique des pays du Sud en menant à bien des programmes de recherche communs (appui financier, technologique, documentaire et informatique - gestion de laboratoires nouveaux - transfert des résultats aux autorités nationales et aide à la constitution de réseaux scientifiques).
- promouvoir et valoriser les résultats de ses recherches auprès des acteurs du développement et de la gestion de l'environnement, ce qui induit une politique de diffusion de l'IST.

⁹Plaquette de présentation de l'ORSTOM 1992.

ORGANISATION L'ORSTOM est un Etablissement Public Scientifique et Technologique (EPST) placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et celle du Ministère de la Coopération.

Cinq départements pluridisciplinaires regroupent 42 unités de recherche :

- Terre, océan, atmosphère
- Eaux continentales
- Milieux et activités agricoles
- Santé
- Société, urbanisation, développement

Sept commissions scientifiques évaluent les programmes et la carrière des chercheurs. Elles regroupent 40 disciplines sous ces intitulés :

- Géologie, géophysique
- Hydrologie, pédologie
- Hydrobiologie, océanographie
- Sciences du monde végétal
- Sciences biologiques et biochimiques appliqués à l'homme
- Sciences sociales
- Sciences de l'ingénieur et de la communication

L'ORSTOM mène des activités de recherche sur les milieux intertropicaux à travers quarante implantations réparties dans une trentaine de pays.

BUDGET Le budget de 1992 représentait une somme de près de 1 milliard de francs dont l'origine provient pour une très large part des subventions de l'Etat (943 MF), une petite partie étant le fruit des conventions passées avec tous les partenaires de l'établissement (58 MF).
Autres ressources 9 MF.

PERSONNEL Il intègre 2600 agents dont 1500 ingénieurs et techniciens travaillant dans l'hémisphère sud :

- 600 sont français et installés en Afrique, en Amérique Latine et dans les Antilles, en Asie et dans le Pacifique. Ils oeuvrent dans les centres ORSTOM ou dans les organismes de recherche des pays du Sud.
- 500 sont des techniciens originaires du Sud.
- 100 sont des chercheurs étrangers associés aux programmes de l'ORSTOM.

PUBLICATIONS L'Institut publie un grand nombre de documents regroupés au sein d'un catalogue "Editions de l'ORSTOM" (70 Route d'Aulnay 93143 Bondy Cedex ☎ 48-47-31-95).
Sept titres de périodiques scientifiques y sont disponibles (Hydrobiologie tropicale, Sciences humaines, Hydrologie continentale, Nématologie, Pédologie, Géodynamique), une revue de vulgarisation (ORSTOM Actualités) ainsi qu'un bulletin bibliographique semestriel (Horizon).
Plusieurs centaines de monographies sont également présentées par thème, ainsi que des notices de cartes et de microfiches.
Un catalogue des produits audiovisuels et un répertoire des cartes 1946-1984, ont été réalisés.

BIBLIOTHEQUE

Jusqu'en 1985, la bibliothèque centrale était située à Bondy en région parisienne. Elle a été transformée en centre de documentation spécialisé en sciences de la Terre, sciences de l'ingénieur et en archéologie depuis et comptait en 1985, 18000 ouvrages et 1050 collections vivantes de périodiques.

Ce centre assure l'accueil des scientifiques et l'alimentation de la base HORIZON recensant les publications de l'institut.

La création en octobre 1985 du Centre de documentation et d'information scientifique pour le développement (CEDID) dans les locaux de l'administration parisienne, répond aux besoins documentaires des chercheurs spécialisés en sciences économiques et sociales.

Le Centre de documentation de Montpellier a été ouvert en 1987 pour les spécialistes des sciences de la vie et de l'environnement, et est proche des locaux ORSTOM du site dont la vocation est : la valorisation des ressources naturelles pour le développement des productions alimentaires tropicales. Les collections comprenaient en 1991 :

- 195 titres de revues courantes
- 4300 documents papier dont 3250 documents ORSTOM
- 1050 usuels et ouvrages scientifiques
- 7350 documents ORSTOM microfichés.

L'ORSTOM fait partie du réseau documentaire régional Agropolis (voir la rubrique Bibliothèque dans la présentation du CIRAD).

ORSTOM REUNION

(B.P. 172 97492 Sainte-Clotilde ☎ 19-262-29-56-29)

ACTIVITES

L'ORSTOM de l'île de la Réunion a été implanté sur le campus de l'Université de Saint-Denis en 1989.

Ses activités concernent en priorité la réception et le traitement des images satellitaires afin d'étudier l'environnement local, en définissant les données reçues concernant la pédologie, la climatologie ou l'océanographie.

Le site réunionnais a la particularité de posséder une station de réception satellitaire qui balaye l'ensemble de la région Océan-Indien .

Cette Surveillance Environnement Assistance Satellitaire (SEAS) ne s'exerce en France qu'en deux points géographiques : La Réunion et Lannion dans les Côtes d'Armor.

Pour mener à bien ses travaux, le centre a engagé des actions de coopération, notamment avec plusieurs laboratoires universitaires réunionnais dans les secteurs de la physique atmosphérique, de la biologie marine, mais aussi avec des partenaires nationaux comme l'Agence Spatiale Européenne (A.S.E.) et des partenaires étrangers tels que la N.A.S.A. américaine ou son équivalent japonais la N.A.S.D.A., ainsi qu'avec les pays en voie de développement.

Le deuxième axe de recherche couvre des programmes d'études sur la biologie du thon, notamment dans le projet régional thonier commandité par les pays membres de la Commission de l'Océan Indien (C.O.I.).

Un troisième axe est l'exploitation des résultats enregistrés d'un satellite pilote européen lancé en 1991 : E.R.S.1.

MISSIONS

Elles sont de deux ordres :

- améliorer la connaissance et exploiter les résultats des données satellitaires concernant l'atmosphère et le climat régional afin d'en dégager les conséquences sur l'environnement local (désertification, déforestation..)
- diffuser les résultats de ses recherches aux acteurs du développement local et aux décideurs politiques pour toute action visant l'amélioration des conditions économiques et sociales du pays.

ORGANISATION

Le centre de la Réunion compte une douzaine d'agents dont dix chercheurs, dans lesquels sont inclus des doctorants.

Son budget annuel est de l'ordre de 1 à 3 millions de francs par an, provenant des crédits de l'Etat et de la Communauté Economique Européenne (CEE).

C'est un Etablissement Public à caractère Scientifique et Technologique (EPST).

COLLECTIONS ET OUTILS DE RECHERCHE

Les documents détenus par l'ORSTOM de la Réunion sont réunis dans deux armoires d'une petite salle de vingt mètres carrés.

Fonds : On y dénombre 120 monographies spécialisées en télédétection et en océanographie, 23 thèses, une quarantaine de colloques, 20 résumés de travaux, 10 cartes I.G.N. Océan Indien et 10 ouvrages de référence, comprenant des dictionnaires et des atlas.

Les titres de périodiques reçus par le centre sont au nombre de 6, soit trois revues de l'ORSTOM et trois périodiques non ORSTOM sur la télédétection.

Bases de données :

HORIZON, base de 40000 références bibliographiques concernant les différents domaines de compétence de l'ORSTOM.

RESEAU RIO (Réseau Informatique de l'Orstom), qui permet l'échange de courrier électronique et la liaison de tous les centres ORSTOM aux réseaux internationaux de recherche et d'enseignement supérieur.

Services : Consultation sur place et prêt limité aux personnes justifiant d'une recherche précise.

GESTION DOCUMENTAIRE

Une personne s'occupe de la gestion des collections.

La bibliothèque est en pleine restructuration et va obtenir les moyens matériels et fonctionnels pour sa mise en place.

A l'heure actuelle, il n'existe pas de cahier d'inventaire particulier, le classement est thématique, le prêt n'est pas organisé et aucun catalogage n'est en cours.

L'ORSTOM A TRAVERS LE MONDE

Les représentations et les centres

(Situation au 1^{er} septembre 1992)

BOLIVIE

CP 9214, 00095 - La Paz
Tél. (591 2) 32 22 77
Télé. (591 2) 39 18 54

BRÉSIL

Services culturels
Ambassade de France
CP 09747, 70404 - Brasilia DF
Tél. (55 61) 248 52 23
Télé. (55 61) 248 53 78

BURKINA FASO

01 BP 182
Ouagadougou 01
Tél. (226) 30 67 37/39
Télé. (226) 31 03 85

CAMEROUN

BP 1857, Yaoundé
Tél. (237) 20 15 08
Télé. (237) 20 18 54

CHILI

Casilla 53390
Correo central
Santiago I
Tél. + Télé. (56 2) 235 70 08

CONGO

. BP 181, Brazzaville
Tél. (242) 83 26 80/81/82
Télé. (242) 83 29 77
. BP 1286, Pointe-Noire
Tél. (242) 94 02 38
Télé. (242) 94 39 81

CÔTE D'IVOIRE

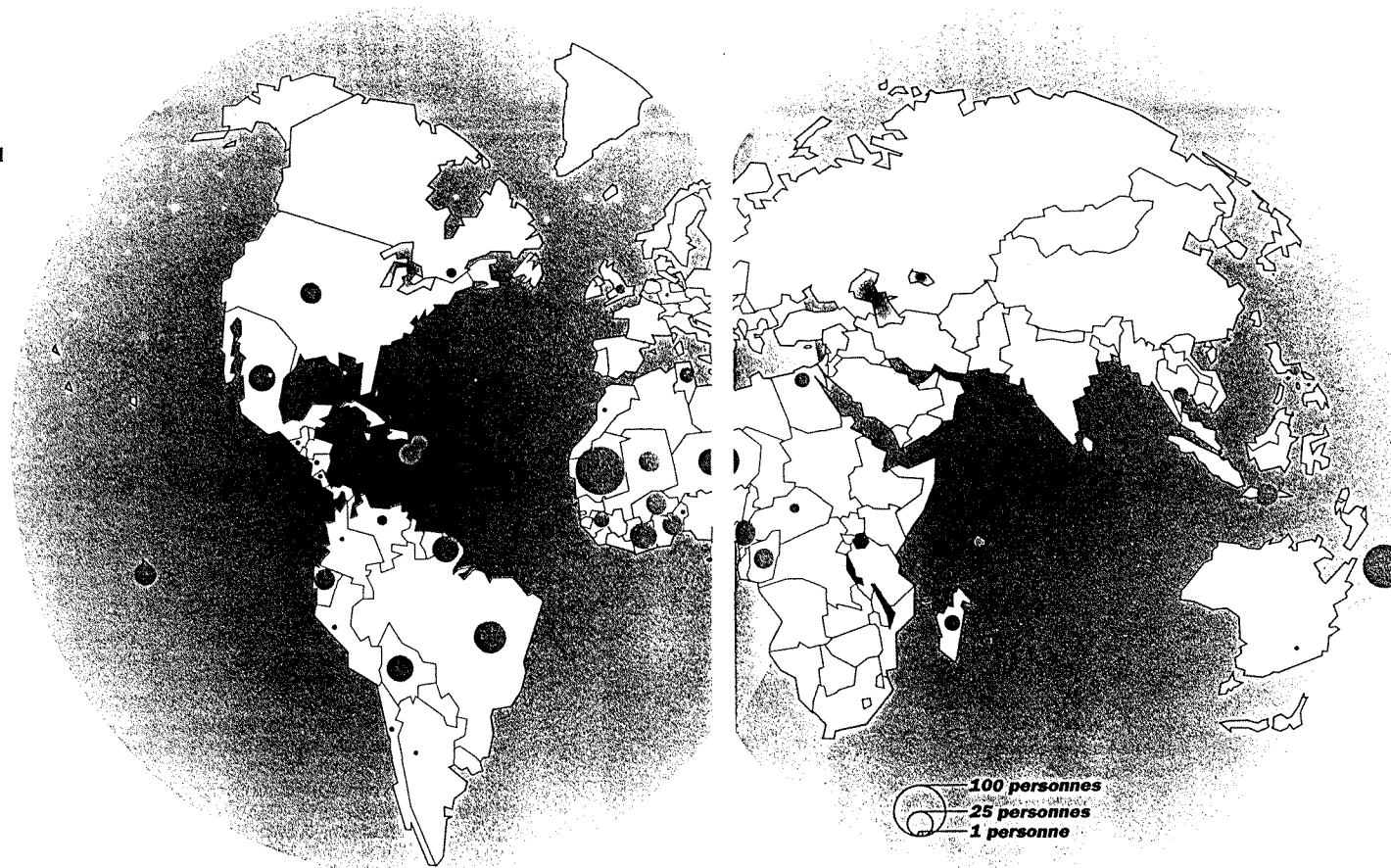
15 BP 917
Abidjan 15
Tél. (225) 24 37 79
Télé. (225) 24 65 04

ÉGYPTE

B.O. 26
Giza - Code 12 211
Le Caire
Tél. + Télé. (202) 703 948

ÉQUATEUR

AP 1711 6596 CCI
ou 1711 5149 CCI
Quito
Tél. (593 2) 24 28 20
Télé. (593 2) 44 86 99



Les personnels des départements scientifiques de l'ORSTOM dans le monde

FRANCE

. Centre de Bondy
72, rue d'Aulnay
93143 - Bondy Cedex
Tél. (33 1) 48 47 31 95
Télé. (33 1) 48 47 30 88
. Centre ORSTOM de Brest
BP 70
29280 - Plouzane
Tél. (33) 98 22 45 01
Télé. (33) 98 22 45 14
. Centre ORSTOM de Montpellier
BP 5045
34032 - Montpellier Cedex
Tél. (33 16) 67 61 74 00
Télé. (33 16) 67 54 78 00

GUADELOUPE

BP 1020
97178 - Pointe-à-Pitre
Tél. (590) 82 05 49
Télé. (590) 91 73 94

GUINÉE

BP 1984, Conakry
Tél. (224) 44 27 23
Télé. (224) 44 42 73 (att. ORSTOM)

GUYANE

BP 165
97323 - Cayenne Cedex
Tél. (594) 30 27 85
Télé. (594) 31 98 55

INDONÉSIE

ORSTOM - Gateway Building (4th Floor)
Jalan Letjen 5
Parvan Kav. 91 - Slipi - Jakarta 11420
Tél. + Télé. (66 21) 566 81 71

MADAGASCAR

BP 434
101 - Antananarivo
Tél. (261) 24 27 66
Télé. (261) 24 30 36

MALI

BP 2528, Bamako
Tél. (223) 22 43 05/22 74/22 57 47
Télé. (223) 22 75 88

MARTINIQUE

BP 8006
97259 - Fort-de-France Cedex
Tél. (596) 70 28 72
Télé. (596) 71 73 16

MEXIQUE

AP n° 57297
06501 - Mexico DF
Tél. (52 5) 280 76 88
Télé. (52 5) 282 08 00

NIGER

BP 11416 - Niamey
Tél. (227) 73 20 54/72 31 15/72 26 10
Télé. (227) 72 28 04

NOUVELLE-CALÉDONIE

BP A5, Nouméa Cedex
Tél. (687) 26 10 00
Télé. (687) 26 43 26

PÉROU

AP 18-1209, Lima 18
Tél. (51 14) 22 47 19
Télé. (51 14) 40 87 73

POLYNÉSIE FRANÇAISE

BP 529, Papeete
Tél. (689) 43 98 87
Télé. (689) 42 95 55

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

BP 893, Bangui
Tél. (236) 61 20 89
Télé. (236) 61 68 29

RÉUNION (île de la)

BP 172
97492 - Sainte-Clotilde
Tél. (262) 52 76 50
Télé. (262) 52 76 60

SÉNÉGAL

BP 1386, Dakar
Tél. (221) 32 34 76/80/32 58 64
Télé. (221) 32 43 07

SEYCHELLES

Seychelles Fishing
Authority Headquarters
BP 570
Victoria Mahe
Tél. (248) 247 42
Télé. (248) 245 08 (SFA)

THAÏLANDE

Mission ORSTOM
Services culturels
Ambassade de France
29 Thanon Sathorn Tai
10120 - Bangkok
Télé. (66 2) 287 10 19

TOGO

BP 375, Lomé
Tél. (228) 21 43 44/46
Télé. (228) 21 03 43

TUNISIE

BP 434
1004 - El Menzah
Tél. (2161) 75 00 09/75 01 83
Télé. (2161) 75 02 54

VANUATU

BP 76, Port Vila
Tél. (678) 222 68
Télé. (678) 232 76

VENEZUELA

AP 68183
1062 A - Caracas
Tél. + Télé. (58 2) 782 23 43

II

PRESENTATION

DES LABORATOIRES SCIENTIFIQUES

DE

L'UNIVERSITE

LABORATOIRE DE BIOLOGIE ET PHYSIOLOGIE

VEGETALE

(Université de la Réunion Faculté des Sciences Bâtiment S5 15 avenue René Cassin
97489 Saint-Denis Cedex ☎ 19-262-28-03-97)

DIRECTEUR : Jacques FIGIER

DISCIPLINES Phytopathologie, Botanique, Ecologie végétale, Physiologie végétale, Culture in-vitro.

THEMES DE RECHERCHE - Régénération des espèces en milieu forestier après perturbations (cyclones, éruptions..) et reproduction des espèces.
- Sauvegarde des espèces par la culture in-vitro.
- Génétique des populations de Tamarins des Hauts.

COOPERATION

Locale :

- IREMIA et Laboratoire de Biologie Marine :
Modélisation sur disque optique de l'herbier de référence Mascareigne crée par Thérésien Cadet.
- Office National des Forêts (ONF), Conservatoire et jardin botanique Mascarin :
Mise au point d'un catalogue collectif des périodiques sur la conservation des plantes.
- CIRAD (Centre de Coopération en Recherche Agronomique pour le Développement) :
Intervenants en Maîtrise de Chimie et Biologie végétale.
Le laboratoire de Pédologie du CIRAD collabore aussi à l'étude des sols avec le centre universitaire.

Nationale :

- Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) :
Moyens de calcul du service CNRS de Montpellier.
- Laboratoire d'Ecologie de l'Université d'Orsay :
Appareillage et moyens de calcul liés à la génétique végétale.
- Laboratoire de Physiologie végétale de l'Université de Tours.

Internationale :

- Le Fond Mondial pour la Nature (WWF) et l'Alliance Mondiale pour la Nature (IUCN) s'intéressent à la Réunion pour ces domaines de recherche, spécifiques aux ressources végétales de l'île.
- Une coopération unie notre laboratoire avec des partenaires des Iles Hawaï qui étudient les conséquences des fléaux naturels sur la végétation locale.

ORGANISATION

Créé en 1964, le laboratoire est installé dans le bâtiment S5 sur le campus du Chaudron, dans 70 m².

Cet espace abrite un herbier de référence sur la flore des Mascareignes créé en 1964 par le premier directeur du laboratoire et qui contient 7000 échantillons de plantes natives de l'île.

L'équipe de recherche compte quatre personnes dont un docteur.

Le budget du laboratoire est attribué par l'Etat selon un contrat quadriennal, qui lie le Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur et l'Université de la Réunion.

Les collectivités territoriales réunionnaises participent à certains programmes, tels que ceux engageant la sauvegarde du patrimoine naturel.

Il est variable suivant les programmes mais se situe autour de plusieurs centaines de milliers de francs.

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MARINE

(Université de la Réunion Faculté des Sciences Bâtiment S8 15 avenue René Cassin
97489 Saint-Denis Cedex ☎ 19-262-29-45-45 poste 254)

DIRECTEUR : Michel AMANIEU

DISCIPLINES Ecologie, Environnement, Biologie, Chimie.

THEMES DE RECHERCHE

- Dégradation des récifs coralliens, pollution des récifs.
- Océanographie biologique
- Benthos, poissons, échinodermes, coraux.

COOPERATION

Locale :

- Laboratoire de Biologie végétale et de Chimie de l'Université et IFREMER :
Environnement littoral.
- Sous-Préfecture de Saint-Paul :
Gestion du patrimoine marin et corallien.
- CIRAD :
Conséquences du rejet dans la mer des pesticides et insecticides utilisés en agriculture.
- ORSTOM :
Télé-détection, pêcheries.
- Muséum d'Histoire Naturelle :
Systématique (reconnaissance des différents animaux marins).

Nationale :

- Muséum d'Histoire Naturelle de Paris :
Croissance corallienne.
- Universités de Marseille et Perpignan :
Echanges d'étudiants travaillant sur les thèmes du laboratoire.

Internationale :

- Avec une Université de Belgique :
Echinodermes

ORGANISATION

Le laboratoire est né dans les années 70 et se trouve situé dans le bâtiment S8 du campus du Chaudron, dans des locaux de 50 m².

Il accueille cinq chercheurs dont un Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche (ATER).

Son budget annuel se situe autour de 300 000 francs provenant de la DRED et de la Région.

LABORATOIRES DE CHIMIE - BIOCHIMIE

(Université de la Réunion Faculté des Sciences 15 avenue René Cassin
97489 Saint-Denis Cedex ☎ 19-262-29-45-45 poste 231-234)

DIRECTEURS : Chimie Organique / Biochimie : Jacques-Yves CONAN
Agrochimie : Jean-Claude PIERIBATTESTI

DISCIPLINES Chimie organique, Biochimie, Pharmacologie.
Physique et chimie organique.

**THEMES DE
RECHERCHE**

Secteur Chimie Organique :

- Biologie médicale et pharmaceutique
- Produits cosmétiques et parfumerie
- Analyse des boissons spiritueuses
- Spectroscopie des produits naturels
- Chimie marine

Secteur Biochimie :

- Biochimie alimentaire
- Biochimie médicale et pharmaceutique
- Cosmétologie

Secteur Agrochimie :

- Parfums, huiles essentielles : géranium, vétiver..

COOPERATION

Locale :

- Coopérative des huiles essentielles (CAEB) :
Analyse chimique des huiles.
- CIRAD :
Création d'un groupement d'intérêt scientifique avec l'Université pour l'utilisation optimum de l'appareillage nécessaire aux analyses.
- CRITT(Centre régional d'innovation et de transfert de technologie) :
Coopération concernant le domaine agro-alimentaire.
- Groupe Chone-nam :
Utilisera un process pour l'extraction d'arômes et d'huiles essentielles mis au point par un chercheur du laboratoire d'Agrochimie

Nationale :

- Laboratoires de Phytochimie des Universités de Marseille et de Toulouse :
Plantes médicinales.
- Laboratoire de Chimie organique de l'Université de Bordeaux et de Perpignan :
Lipides et acides gras.
- ENSIA (Ecole nationale supérieure de l'industrie agricole) :
Agro-alimentaire...
- Laboratoire des arômes de l'Université d'Aix-Marseille :

- Extraction des arômes.
- Industries de la parfumerie de Grasse.
 - Institut Jacques Monod à Paris, INA, INRA.. :
- Recherche d'inhibiteurs des enzymes clés du virus du SIDA.

Internationale :

- Burundi, Amérique du Sud :
- Conseil technique sur les plantations de Vétiver

ORGANISATION

Laboratoire de Chimie Organique / Biochimie :

Il est installé dans des locaux de 100 m² au rez-de-chaussée du bâtiment S3 sur le campus universitaire du Chaudron, depuis 1974.

Le nombre de chercheurs se monte à douze personnes, avec un nombre variable de doctorants et d'ATER.

Son budget est de l'ordre de 300000 francs par an obtenus auprès de la DRED et de la Région.

Laboratoire d'Agrochimie :

Il est placé au rez-de-chaussée du bâtiment S3 du campus depuis 1988.

Il compte en 1993, deux enseignants-chercheurs et bientôt trois doctorants.

Son budget se chiffre à 1,4 millions de francs, pris en charge à part égale par l'Etat et les collectivités locales, et la CEE. Celle-ci finance un important projet de recherche sur les sels minéraux et les vitamines des fruits.

LABORATOIRE D'ECHOPHYSIOLOGIE

(Université de la Réunion Faculté des Sciences Bâtiment S7 15 avenue René Cassin
97489 Saint-Denis Cedex ☎ 19-262-28-26-20)

DIRECTEUR : Bernard BONNET

DISCIPLINES Ecophysiologie des espèces tropicales aquatiques (tortues marines, poissons Gobiidae, Coelentérés récifaux).
Physiologie du mouvement.

THEMES DE RECHERCHE - Inventaire et description biologique des espèces tropicales de l'Océan Indien, gestion des ressources vivantes.
- Etude anatomo-physiologique de la motricité chez le lapin, adaptation physiologique aux activités physiques et sportives en climat tropical.

COOPERATION Locale :
- CIRAD :
Ecologie des eaux douces, protection de l'environnement.
- IFREMER :
Tortues marines, gestion des ressources vivantes.
- Centre Universitaire de Recherche en Activités Physiques et Sportives de la Réunion :
Physiologie du mouvement.

Nationale :
- Laboratoire d'Hydrobiologie de l'Université d'Aix-Marseille II :
Ecophysiologie des tortues marines, protection d'espèces menacées.
- l'Université de Bordeaux II, CNRS :
Mêmes thèmes.

Internationale :
- Union internationale pour la conservation de la nature (UICN),
Groupe de travail de la Convention de Washington sur le commerce des espèces menacées (CITES), Beko association (Japon) :
Protection des espèces menacées.
- Laboratoire de zoologie de l'Université libre de Bruxelles,
Département de Biologie de l'Université Leclé (Italie), Rijksmuseum von Natuurlijke Historie de Leiden (Pays-Bas) :
Hydraires tropicaux.

ORGANISATION Ce laboratoire est né en 1975 et occupera 90 m² à la rentrée 1993-1994 dans le bâtiment S7 du campus du Chaudron.

Son effectif se compose de trois chercheurs, d'un technicien de recherche et d'un doctorant.

Le budget est fonction des contrats de recherche passés avec l'Etat ou les partenaires locaux ; soit une variation de 100000 francs à 600 000 francs.

IREMIA

INSTITUT DE RECHERCHE EN MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE APPLIQUÉES

(Université de la Réunion Faculté des Sciences Bâtiment S3 S6 15 avenue René Cassin
97489 Saint-Denis Cedex ☎ 19-262-28-24-14)

DIRECTEUR : Pierre GIGORD

DISCIPLINES Informatique, Mathématiques.

THEMES DE RECHERCHE

- Modélisation des structures volcaniques
- Intelligence Artificielle, Apprentissage, Réseaux neuronaux
- Modélisation et représentation des connaissances
(Programme DYMNTT : Dynamique et Modélisation des Milieux Naturels Insulaires et Tropicaux)

COOPERATION

Locale :

- Laboratoire de Biologie Végétale et de Biologie Marine :
Réalisation d'une base de données multimédia sur l'herbier Mascareigne.
- Laboratoire des Sciences de la Terre :
Modélisation numérique des structures volcaniques.

Nationale :

- Laboratoires universitaires de Paris VI :
Informatique, intelligence artificielle.
- Université de Marseille I :
Mathématiques appliquées.
- Secteur industriel :
Aide et expertise au développement informatique, par contrat.

Européennes :

- Programme ESPRIT en partenariat avec l'INRIA (Bases de données).

ORGANISATION

L'IREMIA est apparu lors du regroupement des laboratoires de Mathématiques et d'Informatique, en 1989. Il se tient dans un local de 500 m² sur le campus du Chaudron.

Son personnel se compose de 21 personnes :
16 enseignants et enseignants-chercheurs
3 doctorants
2 allocataires de recherche
1 technicien de recherche.

Les contrats DRED lui octroie actuellement 300 000 francs annuels et les collectivités territoriales, 200 000 francs.

LABORATOIRE DE PATHOLOGIE DES INVERTEBRES

(Université de la Réunion Faculté des Sciences Bâtiment S8 15 avenue René Cassin
97489 Saint-Denis Cedex ☎ 19-262-28-67-03)

DIRECTEUR : Gilles MOREL

DISCIPLINES Pathologie des invertébrés.

THEMES DE RECHERCHE - Maladies virales des insectes, champignons, bactéries.

COOPERATION Locale :
- Institut de Recherches Agronomiques Tropicales et des Cultures vivrières (IRAT- Département du CIRAD) :
Le vers blanc.

Nationale :
- Laboratoire de Pathologie des Invertébrés de l'Université de Montpellier :
Les virus liés aux insectes.
- Centre du CNRS/INRA de Saint-Christol-les-Alès :
Virus d'insectes.

Internationale :
- FOFIFA, laboratoire de l'Université de Madagascar :
Echanges de chercheurs sur ces thèmes.

ORGANISATION Ce laboratoire a été créé en 1980 et occupe une surface de 35 m² dans le bâtiment S8 du campus universitaire du Chaudron.

Un chercheur lui consacre sa passion, accompagné d'un doctorant cette année.

Son budget ne dépasse pas 60 000 francs par an et provient des fonds du Conseil Général.

LABORATOIRE DES SCIENCES DE LA TERRE

(Université de la Réunion Faculté des Sciences Bâtiment S4 15 avenue René Cassin
97489 Saint-Denis Cedex ☎ 19-262-28-26-08 ou poste 228)

DIRECTEUR : Jean COUDRAY

DISCIPLINES Géologie structurale, géophysique, sédimentologie,
hydrogéologie, volcanologie, chimie des eaux.

THEMES DE RECHERCHE - Hydrogéologie en pays volcanique
- Volcan de la Réunion
- Récifs coralliens (dynamique sédimentaire, eau et récifs..)

COOPERATION

Locale et régionale :

- Laboratoire de Biologie Marine :
Les récifs coralliens.
- BRGM :
Cartographie du Piton de la Fournaise.
- ORSTOM :
Cartographie par télédétection des Iles Comores.
- CIRAD :
Erosion des terrains volcaniques.
- Comité d'Aménagement des Hauts, Collectivités Locales :
Relevés géologiques des Hauts de l'île.
- Département de Géologie de l'Université de Tananarive
(Madagascar) :
Echanges d'étudiants.
- CNDRS des Comores (CNRS local) :
Observation du volcan actif de la Grande Comores, de l'observatoire.
Carte géologique de la Grande Comores et de l'île d'Anjouan.

Nationale :

- Institut Physique du Globe (IPG) Paris ou Clermont-Ferrand :
Volcanologie.
- Université d'Orsay à Paris :
Hydrogéologie.
- Université de Paris VI :
Modélisation des données géologiques.
- ORSTOM du Sénégal :
Unité de recherche géophysique.

Internationale :

- Université d'Hawaii :
Observation des phénomènes volcaniques locaux.
- Université de Mayence en Allemagne, et en Angleterre :
Volcanisme réunionnais.

ORGANISATION Ce laboratoire fonctionne depuis 1965, dans le bâtiment S4 du campus du Chaudron qui lui offre 300 m² de locaux.

L'équipe se compose de cinq chercheurs et d'un nombre variable de doctorants.

Le budget est alloué par l'Etat pour 300 000 francs par an, par les collectivités territoriales pour 600 000 francs (étude du Volcan) et par le BRGM pour 500 000 francs sur plusieurs années (bilan hydrologique autour du volcan), pour ce qui touche les crédits recherche.

LABORATOIRES DE THERMIQUE - GENIE INDUSTRIEL

(Université de la Réunion Faculté des Sciences Bâtiment S3 15 avenue René Cassin
97489 Saint-Denis Cedex ☎ 19-262-29-45-45 postes 287-209)

DIRECTEURS : Thermique et énergie solaire : Jean LEVEAU
Génie industriel : Jean-Claude GATINA

DISCIPLINES Thermique urbaine, Génie des procédés, Génie civil, Energétique
Automatique, Optique, Electronique, Ozone, Instrumentation.

THEMES DE RECHERCHE

- Thermique et énergie solaire :
Mécanique des fluides
Traitement du signal
LIDAR
- Génie industriel :
Génie des procédés (analyse de procédés de fabrication pour
l'industrie agro-alimentaire)
Génie civil (thermique des habitations urbaines).

COOPERATION

Locale :

- Centre d'Etude et de Recherche sur les Formations (CERF) :
Génie des procédés, génie civil, thermique urbaine.
- Centre d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement
(CAUE) :
Thermique urbaine.
- AGORA (Agence d'urbanisme de la Réunion) :
Génie civil.
- Electricité de France :
Génie des procédés
- CIRAD :
Mesure d'humidité du sol par réflectométrie, système d'acquisition
sur les activités des insectes.
- ORSTOM, Météo Réunion :
Structuration de la recherche en région par la reconnaissance du
pôle d'excellence : Atmosphère.

Nationale :

- Centre de Thermique de Lyon (CETIL) :
Génie des procédés.
- Laboratoire d'Automatisme de Génie des Procédés (LAGEP) :
Génie des procédés.
- Laboratoire d'Etude Thermique et Thermodynamique de Perpi-
gnan :
Séchage.

- Laboratoire d'Aéronomie de l'Université de Paris VII :
Atmosphère (LIDAR- Ozone).
- Laboratoire d'observation atmosphérique (LOA) de Lille :
Aérosols.
- METEO FRANCE à Toulouse :
Les aérosols dans l'atmosphère.

Internationale :

- Mauritius Sugar Institut Research Industry (MSIRI) :
Génie des procédés.
- Australie :
Génie civil.
- Un laboratoire de New-York :
Mesures physico-chimiques de l'atmosphère.
- Université de Natal, Afrique du Sud :
L'ozone en milieu tropical.

ORGANISATION

Laboratoire de Génie Industriel :

Il prend la suite du laboratoire de Thermique en 1989 et est installé dans 300 m² du bâtiment S3 du campus du Chaudron. Une plate-forme d'essai de 300 m² est commune aux deux laboratoires.

Six enseignants-chercheurs et huit doctorants forment l'équipe de travail.

Au soutien financier de l'Etat par les contrats quadriennaux, viennent s'ajouter une subvention de fonctionnement des collectivités locales et de la CEE d'un montant de 250000 francs et des crédits des industries avec lesquelles le centre signe des contrats, soit 500000 francs cette année.

Laboratoire de Thermique et Energie Solaire :

Créé en 1985, ce centre est hébergé dans le bâtiment S3 du campus universitaire du Chaudron, sur 200 m² de surface.

8 personnes y travaillent.

Son budget se situe aux alentours de 1,5 millions de francs, venant à 70 % du Ministère et à 30 % de la Région et des contrat avec l'Europe.

CONVENTIONS DE RECHERCHE - BILAN 1990-1991

Laboratoire concerné Responsable scientifique	Partenaire contractant	Objet de la convention	Montant des financements	Date et Durée du contrat
- Université de la Réunion	E.D.F.	. Convention cadre : Mise en oeuvre d'actions communes dans le domaine de l'accueil, de la formation, de l'utilisation de matériel scientifique et de la réalisation d'études		12 juillet 1991
- Université de la Réunion	O.R.S.T.O.M. *	. Programmation et mise en oeuvre d'actions de recherche à caractère scientifique ou technique communes, d'actions de formation à la recherche conjointes, d'une politique concertée de publications		En cours de signature
- Université de la Réunion URA 1041 ***	I.N.R.P. **	. Mise en oeuvre de recherches communes dans le domaine de l'Education		Septembre 1991 En cours de signature

* O.R.S.T.O.M. : Office de la Recherche Scientifique et Technique pour l'Outre-Mer.

** I.N.R.P. : Institut National de Recherches Pédagogiques.

*** U.R.A. : Unité de Recherche Associée au CNRS.

CONVENTIONS DE RECHERCHE - BILAN 1990-1991

Laboratoire concerné Responsable scientifique	Partenaire contractant	Objet de la convention	Montant des financements	Date et durée du contrat
- Faculté des Sciences M. CONAN	CORDET *	. Aide financière à la tenue du colloque "Le volcanisme intra-plaque à la Réunion, 12-17 novembre 1990" (décision d'aide CORDET 90-321)	60.000 F	19 Sept. 1990
- Laboratoire de géologie M. COUDRAY	CORDET	. Financement du programme "Mesure des débits de crues à Mayotte" (décision d'aide CORDET 90-316)	100.000 F	19 Sept. 1990 12 mois
- Laboratoire de physique M. GATINA	Ministère de la Recherche et de la Technologie	. Financement du programme "Dispositif d'étude de cinétique de séchage de produits organiques ou mi-	252.380 F	22 Nov. 1990
- Laboratoire d'Anthropologie M. CHERUBINI	Ministère de l'Equipement Secrétariat Permanent du Plan urbain	. Participation à la réalisation du programme Saint-Denis, ville universitaire : pour un nouvel espace universitaire à la Réunion" dans le cadre de l'appel d'offre "Université et la ville"	290.000 F	19 Mai 1991 2 ans

* Commission (interministérielle) de coordination de la Recherche dans les DOM-TOM.

CONVENTIONS DE RECHERCHE - BILAN 1990-1991

Laboratoire concerné Responsable scientifique	Partenaire contractant	Objet de la convention	Montant des financements	Date et durée du contrat
- Laboratoire de Chimie M. VERA	ANVAR*	. Participation aux recherches ayant pour objet l'amélioration d'un prototype d'alambic dans le cadre de l'appel d'offre APIES*	40.000 F	6 Mai 1991 1 an
- Laboratoire de Chimie M. PIERIBATTESTI	ANVAR**	. Participation aux recherches ayant pour objet la fabrication de l'oléorésine de vanille par extraction utilisant les micro-ondes	18.500 F	En cours de signature 1 an
- Laboratoire IREMIA	INRIA***	. Définition des conditions de participation de l'IREMIA en tant que sous-traitant à des travaux entrepris dans le cadre du programme CEE "Esprit"	316.050 F	Novembre 1991 1 an

* ANVAR : Association Nationale de Valorisation de la Recherche

** APIES : Aides aux projets d'innovation de l'enseignement supérieur

***INRIA : Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique.

CONVENTIONS DE RECHERCHE - BILAN 1990-1991

Laboratoire concerné Responsable scientifique	Partenaire contractant	Objet de la convention	Montant des financements	Date et durée du contrat
- Laboratoire de Chimie M. VERA	ANVAR*	. Participation aux recherches ayant pour objet l'amélioration d'un prototype d'alambic dans le cadre de l'appel d'offre APIES*	40.000 F	6 Mai 1991 1 an
- Laboratoire de Chimie M. PIERIBATTESTI	ANVAR**	. Participation aux recherches ayant pour objet la fabrication de l'oléorésine de vanille par extraction utilisant les micro-ondes	18.500 F	En cours de signature 1 an
- Laboratoire IREMIA	INRIA***	. Définition des conditions de participation de l'IREMIA en tant que sous-traitant à des travaux entrepris dans le cadre du programme CEE "Esprit"	316.050 F	Novembre 1991 1 an

* ANVAR : Association Nationale de Valorisation de la Recherche

** APIES : Aides aux projets d'innovation de l'enseignement supérieur

***INRIA : Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique.

CONVENTIONS DE RECHERCHE - BILAN 1990-1991

Laboratoire concerné Responsable scientifique	Partenaire contractant	Objet de la convention	Montant des financements	Date et Durée du contrat
- Faculté de Droit M. PUTMAN	C.E.E.	. Contribution au financement d'un cours de Droit communautaire Européen dans le cadre de l'appel d'offre Jean Monnet "Cours permanent sur l'intégration européenne"	3.500 écus soit 24.500 F	23 Juillet 1990 4 ans
- URA 1041 CNRS M. BAGGIONI	CIRELFA *	. Financement d'une étude sur le Français à l'île Maurice dans le cadre de l'appel d'offre "Etude et gestion du multi-linguisme pour le développement de l'espace francophone"	39.000 F	19 Janvier 1990

* CIRELFA : Conseil International de Recherches et d'Etudes en Linguistique Fondamentale et Appliquée.

CONVENTIONS DE RECHERCHE - BILAN 1990-1991

Laboratoire concerné Responsable scientifique	Partenaire contractant	Objet de la convention	Montant des financements	Date et Durée du contrat
- Laboratoires de l'Université	Conseil Général	. Participation du Conseil Général aux programmes de recherche 1990 de l'Université	812.000 F	13 Août 1990 2 ans
- Laboratoires de l'Université	Conseil Général	. Participation exceptionnelle du Conseil Général au titre de l'année de Haut Niveau	1.063.000 F	13 Août 1990
- Laboratoires de l'Université	Conseil Général	. Participation du Conseil Général aux programmes de recherche 1991 de l'Université	900.000 F	En cours de signature
- Laboratoire de Géologie M. COUDRAY	Conseil Général	. Financement du programme "Hydrogéologie du Massif du Piton de la Fournaise : faisabilité de captage"	350.000 F	19 Juillet 1991 18 mois

CONVENTIONS DE RECHERCHE - BILAN 1990-1991

Laboratoire concerné Responsable scientifique	Partenaire contractant	Objet de la convention	Montant des financements	Date et durée du contrat
- Laboratoires de l'Université	Conseil Régional	. Participation de la Région aux programmes de recherche 1990 de l'Université	900.000 F	19 Juin 1990 18 mois
- Laboratoires de l'Université	Conseil Régional	. Participation de la Région aux programmes de recherche 1991 de l'Université	1.000.000 F	30 Mai 1991 2 ans
- Programmes de recherche de l'Université	Conseil Régional	. Participation à "la réserve du Président"	47.000 F	14 Mai 1991
- Programmes de recherche de l'Université	Conseil Régional	. Crédits d'équipement de recherche : renouvellement de matériels d'optique	364.000 F	En instance de signature
- Laboratoire de Chimie M. VERA	Conseil Régional	. Financement du surcoût de fabrication d'un prototype d'alambic	35.000 F	23 Mai 1991
- Laboratoire de biologie marine - M. AMANIEU	Conseil Régional	. Participation au financement de l'acquisition d'un autoanalyseur II	160.000 F	15 Mars 1991

CONVENTIONS DE RECHERCHE - BILAN 1990-1991

Laboratoire concerné Responsable scientifique	Partenaire contractant	Objet de la convention	Montant des financements	Date et Durée du contrat
Laboratoire de biologie marine - M. FAURE	Direction des Centres d'expérimentation nucléaires Service de contrôle biologique	. Etude de l'environnement corallien sur l'atoll de Mururoa	8.300 F	Août 1990 14 jours
Laboratoire de biologie Végétale - M. FIGIER	ONF * et ARTER**	. Utilisation des locaux et du matériel du laboratoire de biologie végétale dans le cadre d'une étude sur les invasions biologiques		Avril 1990 33 mois
Laboratoire de physique	ARTER	. Gestion par l'ARTER de la rémunération d'un technicien rattaché au laboratoire de Thermique et Energétique solaire		1er Août 1990
Laboratoire de chimie organique	ARTER et Chambre d'Agriculture	. Gestion par l'ARTER d'une bourse de doctorat dans le cadre du programme "Valorisation des ressources naturelles"	co-financement Chamb.: 25.000 F Univ. : 20.000 F	Novembre 90 1 an
Laboratoire de biologie végétale - M. FIGIER	Coopérative agricole des producteurs de vanille	. Financement de la participation du laboratoire au programme de recherche sur la floraison du vanillier	40.000 F	1er Mars 1990 1 an

CONVENTIONS DE RECHERCHE - BILAN 1990-1991

Laboratoire concerné Responsable scientifique	Partenaire contractant	Objet de la convention	Montant des financements	Date et durée du contrat
Laboratoire de chimie organique	Région Réunion Distillerie Jean Chatel	Financement par la Région d'une bourse doctorale cadre du programme "Valorisation des ressources naturelles"	4.500 F/mois	1er Déc. 1988 3 ans
Laboratoire de chimie M. VERA	CAHEB *	Gestion par la CAHEB d'un financement de 200.000 F octroyé par le Conseil Général pour la réalisation d'une étude sur l'amélioration de nouveaux alambics pour la distillation du géranium (rétribution d'un VAT chercheur)	200.000 F	20 Nov. 1990 2 ans
Laboratoire de chimie M. VERA	CRDP **	Réalisation pour le CRDP de documents audio- visuels sur la distillation du géranium	Montage finan- cier à réaliser	8 Mars 1991 2 ans

CAHEB : Coopérative Agricole des Huiles Essentielles de Bourbon

CRDP : Centre Régional de Documentation Pédagogique

CONVENTIONS DE RECHERCHE - BILAN 1990-1991

Laboratoire concerné Responsable scientifique	Partenaire contractant	Objet de la convention	Montant des financements	Date et durée du contrat
Laboratoire de géologie M. COUDRAY	CEVAD *	. Etudes relatives à la future maison du volcan	118.250 F	13 Déc. 1989 12 mois
Laboratoire de géologie M. COUDRAY	Mission Française de Coopération des Comores	. Réalisation de la cartographie géologique du massif Karthala	76.000 F	21 Juin 1990 2 ans
Faculté des Sciences M. GATINA	Chambre d'Agriculture	. Utilisation des ressources du Centre de documenta- tion de la Chambre d'agriculture dans le cadre du Cer- tificat de formation générale des étudiants de maîtrise de Chimie et de Biologie Végétale	Sans incidences financières	22 Octobre 89 4 mois
Laboratoire de physique M. GATINA	Coopérative agricole des producteurs de vanille	. Etude de cinétique de séchage de produits agro- alimentaires	Financements prévus : (AFME, CEE, MRT)	25 Avril 1991 2 ans

CEVAD * : Centre d'Etudes de Valorisation et de Développement de la Région Réunion.

CONVENTIONS DE RECHERCHE - BILAN 1990-1991

Contrats ponctuels
Faculté des Sciences

Laboratoire concerné Responsable concerné	Partenaire contractant	Objet de la convention	Montant des financements	Date et Durée du contrat
Laboratoire de physique M. GATINA	AFME * Région	. Réalisation d'une étude sur l'installation d'eau chaude sanitaire utilisant un système de stockage d'un séchage sable-eau (Convention AFME 89-13)	50.000 F	10 Janv. 1990 18 mois
Laboratoire de physique M. GATINA	AFME Région	. Réalisation de la tranche 1990 du programme régional pour la maîtrise de l'énergie (Convention AFME 90-08)	112.500 F	30 Nov. 1990 16 mois
Laboratoire de physique M. GATINA	AFME Région	. Expérimentation in situ d'un séchoir solaire (Convention AFME 91-01)	30.000 F	18 Avril 1991 12 mois
Laboratoire de physique M. GATINA	AFME	. Implantation sur micro-ordinateur PC des logiciels de conception climatique existant sur Hewlett Packard (Convention AFME 91-04)	26.875 F	16 Juillet 1991 18 mois
M. LEVEAU	AFME	. Etude et analyse des logiciels de conception climatique de l'habitat (Convention AFME 91-05)	35.000 F	16 Juillet 1991 18 mois
M. GATINA	AFME	. Choix et fourniture au Programme régional pour la maîtrise de l'Energie d'un appareil de mesure pour l'équilibrage hydraulique des installations solaires (Convention AFME 91-07)	30.000 F	16 Juillet 1991 18 mois

AFME : Association Française Pour la Maîtrise de l'Energie.

Contrats ponctuels

. Faculté de Droit et Sciences
Economiques
. Faculté des Lettres 5

CONVENTIONS DE RECHERCHE - BILAN 1990-1991

Laboratoire concerné Responsable scientifique	Partenaire contractant	Objet de la convention	Montant des financements	Date et Durée du contrat
- Faculté des Lettres J. SIMONIN URA 04.1041	C.R.E.A.I. * A.R.F.U.T.S. ** A.F.P.T.S. ***	. Suivi d'une étude sur l'évolution des professions éducatives et sociales à la Réunion	15.600 F	19 Octobre 90 14 mois

* - C.R.E.A.I. : Centre Régional de l'Enfance et de l'Adolescence Inadaptées.

** - A.R.F.U.T.S. : Association Réunionnaise pour la Formation et l'Utilisation de Travailleurs Sociaux.

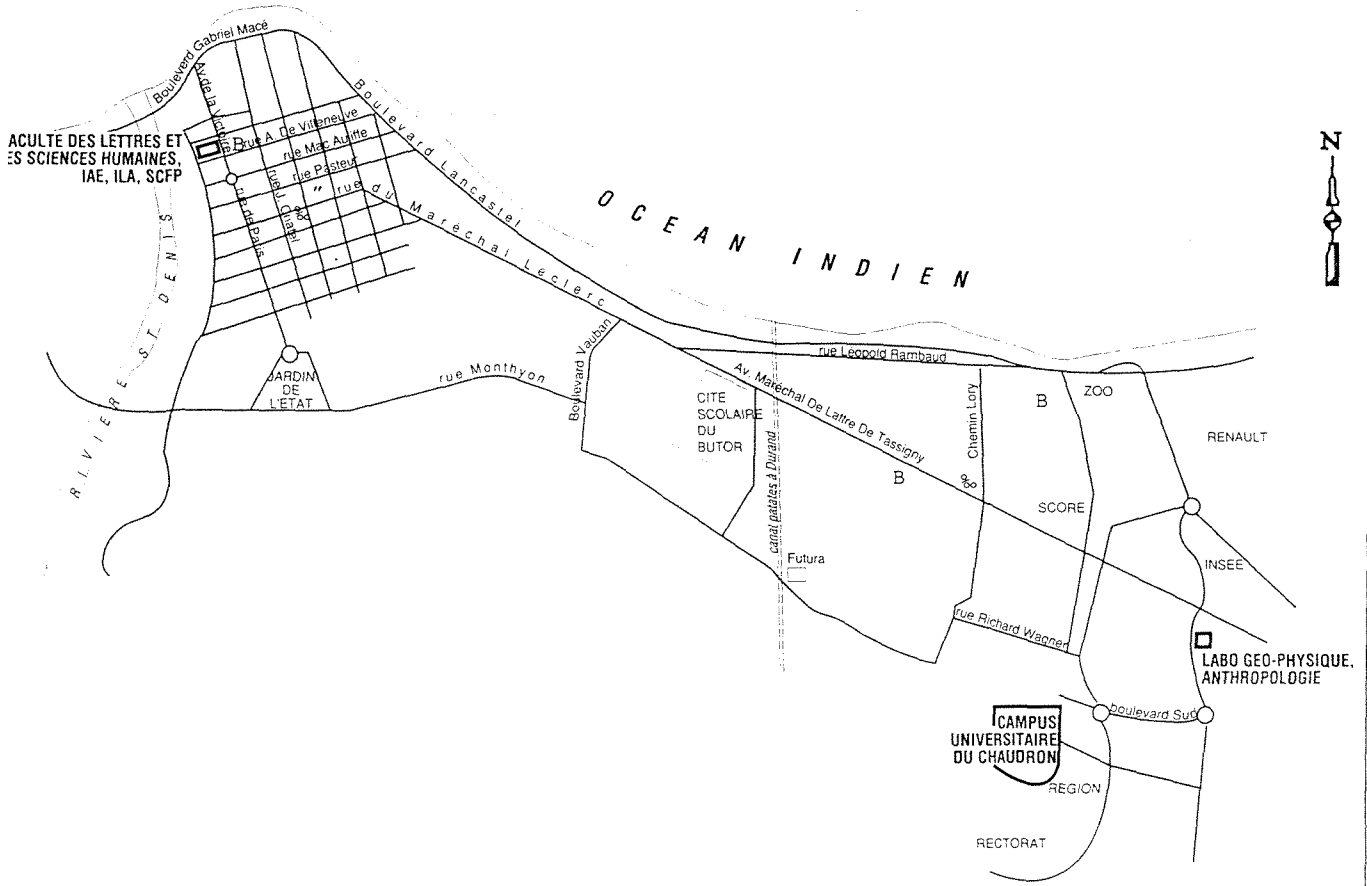
*** - A.F.P.T.S. : Association pour la Formation et le Perfectionnement des Travailleurs Sociaux.

THEME/CONTENU	Pilotage	Planning	Partenariat	Domaine géographique	Synergies observations
I. OCEANOLOGIE				Seychelles	
* programme THONIER régional (statistiques de pêche, biologie des thons, marquage, environnement physique et biologique)	ORSTOM	mi 1991		Comores, Maurice Madagascar	2d programme lancé en continuité avec le premier
* SAM (SUBSTANCES ACTIVES MARINES) Mise en évidence de molécules actives, originales d'origine marine susceptibles de produire de nouveaux médicaments en santé humaine, médecine vétérinaire et phytopharmacie ou agrochimie.	ORSTOM	1989 pour 10 à 15 ans	CIRAD/Rhone Poulencq CNDRS/Université (Mau) Min. de la recherche (Mada) Muséum de Paris/Dépt...	Reunion/Comores Madagascar Maurice/Seychelles France/Nelle calédonie	
* PROGRAMME DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT SUR LA CIGUATERA (optimisation de l'effort de pêche, qualité sanitaire, analyse épidémiologique des facteurs humains et biomarins associés à la ciguatera, cartographie des zones à risque)	FAO ORSTOM	1991 -> 1993	COI/OMS/AIEA/ONUDI Laboratoires vétérinaires	Comores, Kenya, Mada., Maurice...	
* DYMNIT (Dynamique et modélisation des milieux insulaires tropicaux)	Université	en cours			
* ECOSYSTEME CORALIEN - fonctionnement du lagon (intégré dans le programme DYMNIT)	Université	en cours			
* FONCTIONNEMENT GLOBAL DE L'ENSEMBLE D'UN BASSIN VERSANT ET D'UN RECEPTACLE MARIN (approche environnementaliste, hydrologique, hydrobiologique)	Université	en projet			
* GESTION GLOBALE DE L'EAU DANS L'OCEAN INDIEN	Université				
* OCEANOGRAPHIE HALIEUTIQUE (socio économie de la filière pêche, étude de l'environnement, étude la ressource, technologie de la pêche et aquaculture transformation et valorisation des produits)	IFREMER				
			ORSTOM/Région/MUSEUM Région/Dpt/Prof./CCI	Maurice, Comores, Madagascar	centre aquacole du Gol
II. FLORE ET FAUNE INDIGENE					
* IZNIEFF Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique)	muséum	1983 -> 1994	Université /Joël Dupont	Réunion	Ministère Environnement Herbier de La Réunion
* FLORE des Mascareignes recensement des espèces (initié par Th. Cadet)	ORSTOM université		Royal Botanic Garden Museum de Maurice SREPEN/Univ. OXFORD	Reunion Maurice Réunion	Ministère des DOM TOM WWF + Europe
* CYCLE BIOLOGIQUE ET REPARTITION DU TUIT-TUIT (Coracina Newtoni)		Jui-91 fin 91			
* HETEROPHYLLIE	ONF				
* MULTIPLICATION DES PLANTES MENACEES (germination, levée de dormance, bouturage, micro bouturage)	CBM		COI		
* PLANTES MENACEES (représentation cartographique, étude de la biologie et de l'écologie, dynamique des populations)	CBM	en cours	Université, CIRAD BGCS (Botanic Garden Conservation Secrétariat)		75 % des espèces menacées sont maîtrisées labo in vitro en projet IZNIEFF
* RESTAURATION DE STATIONS (de plantes rares en milieu naturel dégradé)	CBM				
* METHODOLOGIE D'UNE BANQUE DE GENES	CBM				
* ETUDE SYSTEMATIQUE DE LA FAUNE REGIONALE (papillon, arachnide)	Muséum				
* REINTRODUCTION D'OISEAUX (Foudi de Maurice, Faucon Crécerelle, Pigeon Rose...)	ONF/Région SREPEN	1991		Réunion	
* CONSERVATION DES ESPECES ET DE LEUR HABITAT (programme de mesures)	Univ. CBM		CNRS/ Université du Cap	Réunion	projet WWF

<ul style="list-style-type: none"> * AGROFORESTERIE * BOIS LOCAUX (connaissance des espèces, reboisement, comportement du Tan Rouge) * IMPORTANCE DES PROCESSUS D'INVASION ET DE REGENERATION DANS LA DYNAMIQUE DES FORETS TROPICALES 	CTFT - ONF ONF Université	1988 -> 1993	Centre Technique Forestier	Réunion	
III. ENERGETIQUE					
<ul style="list-style-type: none"> * VALORISATION DES DECHETS (recyclage, méthanisation) * ENERGIES DE SUBSTITUTION (solaire, bagasse) * ECONOMIES D'ENERGIE * UTILISATION RATIONNELLE DE L'ENERGIE (industrie, habitat, transports) * SECHAGE DES PRODUITS AGRO-ALIMENTAIRES * ANALYSE ENERGETIQUE, PROCESS INDUSTRIEL 	AEME AEME AEME Université Université Université		ANRED		
IV. LUTTE BIOLOGIQUE ET INTEGREE					
<ul style="list-style-type: none"> * LUTTE BIOLOGIQUE CONTRE LES ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (une douzaine d'espèces concernées, programme déjà amorcé pour la vigne maronne) * LUTTE CONTRE LE VERS BLANC (recherche sur le Beauveria) * LUTTE BIOLOGIQUE CONTRE LES INSECTES NUISIBLES (cult. vivrières et industrielles) * RESISTANCE DU MAIS AU VIRUS (rendre résistant le maïs par transfert de gène, travail de sélection sur les virus et les insectes) * BACTERIOSE DES ARBRES FRUITIERS (Chancres bactériens des agrumes - XANTHOMONAS CAMPESTRIS PV. CITRI) (virose - TRISTEZA des agrumes) (taches noires du manguiers - XANTHOMONAS PV. MANGIFERAE INDICAE) lutte intégrée (chimique, technique...) * MOUCHE DES FRUITS * FLETRISSEMENT BACTERIEN DES SOLANES 	ONF IRAT - Univ. IRAT IRAT IRFA IRFA IRAT IRAT	en cours-5 ans/espèce depuis 1980 1975/1980	Maurice, Seychelles, Mada Australie, Hawaï, Thaïlande Université, DAF SUAD/CIRAD/IRAT CIMMYT IITA, CORAF USDA INRA Angers Antilles, Asie du Sud est DAF CIRAD Sociétés Eur. Université (agrochimie) DGCCRF Universités étrangères	applications à Maurice réunion Mada, Maurice	
V. PLANTES AROMATIQUES ET MEDICINALES					
. ETUDES D'AGRONOMIE ET DE DIVERSIFICATION (développement d'ingénierie sur différentes étapes, génétique des Pélargonium à parfum)	IRAT				
VI. IMPACT DE L'HOMME SUR L'ENVIRONNEMENT					
<ul style="list-style-type: none"> * POLLUTION DES EAUX SUPERFICIELLES ET SOUTERRAINES * EROSION DES SOLS * PROTECTION DES RECIFS CORALLIENS * LEGISLATION 	Université/ BRGM/IRAT Université		partenariats avec les différents laboratoires		

III
PRESENTATION
DE LA
BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE

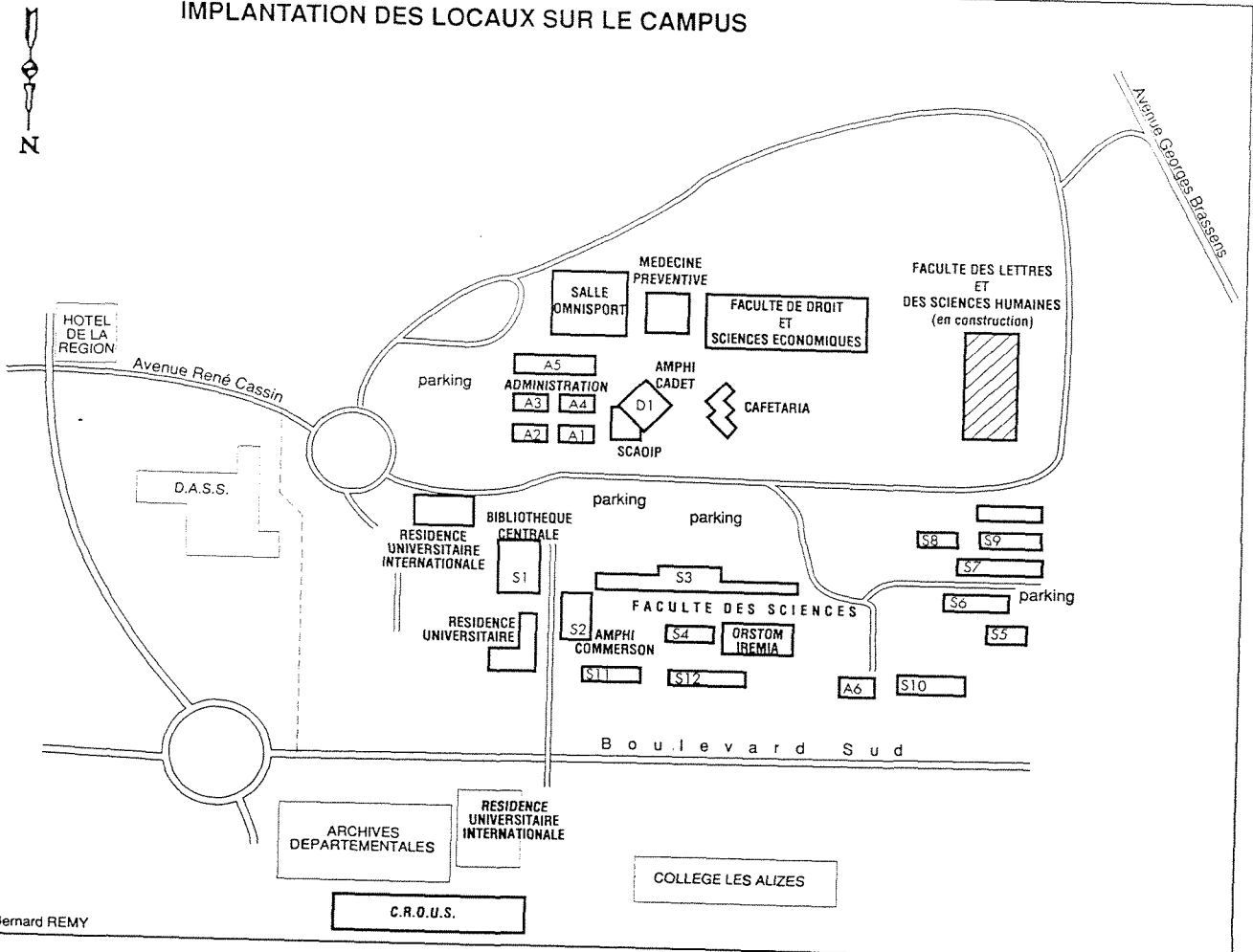
IMPLANTATIONS DE L'UNIVERSITE DE LA REUNION



Maquette : Bernard REMY

IMPLANTATION DE L'UNIVERSITE DE LA REUNION

IMPLANTATION DES LOCAUX SUR LE CAMPUS



Maquette : Bernard REMY

IMPLANTATION DE L'UNIVERSITE DE LA REUNION

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE

SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION

(Université de la Réunion B.P. 7152 97715 Saint-Denis Cedex 9 ☎ 19-262-28-18-73)

DIRECTEUR : Anne-Marie BLANC

HISTORIQUE

La première formation supérieure dispensée sur l'île, fut un cours privé de Droit qu'avait ouvert un avocat de Saint-Denis en 1819, à son domicile : Monsieur Lesueur.

En 1950, se crée l'Institut d'Etudes Juridiques qui développe cette filière.

En 1970, l'organisation de formation prend l'appellation de Centre Universitaire dépendant de l'Université d'Aix-Marseille et comprend trois Facultés : Droit, Sciences et Lettres accueillant un effectif total de 660 étudiants.

De 1971 à 1973, la Bibliothèque Universitaire du Chaudron se construit, réservée aux collections de Sciences car elle est proche de la Faculté des Sciences, tandis que la Section Droit-Lettres-Sciences Humaines est implantée dans les bâtiments de la Faculté de Droit-Lettres du centre ville.

En 1982, par la Loi de Décentralisation, le Centre universitaire devient Université à part entière et compte environ 2000 étudiants inscrits.

En 1987, le Service Commun de la Documentation (SCD) voit le jour à la Réunion, après la publication du décret 85-694 du 4 Juillet 1985 qui prévoit le regroupement des BU et des Bibliothèques d'UFR au sein d'un service commun, destiné à devenir l'instrument privilégié de la diffusion de l'Information Scientifique et Technique.

En 1992, pour son dixième anniversaire, l'Université a accueilli 6500 étudiants, accusant une démographie estudiantine de 17 % par an pour une moyenne nationale de 4 à 5 %. Cet afflux la contraint à de lourds investissements, notamment dans l'agrandissement des ses locaux, qui selon les estimations sont déjà saturés.

L'explosion du nombre des étudiants conduit toutes les analyses à évaluer cette population à 12000 personnes en l'an 2000 ; soit un doublement en sept ans.¹⁰

LOCALISATION

Le Service Commun de la Documentation comprend donc les BUFR réparties dans les différents laboratoires des Facultés, qui sont associées à la Bibliothèque Universitaire, composée elle-même de trois sections documentaires correspondant aux grandes disciplines enseignées à l'Université : Sciences, Droit et Lettres.

Elle est actuellement éclatée en trois sites distants et profitera de la construction de la nouvelle Bibliothèque de Droit et des Lettres, achevée en 1993, afin de regrouper toutes ses composantes sur un même lieu.

¹⁰Guide de rentrée 1993-1994 : Avant Propos de Patrick Hervé, Président de l'Université de la Réunion.

Actuellement :

- Bibliothèque Centrale : collections de Sciences, Sciences Economiques, Histoire et Droit 1er cycle sur le campus du Chaudron.
1300 m², dont 450 m² réservés à la salle de lecture et 50 m² pour la salle du fonds Océan Indien.
- Salle de la Victoire : collections concernant les Lettres. Elle est implantée au centre ville.
170 m², dont 120 m² en salle de lecture.
- Salle de Droit (provisoire) : collections de Droit 2ème et 3ème cycle sur le campus du Chaudron.
100 m² dont 50 m² en salle de lecture.

PERSONNEL

Les effectifs totaux de la BU se compose de 18 personnes titulaires :

- 3 conservateurs, dont la Directrice
- 1 bibliothécaire
- 2 bibliothécaires adjointes
- 6 magasiniers spécialisés et 1 magasinier
- 2 ingénieurs d'étude
- 1 adjoint technique pour la reprographie
- 1 adjoint administratif
- 1 agent administratif
- 1 conducteur automobile pour le courrier

et de 25 personnes non-titulaires :

- 13 CES (Contrat Emploi Solidarité)
- 12 étudiants-moniteurs

ELEMENTS BUDGETAIRES

Le budget 1993, après les décisions budgétaires modificatives s'élève à 5 217 203 francs, dont 1 763 668 francs consacré aux acquisitions documentaires (33,8 %).

Il est à noter que les dépenses de personnel vacataire grèvent de façon très importante les ressources de la bibliothèque (1 million de francs).

Une part des recettes provient des subventions de l'Etat, des collectivités territoriales et d'autres organismes tels que le Centre National du Livre (3 468 629 francs dont 3 277 583 francs du Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur) ; une autre part découle des activités propres de la bibliothèque et de la perception des droits universitaires (484 040 francs dont 472 040 francs de droits universitaires).

Le compte est équilibré avec des produits de nature diverse (590 534 francs).

Elle ne reçoit aucun crédit de la DRED par l'intermédiaire du Bonus qualité recherche.

ETAT DES COLLECTIONS

L'Enquête Statistique Générale auprès des Bibliothèques Universitaires (ESGBU) de 1992 montre les chiffres suivants :

- 53000 ouvrages dont 24000 en libre accès : 13000 BUC (BU Centrale)
7500 Victoire
3500 Droit
- 1350 titres de périodiques dont 789 titres français courants et 187 titres étrangers. Sur les 1170 mètres linéaires de présentation des périodiques, 61 mètres linéaires sont en libre-accès. Ceci représente 180 titres de revues.
- 100 mètres linéaires de thèses de médecine des vingt dernières années, la partie économique du journal "Le Monde" depuis 1990, des revues anciennes du fonds Océan Indien et certains documents demandés en Prêt Entre Bibliothèques (PEB), sont consultables sur microfilm.
- Les thèses françaises de Droit et de Lettres depuis 1980, les thèses de Sciences soutenues depuis 1987 et le fichier national des thèses en préparation ou soutenues (sauf les sciences), sont accessibles sur microfiches.

Il existe également sur microfiches :

- Le Journal Officiel des Communautés Européennes (série C, Communication et Information - série L, Législation)
 - Le Catalogue des Livres Disponibles en France (dernière édition)
 - Le British Books in Print (dernière édition)
 - Journal Officiel, débats, questions et documents de l'Assemblée Nationale et du Sénat depuis 1991.
 - Les Cahiers français (1984-1990)
 - Notes et études documentaires (1989-1990)
 - Problèmes économiques (1971-1989)
 - Des ouvrages anciens et des maîtrises du fonds Océan Indien. consultables sur de nombreux postes de lecture.
- 4 documents audiovisuels (Présentation de la Bibliothèque Universitaire..)
 - 19 titres de CD-ROM (bibliographiques, textuels et factuels) lisibles sur cinq postes.
 - 3 titres de disquettes informatiques (Current Contents)

SERVICES OFFERTS

Les trois sections offrent les services suivants :

- Consultation sur place : La bibliothèque est ouverte du lundi au vendredi de 8 h à 18 h et le samedi de 8h à 12 h, soit 54 heures hebdomadaire. Des aménagements horaires existent en fonction des implantations. Elle est fermée durant les périodes de congé de Noël et de l'hiver austral. Le nombre total de places assises est de 310 (230 à la BUC, 60 à la Victoire et 20 en salle de Droit).

- Prêt : La communication sur place a concerné 8182 documents tandis que le prêt des documents à domicile est estimé à 16637. Le prêt est encore manuel. Un projet d'informatisation est en train de voir le jour, avec l'obtention d'un système intégré de gestion de bibliothèque.
Les lecteurs étudiants peuvent emprunter 2 ouvrages pour quinze jours ; ceux préparant une maîtrise étant autorisés à emprunter 4 ouvrages sur la même période.
Les enseignants-chercheurs de l'Université ont droit à 5 livres pour un mois.

Les périodiques sont exclus du prêt, à l'exception de certains titres de recherche destinés aux laboratoires du campus.
- Recherche documentaire : Le fonds des différentes sections est indexé suivant la Classification Décimale Universelle (CDU). Des fichiers Auteurs et Matières recensent les collections présentes dans la bibliothèque. Depuis peu, les notices sont déchargées du CD-ROM de la Base BN-Opale et intégrées directement aux fichiers. Plusieurs documents secondaires offrent l'éventail des ressources accessibles dans ces locaux :

 - Répertoire des sommaires des revues les plus demandées
 - Catalogue collectif des périodiques du SCD, et bientôt des autres centres de recherche de l'île.
 - Bibliographie sélective des publications disponibles communes au SCD Antilles-Guyane et Réunion.
 - Inventaire des thèses, mémoires de Maîtrise, DEA et DESS soutenus à la Réunion.
 - Différents catalogues des nouveautés.
- Recherche documentaire informatisée : La bibliothèque possède des stations de lecture de CD-ROM à la disposition des lecteurs et propose l'interrogation des banques de données les plus courantes sur Minitel. L'utilisation de ces services de pointe est en constante augmentation depuis deux ans.
- Formation à la R.D.I. : Deux moniteurs-étudiants ont pour tâche d'aider les étudiants de 1er cycle à l'orientation bibliographique et à l'interrogation des CD-ROM quelques heures par jour.
- PEB : Ce service de fourniture de documents primaires est en pleine explosion car il est lié au succès de l'utilisation de la RDI. La commande en ligne sur le serveur SUNIST, réduit les délais d'obtention à une semaine.
- Reprographie, Reproduction : A côté du matériel classique de photocopie, le service de reproduction du SCD facture les photocopies sur différents formats et exécute des tirages papier de microfiches et de microfiches.

USAGERS

Par convention, tous les étudiants inscrits à l'Université sont automatiquement inscrits à la bibliothèque et sont donc des utilisateurs potentiels.

Les personnes inscrites pour le prêt à domicile étaient au nombre de 4171 durant l'année scolaire 1991-1992, soit :

- 2659 étudiants du 1er cycle
- 1112 étudiants du 2ème cycle
- 192 étudiants du 3ème cycle
- 39 enseignants et chercheurs

Total lecteurs universitaires : 4002

Total lecteurs étudiants : 3963, sur environ 6000 étudiants inscrits à l'université cette année-là, (56 %).

Total lecteurs enseignants-chercheurs universitaires : 39, sur environ 170 personnes (22 %).

- 169 lecteurs niveau recherche, non-universitaires

Total lecteurs de niveau recherche : 208, soit 5 % du nombre total des lecteurs inscrits au prêt.

Il est à remarquer qu'entre l'année scolaire 1990-1991 et l'année 1991-1992, le nombre d'inscrits au prêt est passé de 2229 à 4171 personnes, soit une augmentation de 87 %.

La bibliothèque estime le nombre total des usagers de ses trois sites à 4871 personnes, soit 700 personnes supplémentaires non prises en compte dans les statistiques de prêt, mais qui consultent régulièrement sur place dans les trois salles.

La fréquentation annuelle en 1992 a réuni 243 941 entrées sur les trois sections, soit en moyenne :

- 1000 entrées par jour à la BUC
- 200 entrées par jour à la Victoire
- 40 entrées par jour en salle de Droit

COOPERATION

- Locale :
- Avec les BUFR :
Développer la politique documentaire en définissant des conventions précises avec eux (acquisitions des périodiques, dépôt de monographies, sensibilisation à la définition de l'environnement documentaire..)
 - Bibliothèque départementale, Archives départementales, Muséum d'histoire naturelle :
Concertation informelle sur les acquisitions concernant le fonds Océan Indien. Sauvegarde du patrimoine régional.
 - IUFM :
Développement du fonds "Sciences de l'éducation", formation des étudiants à la recherche bibliographique...
 - Les catalogues collectifs :
Création d'un catalogue collectif des périodiques et des outils de référence avec des partenaires tels que le CORL.

Diffusion du catalogue collectif des périodiques du SCD.

En projet : *une bibliographie thématique en Sciences de la Terre avec les laboratoires universitaires et les instituts concernés.

*un catalogue collectif des produits non-livres (CD-ROM, disquettes..)

*un CD-ROM compilant les tirés à part des laboratoires de l'Université.

Régionale : - Pays de la zone Océan Indien :

Création d'une association des bibliothèques et des centres de documentation régionale favorisant l'échange documentaire, la formation des bibliothécaires la production de produits vidéo et la réalisation d'une base de données documentaire régionale.

Nationale : - Métropole :

Formation des personnels réunionnais, notamment pour l'interrogation des bases de données.

- PEB :

Participer encore plus au service en ligne de fourniture de documents.

- CCN :

La participation au catalogue collectif national des publications en série devrait intervenir en 1994.

GESTION DES CD-ROM

TITRE CD ROM	PERIODICITE	FOURNISSEUR	LOCALISATION	DERNIERE MISE A JOUR
MYRIADE	SEMESTRIELLE	CHF	VICTOIRE	1993 / 1
BOOKS IN PRINT PLUS	TRIMESTRIELLE	LAVOISIER . AB	VICT. + CHAUD.	JUIN-JUILLET 1993
CD -THESES	ANNUELLE	CCN	VICT. + CHAUD.	JANV.93
BNF	TRIMESTRIELLE	CHF	VICT. + CHAUD. DROIT	JUILL.93
LEXILASER.CASSI	SEMESTRIELLE	EURO.CD	DROIT	JANV.84-JUIL.92
LOIS ET REGL	SEMESTRIELLE	EURO.CD	DROIT	DE 80==>JUIN.92
ELECTRE	TRIMESTRIELLE	CERCLE LIBRAI MERCATOR	VICTOIRE CHAUDRON	JUIL.93 JUIL.93
FRANCIS	ANNUEL+CUMUL	INIST	VICTOIRE	1984-1990
CD-MARC	TRIMESTRIELLE	EUROPERIODIC	VICTOIRE	AVRIL.93
DEUTSCHE BIBL	QUADRIMESTRI	EUROPERIODIC	VICTOIRE	AOUT.93
DISCOTEXT 1		HACHETTE	VICTOIRE	
PASCAL	TRIM.+ ANNUEL	INIST	CHAUDRON	87-88-89-90-91-92
LE ROBERT			VICTOIRE	1989
SCIEN. CIT.INDE	EX.DEMO			JANV.-JUIN.92
HIST. AU JOUR	1990	MERCATOR	CHAUDRON	1944-1991
CD.LITTERATU	ANNUELLE	MERCATOR		
LISE		MERCATOR	CHAUDRON	JANV.91
ISSN.COMPACT	QUADRIMESTRI	MERCATOR	CHAUDRON	SEPT.93
WORLD. ATLAS		MERCATOR	CHAUDRON	
POLITI.& SOCIET	ANNUELLE	MERCATOR	CHAUDRON	ANNEES 80
CD. ACTUALITE	CHF	INDEX DE L'ACTUALITE DE LA PRESSE FRANCAISE		
BIBLIOGRAFIA ESPANOLA DESDE	CHF			

IV

CADRES D'ENTRETIEN

CADRE I

destiné aux responsables des centres et laboratoires de recherche et aux personnes ressources

I PRESENTATION DU CENTRE OU DU LABORATOIRE

- Adresse et aperçu historique du service
- Nom du/des responsable(s)
- Tutelle administrative
- Missions générales du service et de l'organisme-mère
- Activités et thèmes de recherche
- Finalités locales
- Activités de coopération (locales, nationales, internationales)
- Organisation matérielle (locaux, personnel, matériel)
- Moyens financiers
- Activité de publication

II PRESENTATION DES FONDS DOCUMENTAIRES

Cette partie est absente des entretiens menés avec les responsables des laboratoires ; une enquête à ce sujet ayant été réalisée en 1992 par un stagiaire ENSSIB.

- Collections (types de documents, types de supports, niveau intellectuel, spécificités..)
- Gestion documentaire (techniques et matériels)
- Services offerts aux usagers (prêt, consultation, recherche informatisée..)
- Locaux (surface, fonctionnalités..)
- Personnel (spécialiste ou non-spécialiste)
- Moyens budgétaires accordés à la documentation
- Catégories de lecteurs et usages documentaires (besoins exprimés, pratiques observées)

III LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE DU SERVICE

- Orientations pratiques en matière de documentation (ce qui est à améliorer..)
- La politique de l'IST à l'intérieur du service (la politique de la maison-mère)
- Les souhaits quant à l'amélioration du service documentaire local (partenariat..)

CADRE II

destiné aux chercheurs et aux enseignants-chercheurs

I DOCUMENTATION LIEE A L'ACTIVITE DE RECHERCHE

- Disciplines de recherche, spécificités des thèmes.
- Nature de l'information recherchée (courante, rétrospective, textuelle, bibliographique, factuelle)
- Types de documents consultés (monographies, périodiques, autres).
- Supports de présentation de l'information (papier, électronique, audio-visuel, électronique..).
- Langues de publication.
- Estimation du taux de couverture du domaine par ces documents.
- Activité de publication.

II LA RECHERCHE DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

- Fréquence de l'activité documentaire dans l'activité globale.
- Les stratégies de recherche bibliographique.
- Sources et supports d'information utilisés pour la recherche bibliographique (outils de référence, matériel informatique).
- La fourniture des documents identifiés.
- La gestion des documents collectés.

III LE RECOURS AUX CENTRES DOCUMENTAIRES

- Consultation du fonds documentaire commun.
- Fréquentation des bibliothèques locales (BU, Centres de documentation, Archives..)
- Contacts avec des bibliothèques éloignées (Régionales, Métropolitaines, Etrangères)

Pour chaque question : - si oui, pour quels services ?

- taux de satisfaction.
- attentes personnelles par rapport à ces centres.

- si non, pour quels motifs ?

- autres moyens utilisés.
- attentes personnelles par rapport à ces autres moyens.

IV SATISFACTION RETIREE DE L'ACTIVITE DOCUMENTAIRE

- Nature de la satisfaction exprimée.
- Difficultés rencontrées lors de la recherche documentaire.
- Améliorations envisagées.

V IDENTITE

- Qualité au sein de l'établissement.
- Nombre d'années de recherche scientifique.

V

PRINCIPAUX

OUTIL DE REFERENCES

MENTIONNES

LISTE DES PRINCIPAUX OUTILS DE REFERENCE CITES

à l'exception des bibliographies des périodiques consultés dans chaque centre.

LABORATOIRES UNIVERSITAIRES

- ASFA (Aquatic Sciences and Fisheries Abstracts), répertoire et base de données concernant les ressources vivantes et la biologie marine (papier et en ligne).
- CHEMICAL ABSTRACTS, bulletin bibliographique de l'American Chemical Society.
- CURRENT CONTENTS , répertoire et base bibliographique de l'ISI :
 - série "Physical, Chemical and Earth Sciences"
(papier et disquettes)
 - série "Agriculture, Biology and Environmental Sciences"
(papier et disquettes)
 - série "Life Sciences"
(papier)
- ENTOMOLOGY ABSTRACTS, bulletin bibliographique du Cambridge Scientific Abstracts.
- INRIA (Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique), base de données de l'institut (en ligne).
- NEWS électroniques accessibles par les protocoles INTERNET et ETHERNET.
- News-Letter.
- PASCAL, bulletin bibliographique international du CNRS, série "Ecologie animale, végétale et microbienne".
- PASCAL, répertoire et base de données sur les sciences et techniques du CNRS (papier et par Minitel).
- REVUE DE SOMMAIRES DE PERIODIQUES du CETIL (Centre d'Etude Thermique de Lyon regroupant 30 laboratoires et leurs centres de documentation).

CENTRES NON-UNIVERSITAIRES

- ASFA (Aquatic Sciences and Fisheries Abstracts), répertoire et base de données concernant les ressources vivantes et la biologie marine (papier et en ligne).
- AGRITROP, base de données bibliographiques du CIRAD
- BANQUE DE DONNEES DU SOUS-SOL, du BRGM (en local).
- BANQUE DU PITON DE LA FOURNAISE du BRGM (en local).
- CURRENT CONTENTS, répertoire et base bibliographique de l'ISI :
 - série Physical, Chemical and Earth Sciences
(papier et disquettes)
 - série Agriculture, Biology and Environmental Sciences
(papier et disquettes)
 - série Life Sciences
(papier et disquettes)
- ECOMINE, revue bibliographique du BRGM.
- HORIZON, base bibliographique de l'ORSTOM (en ligne).
- INDEX MEDICUS, répertoire bibliographique de la National Library of Medicine...
- MEDLINE, base de données bibliographiques de la National Library of Medicine (en ligne et sur Minitel).
- NEWS électroniques ou News Letter.
- PASCAL, répertoire et base de données sur les sciences et techniques du CNRS (papier et disquettes).
- TELETHESE, base de référence des thèses françaises du Ministère de l'Education Nationale (en ligne).

VI

REVUE DE PRESSE

COI

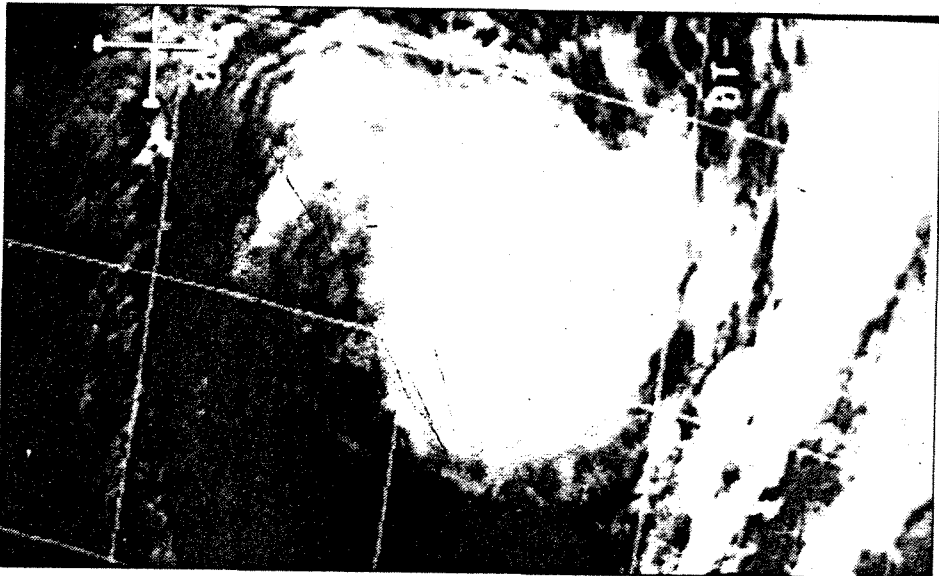
SESSION EXTRAORDINAIRE

La France impulse un nouveau souffle

présence
el Roussin
endra demain
Denis la ses-
raordinaire
eil de la
sion de l'océan
Le ministre
opération
quera pas
ler la détermi-
rançaise de
Coopération
le devenir
ose qu'un vœu

nité de promouvoir «des circuits inter-iles combinant l'arriente et découverte; la mer la montagne et les grands espaces» réunis sous un label océan Indien. Le coup d'envoi de cette opération sera donné à Berlin, à la Bourse Internationale du Tourisme, la plus grande manifestation touristique du monde. Pour La Réunion, l'intérêt d'un tel programme est évident : associée à une destination phare comme l'île Maurice, elle pourra attirer dans ses hôtels des touristes à fort pouvoir d'achat trop souvent dirigés, pour ne pas dire détournés, vers nos voisins.

D'autres candidatures seront examinées. La COI cherche le chef de projet de son Programme Environnement, un programme qui s'articule autour de deux thèmes prioritaires, la sauvegarde et la gestion des zones côtières d'une part, la protection de la faune et de la flore d'autre part.



La service météorologique de La Réunion a été désigné comme Centre Météorologique Régional Spécialisé pour les cyclones tropicaux.

travail accompli
rite hommage
ils pour que les
atre grands pro-
régionaux impul-
s États membres
nt rapidement
nels, le fonction-
l'organisation
revu. Audit en

relative jeunes-
Commission de
ndien a besoin
ussière.

ôt dix ans qu'elle
ée sur les fonds
x et les acquis

n extraordinaire
de la COI sera
pour les respon-
sionnaires de pré-
ux différents
la coopération
es représentants
Ernst et Young
réaliser un audit
de la COI.

le étant posé, le
rra alors faire le
programme de
ce française, tel
té lors de la X^e
du Conseil à
ix Comores en

la France était
des cette année
n du Programme
développement

jugera de cet
et nommera le
ojet chargé de
ensemble des
nette en place
e pays.

du Comité per-
tourisme de la
ci se sont déjà
d sur l'opportu-

Préserver les ressources

Ces deux préoccupations sont en accord avec la politique du développement durable définie dans le cadre du Sommet «Planète Terre» tenu à Rio en juin 1992. Il s'agit de préserver les ressources pour les générations futures mais aussi d'en générer de nouvelles. La COI ne veut en aucun cas opposer les préoccupations d'environnement aux nécessités du développement économique.

Pour chacune des actions envisagées des socio-économistes seront associés aux équipes scientifiques et techniques qui interviendront dans leur mise en œuvre.

Avec le Programme Intégré de Développement des Echanges (PRIDE), le Conseil des ministres s'attaquera au gros morceau.

Destinée à favoriser l'intégration de nos économies insulaires, ce programme pourrait être adopté à la

session de septembre et recevoir 70 millions de francs de la CEE, principal bailleur de fonds de la COI. Les échanges commerciaux seront au cœur du débat. Certaines îles de l'océan Indien possèdent les matières premières, d'autres disposent des moyens nécessaires à leur transformation.

35 millions d'Ecu

Malgré des économies souvent concurrentes (comme celles de Maurice et de La Réunion), de nombreux secteurs peuvent à condition bien sûr que l'on s'accorde sur des normes minimales en matière d'hygiène, de sécurité, de solidité- faire l'objet d'échanges commerciaux inter-iles : l'agroalimentaire, la pêche, le bois, l'emballage, le cuir...

L'état des lieux réalisé par les ministres s'achèvera sur l'examen du Programme d'action régionale pour la sécurité des biens, des personnes et de l'environnement (PARSEC) sur lequel

Maurice émet semble-t-il, au nom du sacro-saint principe de souveraineté nationale, certaines réserves.

La somme de ces programmes ne sera réalisable qu'avec le soutien financier de la Communauté européenne qui, en vertu des accords de Lomé IV, a inscrit à son budget une enveloppe de 35 millions d'Ecu pour la COI.

La session s'achèvera donc sur une rencontre avec Philippe Soubestre, directeur général adjoint du Développement de la commission des Communautés Européennes.

C'est à celle-ci que revient la lourde responsabilité d'examiner et de transmettre, pour financement, les dossiers présentés par les différents comités de la COI.

A mi-parcours de la présidence française, le Conseil des ministres devra également procéder à la désignation du successeur de Henri Rasolondraibe, le premier secrétaire général de la COI, qui après quatre années de mandat, quitte son poste.

G.T.

Consécration pour la météo réunionnaise

La session extraordinaire de la COI est précédée aujourd'hui d'une manifestation qui consacrera la désignation du service météorologique de La Réunion comme Centre météorologique régional spécialisé pour les cyclones tropicaux. Après Miami, Tokyo et New-Delhi, Saint-Denis est ainsi le quatrième centre du monde à se voir confier une telle responsabilité. Elle confirme le haut niveau technique et d'expertise auquel le centre est parvenu à se hisser.

L'idée de ce centre Régional n'est pas récente. C'est en 1985 qu'elle était pour la première fois évoquée par le Comité des cyclones. Celui-ci faisait à Maurice le constat suivant : la surveillance, comme la prévision des cyclones nécessitent, pour être performantes, de faire appel à des technologies de pointe synonymes d'investissements coûteux et sans cesse croissants en terme d'équipements et d'infrastructures. Ces investissements n'étant pas à la portée de tous les pays de la zone et leur multiplication représentant par ailleurs un véritable gaspillage, ses membres s'accordaient à dire qu'un seul centre doté de toute la technique et de toute l'expertise nécessaires pourrait œuvrer pour le bien de tous. C'est sur la base de ces conclusions qu'était élaboré en 1988 un nouveau projet météorologique de coopération régionale soutenu par la COI et dont la poutre maîtresse allait être le Centre régional spécialisé officiellement accueilli à Saint-Denis le 1^{er} juillet 1993.

UNIVERSITÉ DE L'Océan Indien 1993 : une année test

ENONCE en 1989, à l'occasion d'un colloque d'experts aux Seychelles, le concept d'Université de l'océan Indien (UOI) a vu son principe confirmé au sommet des chefs d'État de la COI en mars 1991 à Madagascar. L'idée n'est pas d'ajouter du béton au béton existant mais de mener des actions communes dans les domaines de la formation et de la recherche, et d'aider les pays membres qui ne disposent pas d'activité universitaire, à se doter de structures en matière d'enseignements supérieurs correspondant à leurs besoins d'encadrement prioritaires. Il s'agit bien sûr en terme de servir le développement social, culturel et économique des pays concernés. L'année 1993 apparaît comme une année test. Elle permettra notamment de vérifier la volonté des États d'adhérer à ce projet qui, comme tous les autres,

projets de la COI ne pourra voir le jour que s'il rencontre l'adhésion de tous. Cette volonté des États sera mise à l'épreuve sur cinq actions-pilotes : un séminaire de réflexion sur la formation de formateurs dans le domaine de l'enseignement primaire, à la mi-septembre aux Comores; une formation au commerce international à Madagascar en novembre 1993 pour des cadres de l'industrie agroalimentaire et des formateurs et portant sur le packaging et la conservation des produits alimentaires; un séminaire de réflexion sur la protection de la zone côtière, fin novembre aux Seychelles, lequel devrait déboucher sur un ou plusieurs programmes destinés à la formation à la gestion de ces zones; et enfin un module de formation à la gestion hôtelière, à Maurice en novembre 1993 et à février 1994.

Présentation de la Commission de l'océan Indien

en 1982 avec les trois États fondateurs, la France, Maurice, Seychelles. 1986, les Comores et elle à travers La Réunion rejoignent la COI.

de d'intervention : la coopération diplomatique, économique, sociale, la coopération dans les secteurs de la pêche maritime, de la conservation des ressources et des éco-systèmes, dans les domaines des techniques, culturel, de l'éducation et de la formation.

es et fonctionnement: Le pays membre exerce la présidence pour une année. Actuellement : la France pour la deuxième

Le secrétariat général, installé à Quatre-Bornes, coordonne l'activité à l'intérieur de la COI et assure le rôle de liaison avec les autres membres de la Commission.

fonctions. Cette structure permanente légère occupe cinq personnes.

- Huit comités techniques permanents assurent une mission de réflexion, d'étude et de mise au point des projets de coopération: échanges commerciaux (CREG), transports maritimes (CRTM), coopération industrielle (CRCI), environnement, tourisme, artisanat, thon, sports. Ces comités ont un pouvoir de proposition, pas de décision.

● La programmation à moyen terme de la COI est exposée dans son Programme indicatif régional (PIR), adopté en février 1992 par la COI et la CEE, son bailleur de fonds principal.

Montant du programme: 25 millions d'Ecu ou 175 millions de francs.

Deux secteurs prioritaires: les échanges de biens et services et la circulation d'information, la gestion des ressources naturelles et marines.

et les agr. systèmes»... même combat

réseau de recherche, d'application et de formation des milieux volcaniques, est une structure voulant fédérer de toutes les compétences ayant trait au développement de ce site très particulier de l'île. Suite à la précédente réunion qui s'est tenue le 15 décembre dernier, une visite sur le terrain du département, a été organisée, en présence d'une flopée de spécialistes.

Le but de l'opération était de démarrer la journée au niveau du parking du bassin du moran, et de remonter, au fur et à mesure des explications de Pierre François Chaballier, chercheur au CNRS, et directeur de la faculté des sciences de Saint-Denis, jusqu'à Maido, en fin de matinée.

Le langage utilisé au long de la journée est réservé à un public averti, c'est un euphémisme. A croire que le français varie avec la profession de celui qui l'utilise. Ne doutons donc pas que «les andosols soient une sorte de gel à base d'allophane», sans structure apparente. Le principal n'est-il pas de finir par mettre en évidence les problèmes rencontrés par les exploitants agricoles, et d'y répondre par des solutions respectant autant l'environnement que les intérêts légitimes de production?

Sur la quarantaine de personnes ayant participé à la séance, il convient de noter la présence de François Che-Bruyn, commissaire à l'aménagement des hauts, Gérard Robineau et Jean Andray, ministres de confiance en géologie, Michel Leclerc, de l'Office national des forêts, Philippe Dupont, de la Direction du volcan, Laurent Lajthaj, du Bureau de

recherche géologique et minier et Alain Hebert, chargé de mission du programme de lutte contre l'érosion et l'aménagement du terroir, parmi tous les autres.

Il serait réducteur de vouloir rapporter les caractéristiques des sols et de leurs populations végétales abordées tout au long de cette visite. Tout au plus, est-il intéressant de noter que cette zone peut être abordée sous la forme de huit secteurs distincts, qu'il est possible de regrouper en trois types généraux de sols.

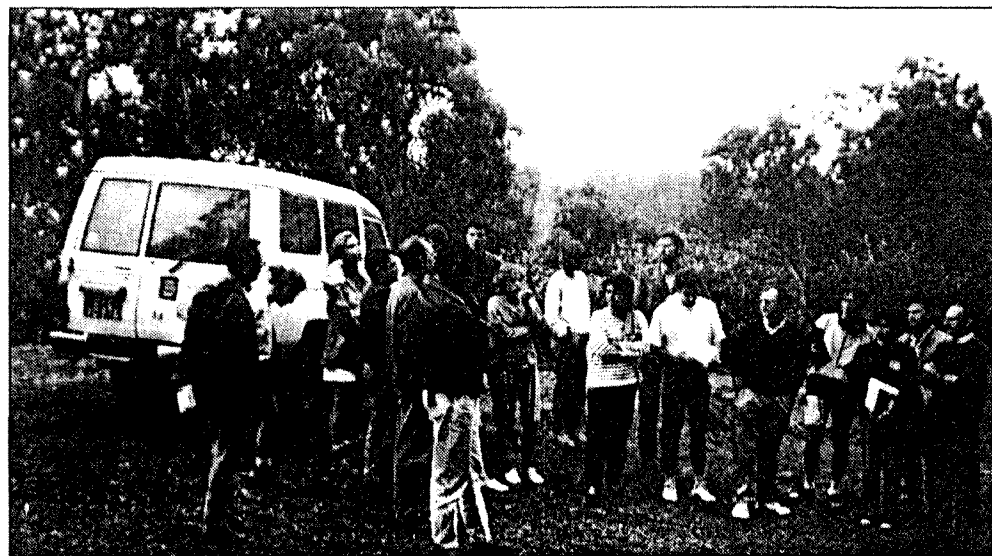
La partie la plus basse, comparable à un climat sahélien, en raison des six bons mois de sécheresse, est considérée comme très difficile à cultiver. D'ailleurs, il est aisé de constater qu'il n'y pousse guère que des graminées et des petits arbustes.

La partie centrale, située entre trois cents et mille deux cents mètres d'altitude, est la seule propice aux cultures, en raison de l'excellente qualité de la terre dite «sols bruns» qui la compose.

Jusqu'à huit cents mètres, la canne à sucre est omniprésente, représentant jusqu'à 80% de la surface cultivable. Contrairement au géranium et autres cultures maraichères, cette dernière a la qualité de ne pas favoriser l'érosion grâce à la disposition de ses racines. Car, c'est bien là le problème. Comme l'explique Pierre François Chaballier, «les sols, à La Réunion, s'érodent plus vite qu'ils ne se reproduisent».

«Nous nous sommes déjà trompés»

Lorsque l'on sait que «le géranium est la pire des plantes qu'il aurait fallu planter, puisque la conséquence de sa culture est la perte de 40 à 400 tonnes de terre par hectare et par an». La solution serait de mettre en place des couvertures per-



La journée s'est déroulée en présence d'un parterre impressionnant de spécialistes aussi érudits que curieux.

manentes du sol avec du trèfle ou des arachides sauvages dont des expérimentations sont actuellement en cours au niveau des Olat, pour Opération locale d'aménagement du terroir. Alain Hebert explique toutefois que «le problème de ces expérimentations, c'est qu'il faut du temps pour convaincre les agriculteurs de leur bien-fondé. D'autant plus que nous nous sommes déjà trompés auparavant dans nos préconisations et que, de ce fait, ils préfèrent maintenant attendre d'en être sûr.»

Rappelons que l'objectif d'une Olat, c'est de «réaliser, sur de petits périmètres d'intérêt agricole, l'aménagement, le plus fin possible, du terroir, grâce à un encadrement et une formation proches des agriculteurs. Le tout soutenu, le plus souvent possible, par des travaux de recherche, en agroforesterie en particulier.»

A partir de 1200 mètres d'alti-

tude, la pluviosité est supérieure à 1500 mm/an, et les quatre à cinq mois de saison sèche sont amplement compensés par la forte humidité de l'air, les brouillards et les rosées. Ce sont les conditions idéales pour les forêts dites de «bois de couleurs», dont l'association avec le «tamarin des hauts», devient plus qu'effective dès 1500 mètres d'altitude.

Cette espèce particulière d'acacia, est endémique et donne son cachet à beaucoup de forêts des hauts.

Pouvant atteindre 25 mètres de haut à l'âge adulte, la graine de tamarin a la particularité de conserver sa capacité germinative très longtemps (jusqu'à 25 ans), et de ne pouvoir effectivement germer qu'à la lumière. Alain Hebert explique que «la germination est impossible dans les vieilles forêts fermées, à ombrage dense, qui montrent, effectivement, rarement, de jeunes individus. En

fait, elle ne peut s'opérer que suite à des incendies ou défrichements.»

Une acidité très importantes

Ce n'est pas, loin s'en faut, la seule particularité de ce milieu, puisque le sol qui le compose, la mascareignite, ne semble pas avoir été décrit ailleurs qu'à La Réunion. Elle fait d'ailleurs, actuellement, l'objet d'études minutieuses de Charles Allarcon, dans le cadre de sa thèse de géologie, sciences de l'environnement, qu'il doit présenter à la faculté de Marseille, sur ce point précis. Probablement aussi d'origine «incendiaire», la mascareignite ne représente en fait que le niveau supérieur du sol, composé pour le reste d'andosols. Ce type de sols comporte une capacité de rétention d'eau et une acidité très importantes, autant de

contraintes qui font que le tamarin, est, aujourd'hui, un des très rares végétaux à accepter de s'y intégrer.

Une fois de plus donc, et communément à la tendance amorcée depuis deux ou trois ans, le consensus et la conciliation multiant en situation les différents acteurs, et les autorités concernées par les problèmes d'environnement, et de meilleure intégration de l'homme dans son milieu, sont à l'ordre du jour. Il ne reste plus qu'à espérer que des applications fiables succéderont aux parfois trop longues études. Souhaitons aussi que les organismes fédérateurs de compétences comme peuvent l'être la Cellule locale pour l'environnement ou ce tout nouveau réseau «milieux volcaniques», sauront perdurer en évitant les pièges liés à la lenteur administrative ou à l'ignorance du terrain des technocrates.

Michel BARRE

Vers un partage des compétences

Bientôt arrivé au terme de son premier exercice, le Centre français de la canne et du sucre (CFCS) a fait hier le bilan d'une activité centrée sur la valorisation du savoir-faire français dans les domaines de la culture et de l'industrie de la canne-à-sucre.

C E savoir-faire, et ça n'est pas vanité que de le faire remarquer, c'est à La Réunion qu'il est principalement concentré. De multiples organismes travaillent à l'amélioration des résultats de l'industrie sucrière : le CIRAD, le CERF, le SUAD et la chambre d'agriculture, les SICA etc. Pour autant Michel Colonna, président du CFCS, notait, avant la création du Centre à La Réunion, un manque de coordination évident entre tous ces spécialistes, aussi éminents soient-ils.

Partant du principe que la recherche progresse beaucoup plus rapidement lorsqu'elle est dirigée, canalisée, l'interprofession (planteurs et industriels) décidait de regrouper ses forces, de conjuguer ses efforts pour lui donner une nouvelle impulsion. Le CIRAD était immédiatement associé à la réflexion et l'idée de créer à La Réunion une structure regroupant et coordonnant l'ensemble des activités liées à la canne-à-sucre faisait petit à petit son chemin.

Un an plus tard naissait le Centre français de la canne et du sucre, groupement d'intérêt économique (GIE) enregistré au registre du commerce le 5 novembre 1991. Cette naissance officielle ayant été pré-



cédée de nombreux échanges entre les différents partenaires, industriels, planteurs et chercheurs du CIRAD, le CFCS fut immédiatement opérationnel.

10 tonnes à l'hectare

Agréé par le ministère de la Recherche et de la Technologie comme l'un des 120 pôles régionaux de compétences, il s'est tout de suite attelé à l'élaboration d'un programme prévisionnel dont Michel Colonna, élu président, livrait, en décembre 1992, les grandes lignes. Il s'agissait bien sûr de «promouvoir l'économie sucrière de La Réunion, mais aussi de valoriser au niveau national et international le savoir-faire français, et réunionnais... cette valorisation à l'extérieur, des compétences réunionnaises étant d'ailleurs susceptibles d'avoir d'importants effets de retour sur La Réunion elle-même».

Plus concrètement les actions du CFCS se sont déployées dans quatre directions : la génétique et l'amélioration de la plante; la phytopathologie; l'entomologie (étude des insectes comme le ver blanc); la recherche et le développement.

Selon Michel Colonna, on est en droit d'espérer une augmentation de près de 40% de la production de sucre à La Réunion. «Aujourd'hui les rendements sont en moyenne de 7 tonnes à l'hectare. Notre pari est d'atteindre les 10 tonnes à l'hectare. C'est possible. Certains planteurs y arrivent et vont même bien au-delà».

Pour cela il faudra progresser dans la connaissance de la génétique de la plante, encore mal connue. Les actions de coopération avec d'autres pays producteurs seront déterminantes. «C'est à cette condition, en partageant nos connaissances, que l'on pourra donner un coup d'accélérateur à la création variétale»,

fait remarquer Michel Hoarau, directeur du CFCS. Pour atteindre ses objectifs, le CFCS disposera de moyens importants.

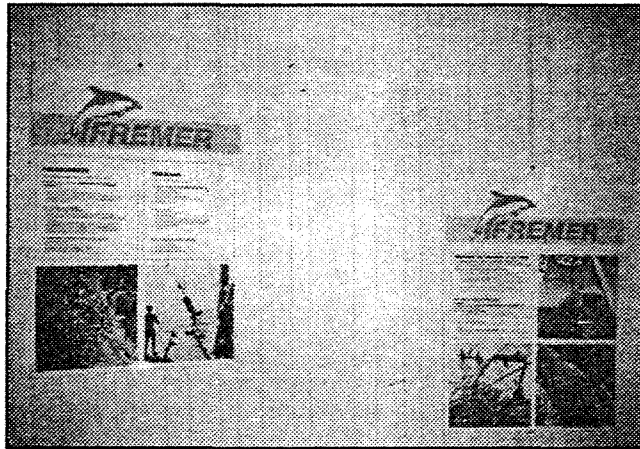
En qualité de «pôle de compétence» il sera le maître d'ouvrage du programme de recherche sur la canne-à-sucre incluant dans le Plan de développement régional (PDR) et doté d'une enveloppe de 160 millions de francs. Il a d'autre part été sollicité par le ministère de l'Agriculture pour effectuer l'audit du Centre technique interprofessionnel de la canne et du sucre de Guadeloupe et, à travers cet organisme, l'audit de l'ensemble de la filière canne-sucré de ce DOM. La compétence française est également reconnue au niveau international. En mars dernier, Michel Colonna a participé au Congrès de l'ISSCT (International Society of Sugar Cane Technologists), à Bangkok. Malgré la faiblesse de sa production (300 000 tonnes par an à rapporter aux 60 millions de tonnes produites dans le monde), la France prendra une part importante aux travaux de cette association. Elle accueillera deux des huit ateliers spécialisés programmés en plusieurs endroits du globe de 1992 à 1995. Le premier portera sur la biologie moléculaire en liaison avec la génétique de la canne et se tiendra à Montpellier au début de l'année 1994, le second traitera de la mécanisation en culture de canne dans les cas des petites et moyennes exploitations. Il aura lieu à La Réunion en octobre 1994.

G.T.

Découverte des milieux marins

Dans le cadre des journées de « la Science en fête », l'Ifremer proposait au tout public quelques photographies sur ses différents travaux et missions au centre de l'image, où une projection de films documentaires sur les milieux marins était au programme. L'occasion pour tous de découvrir, dans les détails, les activités de cet organisme de recherche.

LES chercheurs jouent un rôle social à l'égard des jeunes. Nous devons prendre contact avec eux et partager notre savoir. Nous devons leur montrer également que la science est un vaste domaine qui est accessible à tous et, par ce fait, susciter des vocations ». Ainsi, s'exprimait Jean-Pierre Minet, délégué à l'Institut français de recherches pour l'exploitation de la mer de La Réunion. Placé sous la double tutelle du ministère de la Recherche et de la technologie et du ministère de la Mer, l'Ifremer est un organisme de recherches scientifiques. Il exerce, cepen-



dant, trois autres missions principales : agence de moyens à la mer (flotte océanologique), service public et valorisation des résultats de ses travaux dans les entreprises. Pour aider le public à mieux comprendre leurs travaux, deux films étaient donc projetés. Le premier présentait des images du lagon de la Nouvelle-Calédonie. Durant sa projection, Jean-Pierre Minet tentera d'inculquer aux jeunes les notions de discipline envers la mer. «*Encore trop de pollutions frappent les pauvres lagons qui courent*

peu à peu, vers une destruction totale et certaine» explique le chercheur. D'autant plus que nous savons parfaitement que c'est un lieu privilégié pour la reproduction et l'alimentation des poissons...

Dans le documentaire, il est également question de la sauvegarde des coraux. Victimes de la malveillance de l'homme, ils souffrent aussi de la pollution qui se fait de plus en plus ressentir. «*Il faut trouver un plan d'action pour pouvoir maintenir le corail en vie*» affirme Jean-Pierre Minet. Cet ani-

mal marin est utilisé en chirurgie osseuse lors de grosses fractures. Il trouve, en plus, son utilité dans d'autres corps de la chirurgie. Le second documentaire informe le visiteur sur les industries de la mer en Mauritanie. Le reportage est plus axé sur la pêche, pilier de l'économie du pays. Bien plus qu'une simple information, il nous dévoile la richesse de la région. Les eaux mauritaniennes regorgent de poissons de toutes sortes. Plus loin, on nous entraîne sur un des plus immenses bateaux de pêche soviétiques qui viennent lancer, eux aussi, leurs filets dans la zone. Des tonnes de poissons y sont traitées à chaque mission...

Durant ces jours d'animation, le public aura pu découvrir une proportion de ce vaste domaine qu'est la science. L'Ifremer, quant à lui, poursuit ses missions. Quant à Jean-Pierre Minet, il se dit ouvert à tous travaux avec les écoles et autres établissements s'intéressant à la science...

J-F T.

Des salles et du personnel latos en moins

Le grand saut dans le monde des études supérieures pour certains nouveaux bacheliers, cru 1993, a eu lieu hier. La faculté des sciences a fait sa rentrée sans tambours ni trompettes, avec quelques problèmes tout de même.

PAS de bousculade aux portillons de la fac des sciences hier. Quelques élèves seulement avaient répondu présent à l'appel de la première journée d'étude.

Pour les nouveaux universitaires, l'heure est à l'allégresse. Les éternels étudiants plus mitigés. La fac, ils connaissent, et ont l'avantage de savoir où ils mettent les pieds et connaissent les faiblesses de cette grande institution.

Professeurs à tout faire !

Il est difficile de dire aujourd'hui le nombre exact

d'étudiants en science qui vont venir s'asseoir sur les bancs des amphithéâtres. Les inscriptions qui ont débuté le 19 juillet ne seront closes que le 29 octobre. Une date limite qui permet aux étudiants admis à la session de septembre de s'inscrire. À la date du 20 septembre, la faculté des sciences a enregistré 897 inscriptions et l'université 3 500.

Des chiffres qui seront amenés à évoluer d'ici le 29 octobre principalement en rai-

son des examens de septembre.

Comme pour l'ensemble des filières de l'université, la faculté des sciences devra faire face à plusieurs problèmes.

«Les professeurs comme les élèves seront confrontés à un manque de salles. Pour ne pas compliquer la situation, l'administration a échelonné la rentrée sur plusieurs jours pour les différentes filières.

L'éternel difficulté, le manque de personnel latos (Ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers de services). Il faut savoir que l'université de La Réunion est la plus pauvre en matière de personnel latos. Grâce au travail supplémentaire fourni par les professeurs, cette carence passerait presque inaperçue.

Ces derniers doivent se charger en plus des cours, des tâches administratives qui devraient normalement être délégués à des secrétaires ou autres», explique Bernard Vidal, vice-président de l'université et professeur de chimie.

Une semaine d'accueil pour les jeunes bacheliers

Les bacheliers tous frais qui ont pénétré pour la première fois hier dans les dédales des couloirs de la fac ont pu se préparer à cette dure épreu-



Comme toute l'université, la fac des sciences devra faire face à un manque de salles et de personnel latos.

ve. Pendant toute la semaine dernière, les nouveaux étudiants se sont familiarisés avec les rouages de l'administration. L'université a organisé une semaine d'accueil pour les jeunes bacheliers. Ils ont pu prendre connaissance des différents services qui existaient, des orientations qu'ils pouvaient prendre... En

complément, des réunions d'informations par groupe et par filière se sont aussi tenues. La rentrée de la faculté des Lettres qui devait avoir lieu hier a été reportée au 27 septembre.

Quelques jours de répit avant d'attaquer l'année universitaire et les partiels.

F.V.



Il est difficile de dire aujourd'hui le nombre exact d'étudiants en science qui vont venir s'asseoir sur les bancs des amphithéâtres.



4, 5 et 6 juin 1993

La Science en

1 • 2 • 3 juillet 1993

fête

à

L'ÎLE DE LA RÉUNION

MINISTÈRE
DE LA RECHERCHE
ET DE L'ESPACE



AMCSTI

ASSOCIATION DES MUSEES ET CENTRES
POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE
SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE



EXPOSCIENCE, DU 8 AU 11 JUILLET

Imagination et connaissance au pouvoir

QUATRE cents jeunes et 80 projets seront au rendez-vous de la première «Exposcience» organisée dans l'île. Cette manifestation, destinée à révéler l'imagination scientifique des jeunes, succède, du 8 au 11 juillet, à «Science en fête» dont elle constitue un complément naturel. Elle se tient au parc des expositions de Saint-Denis. Les jeunes présenteront leurs projets, ainsi que leurs inventions. Ainsi verra-t-on une cariole filoguidée, un paille-en-queue robotisé, un hydroglisseur, des lunettes astronomiques, etc. En présentant cette manifestation, Guy Pignolet expliquait jeudi dernier: «C'est un événement qui va contribuer à multiplier les activités, déjà bien établies chez nous, afin de renforcer la culture scientifique et technique indispensable au bon développement de notre société».

EN BREF

SCIENCE EN FÊTE : LE PROGRAMME COMPLET

Les sciences sont multiples, variées, utiles et veulent se faire connaître. Manifestation nationale, «Science en fête» a pour premier objet de sensibiliser le public au travail des scientifiques et de susciter des vocations.

Mercredi 30 juin

Les journées Science en fête sont inaugurées par un concert sur la campus de l'université du Chaudron. Sur scène entre 20h et 22h30: Compères Grat'fil et des animations théâtrales.

Jeudi 1^{er} juillet

Le CHD Félix-Guyon ouvre ses portes entre 9h et 16h. Vous pourrez visiter le centre de transfusion sanguine, le service de médecine nucléaire et le laboratoire de cytogénétique. Des expositions multiples se tiennent à la salle polyvalente de la mairie de Saint-Denis, sur les jardins créoles, la recherche agronomique, l'eau, les services vétérinaires, les centenaires de l'île et les facteurs de l'hypertension (de 9h à 18h).

Cascade d'expositions. Le musée Stella Matutina présente les plantes à parfum. Exposition également au conservatoire et jardin botanique de Mascarin, ainsi qu'à la Maison du Volcan. La mer se montre au Centre de l'image du Port. «Images de la Science», c'est aussi une exposition inaugurée à 18h30 à la Région.

Vendredi 2 juillet

Portes ouvertes toujours au CHD Félix-Guyon. Même chose à la bibliothèque universitaire où vous pourrez découvrir les nouveaux supports de recherche multimédia. Salle polyvalente de la mairie de Saint-Denis, le docteur Cateau donne à 9h une conférence à sur les secrets du vieillissement et docteur de Wailly, à 17h, sur l'hypertension artérielle.

A la gare de la Grande Chaloupe, l'association Ti Train Lontan organise de 9h à 14h une animation autour du train à La Réunion. Au Centre de l'image du Port, quatre films seront diffusés sur le thème de la mer à partir de 13h30.

Retour à l'université de La Réunion pour découvrir l'environnement minéral de l'île, les micro-organismes marins et visiter le laboratoire de biologie et la station EAS de l'Orstom. Entre 17h et 18h30, M. Albertelli donne une conférence sur la pyramide de Chéops, à l'amphithéâtre Commerson.

A 18h30 une conférence sur les papillons se tient au jardin de l'Etat (à voir toujours l'exposition sur «les poissons de l'océan Indien»). Et pour les passionnés de l'espace, conférence d'Oliver Poce à 20h à l'Observatoire des Makes: «Demain vivre sur la Lune».

Samedi 3 juillet

Les animations de la salle polyvalente de la mairie de Saint-Denis se poursuivent. Troisième et dernière journée portes ouvertes du CHD Félix-Guyon. Rappel des expositions du Conservatoire botanique, de Stella Matutina et de la Maison du Volcan.



PHOTO: P. HARTNER

Lieu d'enseignement, l'université de La Réunion
est aussi un lieu de recherches.

Science en fête

Le programme complet

Jeudi, vendredi et samedi exactement, un peu partout dans l'île, jeunes et grandes personnes vont pouvoir s'intéresser à tout ce qui fait non seulement à la Réunion mais à travers le monde en matière de recherche quotidienne mais aussi recherche de pointe.

Jeudi 1^{er} juillet

CHD FELIX-GUYON

- Centre de transfusion sanguine: présentation d'un appareil de plasmaphérèse: les traitements du sang après le don; la détermination des groupes sanguins (à 9h, 11h, 14h).
- Visite du service de médecine nucléaire: démonstration sur le gamma camera; démonstration sur le système informatique; exposition de documents scintigraphiques (à 15h et 16h).
- Visite du laboratoire de cytogénétique: observation de chromosomes au microscope; établissement d'un caryotype (10h).

MAIRIE DE ST-DENIS

- Exposition sur les thèmes: présentation d'un jardin créole à travers son histoire et sa botanique; la recherche agronomique; l'eau c'est la vie; les services vétérinaires; les facteurs de l'hypertension à la Réunion; les centenaires à la Réunion.

UNIVERSITE DE LA REUNION

- La mécanique du rendez-vous orbital: cours pour les étudiants en sciences par M. et Mme Syromiatnikov (Faculté des Sciences et Droit) à 15h.
- Conférence (grand public) avec la commission culture émoignages: les grandes premières spatiales russes, de Spoutnik à Znamia, par Vladimir Syromiatnikov, Amphit. de Droit, à 15h.

HOTEL DE LA REGION

- Inauguration de l'exposition, "Image de la Science", au-delà du visible à 18h30. Cette exposition sera ouverte au public à l'hôtel de la région jusqu'au 15 juillet de 9h à 17h.

STELLA MATUTINA

- Exposition sur le thème "Plantes à parfum" muséum agricole et industriel de la Réunion (de 9h à 16h).

CONSERVATOIRE ET JARDIN BOTANIQUE DE MASCARIN

- Exposition sur le thème "Environnement" et présentation du jeu "Floriane" de 10h à 18h.

MAISON DU VOLCAN

- Exposition permanente: expérimentation, concours, dessin, présentation théâtrale de 10h30 à 16h30.

CENTRE DE L'IMAGE AU PORT

- Journée portes ouvertes et exposition sur le thème la mer de 9h à 16h.
- Visite de la pépinière communale du Port (scolaires) et exposition de 13h30 à 15h30.

Vendredi 2 juillet

CHD FELIX-GUYON

- Centre de transfusion sanguine: présentation d'un appareil de plasmaphérèse: les traitements du sang après le don; la détermination des groupes sanguins à 9h, 11h et 14h.
- Visite du service de médecine nucléaire: démonstration sur le gamma camera; démonstration sur le système informatique; exposition de documents scintigraphiques à 8h, 10h et 15h.
- Visite du laboratoire de cytogénétique: observation de chromosomes au microscope; établissement d'un caryotype à 11h.

MAIRIE DE SAINT-DENIS

- Conférence par le Dr Cateau (Lapa): à la recherche des secrets du vieillissement, l'exemple des centenaires, à 9h.
- Exposition sur les thèmes: présentation d'un jardin créole à travers son histoire et sa botanique; la recherche agronomique; l'eau c'est la vie; les services vétérinaires; les facteurs de l'hypertension à la Réunion; les centenaires à la Réunion, de 9h à 18h.
- Conférence par le Dr de Wailly (Somépro): les facteurs de l'hypertension artérielle à la Réunion à 17h.

UNIVERSITE DE LA REUNION

- "Premier contact avec la science" avec le collège des Allées: environnement minéral à la Réunion et hors de la Réunion, de 10h à 12h: la cellule animale et végétale. Les micro organismes marins, de 14h à 15h30.
- Visite du laboratoire de biologie et station Seas de l'Orstom de 10h à 12h et de 14h à 15h30.
- Conférence (grand public) de M. Albertelli: "La pyramide de Khéops" (amphi commerson) de 17h à 18h30.

GARE DE LA GRANDE-CHALOUPE

- Animation autour du train à la Réunion: voyage en auto-dégustation des produits de la mer de 9h à 14h.

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE

- Journée portes ouvertes: découverte des nouveaux supports de recherche documentaire CD-Rom de 8h à 17h.

CENTRE DE L'IMAGE AU PORT

- Journée portes ouvertes, de 9h à 16h. Exposition sur le thème la mer. Présentation de 4 films sur les thèmes de la pêche et l'environnement côtier. Films en diffusion de 13h30 à 16h: recherches et pêche thonière à la senna dans l'océan Indien, Sahel bleu; Diaposcopie d'un atoll polynésien; Le grand lagon.
- Visite de la pépinière communale du Port (scolaires) et exposition à 13h30 et 15h30.

JARDIN DE L'ETAT

- Conférence de M. Guillermet: papillons de jour, papillons de nuit à la Réunion à 18h30.

STELLA MATUTINA

- Exposition sur le thème "Plantes à parfum": cuites traditionnelles alambic de géranium.
- Conférence pour les écoliers: espace station Mir avec M. Vladimir Syromiatnikov (projet Novy Viet) à 10h.
- Conférence grand public: voile solaire, miroirs orbitaux, avec M. Vladimir Syromiatnikov (projet Novy Viet) à 16h.

CONSERVATOIRE ET JARDIN BOTANIQUE DE MASCARIN

- Exposition sur le thème "Environnement" et présentation de 9h à 16h.

MAISON DU VOLCAN

- De 10h à 16h30: exposition permanente, expérimentation, concours, dessins, présentation théâtrale.
- A 17h30: projection - débat par le directeur.

OBSERVATOIRE ASTRONOMIQUE DES MAKES

- Conférence de M. Olivier Poca, chercheur européen: "Demain: vivre sur la lune". Conférence suivie d'une observation de la lune (20h).

Samedi 3 juillet

CHD FELIX-GUYON

- Centre de transfusion sanguine: présentation d'un appareil de plasmaphérèse: les traitements du sang après le don; la détermination des groupes sanguins à 9h, 11h et 14h.
- Visite du service de médecine nucléaire: démonstration de la gamma camera; démonstration sur le système informatique; exposition de documents scintigraphiques à 8h, 10h et 15h.

MAIRIE DE SAINT-DENIS

- Exposition sur les thèmes: présentation d'un jardin créole à travers son histoire et sa botanique; la recherche agronomique; l'eau c'est la vie; les services vétérinaires; les facteurs de l'hypertension à la Réunion; les centenaires à la Réunion, de 9h à 16h.

CENTRE DE L'IMAGE AU PORT

- Exposition sur le thème la mer. Présentation de 4 films sur les thèmes de la pêche et l'environnement côtier (films en diffusion de 8h à 16h): Recherches et pêche thonière à la senna dans l'océan Indien, Sahel bleu, Diaposcopie d'un atoll polynésien; Le grand lagon.
- Visite de la pépinière communale du Port (grand public) et exposition, de 14h à 17h.

CONSERVATOIRE ET JARDIN BOTANIQUE DE MASCARIN

- Exposition sur le thème "Environnement" et présentation du jeu "Floriane" de 9h à 16h.

JARDIN DE L'ETAT

- Exposition "Les poissons de l'océan Indien" et atelier de peinture, avec M. P. Opic, peintre naturaliste de 9h à 12h.
- Atelier de peinture, avec Marie Winter, illustratrice, de 14h à 17h.

STELLA MATUTINA

- Exposition sur le thème "Plantes à parfum": cuites traditionnelles alambic de géranium (9h).

MAISON DU VOLCAN

- Expérimentation, concours, dessin, présentation théâtrale, exposition permanente de 10h30 à 16h30.

Maison du Volcan et Stella Matutina.- Les 1^{er}, 2 et 3 juillet: accès libre aux expositions temporaires, animations et ateliers de la Maison du volcan. Le musée lui-même (exposition permanente) sera accessible aux tarifs réduits de 15 F (adultes) et 5 F (enfants) le samedi 3 juillet; A Stella Matutina, tarifs à entrée réduits le samedi 3 juillet: 20 F (adultes) et 10 F (enfants) •

Quotidien du jeudi 1^{er} juillet 1993 • Page 4

VITE DIT

► Science en fête. A l'occasion de la science en fête (1^{er} au 4 juillet 1993), le conservatoire et jardin botanique de Mascarin. Colimaçons à Saint-Leu, organise un ensemble de manifestations et sera ouvert tous les jours en continu de 10 heures à 18 heures.

Programme: visite libre (villa et place du village), visite guidée (plantes endémiques), expositions (plantes endémiques des Seychelles, culture « in vitro ».

plantes médicinales endémiques, environnement et développement, mangrove), jeux, animations pour enfants chaque jour avec des ateliers (jeudi: semis, jeu informatique Floriane; vendredi: semis, observations à la loupe, dessin; samedi: semis, jeu informatique; dessin et dimanche: semis, dessin, observations à la loupe, dessin, observations à la loupe binoculaire), enfin des projections vidéo, avec, tous les jours en continu, différents films proposés.

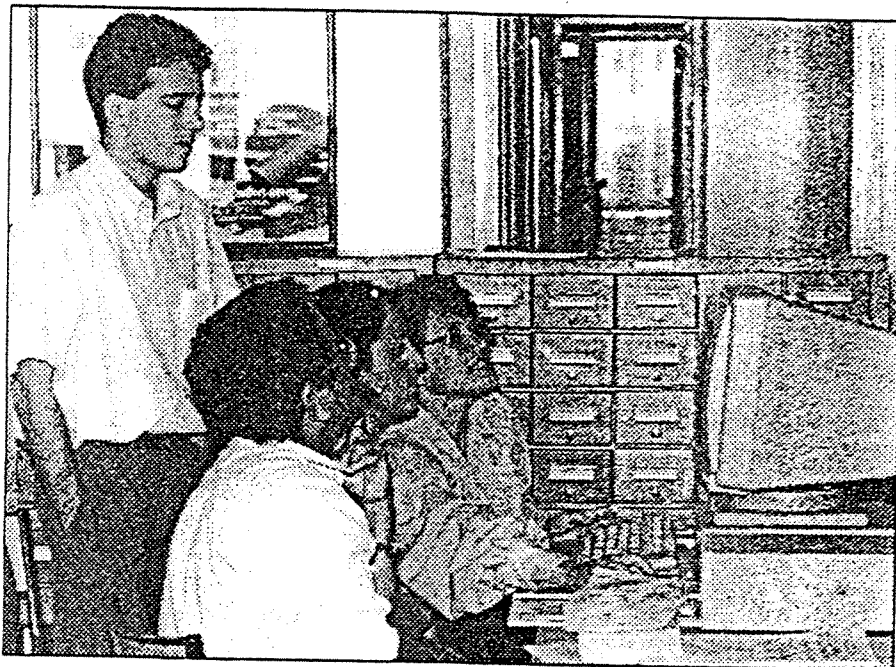
pour les élèves du collège les Alizés à Saint-Denis, imprésion-

scientifique. Quand l'université reçoit plus petit qu'elle... •

La BU de l'université reçoit

La bibliothèque universitaire partage ses connaissances avec un public de connaisseurs. Dis-moi comment ça fontionne et je te montrerai mon ordinateur. La BU le cache bien mais sous

ses airs de grande dame qui renferme de vieux livres, elle ne cesse d'innover en matière de techniques de recherches documentaires avec comme support précieux l'informatique •



Le campus débat sur les sciences

Tout, tout, tout sur les grandes premières spatiales russes.

La conquête de l'espace ne finit pas de passionner petits et grands •



Photos André Ho-Mouye

S
L
O
L
I
N
E
C
S
N
N
N
S
T
I
N
P
L
U
C
N
C

Animations

La science dévoile ses secrets

Les "affamés" de savoir seront comblés du 1er au 3 Juillet: la deuxième édition de "Science en fête, qui revêt cette année un aspect ludique, se déroulera aux quatre coins de l'île.

La science fait sa fête la semaine prochaine. Si l'on se fie au programme, on risque fort de s'enrichir l'esprit. Vitrine des dernières technologies. "Science en fête, accueille aussi un invité surprenant: le petit train long-temps. Explications des organisateurs: "Il est nécessaire de faire prendre conscience que ce que nous vivons chaque jour est le résultat de la recherche scientifique. La science c'est le passé, le présent, l'avenir. Le passé, c'est le petit train que les enfants vont prendre. Le présent, c'est les bus qui les ont transportés. L'avenir, c'est cet océan qui nous protège et nous isole et qui renferme tant de richesses".

Jean-Claude Gattina, physicien de formation et coordinateur de l'opération "Science en fête" insiste sur la nature ludique de la plupart des manifestations: "Nous voulons faire connaître au grand public cette culture scientifique et technique. Notre but c'est de partager autant cette culture que celle de la littérature."

"Science en fête" en est cette année à sa deuxième édition. En Métropole, elle

s'illustre par 1000 manifestations. Chez nous, une quarantaine d'animations installées dans des lieux aussi divers que la bibliothèque universitaire ou le centre hospitalier départemental. Si certaines paraîtront "austères" (Jean-Claude Gattina pense à quelques conférences et expositions), d'autres brilleront par leur "technicité": selon les organisateurs que sont le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et le conseil régional et général, la science sera réellement au faite de la vulgarisation au sein de la "Pyramide" du Moufia. En effet, l'exposition, "image de la science", donne la part belle aux images de synthèse: "C'est un bon exemple de médiation scientifique", affirme Jean-Claude Gattina pour qui le terme de vulgarisation est caduc

Par ailleurs, l'édition 93 est rehaussée par la présence de deux "érudits" russes. Ces derniers "dévoileront" les secrets des événements spatiaux de leur pays.

L'an passé, la manifestation n'avait pas recueilli le succès escompté. Aussi, Jean-Claude Gattina a bon espoir que le 1er, 2 et 3 Juillet le grand public ne se régale que de sciences: "La dernière fois c'était relativement austère. Là, j'espère qu'on pourra faire réfléchir les gens sur les découvertes scientifiques" •



Les organisateurs veulent faire réfléchir le public sur les découvertes scientifiques. (Frederic lai-Yu)

L A R E U N I O N

SR, 2 ET 3 JUILLET : LA SCIENCE EN FETE

Quand la science descend dans la rue

Deuxième année consécutive, le monde que part à la rencontre du public. Objectif grande manifestation : vulgariser la science et montrer que tous les jours nous nous servons de travaux nés de l'imagination de apprentis-sorciers.

ENCE en fête et Exposition de la science, c'est parti. Le jeudi prochain s'ouvrira la deuxième édition de la Science en fête, un biais pour découvrir un univers hermétique. Présenté à la presse, les deux temps - s'ils sont distincts - sont pourtant liés. Les premières (et 3 juillet) consacrent la science dans toute sa diversité. « Il s'agit, selon Didier Montchamp, secrétaire général des affaires économiques et régionales, d'ouvrir le dialogue scientifique vers le grand public, c'est de montrer la science à des repères de la vie de tous les jours. La préoccupation est de rendre le savant que l'on nous enferme dans sa tour ». Vaste programme et les organisateurs ne sont pas d'atteindre, à Saint-Denis, la deuxième édition de la Science en fête qui aura lieu les 4, 5 et 6 juin à une audience de 2 millions de visiteurs des endroits aussi va-

riés que les gares, les centres commerciaux, les stations de métro. Placée sous l'égide du ministère de la Recherche et de l'Espace, Science en fête se veut la vitrine populaire mais pas populiste, de tout ce que les ingénieurs, techniciens, savants et autres produisent à longueur d'année.

3 jours fous !

Seion Jean-Claude Gatina, le coordonnateur de Science en fête, « La Réunion doit répondre aux mêmes critères en offrant des manifestations de qualité et de choix ». C'est ainsi que sur les trois jours, 30 manifestations sont prévues. (Voir programme) dont 8 conférences scientifiques, 8 opérations portes-ouvertes, 6 expositions. Et Jean-Claude Gatina d'ajouter à l'intention du public : « Les scientifiques veulent communiquer ». Autant dire que c'est le moment d'en profiter et de s'intéresser de près aux technologies qui feront le monde de demain.

Si le 3 juillet Science en fête ferme ses portes, la manifestation rebondira 5 jours plus tard,



du 8 au 11 juillet, sur Exposition de la science où 80 équipes de jeunes collégiens et lycéens proposeront au public et à leurs camarades de découvrir leurs réalisations au parc des expos de

Saint-Denis. Ce sera alors l'occasion de pénétrer un univers réaliste et crée par des jeunes. En quelques mots, la science devient abordable.

B.H.

Patrick Herve, président de l'Université, Didier Montchamp, secrétaire général du Comité des affaires économiques et régionales et Jean-Claude Gatina, coordonnateur de Science.

Tout ce que vous voulez savoir

La Science en fête débutera le jeudi par un concert. Durant les 3 jours, une trentaine de manifestations sont prévues sur l'île. C'est l'occasion de jeter un pont à la découverte du scientifique.

Mercredi 30 juin
22h30 : Concert pour la nuit avec Compoere Grat'lii et son théâtre. Campus universitaire du Chaudron.

Vendredi 1er juillet 9h00 - Journée portes ouvertes au CHD Félix Guyon. Visite du laboratoire de médecine nucléaire et du laboratoire de cytogénétique.

18h00 : Expos à la salle polyvalente de la mairie de Saint-Denis. Les jardins créoles. La recherche agronomique. L'eau et la vie. Les services vétérinaires. Les facteurs de l'hypertension à la Réunion. Les centres de la Réunion.
17h00 : Stella Matutina. Exposition sur le thème « plantes à parfum ».
10h - 18h00 : Conservatoire

et jardin botanique de Mascarin. Exposition sur le thème de l'environnement et présentation du jeu « Fionane ».

10h30 - 16h30 : Maison du volcan. Exposition permanente.
9h00 - 16h30 : Centre de l'image du Port. Exposition sur le thème de la mer.

15h00 : Université de la Réunion. La mécanique du rendez-vous orbital. Cours pour les étudiants en sciences par M. et M^{me} Syromiatnikov.

18h30 : Hôtel de Région. Inauguration de l'exposition « Image de la Science ».

19h00 : Conférence à l'université de la Réunion. Les grandes premières spatiales russes par Vladimir Syromiatnikov.

► Vendredi 2 juillet

8h00 - 15h00 : Journée portes ouvertes au CHD Félix Guyon. (Même programme que la veille)
8h00 - 17h00 : Bibliothèque universitaire. Journées portes-ouvertes. Découverte des nouveaux supports de recherche documentaire CD-Rom.
9h00 : Salle polyvalente de la mairie de Saint-Denis. Confé-

rence du Dr Cateau sur les secrets du vieillissement.

17h00 : Conférence par le Dr de Wailly sur l'hypertension artérielle.

9h00 - 14h00 : Gare de la Grande Chaloupe. Animation autour du train à La Réunion.

9h00 - 16h00 : Centre de l'image au Port. Expos sur la mer. Quatre films en diffusion à partir de 13h30.

9h00 - 16h00 : Stella Matutina. Expo sur le thème « plantes à parfum ». A 16h00 conférence grand public avec Vladimir Syromiatnikov sur le voyage solaire et les miroirs orbitaux.

10h00 - 17h30 : Exposition permanente et projection-débat en fin de journée.

10h00 - 15h00 : Université de la Réunion. Environnement minéral à la Réunion. La cellule animale et végétale. Les micro-organismes marins. Visite du laboratoire de biologie et station EAS de l'Orstom.

17h00 - 18h30 : conférence de M. Albertelli sur « La pyramide de Cheops ». Amphithéâtre Commerson.
18h30 : Jardin de l'Etat.

Conférence de M. Guillermet sur les papillons.

20h00 : Observatoire des Makes. Conférence d'Olivier Pocco. « Demain vivre sur la lune ».

► Samedi 3 juillet 8h00

16h00 : Salle polyvalente de la mairie de Saint-Denis. (Programme identique à celui du jeudi)

8h00 - 16h00 : Exposition sur le thème de la mer et diffusion de films (Voir vendredi)

9h00 - 15h00 : Journée portes ouvertes au CHD Félix Guyon. (Programme identique à celui de la veille)

9h00 - 16h00 : Conservatoire et jardin botanique de Mascarin. Expo sur l'environnement.

9h00 - 16h00 : Stella Matutina. « Les plantes à parfum ».

9h00 - 12h00 : Jardin de l'Etat. Expo « Les poissons de l'océan Indien ».

14h00 - 17h00 : Jardin de l'Etat. Atelier de peinture avec Marie Winter.

10h30 - 16h30 : Maison du volcan. Expo. Présentation théâtrale.

EN MATERNELLE, EN FAC, EN VILLE COMME A LA CAMPAGNE

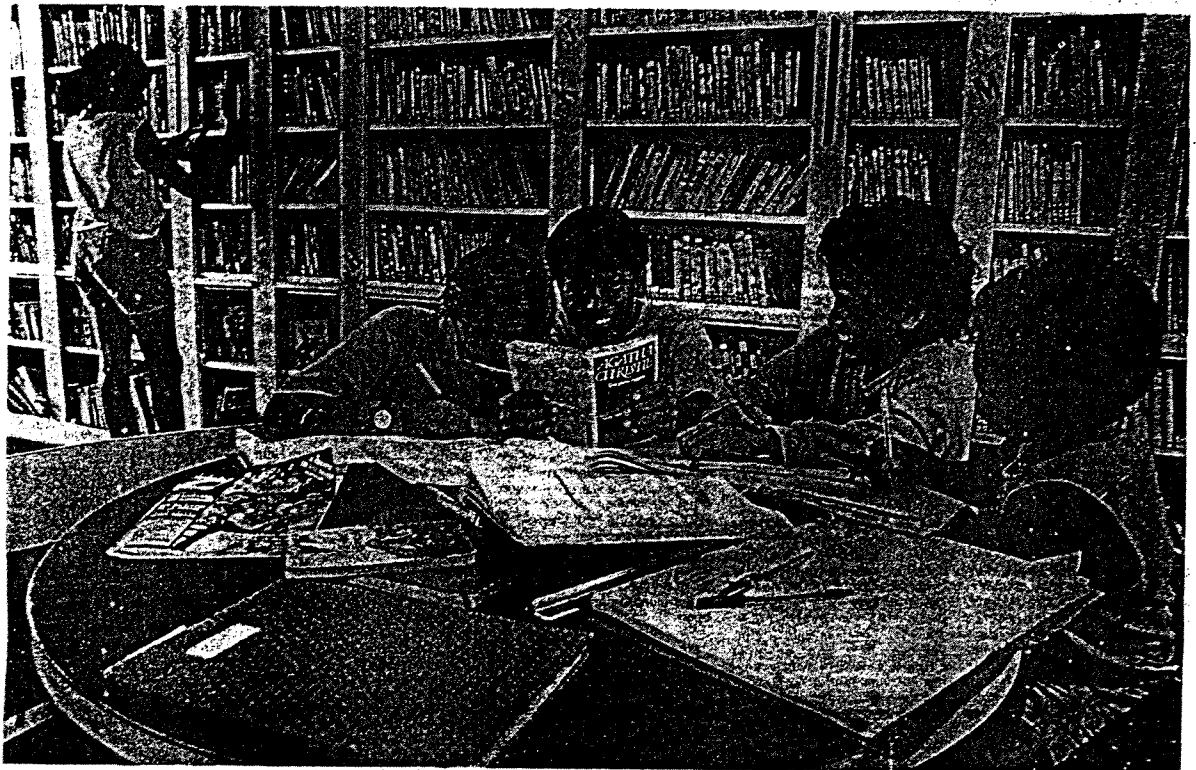
LECTURE
PUBLIQUE

Des bibliothèques pour tous

Lecture rend libre.

Dans la vie quotidienne comme dans l'imaginaire, les royales d'accès à la connaissance, les bibliothèques, par l'éclectisme de leurs fonds, sont les ferments d'une vaston à peu de frais... voire gratuitement. Que les facades parfois austères n'étouffent pas vos envies de lectures bouillonnantes : vastes salles et ouvrages ne sont pas l'apanage des dits. Lecteurs de tous âges et de tous lieux y pressent. Bibliothèques en maternelle, centres de documentation et modernes

maternelles, chacun peut trouver la bibliothèque à son goût. Et le docteur commun de documentation de versité s'ouvre lui-même au monde et aux technologies les plus modernes de l'écrit. La plupart des communes possédant leur bibliothèque, il s'en trouve toujours une à la maison. Il n'y a pas de dommage de ne pas pousser la porte musarder au gré des ouvrages bien choisis. Pas envie de lire ? Qu'à cela tienne : si vous ne levez pas vers les bibliothèques, elles iront à vous. Car les livres s'évadent aussi et roulent sur leurs roues... en bibliothèques.



Les bibliothèques ne sont pas réservées aux doctes chercheurs ou aux mères de famille au mal d'occupations. En milieu scolaire, elles jouent aussi un rôle essentiel auprès des enfants, et ce dès la maternelle.

« **P**LUS tôt on s'y prend, mieux c'est. Il faut donner aux enfants l'habitude de fréquenter l'écrit », souligne Yves Parant, « Monsieur lecture » au rectorat. On peut en effet facilement distinguer parmi les enfants qui arrivent à l'école ceux dont l'environnement est marqué par l'écrit : « ils ont une culture avant d'être autonomes face à l'écrit ». A la maison ou à la bibliothèque, il y a lieu de familiariser les plus petits avec le livre. « Ce que je trouve important, c'est le regard des parents. Plus les enfants sont petits, plus ils sont dépendants de leurs parents. Ceux qui les amènent à la bibliothèque en ont conscience. Si ceux qui ne sont pas grands lecteurs peuvent difficilement développer une action en faveur de leurs enfants, il faut tout de même qu'ils les épaulent, discutent avec eux de leurs lectures, des personnages rencontrés... »

Cet essai peut être transformé à l'école, où deux outils distincts se partagent une même mission : les bibliothèques centres documentaires (BCD) propres aux

maternelles et aux écoles primaires et les CDI, centres de documentation et d'information des collèges et lycées. Les BCD ont succédé il y a quinze ans aux traditionnelles bibliothèques de classes qui fleurissaient souvent dans une sympathique anarchie à l'initiative des enseignants : « Au début, les fonds de livres se sont faits sur des initiatives individuelles ». Les livres jusqu'alors dispersés ont ainsi été rassemblés en un même lieu et mis à disposition de tous les enfants et les centaines de bibliothèques que compte le département disposent maintenant de moyens de plus en plus adaptés. « Il y a un centre de ressources au centre social Jacques-Coeur, où des gens compétents peuvent conseiller les parents pour l'achat de livres. Ce n'est pas une bibliothèque spécialisée. Des comités de lecture ouverts à tous étudient les thèmes qui peuvent intéresser les gens ».

Les bibliothèques assez bien équipées

Trop d'enfants n'atteignent pas le niveau souhaitable, mais le département est plutôt bien pourvu. Les bibliothèques des écoles relèvent des communes, celles des collèges du Conseil général et le Conseil régional a en charge les lycées. « La politique des communes est plus ou moins volontariste. Saint-denis, par un contrat ville-Etat, a bien doté sa centaine d'écoles. Mais on peut dire que le niveau est globalement satisfaisant. Largement comparable à la métropole, il va s'améliorer ». Ces der-

nières années, le Conseil général a aussi aidé substantiellement les écoles : « Toutes celles qui avaient un projet d'équipement en matière de centres de documentation ont reçu une subvention ».

Pas question de s'en tenir là pour autant : « On considère que BCD ou CDI sont bien équipés quand il y a une dizaine de livres par enfant mais il est inutile d'avoir beaucoup de livres qui ne sortent pas : il ne suffit pas de mettre des livres à disposition pour que les non-lecteurs viennent ». Les bibliothèques scolaires sont des outils pour apprendre à lire et il est surtout important de donner à ceux qui ne lisent pas l'occasion de le faire : « Comme un passage par semaine ne suffit pas à introduire l'écrit dans la vie quotidienne, il s'agit bien de créer une habitude pour la vie quotidienne, qu'on ait besoin de quelque chose ou qu'on veuille faire fonctionner son imaginaire ».

En pratique, les BCD sont mises à contribution de façon très diverse : des plages horaires sont prévues dans l'emploi du temps des scolaires pour fréquenter la bibliothèque et des « temps ouverts » sont possibles. Ces horaires flexibles permettent par exemple aux enfants de participer à des animations autour du livre : « On fait un planning des activités type « journée du conte » à la bibliothèque et ceux qui sont intéressés n'ont plus qu'à se faire connaître ». Des livres peuvent aussi être prêtés aux classes pour illustrer des points du programme. « Les BCD sont en effet des réserves

d'ouvrages pour les classes. Ils renferment des livres adaptés aux enfants de tous âges ». Un fonds local est peu à peu mis sur pied : « Nous essayons de le faire évoluer, d'avoir des ouvrages de fiction sur l'océan indien mais aussi sur la faune, la flore, Madagascar... Ce n'est pas facile, car il n'y a pas beaucoup de choix. Mais il est important d'accroître cette part ; s'il faut une partie commune, elle ne doit pas être tout ».

Mieux se former pour mobiliser

Les enseignants s'efforcent de présenter les livres, de les faire connaître. « On sait que les jeunes se prêtent autant de livres de la main à la main qu'il s'en emprunte à la bibliothèque centrale de prêt, un échange accompagné d'avis. Il faut donc donner envie d'emprunter des livres, par des conseils ».

Un volontarisme donc chacun reconnaît la nécessité : « Un outil pour donner à lire, on sait. Mais apprendre à lire, c'est moins facile. Le problème des BCD, c'est la formation et la sensibilisation. Le rectorat a donc signé l'an dernier une convention pour que l'effort d'équipement soit accompagné d'un effort en matière de formation, ce qui n'est pas le cas dans chaque département ». Le ministère a aussi décidé en janvier que 21 départements choisis selon leurs besoins et le dynamisme de leur politique en matière de lectures recevraient une dotation financière assez importante à condition de mener des actions en partenariat. « La Réunion a été retenue. Les bibliothèques

scolaires vont être dès la rentrée prochaine intégrées dans un réseau de lecture plus étendu, en liaison avec la bibliothèque centrale de prêt... L'opération sera menée de façon contractuelle, avec les collectivités locales et les écoles qui s'engageront sur un cahier des charges disposant de moyens... en rapport. « C'est un plan pluriannuel dont le contrat sera... Equipement, animation, formation et évaluation ». Des écoles retenues dans les 24 communes de l'île feront l'objet d'un travail approfondi à l'aide de stages qui permettront de réfléchir aux animations à mener dans les bibliothèques, aux plannings, aux grands types de livres... »

Côté Conseil général, l'aide aux bibliothèques scolaires sera poursuivie : Elles devront pour cela s'ouvrir aux lecteurs hors temps scolaires... ce qui suppose encore moyens humains et formation... »

Les initiatives ne manquent donc pas pour permettre aux bibliothèques scolaires de mener à bien leur mission. Elles sont à cet égard le passage obligé de la poursuite des études : « Il y a une quinzaine d'années, nous, enseignants, trouvions que l'imaginaire n'était pas assez présent dans les lectures. En fait, il ne faut pas perdre de vue qu'il faut lire pour apprendre. Les bibliothèques doivent donner l'habitude de la fréquentation personnelle, apprendre à faire de l'autodocumentation. La démarche doit être le même de la maternelle à l'université », conclut Yves Parant.

E.H

« Un livre est une bouteille jetée en pleine mer. »
A. de Vigny

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE

Un gisement de savoirs ouvert

Les bibliothèques universitaires ne sont pas seulement des entrepôts du savoir où se pressent indistinctement aussi bien les étudiants que les chercheurs ou les enseignants en période d'examen. Gisements d'informations, elles s'ouvrent au monde et aux professionnels, à l'image du Service commun de documentation du campus dionysien. Les ambitions doivent se conformer aux moyens cotés, la bibliothèque universitaire nouvelle génération a pointé déjà son nez.

« **N**OUS voulons rendre le meilleur service possible au plus d'étudiants possible ». Pour cela, Anne-Marie Blanc, directrice du Service commun de documentation de l'université dionysienne, doit tout d'abord jongler avec les trois réalisations de la bibliothèque universitaire : la bibliothèque dite « centrale » (que l'on situe à tort au Chaudron) n'est autre que celle des Sciences, construite en 1972 et jamais achevée, les livres et les sciences humaines ont toujours avenue de la Victoire et une partie du droit vient de déménager. « Nous venons ouvrir une petite bibliothèque pour les étudiants de deuxième année, de licence et de maîtrise dans les nouveaux locaux de la faculté de droit ». La bibliothèque du campus est un établissement ancien modeste. « Elle comporte peu de rayonnages et conserve en magasin beaucoup de livres et de collections de périodiques. Mais les étudiants de première année de droit et de sciences économiques bénéficient déjà de l'accès direct ». Pour l'heure, les locaux sont ouverts 54 heures par semaine et ont atteint le seuil de saturation. D'une surface de 1300 m² pour une salle de lecture de 450 m², la bibliothèque compte 226 places assises, alors qu'environ 1700 étudiants s'y bousculent chaque jour. « Tous sites confondus, nous arrivons à 150 heures d'ouverture hebdomadaire et 344 places. Nous sommes très ennuyés de ne pas pouvoir faire davantage actuellement alors qu'il y a un pourcentage de plus en plus élevé

d'étudiants chaque année ». D'autant que dans l'immédiat la salle de droit écartèle encore davantage le personnel : « Il y a 17 postes à la BU, plus des CES, une dizaine de vacataires et des étudiants moniteurs (l'un d'eux tient d'ailleurs le point d'information et d'orientation des étudiants et leur apprend à utiliser au mieux la BU). Mais avec tout ce que nous avons à faire, il faudrait que nous soyons dix bibliothécaires. Le ministère a fait un effort énorme en débloquent quatre postes ces deux dernières années, mais nous ne sommes pas assez nombreux pour assurer les tâches d'acquisition, de traitement et de suivi des étudiants », constate M^{me} Blanc. « Il nous faut pourtant faire face à l'explosion de filières à l'université et répondre aux besoins de l'île ». Le personnel n'hésite d'ailleurs pas pour cela à s'investir dans la formation et les relations de travail. Nouvelles technologies et recherche documentaire feront aussi l'objet d'un stage en fin d'année.

Remue-ménage à tous les étages

Fraîchement repeinte, la salle de lecture du Chaudron se distingue par sa clarté. La bibliothèque compte environ 63.000 ouvrages sans que les rayonnages montent à l'assaut des cimes. La raison est des plus prosaïques : « Le problème est qu'ici le sous-sol n'est pas prévu pour supporter des grands rayonnages ». Les livres à disposition sont indexés par grand domaine, un travail encore à

mener pour les 25.000 ouvrages conservés en magasin. « Les ouvrages acquis sont maintenant systématiquement mis en accès direct mais nous avons encore beaucoup de retard en matière de traitement documentaire ».

L'heure est en tout cas au remue-ménage dans tous les coins : « Les bibliothèques ont connu un grand marasme jusqu'aux années 1989-1990. Depuis, la hausse des financements permet de développer les actions ». Plusieurs opérations urgentes sont en cours : Nous effectuons le recensement de tous les numéros de périodiques manquants et demandons les photocopies correspondantes aux autres bibliothèques ». Ce qui permettra de figurer cette année dans le Catalogue collectif national des publications en série, qui localise les collections de périodiques dans toutes les disciplines. « Nous menons aussi une nouvelle politique de reliure des collections avec les trois reliures de l'île et la prison. C'est un travail de très très longue haleine qui revient à 250.000 francs par an ». Le micro-filmage des thèses, mémoires et ouvrages précieux est aussi à l'agenda, grâce à l'achat d'une caméra par le Conseil général.

Dépôts et acquisitions

Déjà impressionnante, la masse d'ouvrages rassemblés n'a de cesse de s'accroître : « On va vers la mise en place d'une vraie politique d'acquisition et de développement des collections ». L'an dernier, près de 3000 volumes ont été achetés pour un total de 364.000 francs et l'on atteint plus d'un million de francs en prenant en compte le renouvellement des périodiques. « Nous avons 986 titres de périodiques vivants ! ». Cette année, l'enveloppe atteindra 1,4 MF. « Et je tiens à ce qu'on achète aussi aux librairies locales », souligne Anne-Marie Blanc, mais les commandes sont le plus souvent passées en métropole. Le grand nombre de parutions implique un choix draconien en

partie tribunaire des bibliographies des professeurs. « Bien sûr, faire des études coûte cher. Les livres sont même plus chers ici. Mais nous ne pouvons de toute façon pas répondre à la demande de tous les étudiants. Les 105 francs qu'ils versent lors de leur inscription ne suffisent pas à couvrir les besoins. Le poste de rémunération des personnels auxiliaires est lourd dans notre budget, mais il faut qu'on puisse impliquer les étudiants dans la marche de la bibliothèque ». La bibliothèque entend aussi privilégier certains axes : « Nous essayons d'acheter des livres pour constituer un fonds d'actualité et développer le goût de la lecture chez les étudiants, les orienter vers des ouvrages présentant les grands problèmes contemporains ».

4000 ont en outre rejoint la bibliothèque à l'issue de dépôts spontanés. L'anthropologue Paul Ottino a ainsi légué de très nombreux livres en cours de traitement, de même qu'un ancien président de l'université a offert des ouvrages souvent introuvables. Un fonds ancien remis par les archives doit aussi être exploité. « Quand la deuxième partie de la bibliothèque sera achevée, il serait d'ailleurs bon d'affecter des salles pour mettre en valeur tous ces dons », estime M^{me} Blanc.

Les acquisitions sont à hauteur de 10% affectées par les volets : « La détermination et le vol sont un souci constant des bibliothécaires, qui tentent de les maîtriser. 300 Ouvrages sur 3000 disparaissent. Nous rachetons toujours les mêmes. Je crois qu'il faut développer l'esprit civique des étudiants. En tout cas, un nouveau système de détection, beaucoup plus efficace, a été mis en place ».

Banques de données : la recherche tranquille

Si la bibliothèque n'est pas informatisée, les techniques les plus modernes de consultation d'informations sont à l'honneur. Le CD-Rom, disque compact qui



Tous sites confondus, la bibliothèque universitaire ne peut offrir

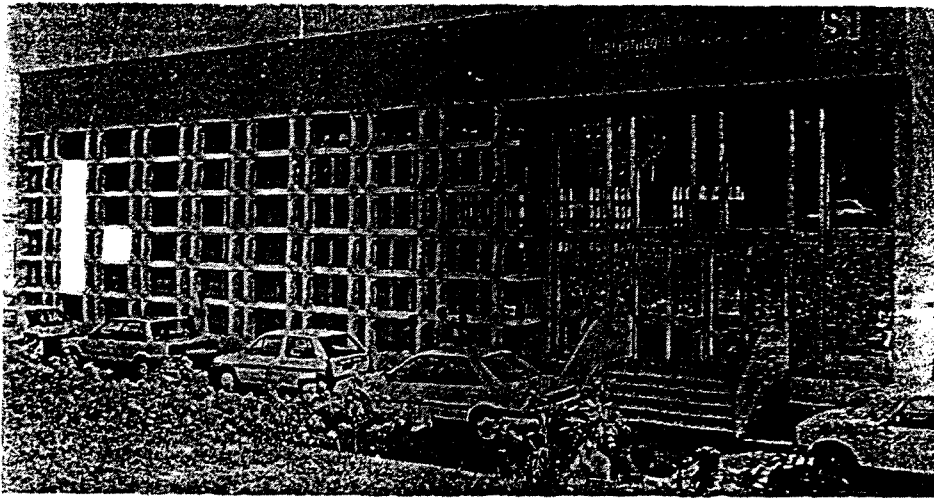
permet de stocker sous forme numérique l'équivalent de 270.000 pages dactylographiées, fait partie de ces outils. Et il en coûte de 4000 à 25.000 francs l'unité selon le domaine concerné. Déjà utilisées par certains Centres de documentation et d'information, au CRDP et à l'IFM, ces bases de données sont proposées aux étudiants et aux chercheurs. Ils ont accès par ce biais aux références de la Bibliothèque nationale, à la base scientifique du CNRS ou peuvent servir en temps réel quels sont les livres commercialisés en France. Mener une recherche sur ces bases de données en croisant des paramètres n'est alors (presque) plus qu'un jeu d'enfant. Reste à étendre ce système à la bibliothèque. Déjà, un Lexisearch consultable à la bibliothèque de la Victoire permet aux juristes de connaître des arrêts rendus par la Cour de cassation depuis 1984.

Le Centre commun de documentation est donc résolument tourné vers l'avenir. Et Anne-Marie Blanc voit déjà sa future grande bibliothèque. Au fur et à mesure de l'achèvement du campus, les étudiants seront regroupés. La première tranche de la nouvelle BU droit et lettres, qui sera financée par le Conseil général dans le cadre du schéma

Université 2000, privilégiera l'accès direct aux ouvrages, comme à Beaucourt : « Musarder parmi les ouvrages est beaucoup plus intéressant. Cet esprit est conforme à notre souci d'aider les étudiants. À développer leur comportement de lecteurs, d'autant qu'ils ont maintenant une approche de lecteurs assez solide. Grâce à la formation reçue dans le cadre des COI, ils ont des habitudes, des méthodes de travail ». Un souci de responsabilisation : logique quand on sait que M^{me} Blanc a dirigé la salle d'actualité au centre Georges-Pompidou avant de rejoindre La Réunion.

La bibliothèque s'accorde au Centre Océan Indien (voir encadré) une place à sa mesure et comprendra une salle multimédias, un pôle qui proposera entre autres une logothèque, une vidéothèque et des postes d'autoformation aux langues. « Je souhaite qu'on ait un vrai centre de documentation. Et il faudrait dans nos futurs espaces mettre en place des points d'information sur les questions d'actualité et d'éthique ». Étages et mezzanines se partageront les salles de lecture, les salles de colonnes et bagnoires de « clubs de lecteurs » de cette bibliothèque universitaire « nouvelle génération ».

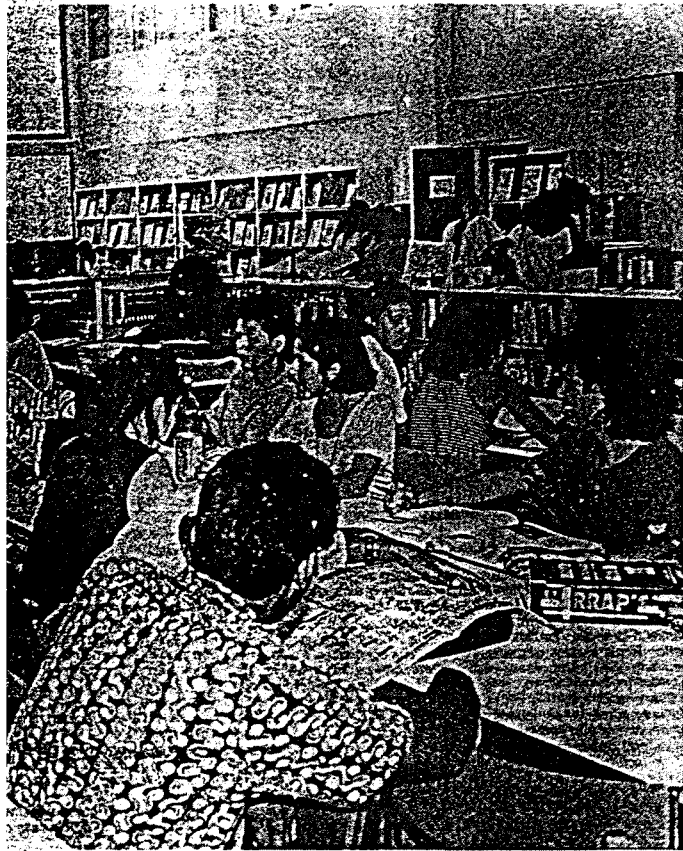
E.H.



La bibliothèque universitaire dite « du Chaudron » est en fait celle des sciences, construite en 1972 et jamais achevée.

« A lui seul, il fut une grande bibliothèque »
Antonio Magliabechi

sur le monde



4 places.

la tour d'ivoire à l'aiguillage

C'est un métier dans lequel on ne cesse jamais d'apprendre et où on a envie de partager avec d'autres le bonheur de nos découvertes. D'intermédiaire entre le document et le lecteur, le bibliothécaire tend à être un relais d'information, un centre d'aiguillage. Bibliothécaire et documentaliste exercent intérieurement des métiers plus complémentaires qu'il n'y paraît : le premier ne se contente plus de enregistrer des documents et les mettre à disposition ; nous voulons apporter des éléments de formation ou d'orientation pour que le lecteur soit plus à l'aise à trouver lui-même ce qu'il veut et nous traitons aussi des revues, des dossiers, des documents prioritaires. Nous faisons des sommaires de revues, des dossiers qui font le point sur un domaine d'actualité.

Le lecteur n'est plus seulement l'étudiant ou l'universitaire ; la bibliothèque n'est pas une tour d'ivoire pour un public limité, elle doit mettre à disposition des

chercheurs et des universités le maximum de documentation à jour. Mais elle est aussi un espace-relais où des professionnels de l'île peuvent venir se documenter. Pour Anne-Marie Blanc, elle ne peut fonctionner qu'en réseau avec les autres. Avec les autres bibliothèques, tout d'abord : « Ces modes de collaboration entre responsables sont très utiles aux chercheurs de l'île. Il existe un service de prêt inter-bibliothèques hors département à la salle de La Victoire ». Elle entretient aussi des relations avec des partenaires très divers, qu'il s'agisse des Archives, de la région, du département ou des musées. « Nous travaillons aussi avec le directeur de la DRAC (Direction des affaires culturelles) pour établir les principes à observer en matière de lecture à La Réunion. Et tout les acteurs culturels, dans leur volant documentaire, sont potentiellement des partenaires ».

Pour jouer ainsi les relais,

encore faut-il en préalable localiser les savoirs. « Il faut ainsi arriver à établir un catalogue collectif de tous les périodiques reçus à La Réunion. Nous allons aussi faire venir un conservateur stagiaire qui sera chargé de recenser les outils documentaires de la recherche hors-université. On peut imaginer à terme la mise en relation des différentes bases documentaires de l'île pour tous les gens qui font des recherches ». Dans le même esprit, il doit être possible de situer tous les éléments constitutifs d'un fonds sur l'Océan Indien (voir encadré). « Il y a des fonds privés, des documents à Stella Matulina ou au musée de Villefranche ». Un travail de fouille qui semble à la portée des bibliothécaires « new-look » : l'association réunionnaise de coopération inter-bibliothèques espère ainsi avoir localisé d'ici le mois de juillet prochain bibliothèques et centres de documentation privés ou publics du département, un recensement qui fera l'objet d'un répertoire.

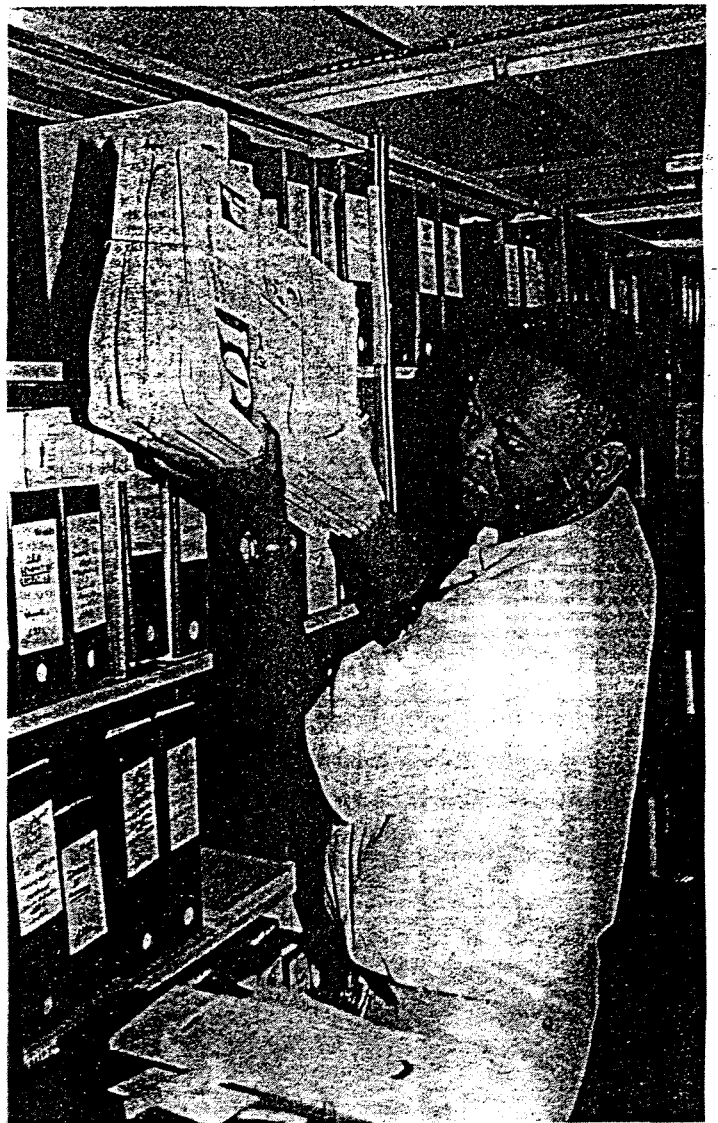
Un centre « Océan Indien »

Sous l'égide de Roucaya Salla, l'étage du Centre commun de documentation abrite une salle « Océan Indien ». Des rayonnages déjà bien fournis ont pour ambition de regrouper tous les documents scientifiques consacrés à cette zone. Un effort qui commence par l'université dionysienne : « Nous voulons mettre en place une procédure de dépôt des recherches, des travaux menés par les chercheurs locaux, mais cela suppose qu'ils jouent le jeu ».

Quoique apparemment isolée sur une île perdue, la bibliothé-

que entend bien participer au concert des nations : « Nous sommes en relation avec une trentaine d'instituts spécialisés dans le monde pour des sujets qui peuvent nous concerner, tels que l'esclavage ou le volcanisme. Ça permet d'obtenir par des échanges des publications difficiles à acquérir ». Dans cette partie du monde, les actions démarrent : « Il y a des échanges d'ouvrages avec les pays de la zone et nous aimerions créer une association des bibliothèques et des centres de documentation de l'Océan Indien ». Une participa-

tion au réseau de documentation technique et économique Hibiscus, lié au ministère de la Coopération, est en bonne voie. « Un centre est implanté à Tananarive et peut intéresser nos étudiants et nos enseignants. C'est l'occasion de créer un nouveau réseau dans l'Océan Indien ». Une initiative symbolique de l'esprit d'ouverture sur le monde qui règne en ces lieux : « Nous avons une fonction de service à remplir pour les socio-professionnels de l'île comme pour la zone Océan Indien » conclut Anne-Marie Blanc.



Nombre d'ouvrages conservés en magasin ne sont pas encore indexés (C. C. D. U.)

« En Afrique, quand un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui brûle »
Amadou Hampaté Bâ

BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE À SAINT-DENIS

La plus ancienne de l'île

Émanation de la Bibliothèque coloniale, la Bibliothèque départementale est située depuis 1938 en plein centre-ville de Saint-Denis. Regroupant une section adultes, une section jeunes et un fonds local, elle consent 400 à 500 prêts par jour. Attributaire du dépôt légal, elle compte aussi en son sein un atelier de restauration et de reliure. Après une rénovation de ses locaux, c'est l'informatisation de cette vieille dame qui est aujourd'hui à l'étude.

SITUÉ à l'angle des rues Roland Garros et Jean Chatel à Saint-Denis, « le bâtiment de la Bibliothèque départementale a été construit pour elle en 1938 », explique Alain Vauthier, conservateur territorial et directeur de celle-ci depuis plus de vingt ans. « précédemment basée dans l'ancien Hôtel de ville, cette bibliothèque est la descendante de la Bibliothèque coloniale née en 1855 sous le gouverneur Hubert de Lisie de la fusion de deux bibliothèques, dont celle du conseil privé.

Après son implantation au cœur du chef-lieu, la Bibliothèque départementale a dans un premier temps « cohabité avec les Archives départementales ». Puis quand ces dernières sont allées s'installer au Chaudron, la bibliothèque s'est étendue ». Comprenant aujourd'hui trois sections : adultes, jeunes (ouvertes dans les années 70) et fonds local aux atmosphères différenciées, elle « touche toutes les couches sociales » du fait, entre autres, de ses horaires d'ouverture (8h à 19h30). « Dès 11 heures, des gens, des revues par exemple, attendent sur lire les journaux du jour », précise M. Vauthier.

Limitrophe du collège Juliette et pas très loin du collège Hurbon et du lycée Levasseur, celle-ci « draine également un nombre important de visiteurs ». « Quelque fois on dit que ce n'est pas sans entraîner des problèmes de discipline », marque-t-il. De plus, toujours à fait de cette proximité, la bibliothèque est devenue un point de rendez-vous et « certains parents viennent chercher leurs enfants ici ».

Possédant un jardin ombragé, la bibliothèque reçoit par ailleurs entre midi et 14 heures beaucoup d'employés de bureaux, qui ne savent pas où aller

et viennent se restaurer ici ». Face à ces différents flux, les quelque 70 places assises de cette bibliothèque ne sont pas de trop, quelquefois « il manque même des sièges ».

Proposant la consultation sur place d'une soixantaine de périodiques ou d'« usuels » (dictionnaires, encyclopédies, ouvrages de référence), ou le prêt en accès direct de livres ou de bandes dessinées, la Bibliothèque départementale effectue chaque année environ « 70.000 prêts », au rythme de « 400 à 500 par jour ».

Jugeant l'aspect « conservation du patrimoine » de la Bibliothèque « important », celle-ci possède par exemple plusieurs documents datant du XVII^e siècle, son directeur estime que la section fonds local est « le fleuron » de cette institution. Très fréquentée, elle est l'attributaire du dépôt légal et voit passer « toute la production imprimée locale » avant de la transmettre à Paris.

3000 à 3500 achats par an

Bénéficiant depuis 1980 d'une rénovation de ses locaux, ainsi l'année dernière les plafonds de la monumentale salle de la section adultes ont été refaits avec la création de mezzanines à l'étage (où est situé le magasin), cette vieille dame continue à étoffer ses rayons. Fonctionnant sur des crédits départementaux, elle achète pratiquement tous ses livres « aux libraires de l'île » et ses revues à l'ARDP. Elle reçoit parfois également des dons, que « nous ne refusons jamais, quitte à les donner à d'autres bibliothèques ».

Pour les acquisitions, « les libraires reçoivent d'office certains ouvrages et nous les mettent de côté en priorité », expose M. Vauthier, qui lui-même consulte régulièrement nombre de revues ou rubriques spéciali-

sées (comme le « Top livres » de L'express) pour choisir des nouveautés. Pour les bandes dessinées, « j'essaye d'être éclectique », avoue-t-il, et pour les revues c'est « l'écumenisme » qui prévaut. Mais, de toute façon, « on peut pas être exhaustif », reconnaît-il. Fonctionnant sur des crédits départementaux, le budget achats représente « à peu près 400 à 450.000 francs par an pour 3000 à 3500 ouvrages ».

Parmi ces derniers, « nous sommes forcés d'avoir les derniers romans à la mode », constate-t-il. Car, les émissions littéraires étant « très suivies », dès qu'un livre est passé à la télévision « des lecteurs le demandent dans leur cahier de desiderata ». Ce qui lui fait dire qu'« il n'y a pas de régression du nombre de lecteurs à cause de la télé ». Au contraire, selon lui, le petit écran amènerait plutôt « les gens à lire ».

S'agissant du nombre d'inscrits (les inscriptions sont gratuites), celui-ci « n'a pas tellement augmenté », mais « il n'a pas baissé non plus » malgré la création de « très belles bibliothèques ». « C'est ce qui est important », note-t-il.

Toutes les opérations d'archivage et de prêt se faisant « encore manuellement », « nous sommes en train d'étudier l'informatisation de la bibliothèque et un système d'archivage électronique », indique-t-il. Pour l'instant, seules les lettres de rappel envoyées aux lecteurs qui gardent les livres plus longtemps que le délai prévu (soit environ 1/10^e des prêts) bénéficient des progrès de la technique, à savoir le traitement de texte.

Par ailleurs, les livres souffrant « beaucoup de l'humidité, des caries (pour les collections qui ne bougent pas), des cancris, des poissons d'argent (appelés ici sardines) », la Bibliothèque départementale possède son propre atelier de restauration et de reliure. A ce propos, M. Vauthier regrette que certains lecteurs emmènent les ouvrages empruntés sur la plage. Les grains de sable restant entre les pages « bousillent la lame du massicot », déplore-t-il.

Quant aux ouvrages arrivés en fin de vie, ils sont mis au pilon, c'est à dire découpés en lamelles et jetés. Une bien triste fin pour nos amis les livres...

P.F.



Le bâtiment de la Bibliothèque départementale date de 1938.

Extraits du règlement

L'accès à la section jeunes de la Bibliothèque départementale est possible dès 5 ans et jusqu'à 17 ans, âge qui permet de passer à la section adultes. Pour cette dernière, des dispenses peuvent être accordées aux moins de 17 ans.

Il faut savoir que :

- la bibliothèque est fermée du 22 décembre au 2 janvier
- le prêt des livres est gratuit
- le lecteur peut emprunter au maximum 6 livres à la fois pour une durée maximale d'un mois
- le lecteur peut faire renouveler son prêt une fois seulement et sur présentation des ouvrages et réinscription sur sa carte de lecteur
- tout livre emprunté doit être enregistré au bureau de prêt et inscrit sur la carte du lecteur avec mention de la date de retour
- le lecteur peut faire renvoyer un livre à l'avance
- le lecteur a à sa disposition au bureau de prêt un cahier où il

peut noter les livres qu'il souhaiterait retenir ainsi que ceux qu'il aimerait voir acquérir par la bibliothèque

le lecteur sera averti qu'un livre lui a été conservé par l'envoi d'une carte (disponible au bureau de prêt) à son adresse qu'il aura lui-même affranchie et remplie

pour consulter les « usuels » (exclus du prêt à l'extérieur), le lecteur doit avoir rempli une fiche de lecture délivrée au bureau de prêt

pour obtenir les revues et périodiques les plus anciens, il faut s'adresser au bureau de prêt

pour faire son choix, le lecteur peut consulter les fichiers classés par ordre alphabétique d'auteurs, de titres ou de matières

le lecteur n'ayant pas rendu les livres dans le délai imparti ne pourra emprunter d'autres pendant un mois

le lecteur devra rembourser

l'affranchissement de la lettre de rappel, qui lui a été envoyée

lors de l'emprunt ou du retour d'un livre, le lecteur doit signaler toute détérioration qu'il a pu constater sous peine d'en être tenu lui-même pour responsable

tout livre perdu ou détérioré devra être remplacé

la carte de lecteur ne peut être prêtée

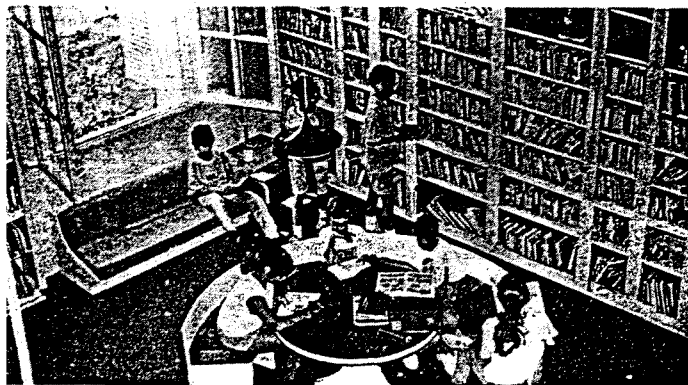
le lecteur ayant perdu sa carte ne peut s'en faire délivrer une nouvelle qu'après un délai d'un mois

tout cartable ou sacoche volumineux est interdit en salle de lecture

la bibliothèque ne peut être tenue pour responsable des vols commis dans son enceinte

il est interdit de mâcher du chewing-gum ou de manger en salle de lecture

la bibliothèque est un lieu de calme et de travail et le lecteur doit y garder le silence. Les animaux ne sont pas admis.



La section jeunes a été ouverte dans les années 70.



Les plafonds de la monumentale salle de la section adultes ont été refaits en 92.

« Les livres ont leur destin »
Terentianus Maurus

BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE PRÊT

Les livres aussi ont leurs bus



Les biblio-bus sont actuellement en service.

ler à la rencontre des lecteurs en milieu rural. Il était le but initial de la « Bibliothèque volante de prêt » créée en 1956 à la Réunion. Quarante ans plus tard la Bibliothèque départementale de prêt (BDP) poursuit toujours le même projet. Pour cela, elle dispose actuellement de deux biblio-bus, qui sillonnent à partir de Saint-Denis ou de Saint-Pierre un territoire de prêt direct ou pour ravitailler les pôles existants. La BDP est également partie prenante dans des actions ponctuelles menées, entre autres, en direction des petits et dans le fonctionnement des bibliothèques dans les établissements pénitentiaires.

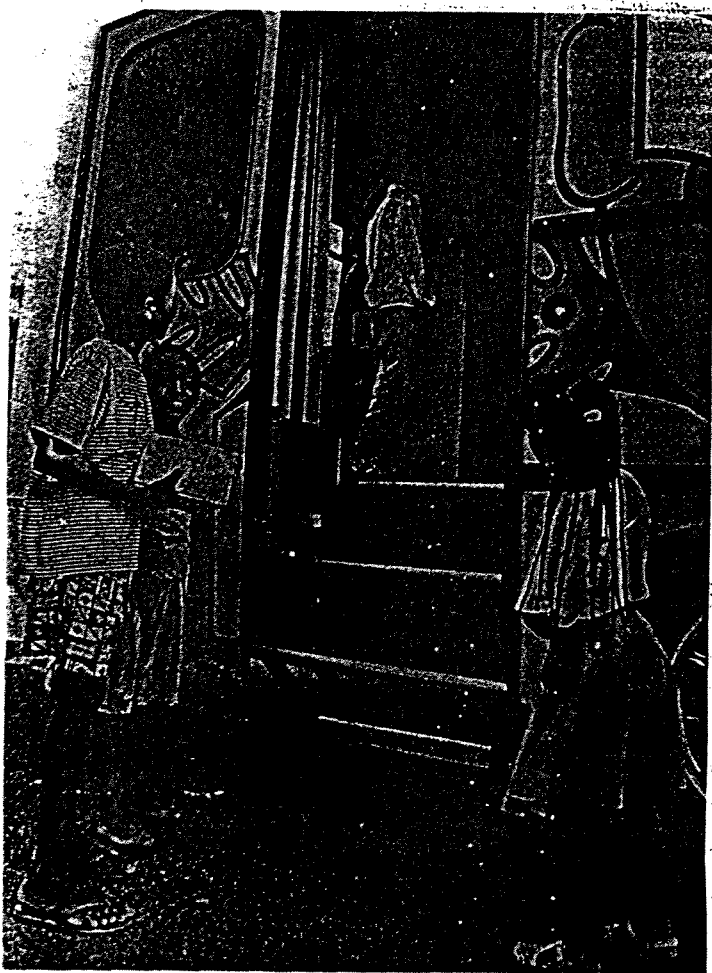
NOUS sommes une bibliothèque de substitution de complémentarité. C'est la politique de lecture du département. Collette Maujean, directrice de la bibliothèque départementale de prêt (BDP) ex-Bibliothèque mobile de prêt explique que c'est pour les années 50 à la fin d'aller apporter des livres au milieu rural.

pas de bibliothèques municipales partout, un grand nombre de communes n'ayant pas les moyens d'en avoir une, ces structures ont pour outils les biblio-bus. Dans notre île, ceux-ci desservent le nord à partir de Saint-Denis, le local du magasin de livres autrefois situé à la Bibliothèque départementale étant situé à côté de la gare routière depuis 1970. Le sud est lui desservi à partir de l'annexe de Saint-Pierre ouverte en 1976. Avec les deux biblio-bus, dont elle dispose actuellement (un troisième réformé devant être remplacé cette année), la BDP pratique soit le prêt direct où le lecteur monte choisir, soit le prêt à des dépositaires chez qui le

lecteur emprunte. Marquant une préférence pour le prêt direct où le biblio-bus (contenant à peu près 3000 livres) se fend à des arrêts fixes dans les quartiers (14 sur l'île), selon un calendrier établi à l'avance, M^{me} Maujean reconnaît que cette formule est « astreignante ». Elle implique en effet un passage « toutes les trois semaines » des véhicules avec deux ou trois personnes pour servir les enfants et les adultes. De ce fait, avec les moyens dont elle dispose aujourd'hui, la BDP ne peut pas faire plus de prêt direct », avoue-t-elle.

S'agissant des dépôts, environ 218, ceux-ci sont constitués à 80% par des écoles, les particuliers dépositaires étant bénévoles. Faisant suite à des demandes, ces dépôts présentent l'inconvénient pour la BDP de « changer souvent ». Bien que les dépositaires bénéficient « d'une formation élémentaire », M^{me} Maujean sait bien que « dans certains dépôts les livres ne sortent pas ».

« D'ailleurs, elle se déclare un peu frustrée par ce mode de fonctionnement ». « Nous ne savons rien de la vie des livres », déplore-t-elle, « de ceux qui sont lus ou pas, de ceux qui sont appréciés ou pas ». Remarquait



Quatorze arrêts fixes figurent pour l'instant au calendrier.

que « la motivation est essentielle pour que ça marche », elle cite à contrario l'exemple d'écoles qui prennent « des dépôts pour faire plaisir à l'inspecteur »...

Dépôts transformés en bibliothèques

Si l'on s'intéresse maintenant aux chiffres, on constate que le nombre de prêts est passé de 73.000 (dépositaires et prêt direct) en 1992 à 118.000 en 91 (avec un record à 123.000 en 88), la BDP effectuant en moyenne 11.000 achats par an. Avec « un très fort taux de perte, dont une partie est remboursée », elle aurait aujourd'hui quelque chose comme 120.000 ouvrages.

À la tête de cette bibliothèque depuis onze ans, M^{me} Maujean expose ce contrairement à la métropole où « le champ de travail des BDP » est constitué par les communes de 10.000 habitants. Ici, la BDP dessert « toutes les communes ». Mais, là où le bât blesse c'est qu'« il y a certains écarts où l'on va depuis au moins quinze ans et ce n'est pas normal », lâche-t-elle.

En effet, la démarche normale voudrait que les biblio-bus « allument le feu » en créant « un besoin par l'offre », puis qu'« ils se déplacent ailleurs » et soient remplacés par « des antennes fixes ». Or, si en effet « beaucoup de bibliothèques municipales sont d'anciens dépôts de biblio-bus », il semble que les règles du jeu ne soient pas toujours respectées.

Insistant sur la complémentarité de sa structure avec les bibliothèques municipales, la directrice de la BDP cite un exemple de coopération réussie où dans un écart du Port situé en bordure de la RN4 (près de la prison), « une animatrice de la bibliothèque municipale, qui avait fait du porte à porte nous a téléphoné un jour pour nous demander si nous ne pouvions pas venir ». « D'emblée, cela a été un succès et nous avons recueilli les fruits de son travail », se rappelle-t-elle.

À l'inverse, quelque fois quand « nous avons pris la décision de nous-même d'aller dans un endroit, nous avons été obligés d'arrêter », reconnaît-elle, faute justement « de travail de prospection ».

Par ailleurs, depuis 1989 et la

première opération « Fureur de lire », la BCD a mené un certain nombre d'actions (distribution de livres, salon) en direction de la petite enfance (de la naissance à 2 ans). Convoquée que « le livre peut apporter beaucoup » aux enfants de cet âge et à leurs parents, elle explique qu'entre autres l'apprentissage de la lecture sera facilité si l'enfant a déjà « dans l'oreille le syntaxe ».

Enfin, autre aspect de la lecture publique pour tous, la BCD contribue également en collaboration avec la direction de l'administration pénitentiaire au fonctionnement des bibliothèques dans les quatre établissements de l'île. Une tâche que M^{me} Maujean effectue avec « enthousiasme » et pour laquelle elle a d'ailleurs été récompensée.

Débutée localement en 1985 avec les biblio-bus, qui se déplaçaient dans les établissements, cette action s'est poursuivie par la constitution de dépôts et la construction de rayonnages. Une initiative « très appréciée par les détenus », selon elle. D'ailleurs, « ils font des listes que nous assions de satisfaire », conclut-elle.

P.F.



Magasin principal de livres se trouve à Saint-Denis, près de la gare routière.

« Les biblio-bus sont faits pour porter le pain de l'esprit à domicile »
J. Guéhenno

STRUCTURES MUNICIPALES

Les villes à la carte

Les bibliothèques municipales sont bien implantées dans notre département et rencontrent un succès certain. Pourtant il y a encore des manques puisque les communes de Saint-Léon, la Plaine des Palmistes, Bras-Banon, Sainte-Marie, Trois Bassins et Saint-Philippe sont en train de s'en doter ou en ont une en projet. Voici celles qui existent et un mini mode d'emploi, qui vous permettra de mieux les utiliser.

Les Aviron

■ Date d'ouverture : Juillet 16.
 ■ Classement : Méthode Dewey pour les documentaires.
 ■ Subventions : 00.000 francs de la ville. + Conseil Général.
 ■ Genres les plus demandés : Romans de fiction.
 ■ Prêts : Quatre ouvrages pendant un mois.
 ■ Inscription : Gratuite.
 ■ Acquisitions : Faites localement.
 ■ Perte/vols/usure : Minimes mais variable.
 ■ Fonds actuel : 5.000 ouvrages.

Cilaos

■ Date d'ouverture : Octobre 6.
 ■ Fonds de départ : 000 ouvrages.
 ■ Classement : Méthode Dewey pour les documentaires.
 ■ Subventions : 50.000 francs de la ville. + Conseil Général.
 ■ Genres les plus demandés : Fiction et documentaires.
 ■ Prêts : 4 ouvrages pendant 1 mois.
 ■ Inscription : Gratuite.
 ■ Acquisitions : Faites localement.
 ■ Perte/vols/usure : de 5 à 7% chez les enfants.
 ■ Fonds actuel : 3000 livres.
 ■ Nombre d'inscrits : 2800.
 ■ Horaires : Du lundi au vendredi de 12h à 17h. Samedi de 14h à 16h.

Tang-salé

■ Date d'ouverture : Mars 00 ouvrages.
 ■ Classement : Méthode Dewey pour les documentaires.
 ■ Subventions : 0.000 francs de la ville.
 ■ Genres les plus demandés : BD. Nouveautés nans.
 ■ Prêts : Quatre ouvrages + revue pendant un mois.
 ■ Inscription : Gratuite.
 ■ Acquisitions : Faites localement.
 ■ Perte/vols/usure : 4 à 5%.
 ■ Fonds actuel : 1.000 ouvrages.
 ■ Nombre d'inscrits : 3164.
 ■ Horaires : Lundi, mercredi, vendredi de 8h à 17h.

Entre-Deux

■ Date d'ouverture : Août

■ Fonds de départ : 2500 ouvrages.
 ■ Classement : Méthode Dewey pour les documentaires.
 ■ Subventions : De 70 à 80 000 francs de la ville. + Conseil Général.
 ■ Genres les plus demandés : Histoires vécutées. BD.
 ■ Prêts : Trois ouvrages + 1 magazine pendant 15 jours.
 ■ Inscription : Gratuite.
 ■ Acquisitions : Faites localement.
 ■ Perte/vols/usure : 30 ouvrages par an.
 ■ Fonds actuel : 10800 ouvrages.
 ■ Nombre d'inscrits : 1450.
 ■ Horaires : Lundi après-midi. Jeudi après-midi. Samedi matin.

Petite-Ile

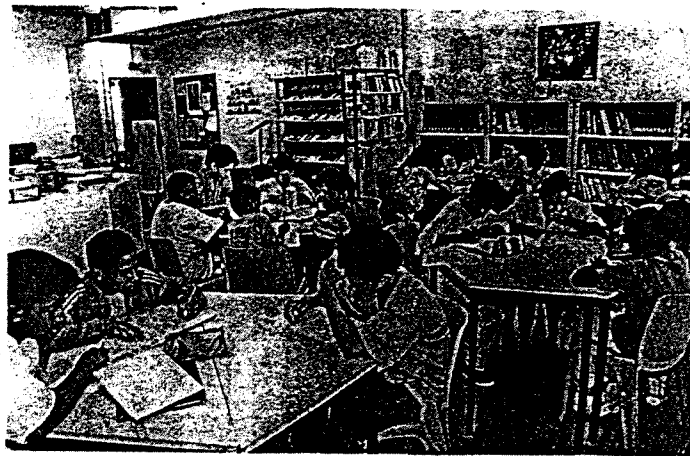
■ Date d'ouverture : 85.
 ■ Fonds de départ : 3500 livres
 ■ Classement : Méthode Dewey pour les documentaires.
 ■ Subventions : 250.000 francs pour l'agrandissement.
 ■ Genres les plus demandés : BD. Best Sellers.
 ■ Prêts : Quatre ouvrages pendant trois semaines.
 ■ Inscription : Gratuite.
 ■ Acquisitions : Faites localement.
 ■ Perte/vols/usure : 5% environ.
 ■ Fonds actuel : 20.000 ouvrages.
 ■ Nombre d'inscrits : 3600.
 ■ Horaires : Lundi de 13h à 16h30. Mardi idem. Mercredi de 9h à 17h30. Vendredi de 12h30 à 16h30. Samedi de 8h30 à 16h.

La Possession

■ Date d'ouverture : Mars 85
 ■ Fonds de départ : ...
 ■ Classement : Méthode Dewey pour les documentaires.
 ■ Subventions : 40.000 francs de la ville pour les acquisitions. Genres les plus demandés : BD, Romans.
 ■ Prêts : Trois ouvrages pendant trois semaines.
 ■ Inscription : Gratuite.
 ■ Acquisitions : Localement.
 ■ Perte/vols/usure : De 5 à 8%
 ■ Fonds actuel : ...
 ■ Nombre d'inscrits : ...
 ■ Horaires : Lundi de 14 à 17h30. Mardi idem. Mercredi de 9h à 17h30. Vendredi de 12h à 17h00. Samedi de 8h à 10h30.

Saint-André

■ Date d'ouverture : Sept 81
 ■ Fonds de départ : 9800 ouvrages



■ Classement : Méthode Dewey pour les documentaires.
 ■ Subventions : 150.000 francs de la ville pour les acquisitions.
 ■ Genres les plus demandés : BD. Romans. Policiers.
 ■ Prêts : Trois ouvrages pendant 15 jours.
 ■ Inscription : Gratuite jusqu'à 18 ans et étudiant. 10 Francs pour les adultes.
 ■ Acquisitions : Faites localement.
 ■ Perte/vols/usure : Environ 10%.
 ■ Fonds actuel : 28.000 ouvrages.
 ■ Nombre d'inscrits : 13078.
 ■ Horaires : Mardi de 10h à 17h. Mercredi de 9h à 17h. Jeudi de 14h à 17h. Vendredi de 10h à 17h. Samedi de 9h à 13h.

Saint-Benoît

■ Date d'ouverture : Février 92
 ■ Fonds de départ : 20.000 ouvrages.
 ■ Classement : Méthode Dewey pour les documentaires.
 ■ Subventions : 1er budget de fonctionnement : 650.000 francs.
 ■ Genres les plus demandés : BD, Romans. Fonds local.
 ■ Prêts : 5 ouvrages pendant trois semaines.
 ■ Inscription : Gratuit jusqu'à 16 ans. 60 Francs par an.
 ■ Acquisitions : Faites localement.
 ■ Perte/vols/usure : Pas encore d'inventaire.
 ■ Fonds actuel : 38.000 ouvrages.
 ■ Nombre d'inscrits : 4257.
 ■ Horaires : Mardi de 12h à 18h. Mercredi de 10h à 18h. Vendredi de 12h à 21h. Samedi de 10h à 18h.

Saint-Denis

Une nouvelle fois, le manque de coordination de la mairie de Saint-Denis nous empêche de fournir des renseignements plus complets sur ses bibliothèques municipales. Sachez toutefois que la commune en compte huit. Bibliothèque du Chaudron avec 20.000 ouvrages. Bibliothé-

que du Moufia avec 4500 ouvrages. Bibliothèque du Brilé avec 2000 livres. Bibliothèque de la Montagne PK 8 et Centre commercial saint-Bernard avec 10.000 ouvrages. Bibliothèque de Bois de Nèfles avec 4500 ouvrages. Bibliothèque Jacques-Coeur avec 6000 ouvrages. Bibliothèque Bellepierre avec 8500 ouvrages. Il n'existe aucun lien entre ces différentes structures, ceci expliquant peut être cela.

Saint-Joseph

■ Date d'ouverture : Mars 89
 ■ Fonds de départ : 6000 ouvrages.
 ■ Classement : Méthode Dewey pour les documentaires.
 ■ Subventions : 500.000 de la ville en 92.
 ■ Genres les plus demandés : BD. Romans. Policiers.
 ■ Prêts : Trois ouvrages pendant trois semaines.
 ■ Inscription : Gratuite.
 ■ Acquisitions : Faites localement.
 ■ Perte/vols/usure : ...
 ■ Fonds actuel : 30.000 ouvrages.
 ■ Nombre d'inscrits : 6000.
 ■ Horaires : Mardi, Jeudi, Vendredi de 13h à 17h. Mercredi de 9h à 12h et de 13h à 17h. Samedi de 9h à 15h.

Saint-Louis

■ Date d'ouverture : Décembre 86
 ■ Fonds de départ : 6000 ouvrages.
 ■ Classement : Méthode Dewey pour les documentaires.
 ■ Subventions : 120.000 de la ville.
 ■ Genres les plus demandés : BD, Romans.
 ■ Prêts : Trois ouvrages + 1 revue pendant trois semaines.
 ■ Inscription : Gratuite.
 ■ Acquisitions : Faites localement.
 ■ Perte/vols/usure : 1%
 ■ Fonds actuel : 30800 ouvrages.
 ■ Nombre d'inscrits : 3138.
 ■ Horaires : Mardi de 14h à 19h. Mercredi de 10h à 12h et de 13h à 17h30. Jeudi de 13h à 17h30. Vendredi de 12h à 17h30. Samedi de 9h à 15h.

Saint-Paul

■ Date d'ouverture : La 1ère en 78. Au front de mer depuis 89
 ■ Fonds de départ : ...
 ■ Classement : Méthode Dewey pour les documentaires.
 ■ Subventions : « C'est confidentiel »
 ■ Genres les plus demandés : BD. Romans. Fonds local.
 ■ Prêts : Trois ouvrages + 1 revue pendant un mois.
 ■ Inscription : 70 francs pour les adultes. 30 Francs pour les enfants
 ■ Acquisitions : Faites localement.
 ■ Perte/vols/usure : 1900 livres en 92.
 ■ Fonds actuel : 53 500.
 ■ Nombre d'inscrits : 4418
 ■ Horaires : Mardi de 10h à 17h30. Vendredi de 10h à 19h. Samedi de 9h à 13h.

Saint-Pierre

■ Date d'ouverture : Juin 88
 ■ Fonds de départ : 22.000 ouvrages.
 ■ Classement : Méthode Dewey pour les documentaires.
 ■ Subventions : 840 000 pour les acquisitions.
 ■ Genres les plus demandés : BD, Romans. Policiers.
 ■ Prêts : Quatre ouvrages pendant 21 jours.
 ■ Inscription : Gratuite jusqu'à 16 ans. 50 Francs. 100 Francs pour les extérieurs.
 ■ Acquisitions : faites localement.
 ■ Perte/vols/usure : 1600 ouvrages.
 ■ Fonds actuel : 60.000 ouvrages.
 ■ Nombre d'inscrits : 18 532.
 ■ Horaires : Mercredi, vendredi, samedi de 10h à 18h.

Saint-Rose

■ Date d'ouverture : Décembre 85
 ■ Fonds de départ : 2300 ouvrages.
 ■ Classement : Méthode Dewey pour les documentaires.
 ■ Subventions : 100 000 francs de la ville.
 ■ Genres les plus demandés : Revues. Romans.

Sainte-Suzanne

■ Date d'ouverture : Août 88
 ■ Fonds de départ : 1200 ouvrages
 ■ Classement : Méthode Dewey pour les documentaires.
 ■ Subventions : 70.000 francs.
 ■ Genres les plus demandés : BD, Documentaires.
 ■ Prêts : Trois ouvrages pendant 21 jours.
 ■ Inscription : Gratuit pour les chômeurs. 20 Francs pour les adultes.
 ■ Acquisitions : Faites localement.
 ■ Perte/vols/usure : 100 ouvrages par an.
 ■ Fonds actuel : 9000 ouvrages.
 ■ Nombre d'inscrits : 1582.
 ■ Horaires : Mardi de 9h à 12h et de 13h à 17h. Mercredi de 9h à 17h. Jeudi de 13h à 17h. Vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h. Samedi de 9h à 12h.

Salazie

■ Date d'ouverture : Août 92.
 ■ Fonds de départ : 2000 ouvrages.
 ■ Classement : Méthode Dewey pour les documentaires.
 ■ Subventions : 300.000 avec la ville. Conseil Général et autres.
 ■ Genres les plus demandés : BD, Romans.
 ■ Prêts : Quatre ouvrages + deux revues pendant 21 jours.
 ■ Inscription : Gratuite.
 ■ Acquisitions : Faites localement.
 ■ Perte/vols/usure : Pas encore d'inventaire.
 ■ Fonds actuel : 7000 ouvrages.
 ■ Nombre d'inscrits : 780.
 ■ Horaires : Mardi de 10h à 17h. Mercredi de 9h à 17h. Jeudi de 14h à 17h. Vendredi de 9h à 17h. Samedi de 9h à 16h.

Le Tampon

■ Date d'ouverture : 83
 ■ Fonds de départ : ...
 ■ Classement : Méthode Dewey pour les documentaires.
 ■ Subventions : ...
 ■ Genres les plus demandés : BD, Policiers, Romans.
 ■ Prêts : Trois ouvrages pendant 15 jours.
 ■ Inscription : Gratuite.
 ■ Acquisitions : faites localement.
 ■ Perte/vols/usure : ...
 ■ Fonds actuel : 25.000 ouvrages.
 ■ Nombre d'inscrits : 7000.
 ■ Horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h. Samedi de 10h à 18h.

« L'apparente immobilité d'un livre nous leurre... »
 G. Bataille

MUNICIPALITÉ DU PORT

La lecture sans contrainte »



coin des bambins. Une réussite qui attire même les plus grands.

ouvert depuis le 10 mars de cette année, la médiathèque Benoît Boulard du Port est devenue une réussite même si tous les efforts qui doivent la composer ne sont pas tous placés. En tous les cas, la partie bibliothèque va bien puisque 1 000 nouvelles inscriptions ont été enregistrées en un mois.

C'est ce qui trappe le plus quand on pénètre pour la première fois dans la médiathèque du Port, c'est sa luminosité. Les espaces sont en effet à majorité verte ce qui permet à la lumière de pénétrer au maximum structure que soit l'heure de la journée. Par contre, c'est peu vide. Mais c'est normal puisque le complexe n'est ouvert que depuis un peu plus d'un mois. Il est également facile de « meubler » 00 mètres carrés immédiatement et efficacement lorsque l'on a une vieille structure qui ne comptait que 400 mètres carrés, faut donc tout repenser, tout créer et les 17 millions déboursés pour le gros œuvre ne perdent pas tout de suite de valeur à l'exercice inséquent pour tout faire en peu de temps.

Durant quatre mois, la municipalité du Port n'a plus eu de bibliothèque. Laps de temps nécessaire entre la fermeture de l'ancienne et l'ouverture de la médiathèque. « Cela commentait à faire long explique M^{me} Revert, la responsable de la médiathèque. Il y avait une demande énorme. Et pour preuve, n moins d'un mois, nous avons enregistré 1 000 nouvelles inscriptions. Nous en avons 000 donc maintenant. Et encore, beaucoup de départements ne fonctionnent pas comme la médiathèque ou la médiathèque. »

M^{me} Revert s'attend à de nouvelles inscriptions lorsque tout sera fonctionnant à plein. Elle espère en particulier beaucoup de la médiathèque : « Il n'y aura que celle-là à la Réunion et il y en

a très peu en métropole. Dans cette pièce, il y aura des ordinateurs PC sur lesquels les enfants ou les adultes éprouvent des difficultés avec certaines matières pourront apprendre ou se remettre à niveau grâce à des programmes éducatifs. C'est une façon très ludique pour augmenter ses connaissances. »

Diverses animations

En ce qui concerne les animations qui fonctionnent déjà, on annonce déjà complet. Comme par exemple dans le coin de la mammothèque, un petit enclos figuré par des bacs remplis de petits livres pour enfants et au milieu duquel trône une petite maison en bois. « Je voulais que ce soit un coin à part pour les 0 à 3 ans explique M^{me} Revert mais c'est toujours plein et les grands y viennent aussi ». Il en va de même pour l'atelier d'expression qui fait suite à l'heure de conte proposée aux enfants ainsi que pour la salle d'animation sur-nommée la « salle magique » dans laquelle les enfants peuvent s'amuser avec d'énormes animaux en tissu.

Il ne faut pas croire que ces départements n'ont rien à voir avec la bibliothèque. Bien au contraire comme le démontre M^{me} Revert. « On a toujours un peu peur de venir dans une bibliothèque. Alors si les enfants entraînent leurs parents ce peut être très intéressant. Ce que l'on propose à ces gens-là, c'est de venir feuilleter les quelques deux cents revues que nous avons en permanence. Ainsi, au travers de magazines traitant de la maison, de la cuisine, des enfants, de la famille, on les

amène tout doucement vers des livres plus complets. Le livre, que ce soit pour les enfants ou les adultes doit être très facilement accessible. Surtout dans notre département où l'illettrisme est très important. Tout petit, à partir d'un an, un enfant peut regarder des images, les reconnaître et venir tout doucement vers la lecture. En plus, une bibliothèque doit présenter un contexte différent de celui d'une école. L'école c'est l'éducation par la contrainte, sanctionnée par des notes ; dans une bibliothèque on y vient pour le plaisir pur. »

Gratuité de la lecture

Il est vrai que l'agencement des salles a été bien pensé. Entre la salle de consultation et de travail commune, celle réservée au travail de groupe, les bacs à BD mis bien en évidence, il y a, plus remarquables, la salle des beaux livres et le coin du fond local. Les gros ouvrages richement illustrés sont en effet posés sur des lutrins en bois ouvragés. « Les beaux livres devaient être mis en valeur et j'ai trouvé ces repose-livres dans un magasin indien, je trouve que cela les met bien en valeur » explique M^{me} Revert qui insiste sur le fait qu'une bibliothèque si elle doit être fonctionnelle ne doit pas pour autant manquer de cachet. « Le mobilier est tout ce qu'il y a de plus moderne mais en ce qui concerne le coin du fond local nous avons estimé qu'il devait garder une certaine identité. C'est pour cette raison que les meubles ont été fabriqués par des artisans locaux. » Juste à côté, les livres artistiques. « Je tenais beaucoup à cette section car ici nous n'avons pas beaucoup de musées et il était inté-

ressant que les jeunes et surtout les élèves des Beaux Arts du Port puissent se documenter sur tout ce qui s'est fait ou se fait en matière d'art à travers le monde. »

Si M^{me} Revert fait et veut beaucoup pour ses lecteurs, elle n'en demeure pas moins inflexible sur le respect des ouvrages. « Quand quelqu'un emprunte un ouvrage, il le contrôle lui-même et fait remarquer si celui-ci est abîmé. Quand il le rend c'est nous qui contrôlons. Il ne faut pas assister les gens, surtout en matière de lecture. Et pour que tout soit clair nous contrôlons nous aussi nos livres et nous les renvoyons avant de les récupérer. » Il peut donc y avoir des pénalités de retard ou des amendes pour dégradations, par contre M^{me} Revert est contre l'inscription payante. « Même pour dix francs quelqu'un peut hésiter à entrer dans une bibliothèque. Les gens peuvent toujours se demander à quoi ils s'engagent. La gratuité pour le livre c'est une plus grande ouverture à la lecture. Par contre, il n'en sera pas de même pour les CD ou les cassettes vidéo, c'est très différent. »

Si la médiathèque du Port a commencé avec le fonds de l'ancienne bibliothèque qui se montait à 17 000 ouvrages, 440 000 francs avaient été déboursés depuis quelque temps pour de nouvelles acquisitions. Ces dernières n'ont été mises en circulation qu'un an plus tard et le nouveau fonds se monte maintenant à 31 000 ouvrages. Un tiers d'entre eux sont sortis, ce qui prouve bien le succès rencontré par le nouveau complexe.

Horaires d'ouverture :
Mars de 12h à 18h30. Mercredi de 9h à 13h30. Vendredi de 15h à 18h. Samedi de 9h à 17h.

□ Dossier réalisé par : Loïc CAMUS, Philippe FONTAINE et Erwan HIREL
□ Photos : Bruno BAMBA, Philippe CHAN-CHEUNG et Thierry VILLENDUILL

Qui est Dewey ?

Toutes les bibliothèques de l'île utilisent un classement alphabétique pour les romans et la classification décimale Dewey pour ses documentaires. En ce qui concerne le premier, c'est simple : on prend les trois premières lettres du nom de l'auteur, on y adjoint un R pour Roman et un chiffre pour le classement. En ce qui concerne le second c'est beaucoup moins évident et il est vrai qu'on peut se perdre dans certains rayonnages en voulant trop s'y retrouver. Le classement Dewey (du nom de son inventeur) est réservé à ce que l'on appelle les documentaires, c'est à dire des ouvrages de référence dans ces matières bien précises.

Publiée pour la première fois en 1876 par l'Américain Melvil Dewey, la classification qui porte son nom a été constamment révisée et complétée. La 18^e édition a été réalisée en 1971, la 19^e en 1979. Les bibliothécaires français utilisent actuellement la première traduction intégrale française de la 18^e édition.

Dans une classification systématique, la place de chaque notion dans l'ensemble des différentes classes, sous-classes et subdivisions doit être repré-

sentée par un symbole appelé indice. Les classifications précédentes utilisaient généralement les lettres de l'alphabet. Dewey s'est servi de chiffres, symboles universellement compris. L'indice est donc un nombre traduisant un concept.

L'ensemble des connaissances est représenté par l'unité 1. Toute connaissance particulière est une partie de cet ensemble et est donc représentée par une division de l'unité comme 0,1, 0,2, 0,3... Pour simplifier, on supprime le zéro et la virgule. Ce qui donne 1, 2, 3... et on s'exprime par tranches de trois chiffres. On obtient donc 100, 200, 300... divisions principales de la classification que l'on appelle « classes » et qui représentent chacune un des grands domaines de la connaissances. Les généralités étant placées en tête dans la classe 000.

Les dix classes sont les suivantes :

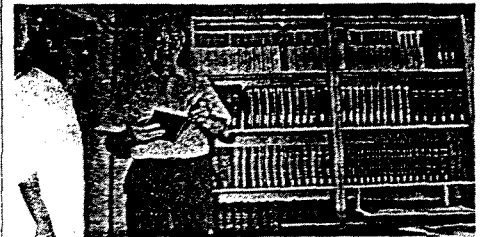
000: généralités. 100: philosophie. 200: Religions. 300: sciences sociales. 400 Langage. 500: sciences pures. 600: techniques. 700: arts et loisirs. 800: littérature. 900: géographie, biographie et histoire.

MAISON DIOCÉSAINE DE FORMATION

Un instrument de travail

Ouverte au public depuis trois ans, la bibliothèque de la Maison diocésaine de formation, 51 boulevard de la Trinité à Saint-Denis, gagne à être connue. « Elle existait déjà de longue date mais s'apparentait davantage à un fonds de documentation » précise le père Menoud. « Elle existait déjà de longue date mais s'apparentait davantage à un fonds de documentation » précise le père Menoud. 11 000 ouvrages sont ici rassemblés et ordonnés selon la classification Dewey, qui les regroupe par vastes domaines. « Nous ne voyons bien sûr zuter constamment pour avoir ce l'ordre ! » Ambiance « Au nom de la rose » ? Pas pour un sou. Locaux climatisés et informatiques sont de rigueur et les grimoires sont abondants. « Il n'y a effectivement pas de livres anciens de grande valeur. L'ancienneté, c'est un problème de l'île. Je trouve d'ailleurs qu'on a peu de bibliothèques ici ».

La religion se taille fort logiquement la part du lion : « Il y a beaucoup de bibles et une collection très variée sur les pères de l'Eglise, les vies de saints. Notre fonds est unique dans l'île pour beaucoup de choses, sort le Dictionnaire de théologie catholique, qui court sur 60 ans. La bibliothèque de Mgr Aubry, moins tournée, n'est de toute façon pas publique ». Les domaines abordés sont cependant très divers : histoire, droit, psychologie, sciences sociales, médias, grammaire ou littérature (Sartre compris), le tour d'horizon est ecclésiastique. « C'est



Le père Menoud est le responsable de la bibliothèque de la Maison diocésaine de formation.

« Un ouvrage qui n'est point goûté du public est un très méchant ouvrage »
Boileau

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

Tous les documents cités dans cette bibliographie ont été utilisés pour cette étude ; soit parce qu'ils ouvrent la voie de la connaissance sur le sujet lui-même ; soit parce qu'ils développent un aspect particulier de la recherche entreprise ; soit parce qu'ils abordent un domaine connexe à l'étude.

I L'ILE DE LA REUNION

Encyclopédie de la Réunion / coll. dirigée par Robert Chaudenson. Saint-Denis : Livres-Réunion, 1980-1982. 9 vol., 80 diapositives coul. Index. Bibliogr.

GERBEAU, Hubert. *La Réunion : émeutes du "mal-vivre" ou escarmouches pour l'indépendance ?*. *Encyclopaedia Universalis, Universalis* 1992. p.264-267. Bibliogr.
(Article de synthèse sur les "événements du Chaudron" de 1992 qui dresse une analyse socio-économique et politique de l'origine des troubles).

HUREAU, Jean et BRUYERE, Hubert. *l'île de la Réunion aujourd'hui*. Paris : Editions Jeune Afrique, 1984. 199 p. (Aujourd'hui, ISSN 0240-8058). ISBN 2-85258-327-5.
(Ce guide très attrayant envisage toutes les facettes de la découverte de l'île et de ses habitants d'aujourd'hui).

LAVAUX, Catherine. *La Réunion : du battant des lames au sommet des montagnes*. 3ème éd. Paris : Ed. Cormorans, 1986. 370 p. ISBN 2-90404-303-2.
(Un ouvrage très fouillé sur le sujet et qui présente tous les aspects de l'histoire moderne et contemporaine de l'île, avec une touche de poésie qui révèle plus encore la fascination que suscite cette terre pour ceux qui savent l'aborder).

LEFEVRE, Daniel. *Réunion (île de la)*. *Encyclopaedia Universalis*. 1990. t. 19. p.982-985. Bibliogr.
(Article à la fois riche et concis, qui porte plus particulièrement sur l'économie et la société réunionnaise).

SCHERER, André. *La Réunion*. 3ème éd. mise à jour. Paris : Presses Universitaires de France, 1990. 127 p. (Que sais-je ? ; 1846). Bibliogr. ISBN 2-13-042893-2.
(Pour une première approche globale de l'île).

II LA RECHERCHE EN FRANCE : GENERALITES

BROCARD, Madeleine. *La Science et les régions : géoscopie de la France*. Montpellier : RECLUS ; Paris : La Documentation française, 1991. 268 p. (Dynamique du territoire ; n°5). ISBN 2-11-002503-4. 220FF.

(Panorama région par région de la recherche scientifique française depuis 1958 et ouvrage de réflexion sur le rôle de la prise en charge régionale de la science. P. 151-155 : la complexité du fonctionnement universitaire).

Encyclopaedia Universalis. La Science au présent.. 1992. 2 vol., 589 p. (Les Actuels). ISBN 2-85229-501-6. Index. Bibliogr.

(Ces deux volumes présentent la science en général, et les avancées de la recherche scientifique française. Le chapitre "Diffuser" p. 481 décompose les phases de la stratégie de communication des chercheurs).

FRANCE. Direction de la recherche et des études doctorales. *Eléments d'évaluation de la formation doctorale et de la recherche universitaire*. Paris : Ministère de l'éducation nationale et de la culture, 1992. 141 p. Bibliogr.

(Rapport d'évaluation de la DRED qui emprunte pour ce faire les outils bibliométriques et scientométriques. P.33-40 : intéressante analyse du problème posé par les publications en France. P. 112 : typologie des universités).

HOLIER, Jacques H.(d'). *Documentation. Encyclopaedia Universalis*. 1989. t.7, p. 598-605. Bibliogr.

(Traite de l'information scientifique et technique à travers sa création, son utilisation par les chercheurs, les supports qui la véhiculent et les procédés modernes de traitement de l'information).

PAPON, Pierre. *La recherche scientifique. Encyclopaedia Universalis*. 1990. t.19, p. 613-623. Bibliogr.

(L'Histoire, les objectifs politiques, les enjeux économiques et culturels, la coopération liés à la recherche sont abordés dans cet article du Directeur de l'IFREMER).

Recherche, technologie : lettre d'information du Ministère de la recherche et de la technologie / Ministère de la recherche et de la technologie. Paris : Service d'information et de communication du Ministère, 1981- . ISSN 0765-0779.

Numéro spécial, n°75-76, mai-juin 1991. 47 p.

(Ce numéro spécial dresse un panorama de la recherche et de la technologie française de 1981 à 1991 à l'occasion du dixième anniversaire de la revue).

Recherche, technologie : lettre d'information du Ministère de la recherche et de la technologie / Ministère de la recherche et de la technologie. Paris : Service d'information et de communication du Ministère, 1981- . ISSN 0765-0779.

n°73, mars 1991. 19 p.

(Deux articles particulièrement intéressants : les livres blancs de la recherche en régions p.13. et l'information scientifique et technique p. 3).

III LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE REUNIONNAISE L' UNIVERSITE DE LA REUNION

AGENCE DE COOPERATION CULTURELLE ET TECHNIQUE. *La Coopération régionale scientifique et technique dans l'Océan Indien : Agriculture, Environnement, Energie, Information scientifique et technique*. Actes du séminaire d'Antananarivo, 11-15 décembre 1989, Madagascar, Maurice, Seychelles, Département de la Réunion. Paris : Agence de coopération culturelle et technique, 1990.

(Présentation des activités scientifiques et techniques des pays oeuvrant pour le développement de la coopération régionale dans l'Océan Indien, sur quatre thèmes prédéfinis. Le CIRAD, la Faculté des Sciences et le SCD de la Réunion ont participé au colloque).

ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE ET LA TECHNOLOGIE A LA REUNION. *Inventaire des laboratoires de recherche publics et parapublics de la Réunion*. Saint-Denis : A.R.T.E.R., 1990. 60 p.

(Ce livret est obsolète du fait qu'il n'a pas été remis à jour. Il donne cependant un aperçu des activités des centres de recherche universitaires et non-universitaires de l'île).

CARAYOL, Michel. *L'Université de la Réunion*. *Universités*, vol. 11, n°2, oct. 1990, p.37-39.

(Présentation de l'Université par son ancien président).

FRANCE. Comité national d'évaluation des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel. *L'Université de la Réunion : rapport d'évaluation*. Paris : Service des publications du Comité, 1989. 110 p. (Rapports d'évaluation, ISSN 0983-8740).

(P. 59-62 : un chapitre sur la recherche universitaire avec la présentation des différents laboratoires de la Faculté des Sciences. p. 94 : le financement des activités de recherche.).

Le Journal de la nature = The Journal of nature. Sainte-Clotilde : Bourbon sciences, 1988- .
Annuel - ISSN 0985-0856.

(Le journal des chercheurs scientifiques de l'Université paraît en réalité lorsque les crédits sont suffisants. Les articles intéressent la recherche locale et sont référencés depuis 1993 dans Chemical Abstracts).

Livre blanc de la recherche : île de la Réunion / Ministère de la recherche et de la technologie, Direction générale de la recherche et de la technologie ; Préfecture de la Réunion, Délégation régionale à la recherche et à la technologie ; Conseil régional..[et al]. 1991. 56 FF.

(Base de réflexion pour la préparation des futurs contrats de Plan Etat-Région, ce livre blanc souligne le potentiel de recherche publique et industrielle de la région Réunion : axes forts, thèmes de recherche spécifiques, pôles de compétence (cane à sucre, volcan, atmosphère), centres de recherche publics et industriels, ressources documentaires..).

REUNION (Région). *Bilan de la recherche réunionnaise* : réd. par Patricia Macé. 1983. 3 vol.

(Inventaire non remis à jour des centres de recherche publics et industriels de l'île. Un tome entier recense les publications des chercheurs de l'Université).

REUNION (Région). Comité économique et social régional. *Université de la Réunion : les discours et la méthode*. Saint-Denis : CESR, 1991. 36 p.

(Rapport alarmiste sur les structures universitaires : pénurie des locaux, inflation des effectifs étudiants, bibliothèques inadaptées..).

REUNION (Région). Délégation régionale à la recherche et à la technologie.

Assises régionales du schéma national d'aménagement et de développement des enseignements supérieurs : commission n°3, pôles de recherche et coopération régionale. Sainte-Clotilde : D.R.R.T., 1991. pagination multiple.

(Ce rapport propose un état de la recherche pour la période écoulée 1980-1990 et pour la période à venir 1990-2000, concernant l'Université et les centres de la recherche publique installés sur l'île, ainsi que des projets de développement de la coopération avec les pays de la zone et de l'étranger).

REUNION (Région). Délégation régionale à la recherche et à la technologie.

Visite de Monsieur Christian Philip, directeur de Cabinet du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, 25-30 septembre 1993. Sainte-Clotilde : D.R.R.T., 1993.

(Panorama de la recherche réunionnaise à travers la présentation des instituts de recherche, de l'université et des organismes de valorisation et de développement de la recherche, implantés sur l'île).

REUNION (Région). *Schéma Université 2000*. Saint-Denis, 1992. 23 p.

(Accord-cadre pour le développement des enseignements supérieurs pendant la période 1991-1995 à la Réunion conclu entre l'Etat, l'Université et les collectivités territoriales. P.20 : les pôles de recherche et la coopération régionale).

UNIVERSITE DE LA REUNION. *Contrat quadriennal de développement de l'Université de la Réunion : 1990-1993* / Université de la Réunion, Ministère de l'Education nationale de la Jeunesse et des Sports. Saint-Denis : Université de la Réunion, 1990. 30 f.

(Contrat de Plan tel qu'il a été élaboré en 1990 pour développer trois axes : la formation, l'environnement des formations, un plan recherche en phase avec les objectifs du contrat).

UNIVERSITE DE LA REUNION. *Contrat quadriennal de développement : le point à mi-parcours, 1992* / Université de la Réunion, Ministère de l'Education nationale et de la Culture. 1992. Pagination multiple.

Rassemble trois rapports : 1. bilan par objectifs

2. évolution et utilisation des moyens

3. bilan des filières

(Bilan général des conséquences de la signature du contrat entre l'Etat et l'Université à mi-parcours : 1990-1992).

UNIVERSITE DE LA REUNION. *Plan quadriennal de la recherche : 1990-1993 (actualisé au 20 mai 1990)*. [Saint-Denis] : Université de la Réunion, 1989. 160 p.

(P.93-160 : présentation du programme scientifique DYMMNIT réunissant les potentiels des laboratoires de recherche universitaires autour d'un projet commun, Dynamique et Modélisation des Milieux Naturels Insulaires Tropicaux. Les publications des chercheurs et les thèses qu'ils ont écrites ou dirigées sont référencées à la fin de chaque chapitre).

UNIVERSITE DE LA REUNION. *Guide de rentrée 1993-1994*. Saint-Denis : Université de la Réunion, 1993. 108 p.

(Guide de l'étudiant et des personnels de l'Université. A noter, l'avant-propos du Président actuel Monsieur Patrick Hervé, concernant les difficultés fonctionnelles de l'établissement dues à l'afflux important d'étudiants).

UNIVERSITE DE LA REUNION. *Laboratoires de recherches*. Saint-Denis : Université de la Réunion, 1993. 25 p.

(Ensemble de fiches descriptives des laboratoires universitaires. Une prochaine mise à jour devrait réactualiser les données d'avril 1993).

UNIVERSITE DE LA REUNION. *Livre blanc de l'Université de la Réunion : septembre 1987*. Saint-Denis : Université de la Réunion, 1986-1987. 5 vol.

3. Bilan de la recherche à l'Université de la Réunion : 1984-1987. 1987. 125 FF.

(Intéressante synthèse "historique" des activités liées à la recherche menées par l'ensemble des laboratoires. La liste des thèses dirigées par les chercheurs, le bilan de la coopération, la liste des références de publication des chercheurs sont également présents dans cet ouvrage).

IV LES INSTITUTS PUBLICS DE RECHERCHE IMPLANTES A LA REUNION

BRGM :

BUREAU DE RECHERCHE EN GEOLOGIE MINIERE. France. *Rapport annuel 1991*. [Orléans] : Département Communication, 1992. 33 p.

CIRAD :

CENTRE DE COOPERATION INTERNATIONALE EN RECHERCHE AGRONOMIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT. France. *Le Cirad à la Réunion : rapport annuel, 1991*. Sainte-Clotilde : CIRAD, 1992. 101 p.

(Rapport annuel des travaux des cinq départements de recherche du CIRAD présents à la Réunion).

CENTRE DE COOPERATION INTERNATIONALE EN RECHERCHE AGRONOMIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT. France. *Le CIRAD en 1992*. Paris : Service central d'information scientifique et technique, 1993. 127 p. ISBN 2-87614-112-4.

CENTRE DE COOPERATION INTERNATIONALE EN RECHERCHE AGRONOMIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT. France. *IRFA-Réunion : rapport annuel 1991*/ Institut de recherches sur les fruits et agrumes. [Sainte-Clotilde] : CIRAD-IRFA, 1992. 99 p. ISBN 2-904185-02-7.

(Rapport annuel du département fruitier du CIRAD).

CIRAD Echos : lettre d'information du centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement. Paris : CIRAD, 1985 - . ISSN 1140-5163. n° 4, avril 1993.

(P. 4 : article sur la canne à sucre à la Réunion, pôle d'excellence de recherche).

Recherche, technologie : lettre d'information du Ministère de la recherche et de l'espace / Ministère de la recherche et de la technologie. Paris : Service d'information et de communication du Ministère, 1981- . ISSN 0765-0779.

n°87-88, mai-juin 1992. 60 p.

(P. 38 : article sur la lutte biologique contre le ver blanc menée par le CIRAD-Réunion. P. 41-55 : les résultats de l'année des organismes de recherche publics dont le CIRAD, le BRGM, l'IFREMER, l'INSERM, l'ORSTOM).

IFREMER :

INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE POUR L'EXPLOITATION DE LA MER. France. *Rapport annuel 1992*. Issy-les-Moulineaux : IFREMER, 1993. 80 p.

INSERM :

INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE. France. *INSERM-Mode d'emploi 1989*. Paris : INSERM, 1989. 190 p.

INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE. France. *Rapport d'activité 1992*. Paris : INSERM, 1993. 95 p.

METEO-FRANCE :

FRANCE. Ministère de l'équipement, du logement et des transports. Service météorologique régional de la Réunion. *Rapport annuel 1992*. Sainte-Clotilde : SMRE/Réunion, 1992. 129 p.

METEO-FRANCE.France. *Rapport d'activité 1991*. Boulogne-Billancourt : Service central de la communication et de la commercialisation, 1992. 187 p. ISBN 2-11-085170.

METEO-FRANCE. France. Service Météorologique de la Réunion. *Saison cyclonique 1991-1992 dans le Sud-Ouest de l'Océan Indien = Cyclone Season 1991-1992 in the South West Indian Ocean*. Saint-Denis : Service régional de la Réunion, 1992. 107 p. 130 FF.

ORSTOM :

INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT EN COOPERATION. *ORSTOM 1991*. Paris : ORSTOM, 1992. 66 p. Index.

TREFIEU, Thérèse. *La Politique d'information scientifique et technique en France, l'information dans les instituts scientifiques et les échanges Nord-Sud : 1979-1989*. Paris : Ministère de la Coopération et du Développement, 1991. 120 p. Index. Bibliogr.

(A partir de la p. 84 : concerne trois organismes ayant des missions de coopération avec les pays du Sud : IBISCUS, ORSTOM, CIRAD avec un développement de leur organisation documentaire).

voir également les ouvrages déjà cités en partie III :

ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE ET LA TECHNOLOGIE A LA REUNION. *Inventaire des laboratoires universitaires publics et parapublics de la Réunion*. Saint-Denis : A.R.T.E.R., 1990. 60 p.

Livre blanc de la recherche : île de la Réunion / Ministère de la recherche et de la technologie, Direction générale de la recherche et de la technologie ; Préfecture de la Réunion, Délégation régionale à la recherche et à la technologie ; Conseil régional..[et al]. 1991. 56 FF.

REUNION (Région). *Bilan de la recherche réunionnaise* / réd. par Patricia Macé. 1983. 3 vol.

V LE SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION (B.U., B.U.F.R.) LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE

ARRETE du 4 Juillet 1985 fixant les modalités de fonctionnement des conseils des services communs de la documentation des universités et des conseils des services inter établissements de coopération documentaire. Bulletin des Bibliothèques de France, t. 30, n°5, 1985, p. 428-429.

BALLY, Thérèse. *Avant le décret : la politique documentaire d'université.* Bulletin des Bibliothèques de France, t. 30, n°5, 1985, p. 422-424.

(Petit historique d'une idée : développer une réelle politique documentaire au sein des universités françaises).

Suivi dans le même périodique de la :

CIRCULAIRE 85-391 du 3 octobre 1985. Création des services communs de la documentation dans les universités possédant déjà une bibliothèque qui leur est propre, à l'exception des académies de Paris, Créteil et Versailles. Bulletin des Bibliothèques de France, t.30, n°5, 1985, p. 430-433.

BOUDOL, Patrick. *La Constitution d'un Service Commun de la Documentation : l'exemple de l'Université de la Réunion.* Mémoire d'étude sous la direction de Marie-Madeleine Saby. Villeurbanne : Ecole Nationale Supérieure en Sciences de l'Information et des Bibliothèques, 1992. 80 p. Bibliogr.

(Ce mémoire présente en même temps qu'un inventaire des collections détenues au sein de 25 bibliothèques d'UFR du campus, une réflexion très ouverte sur le rôle que peut jouer le SCD afin d'intégrer la documentation au sein de la politique universitaire).

CHAUVEINC, Marc. *Enquête sur la fonction documentaire dans les universités françaises : étude préliminaire.* Paris : Inspection générale des bibliothèques, 1992. 2 vol.

(Enquête sur le schéma documentaire dans quelques universités françaises. A partir de la page 23 : long développement sur les BUFR).

COMTE, Henri. *La Réforme du système documentaire des universités.* Bulletin des Bibliothèques de France, t.30, n°5, 1985. p. 378-387.

(Propose une analyse de la portée juridique du Décret du 4 juillet 1985. P.380 b,c : insiste sur la dichotomie documentaire créée par l'apparition des BUFR, aux cotés des BU).

DECRET n°85-684 du 4 Juillet 1985 sur les services de la documentation des établissements d'enseignement supérieur relevant du Ministère de l'Education nationale. Bulletin des Bibliothèques de France, t. 30, n°5, 1985, p. 425-428.

DECRET n°91-320 du 27 Mars 1991 modifiant le décret n°85-694 du 4 Juillet 1985.

KRATZ, Isabelle. *Au fil du Rhin : politiques documentaires dans la confédération des universités du Haut-Rhin. Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 35, n°4, 1990. p. 324-341. Bibliogr.

(Une proposition de mise en place d'une politique documentaire entre les sept universités formant la Confédération du Haut-Rhin, là où fonctionne déjà une coopération pour l'enseignement et la recherche).

SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION (La Réunion). *Catalogue collectif des périodiques*. 1992. 51 p.

(Catalogue des revues présentes à la Bibliothèque Universitaire mais également dans les Bibliothèques d'UFR. Un des instruments entrant dans un plan de développement d'une politique documentaire).

SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION (La Réunion). *Les îles de Sud-Ouest de l'Océan Indien : catalogue des monographies / Université de la Réunion, Service commun de la documentation ; réd. par Roucaya Safla*. 4^{ème} éd. revue et augm. Saint-Denis : Service de la recherche et des publications de la Faculté des lettres et sciences humaines, 1991. VII-349 p. Index. ISBN 2-905607-16-5.

(Très riche bibliographie des ouvrages parus sur la zone ou écrits par des ressortissants de la zone).

SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION (La Réunion). *Inventaire des thèses, DEA, DESS, Maîtrises soutenus à l'Université de la Réunion / Université de la Réunion, Service commun de la documentation ; Délégation régionale à la recherche et à la technologie ; [réalisé sous la dir. de Roucaya Safla]*. Saint-Denis : Service de la recherche et des publications de la Faculté des lettres et sciences humaines, 1991. [50] p.

(Catalogue très apprécié des chercheurs eux-mêmes et qui est unique sur l'île).

VI LES PRATIQUES DOCUMENTAIRES DES CHERCHEURS

BORNES, C. *L'Information scientifique et la recherche : enquête réalisée par le Service Formation-Information de l'Institut de Recherche d'Informatique et d'Automatique. Documentaliste*, vol. 16, N°5-6, sept.-déc. 1979, p. 195-201.

(Les chercheurs du secteur de l'informatique et de l'automatique ont été sondés sur leurs besoins informationnels et sur l'efficacité des canaux documentaires qu'ils utilisent ; l'information orale est largement préférée à l'information écrite).

DEMAILLY, André. *Comportement de communication des chercheurs scientifiques. Documentaliste*, vol. 15, n°1, mars 1978. p. 10-18. Bibliogr.

(Article de synthèse concernant les enquêtes menées sur le sujet depuis 1958. L'auteur apporte un mode d'analyse nouveau, en comparant processus heuristiques et communication des chercheurs).

DEMAILLY, André. *La Recherche et la communication scientifique à la lumière du modèle de la rationalité limitée de H.A. Simon. Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 26, n°7, 1981. p. 407-417. Bibliogr.

(L'Article propose d'éclaircir le problème de l'organisation et du fonctionnement de la recherche scientifique, en partant d'un modèle explicatif du fonctionnement de l'esprit humain et de l'organisation du travail : le modèle de la rationalité limitée, créé par H.A. Simon. L'Etude porte notamment sur la communication scientifique. P. 411-413 : les pratiques informelles des chercheurs en matière de documentation).

DROLET, Gaëtan, PARADIS, Gilles. *Le Comportement des professeurs de sciences sociales en matière de recherche de l'information. Documentaliste*, vol. 24, n°2, mars-avril 1987. p.55-64. Bibliogr.

(Enquête intéressant le milieu des sciences sociales de l'Université de Laval au Québec démontrant que les professeurs qui utilisent le plus les bibliothèques, sont aussi ceux qui ont le plus recours à leur documentation personnelle).

FROGER, J.L., GRENIER, L., GRENIER, J., SCHOLLER, R. *Analyse des besoins en documentation dans un centre de recherche : comportement des chercheurs et exigences de formation en informatique documentaire. Documentaliste*, vol. 23, n°1, janv.-fév. 1986. p. 3-7. Bibliogr.

(La nouvelle organisation d'un service de documentation a servi de prétexte à cette enquête sur les attitudes psychologiques des chercheurs de la Fondation de Recherche en Hormonologie de Fresnes, à l'égard de la documentation).

LE COADIC, Yves F. *Les Pratiques informatives des chercheurs chimistes. Documentaliste*, vol. 19, n°6, nov.-déc. 1982. p. 191-196. Bibliogr.

(Il est mis en évidence ici, que cette population à la fois productrice, distributrice et consommatrice d'information scientifique, privilégie l'information écrite à l'information orale).

LE MOAL, J.C. *Les Comportements de communication des chercheurs scientifiques. INTD-ER*, Paris, 4 décembre 1984. *Documentaliste*, vol. 22, n°3, mai-juin 1985. p. 119 (Réunions et manifestations). Bibliogr. -

(Résumé de la première conférence-débat du Cercle d'Etude et de Recherches des Amis de l'INTD autour de ce thème préparé par Andre Demailly).

ROBINE, Nicole. *Le Chercheur dans la bibliothèque de recherche*. Bulletin des Bibliothèques de France, t. 22, n°7, 1977. Bibliogr.

(Enquête effectuée en 1972 auprès des bibliothèques européennes de recherche et auprès de leurs usagers, dans le but de mieux connaître les besoins et les pratiques des chercheurs et d'améliorer les services des centres documentaires).

SUTTER, Eric. *Recherche, industrie : éléments comparatifs*. Journée d'étude de l'ADBS et de l'ENSB, 25 octobre 1990.

(Éléments d'une enquête comparant les pratiques documentaires des chercheurs du domaine biomédical à celles des chercheurs du milieu industriel. Une des pratiques communes révèle l'absence de recours à un intermédiaire documentaire).



BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



8018604